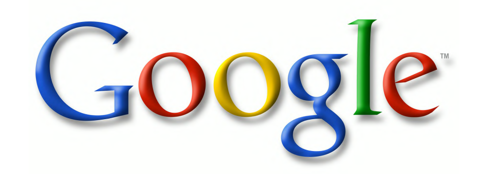
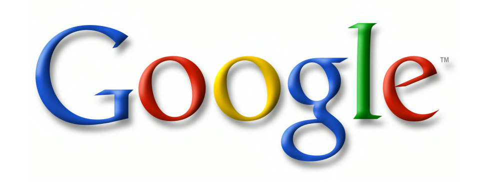
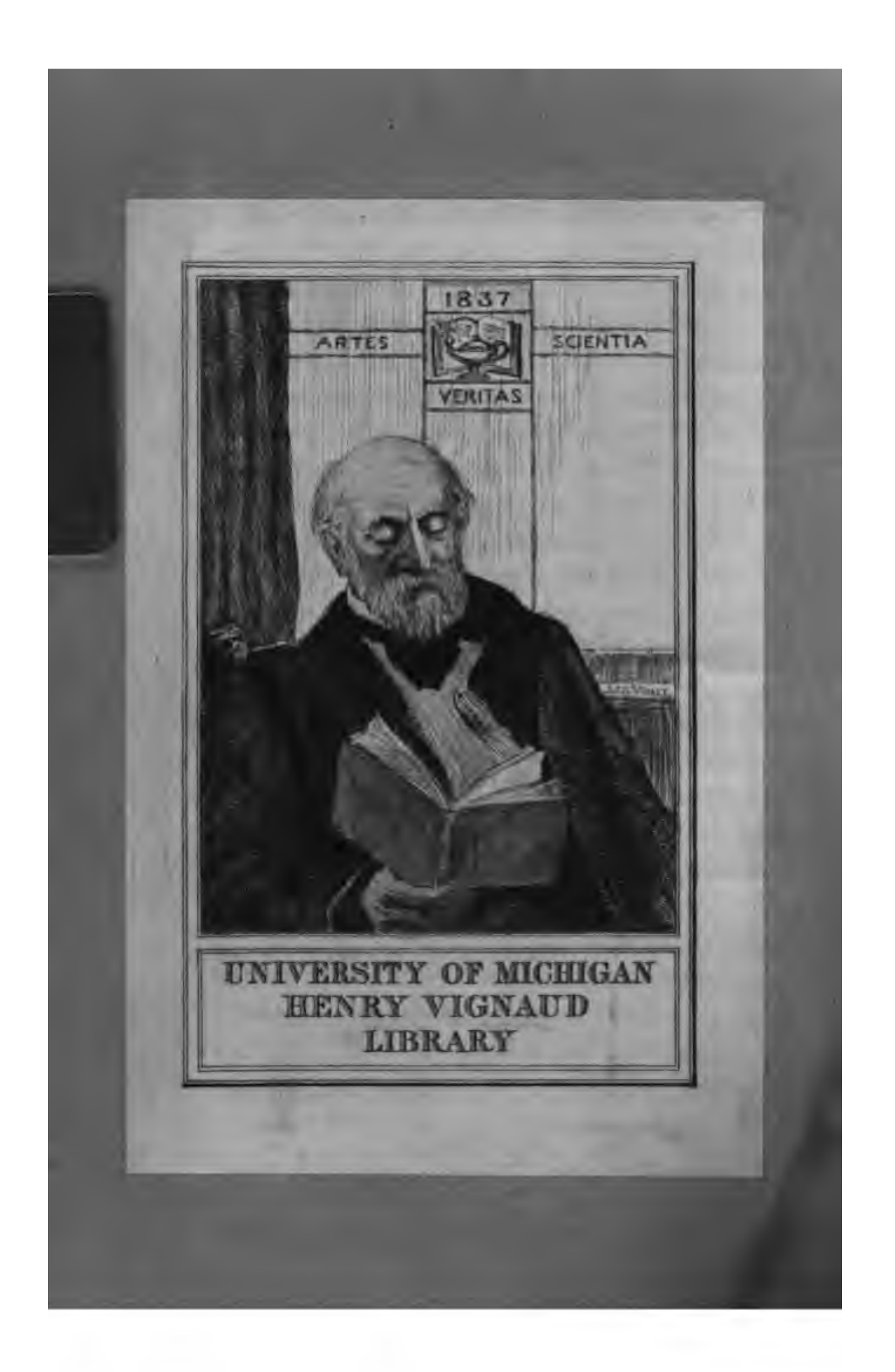







1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY


JC
125
.G139

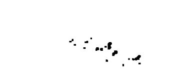
HISTOIRE

DU RÈGNE

DE LOUIS XIV

TOME DEUXIÈME


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS





HISTOIRE

DU RÈGNE

DE LOUIS XIV

TOME DEUXIÈME

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

HISTOIRE

DU RÈGNE DE

LOUIS XIV

RÉCITS ET TABLEAUX

PAR

M. CASIMIR GAILLARDIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE POLITIQUE, RELIGIEUSE, LITTÉRAIRE SOUS MAZARIN

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES DE PARIS

LECOFFRE FILS ET CIE, SUCCESSEURS

RUE BONAPARTE, 90

1871

Vignaud Lib.

CHAPITRE VIII

Condé chef de la guerre civile.

I. — Condé à Bordeaux. — Retour de Mazarin. — Mademoiselle à Orléans. — Bataille de Bleneau. — Impuissance de Condé à Paris. — Bataille du faubourg Saint-Antoine. — Feu de l'Hôtel-de-Ville.

Condé, selon quelques contemporains, regardait la guerre civile comme un malheur et même comme un malheur au-dessous de lui. Il cédait à la pression de sa sœur, aux instances de sa famille, qui le menaçait de constituer un parti en dehors de sa direction. Singulière excuse, qui, pour atténuer le grief d'ambition et d'orgueil, dénonce au moins une faiblesse de volonté peu digne d'une âme aussi haute. Mais l'indécision ne fut pas longue; car, selon les mêmes témoins, il déclara que s'il tirait l'épée malgré lui, il serait peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau. Aussi bien il avait déjà préparé ses moyens d'attaque; il avait établi des relations avec l'*Ormée* de Bordeaux. Cette assemblée tumultueuse, composée de menu peuple, agitait la ville depuis six mois pour y former une démocratie. Elle proclamait des réformes radicales, abolissant, entre autres abus, les procureurs et les avocats. Elle avait son sceau, sa devise; elle tenait tête au Parlement. Un arrêt lui ayant enjoint de se dis-

soudre, elle le cassa, en ordonnant de courir sus à quiconque le publierait; et c'était à ce moment même (juillet 1651) que, de sa retraite de Saint-Maur, le Prince lui avait écrit (1). Aussitôt qu'il eut quitté Paris, laissant sa femme et son fils à Montrond, son frère et sa sœur à Bourges, il se rendit à Bordeaux, où l'accueillirent de grandes démonstrations d'affection et d'allégresse. Il se mit sous la protection du Parlement de Guienne, et fit chasser le premier président comme serviteur du roi. Il envoya en Espagne demander des secours, vaisseaux, argent et troupes, qui ne tardèrent pas beaucoup à venir. Il avait avec lui la Rochefoucauld et le duc de Nemours, gendre de Vendôme; le premier, par le moyen de son agent Gourville, travaillait à faire disparaître le coadjuteur; le second recevait la mission d'aller en Flandre chercher les troupes de Monsieur le Prince et celles d'Espagne pour occuper Paris.

Cependant, si la question se fût réduite à une révolte du Prince, la solution n'en eût été ni difficile ni lente. Son parti s'était bien affaibli par la division, et ses adversaires formaient une masse compacte. Turenne lui manquait. Ce grand homme, redevenu lui-même, mettait du côté de la cour son génie et son importance militaire. Le duc de Longueville refusait

(1) Mémoires de Conrart, Ire partie : « L'arrêt de l'Ormée fut publié même à Paris. Ils avaient fait faire un grand sceau dont ils scellaient en cire rouge tous leurs actes. Il y avait une ormoye entre deux lauriers et remplie de cœurs enflammés. Sur les lauriers un pigeon blanc en forme de Saint-Esprit, portant un rameau, et par dessus cette inscription : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.* » — V. aussi *le Manifeste des Bordelais*, éloge de l'Ormée.

d'assister son beau-frère ; pendant que sa femme, devenue infidèle à la Rochefoucauld, éprise maintenant de Nemours, abritait ses désordres sous les troubles publics, Longueville, renfermé dans ses gouvernements, assurait la tranquillité de la Normandie, à la grande joie des habitants (1). Le coadjuteur, menacé dans sa liberté et dans sa vie par les tentatives de Gourville (2), ne pouvait que se fortifier dans sa haine, et opposer aux assassins tantôt une clémence dédaigneuse, tantôt une vigilance féconde en expédients redoutables et imprévus. Aussi, dans les premiers jours, la cause royale ne manqua pas de soutiens. Ce fut un empressement général à faire partir le roi de Paris, à la poursuite du Prince fugitif. On ne songeait plus, comme quelques mois auparavant, à le retenir en otage. L'important était d'empêcher Condé de s'établir sur la Loire. La reine, rendue par là à une liberté qui était son meilleur gage de salut, ne perdit pas de temps. Sortie de Paris le 24 septembre, elle donna le commandement de l'armée de Guienne au comte d'Harcourt ; elle-même marcha sur Bourges, occupa la ville et abattit la tour ; Conti et sa sœur se sau-

(1) Motteville. — Mémoires de la duchesse de Nemours : « Il empêcha qu'il y eût des gens de guerre dans toute la Normandie ; elle demeura paisible dans un temps où tout le reste du royaume était au pillage et en feu, ce qui charmait les Normands qui sont naturellement intéressés, et leur a rendu longtemps la mémoire de ce prince bien chère. »

(2) Les attentats contre le coadjuteur sont attestés par Motteville, Guy Joly, Gourville lui-même. On peut donc en croire le coadjuteur. Il se vante d'avoir arrêté les poursuites que le Parlement voulait exercer sur les assassins découverts.

vèrent à Montrond ; puis, l'armée royale les poursuivant toujours, ils reculèrent jusqu'à Bordeaux. La reine prit ensuite la route de Poitiers pour se rapprocher de la Guienne. D'Harcourt rentrait dans Cognac, battait les troupes de Monsieur le Prince à sa vue, et lui enlevait à lui-même une partie de son bagage ; il s'assurait de la Rochelle et de ses tours, dont le commandant était tué par ses propres soldats. En même temps une déclaration, envoyée par le roi au Parlement de Paris, dénonçait Condé comme criminel de lèse-majesté. Molé, toujours premier président, quoique garde des sceaux, fit enregistrer cette déclaration, malgré les clameurs de quelques coquins qui vinrent le menacer jusque dans sa maison. Condé essaya en vain de répondre qu'il avait pour lui l'autorité du Parlement de Bordeaux, que le Parlement de Bordeaux n'était pas moins dépositaire de l'autorité du roi que celui de Paris, que Monsieur le Prince était aujourd'hui dans les mêmes termes que M. le Prince de Conti prenant les armes trois ans plus tôt contre le cardinal Mazarin (1). Cette théorie de la toute-puissance des parlements ne pouvait obtenir l'adhésion d'aucun esprit raisonnable. Outre qu'elle supprimait l'autorité royale, elle aurait eu pour premier effet de diviser la France en autant de souverainetés égales et hostiles qu'il y avait de grands centres judiciaires, sans arbitre supérieur pour les accorder.

Malheureusement, la reine, pas plus que ses alliés,

(1) Réponse de M. le prince de Condé contre la vérification de la déclaration envoyée contre lui au Parlement de Paris. — Décembre 1651.

n'avait dit sa pensée tout entière ; la disgrâce, la ruine de Condé n'était pour elle que le moyen de faire revenir Mazarin. En dévoilant trop tôt ce projet, elle donna un autre cours aux événements qui se déclaraient contre Monsieur le Prince ; elle s'aliéna ses auxiliaires, dont aucun, même les plus compromis par leurs promesses, ne consentait à subir un maître. Il n'y avait encore que le parti de Condé ; il y eut tout de suite le parti du coadjuteur qui entendait servir la reine sans accepter Mazarin ; le parti du Parlement de Paris qui, tout en condamnant le rebelle, proscrivit le favori ; le parti du duc d'Orléans qui, tout jaloux qu'il était du prince, redoutait encore plus le ministre. Du rapprochement ou des rivalités de ces factions, il va surgir une confusion plus inextricable peut-être que les précédentes, et, pour Condé, des ressources qui retarderont sa défaite. On n'en sortira que par la formation du parti des honnêtes gens, qui est toujours le dernier à se constituer, mais qui, par le nombre et le bon sens, dispersera tous les autres.

Dès le 2 octobre, Mazarin avait été rappelé secrètement, avec mission de lever des troupes que commanderait, sous lui, le maréchal d'Hocquincourt. A mesure que cette nouvelle transpira, se grossit, devint certaine, les esprits, d'abord inquiets, puis furieux, éclatèrent en démonstrations hostiles. Le Parlement de Paris, en l'absence du premier président, renouvela ses arrêts ; le 29 décembre, ordre aux communes de courir sus à Mazarin, de vendre sa bibliothèque et tous ses meubles, et, pour que rien ne manquât à sa

condamnation, sa tête mise au prix de 150,000 livres. Le 2 janvier (1652), les autres parlements furent invités à prendre des mesures semblables, et trois conseillers délégués pour aller soulever les populations et disputer à l'envahisseur le passage des rivières. Le duc d'Orléans ne resta pas en arrière, et fit rappeler de l'armée royale les troupes qui lui appartenaient à lui-même, ses compagnies de gendarmes, de chevau-légers, ses régiments de cavalerie, pour les lancer à la rencontre du cardinal. Mais ces efforts furent inutiles. Mazarin, parti de Sédan avec des mercenaires allemands, licenciés par suite de la paix de Westphalie, dispersa sans peine ces opposants mal conduits et encore mal soutenus pas les populations. A Pont-sur-Yonne, un des délégués du Parlement fut pris ; à Gien, les habitants refusèrent de recevoir les troupes d'Orléans ; le cardinal traversa la Loire sans difficulté, et le 28 janvier il rejoignait la cour à Poitiers. Son arrivée décida une nouvelle disgrâce de Châteauneuf, et le retour de Letellier et de Servien (1).

Alors éclata une fureur dont la guerre de Paris n'avait donné qu'un avant-goût. Ce ne fut pas seulement la question de savoir si le conseil du roi avait le droit de casser un arrêt du Parlement, si le conseil n'était qu'un comité consultatif, tandis qus le Parlement, par les qualités mêmes de ses membres, représentait les trois ordres (2). Ces théories spéculatives furent bien

(1) Motteville, Retz, mademoiselle de Montpensier.

(2) Véritables Maximes du gouvernement en réponse à un arrêt de cassation du Conseil du 18 janvier 1652.

vite étouffées sous les provocations au meurtre, qui pullulèrent dans mille publications, tantôt avec l'emportement de la violence, tantôt avec le flegme homicide du raisonnement calme et froid. Un arrêt du Parlement avait mis à prix la tête du cardinal ; il s'organisa dans Paris une croisade pour la conservation du roi et pour la mort du ministre, qui ajoutait 100,000 livres à la somme promise par les magistrats. C'était en entendant chaque jour une des messes dites par les chapelains de la croisade, ou en récitant à la même intention un *Pater* et un *Ave*, qu'on se rendait digne de faire partie de l'entreprise (1). Un écrivain (Marigny), commentant l'arrêt de la cour, indiquait, comme moyen d'exécution, plus de cent manières différentes de frapper la personne du proscrit, enseignait à l'attaquer sans qu'il pût se défier de l'intention, et proposait ces expédients à ses domestiques ou à quiconque approchait de lui. Un ton général de plaisanterie assaisonnait ces leçons et en couvrait l'odieux (2). Mais bien plus atroces encore étaient les proclamations de ceux qui se vantaient de travailler pour Monsieur le Prince, et en particulier Dubosc-Montandré : « Vive « Dieu, s'écriait-il dans *la Franche Marguerite*, vive « le roi, point de Mazarin ; main basse sur cette mau- « dite engeance, point de quartier, tue, tue, tue..... « Faisons carnage, disait-il dans le *Point de l'ovale*, « sans respecter ni les grands ni les petits, ni les

(1) Règlements de la croisade, publiés en janvier 1652, avec permission.
(2) Mémoires de Guy Joly.

« jeunes ni les vieux, ni les mâles ni les femelles, afin « que même il n'en reste pas un seul pour en con- « server le nom. Alarmons tous les quartiers, ten- « dons les chaînes, renouvelons les barricades, met- « tons l'épée au vent, tuons, saccageons, brisons, « sacrifions à notre vengeance tout ce qui ne se croi- « sera pas pour marquer le parti de la liberté. Voyons « que les grands ne sont grands que parce que nous « les portons sur nos épaules : nous n'avons qu'à les se- « couer pour en joncher la terre. » Ailleurs, et toujours pour servir Monsieur le Prince, et prouver qu'il fallait ôter la curatelle à la reine et la confier à Son Altesse Royale, aux princes et au Parlement, il s'attaquait à la mère du roi dans cet horrible langage : « N'accu- « sons pas la reine. Ses inclinations sont débauchées, « ses sentiments sont violentés, son imagination est « renversée, son esprit est troublé, ses sens sont tous « effarés ; enfin, elle est possédée par le Mazarin..... « Je lui proteste que, quand bien même notre mau- « vais destin lui ferait trouver une porte pour entrer « dans Paris, il est encore trois cents braves qui s'en « iraient *le* lui poignarder entre ses bras, pour *le* sa- « crifier, dans le plus fort de ses feux, à la vengeance « publique (1). »

En vain un dernier sentiment de pudeur protestait contre ces infamies, même chez les ennemis du cardinal. La *Franche Marguerite* et le *Point de l'ovale* étaient condamnés par le Parlement, avec défense à

(1) *Apocalypse de l'État*, par Dubosc-Montandré.

toutes personnes de les publier, débiter ou vendre, à peine de la vie (1). Mais quelques jours après paraissait l'*Apocalypse de l'État* ou la *Pierre de touche aux Mazarins*. L'auteur, continuant à se réclamer du service de Monsieur le Prince, désignait les gens à tuer, et rassurait les massacreurs par la promesse de l'impunité. Pourquoi n'avait-on pas déchiré d'Harcourt? Il ne serait pas aujourd'hui à la tête de l'armée qui combat les plus nécessaires appuis du peuple. Pourquoi n'avait-on pas saccagé et détruit la maison d'Elbeuf? Les autres seigneurs de France n'auraient pas osé se mettre dans la brigade de voleurs du Sicilien. Pourquoi ne tirait-on pas à quatre chevaux ceux qui dans Paris même se déclaraient aujourd'hui pour le Mazarin? Le reste se rangerait à son devoir. « Les « peuples peuvent exécuter dans cette rencontre, « sans péril, ce que le Parlement ni les princes en leur « particulier ne peuvent faire sans un juste sujet de « crainte. Quand le peuple saccagera la maison du « maréchal d'Hocquincourt, quand il traînera dans la « rue un abbé d'Euzonat (intendant de Mazarin), « quand il exercera toutes sortes de cruautés sur les « mazarinistes, il n'a pas tant à craindre que si M. le « duc d'Orléans ou le Parlement en avait fait pendre « un seul. Dans ce dernier cas, la représaille serait « dangereuse. Mais quand on sait que c'est une sédi- « tion populaire, on ajoute d'abord : il n'y a pas de « remède ; il faut prendre patience et ne pas s'attirer

(1) Ces deux libelles furent condamnés le 27 mars 1652.

« leur haine ; car, après tant de tyrannie, ils ont rai-
« son de chercher leur soulagement par la perte de
« ceux qui font subsister le tyran. *Haurit hinc po-*
« *pulus tali de sanguine vitam.* » En vérité, après de telles doctrines, après ce secret révélé de la toute-puissance des séditions populaires, que restait-il à dire au peuple pour l'entraîner en toute sécurité aux dernières abominations? La Révolution française n'a certes rien professé de plus formidable que cette théorie de l'impunité par la société anonyme.

A la faveur de ce dévergondage qui parfois les effrayait eux-mêmes, les rivaux de Mazarin organisaient leurs ressources. Orléans, poussé par sa fille, par les jansénistes qui lui promettaient la solde d'un corps d'armée (1), par le coadjuteur qui cherchait en lui un appui contre Condé, avait fait, dès le 20 janvier, sa déclaration pour réunir toutes les volontés contre le ministre. Il lançait dans les provinces de magnifiques promesses de réformes, plus capables de soulever l'ignorance publique pour sa cause, que raisonnables même à tenter. Il ne s'agissait pas de moins que de réduire les tailles à neuf millions, de dispenser les campagnes pour trois ans, de rappeler les intendants, d'organiser une milice avec des officiers élus, enfin de régler le prix de toutes les denrées usuelles, du sel et du charbon, par exemple (2). Ces espérances

(1) Mémoires de René Rapin. L'auteur atteste qu'il tient ce fait de Saujon, dame d'atours de la duchesse, à qui Orléans le confiait tout bas.

(2) *Avertissement envoyé aux provinces* pour le soulagement du peuple, sur la déclaration de Monseigneur le duc d'Orléans.

retentissaient jusqu'aux extrémités du royaume. Dans le Languedoc, dont il était gouverneur, une partie de la province, Montpellier, Agde, Aigues-Mortes, s'insurgeaient contre le roi. A Pont-Saint-Esprit, un gentilhomme et le curé mettaient, par un tour subtil, la garnison à la porte.

Le coadjuteur atteignait enfin l'objet tant désiré; il était préconisé cardinal (18 février 1652). Les influences le plus opposées avaient concouru à cette nomination. Mazarin l'avait présenté officiellement, mais comme il faisait désavouer tout bas la présentation, Innocent X, qui se souvenait d'Orbitello, avait pris plaisir à nommer l'ennemi de Mazarin (1). Le candidat avait dû se purger du soupçon de jansénisme que lui imposaient naturellement ses relations connues avec Port-Royal, mais en même temps ses amis avaient répandu l'opinion qu'il serait bien capable de se mettre à la tête des jansénistes, si on lui refusait le chapeau, et cette crainte avait, autant que sa déclaration d'orthodoxie, contribué à son succès. Le grand-duc de Toscane, protecteur de la maison de Gondi, n'était pas demeuré inactif, et Sa Majesté catholique, en guerre avec la France, n'avait pas cru inutile à ses intérêts d'appuyer un adversaire du ministre qui ne voulait pas céder à l'Espagne. Ainsi Gondi devenait le cardinal de Retz ; nous l'appellerons désormais de ce nom; maintenant l'égal de Mazarin, il croyait avoir, dans les prérogatives de sa dignité nouvelle, l'arme la

(1) Nous ne faisons que reproduire ici l'affirmation de René Rapin.

plus capable de lui conquérir encore la supériorité. Toutefois, il ne fera pas à la cour autant de mal qu'il se le proposait lui-même. S'il était jaloux de Mazarin, il haïssait Monsieur le Prince. Partagé entre ces deux sentiments, et combattant à la fois le rebelle et le favori, il servira malgré lui le ministre en s'opposant à l'établissement de la domination de Condé dans Paris (1).

Enfin Condé, battu par d'Harcourt, resserré dans Bordeaux, appelait du Nord ses meilleures ressources. Il avait ses troupes à lui, qui, au moment de sa fuite, avaient reculé de Marle jusqu'en Flandre. Le duc de

(1) On a beaucoup discuté sur les motifs de la promotion de Gondi au cardinalat. Une correspondance, récemment découverte, donne à cet égard des lumières suffisantes : ce sont les lettres de Gondi et de l'abbé Charrier, son agent, moitié en chiffres, moitié en caractères ordinaires, acquises et déchiffrées par M. de Chantelauze. Elles sont de la fin de 1651 et du commencement de 1652. « Dites au pape, « écrit Gondi, que je ne me suis jamais occupé de jansénisme, pas plus « que lui. Comme je dois un jour administrer le diocèse de Paris, je « ne ferai pas de déclaration, ne voulant pas m'aliéner les jansénistes « dont je compte me servir. » — Mais on insiste : une déclaration catégorique est nécessaire. Alors Gondi donne à Charrier l'ordre de fabriquer une fausse déclaration, ne doutant pas qu'en qualité d'Italien, il ne réussisse très-bien. La pièce est fabriquée, livrée aux ministres du pape, et une copie à Retz qui en fait des gorges chaudes avec le faussaire. On hésite pourtant encore à lui donner le chapeau. Il envoie alors des émissaires qui doivent partout répandre le bruit à Rome qu'il est homme à se mettre à la tête des jansénistes de France, et à bouleverser la chrétienté, si on ne le nomme pas cardinal. Il recommande à Charrier de ne distribuer de l'argent qu'avec précaution, et avec certitude qu'il rapportera, étant en pays de coquins. Il désigne les personnes auxquelles il faut donner des cadeaux : neveux et nièces du pape, cardinaux, etc., etc. Nous avons trouvé pour la première fois cette indication dans *le Journal de l'instruction publique*, 1863.

Nemours fut envoyé pour les ramener, avec un bon renfort de soldats d'Espagne. Le Parlement n'approuvait pas ce recours à l'étranger ; le coadjuteur, pour s'y opposer également, rassembla quelques nobles du Vexin. Mais Orléans ouvrit le passage en déclarant que ces étrangers n'étaient pas l'armée d'Espagne, puisqu'ils étaient Allemands, et que d'ailleurs il les avait pris à sa solde. Nemours vint alors camper à Houdan, puis avec ses principaux officiers se montra, dans Paris, aux dames comme un galant, aux bourgeois comme un libérateur. Cependant Beaufort, son beau-frère, à la tête des troupes qui appartenaient au duc d'Orléans, se dirigeait vers la Loire. Deux armées semblaient menacer celle du roi ; mais elles n'étaient pas mieux unies que leurs maîtres. Tandis que Condé ordonnait à Nemours de regagner la Guienne, Orléans recommendait à Beaufort de ne pas passer la Loire. Monsieur voulait avoir ses troupes sous sa main pour maintenir sa considération dans Paris, et se défendre même de la supériorité de Monsieur le Prince.

Les désaccords de ces singuliers amis donnèrent d'abord l'avantage à Mazarin. Comprenant que le danger venait surtout du Nord, il quitta Poitiers (février 1652) pour se porter sur l'Anjou dont le gouverneur était suspect. Il prit Angers, Pont-de-Cé, qui furent mis aux mains de vrais serviteurs du roi, puis pour couper Nemours de Condé, il retourna vers Paris. A Tours, une députation du clergé de France vint protester pour le ministre contre les arrêts du Parlement. Le pays de Blois fut ravagé sans pitié et sans résistance par les

troupes du maréchal d'Hocquincourt. On touchait Orléans, mais avant de s'attaquer à cette ville, il parut prudent de s'assurer celles du voisinage. Turenne occupa Gien ; vainement Nemours et Beaufort tentèrent de la reprendre, ils y perdirent beaucoup de monde, et ne firent que compromettre leur réputation en s'imputant l'un à l'autre la défaite. Turenne inaugurait ainsi sa réconciliation avec la cour ; et la communication était rompue entre Condé et ses propres troupes.

La résistance d'Orléans changea cette heureuse fortune. Cette ville faisait partie de l'apanage de Monsieur ; par l'impulsion de quelques meneurs, plutôt que par elle-même, elle pressait ce prince de se rendre dans ses murs. Il ne voulut pas y aller en personne, mais il y envoya sa fille, mademoiselle de Montpensier, lui donnant pour compagnes les comtesses de Fiesque et de Frontenac qu'il appelait *maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin*. Cette princesse, née aventurière, attendait une occasion de se signaler et de se faire craindre. Elle était ravie, dit-elle sans embarras, quand son père se mutinait avec la cour, dans l'espoir que cela le rendrait plus considérable ; elle n'attendait pas moins d'avantages pour elle-même de ses équipées personnelles. Investie de toute la fortune des Bourbon-Montpensier dont sa mère lui avait transmis les restes magnifiques, princesse souveraine dans la Dombe, hors du royaume de France, elle aspirait à la couronne fermée, c'est-à-dire royale, et à travers tous les projets de mariage qui lui passaient par la tête, il y en avait un qu'elle n'abandonnait jamais, le mariage

avec Louis XIV, malgré la disproportion ridicule des âges. Elle allait volontiers par la guerre civile à la conquête de la couronne de France ; elle l'écrivit même à la reine-mère. Persuadée, sur la foi d'un astrologue, que le 27 mars accomplirait son rêve, elle partit pour Orléans. La ville était évidemment divisée ; d'un côté Mathieu Molé, garde des sceaux, demandait à entrer au nom du roi, de l'autre Mademoiselle, sur le bord du fleuve, en face d'une poterne murée, pressait les bateliers de lui ouvrir un chemin. Il y avait hésitation chez les magistrats municipaux, quand tout à coup la poterne démurée offrit un passage mal commode à travers la boue ; la princesse s'y lança, et, aux cris de « vive le roi, vivent les princes et point de Mazarin ! » s'avança vers l'Hôtel de Ville. L'audace décida le succès ; les habitants parurent se rallier à l'héroïne, le garde des sceaux n'eut plus qu'à s'éloigner. La popularité de la *nouvelle pucelle d'Orléans* s'accrut encore les jours suivants par le soin qu'elle prit de faire rendre aux paysans les bestiaux que l'armée des princes leur avait enlevés (1).

Orléans, occupé par Mademoiselle, pouvait n'être qu'un contre-temps pour l'autorité royale, mais l'échec devint presque une calamité par l'apparition subite de Condé dans le voisinage. Pressé par ses amis de quitter la Guienne, où il n'avançait à rien, pour rejoindre une armée toute prête et attachée à sa fortune, le prince était parti d'Agen (24 mars) sous l'habit d'un palefre-

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, Motteville, Retz, etc.

nier et un nom vulgaire, en compagnie de la Rochefoucauld, de Gourville, également travestis, à la suite du marquis de Levis qui ne se dissimulait pas parce qu'il avait un passeport du comte d'Harcourt. Après beaucoup de détours et de périls, il arrivait dans la forêt d'Orléans et se faisait reconnaître de son armée (1er avril). Son impétuosité, le grand secret de ses victoires, le servit bien comme toujours. Il occupa immédiatement Montargis, dont il fit un magasin d'approvisionnements, marcha sur Château-Regnard, et informé que les quartiers du maréchal d'Hocquincourt étaient dispersés dans le voisinage de Bleneau, il fondit dessus à l'improviste (8 avril). Il en enleva cinq, prit trois mille chevaux, un nombre considérable de prisonniers, tout le bagage et les munitions de guerre. On voit par la lettre qu'il écrivit sans délai à Mademoiselle combien il était fier de cet avantage et de la valeur de ses compagnons, Beaufort, Nemours, Clinchamp et Tavannes. Ce fut aussi un coup de foudre pour la reine, qui était à Gien et se crut perdue. Pendant que le jeune roi sautait à cheval pour courir à l'ennemi, le ministre, plus prudent, faisait charger les bagages de la cour, préparer les carrosses, et ordonnait de rompre le pont pour arrêter le vainqueur. Mais on ne savait que la moitié de l'histoire. D'Hocquincourt vaincu, Condé s'était avancé contre Turenne. Celui-ci, vigilant selon sa coutume, et bien posté, n'avait pu être surpris ni tiré de sa position. Une vigoureuse canonnade découragea les soldats de Condé, d'ailleurs las de leurs courses et surchargés de butin. Ils se retirèrent sans que leur

chef songeât à les ramener à la charge ni à menacer Gien. Turenne avait sauvé le roi et sa mère du plus grand péril; pour la première fois les deux grands hommes de guerre du siècle avaient été *opposés front à front*, et le dernier avantage était resté à l'art et à la science militaire. Mais l'effet immédiat du combat de Bleneau, en affaiblissant considérablement l'armée royale, était d'ouvrir à Condé le chemin de Paris.

Il est vrai qu'il allait se trouver beaucoup moins à l'aise à Paris que sur les champs de bataille. Il n'avait pas d'allié ou de complice dans cette ville, qui ne fût tout aussi bien un obstacle. Si tous s'accordaient avec lui contre Mazarin, chacun avait dans cette poursuite son but et ses moyens d'action, aucun ne prétendait faire exclusivement la fortune de Condé. De là l'obligation incommode de ménager tout le monde, et de laisser se perdre l'action militaire dans les mêlées d'intrigues. La première difficulté lui vint des magistrats. Ceux-ci, tuteurs des rois, réclamaient le droit de condamner un ministre; mais, gardiens de la loi, ils n'approuvaient plus la rebellion à main armée, ni l'alliance avec l'étranger. La leçon fut rude. Au parlement (12 avril), le président Bailleul reprocha à Condé de venir siéger sur les fleurs-de-lis quand il avait encore les mains teintes du sang des sujets du roi (1). A la cour des Aides (22 avril), le président Amelot exprima l'étonnement que, après la déclaration envoyée contre lui, et avant de s'être justifié, il osât paraître

(1) Mémoires de Retz.

dans les compagnies souveraines, et faire battre le tambour dans les rues pour lever des troupes avec les deniers qui venaient d'Espagne. Comme il voulait protester, le président le fit taire en lui citant des chiffres et des noms propres, et l'invita, pour réparer au plus tôt ce mal, à travailler à la tranquillité du royaume, comme il avait autrefois travaillé à sa réputation (1). La conclusion de cette résistance fut que, pour obtenir le concours des magistrats, le prince devait se borner à demander au roi l'expulsion de Mazarin, et s'engager à poser les armes. Il y consentit; mais retomber dans les négociations avec Mazarin qui savait si bien les faire traîner en longueur, c'était accorder au ministre un de ces répits qu'il cherchait toujours, et à ses troupes le temps de se rétablir. Il en arriva ainsi. Pendant qu'on discutait à Saint-Germain (1[er] mai) sans parvenir à s'entendre, et que Paris s'impatientait de ces retards, Turenne attaquait l'armée des princes devant Étampes, et lui infligeait une perte considérable. Mademoiselle, la conquérante d'Orléans, avait voulu, en revenant à Paris, passer en revue l'armée du parti.

(1) Mémoires de Conrart, 1[re] partie : « Celui qui battait le tambour portait vos couleurs, et a passé devant ma porte. Ou vous l'avouez, ou vous le désavouez. Si vous l'avouez, il est donc vrai ce que je viens de vous dire; si vous le désavouez, il faut le pendre quoiqu'il soit habillé de vos couleurs. Pour les deniers d'Espagne..... tous les présidents et conseillers de Bordeaux, qui sont en cette ville, en déposeront, et même depuis huit jours il paraît par les registres des banquiers, témoins muets et irréprochables, que vous avez touché 600,000 livres. Vous en avez envoyé 150,000 à Balthasard, et employé ici une partie du reste à lever des troupes; et si vous n'en aviez touché, quel moyen de faire la guerre contre le roi?..... »

On la lui montra avec affectation, puis les officiers galamment voulurent accompagner la princesse assez loin, sans plus s'occuper de leurs troupes. Turenne, caché derrière une colline, saisit le moment, fondit sur ces soldats mal commandés pendant qu'ils rentraient pêle-mêle dans la ville, en tua cinq cents, en prit mille, et lança des coureurs jusqu'à Palaiseau, Bourg-la-Reine et Villejuif (3 mai). Cette nouvelle subite jeta la terreur dans Paris, où les paysans affluaient avec leurs meubles et leurs bestiaux. Condé, pour rassurer ses amis, fit, quelques jours après, une expédition sur Saint-Denis dont il s'empara; mais le lendemain les troupes de Turenne reprirent cette ville dont les habitants étaient affectionnés au roi (11, 12 mai) (1).

Un motif plus personnel empêchait l'union étroite des magistrats avec les princes. Condé, Orléans, Beaufort, s'avisèrent de faire aux cours souveraines des peurs qui ne pouvaient que les aliéner. Parfois ils trouvaient utile d'exciter les rugissements de la populace contre quiconque était soupçonné de mazarinisme. « Il est bon que le peuple s'éveille de temps en temps, » disait d'Orléans. La cour de son palais était toujours remplie de canaille; il était habituellement précédé ou suivi de coquins vêtus de gris, apprentis et compagnons de métiers, ou filous, qui ne cessaient de crier: « Point de Mazarin ! » Le prévôt des marchands et ses échevins faillirent être assommés au Luxembourg, où il les avait mandés, comme suspects d'avoir envoyé

(1) Mémoires de Mademoiselle et de Conrart.

le blé des Halles à Saint-Germain. Il ne leur donna pas d'autre secours, que de dire qu'il ne voulait pas qu'on leur fît du mal dans sa maison ; ils ne furent, en effet, blessés que dans la rue. Des filous ayant dévalisé Colbert, un des secrétaires de Mazarin, quelques bourgeois les saisirent et voulurent leur faire rendre gorge. Le duc de Beaufort les réclama comme étant de ses gens; il entendait qu'on leur laissât tout ce qu'ils avaient pris ; il espérait bien livrer dans trois jours une autre curée à tous les siens. Le langage de Condé n'était pas plus rassurant. Ici, il désignait des victimes à la multitude, comme il fit un jour le duc de Damville. Là, il annonçait sans détour un maître impérieux aux magistrats : « Quand vous êtes à votre place, disait-il à un président, je vous considère; mais, hors de là, vous me devez du respect; retirez-vous. » Plusieurs membres du Parlement lui demandant où en étaient les négociations, il répondit : « Je suis las de rendre compte de mes actions à de petits messieurs comme vous; je penserai désormais à mes affaires sans en rendre compte à de petits coquins à qui j'apprendrai bien à vivre et à me rendre le respect qui m'est dû. » L'effet d'un pareil exemple était inévitable; en descendant jusqu'à la bourgeoisie, il y soufflait le mépris pour le Parlement. Une partie de la garde bourgeoise refusait de faire le service au palais ; officiers, simples soldats, ne consentaient plus à garder des mazarins ; quelquefois les séances n'avaient pas lieu par défaut de sécurité. Aussi la Compagnie, de son côté, refusait de se compromettre pour les princes. Orléans leur déclara

un jour qu'il ferait cesser les tumultes populaires si on lui décernait à lui seul l'autorité, si on le désignait comme l'homme à qui chacun dût s'adresser dans toutes les occurrences; mais il fallait que cette puissance lui fût conférée par arrêt de la cour. Les conseillers se regardèrent; après quelque hésitation, on lui répondit qu'il avait autant d'intérêt que personne à rétablir l'ordre, et qu'il eût donc à y pourvoir sans que la Compagnie en délibérât et *que ses registres en fussent chargés* (1). Il ne put obtenir un arrêt en forme (14 mai).

Mais l'ennemi le plus nuisible des princes, et surtout de Condé, était le cardinal de Retz. Parvenu au chapeau à la suite de la présentation royale, il se croyait libre de toute reconnaissance vis-à-vis de Mazarin, mais il se vantait de rester fidèle à la reine. Pour se faire pardonner la ruine du ministre, il poursuivait inflexiblement la ruine de Condé. Il le tenait en échec par Orléans, dont il ranimait sans relâche les défiances, et, par les résistances de Monsieur, il faisait avorter tous les projets d'arrangements que Monsieur le Prince débattait avec la cour. Au dehors, en public, il signalait l'égoïsme de Monsieur le Prince et de ses amis, qui ne pensaient qu'à eux et demandaient tout pour eux seuls. Dans ses libelles intarissables, il comptait les provinces, les sommes d'argent réclamées par ces prétendus amis du peuple. Était-ce donc dans l'intérêt

(1) V. les Mémoires de Retz et surtout ceux de Conrart. C'est à ce dernier que nous avons emprunté toutes les anecdotes de ce récit. Retz dit la chose d'une façon plus générale.

de tous que les princes proposaient une paix où Condé aurait la Guienne, Conti la Provence, Nemours l'Auvergne, la Rochefoucauld 100,000 écus, du Dognon le bâton de maréchal de France, Monsieur le droit de faire la paix générale, les princes le droit de nommer les ministres? Vainement les pamphlétaires de Condé croyaient répondre en dénonçant les mœurs du cardinal de Retz, ses déguisements nocturnes, ses moustaches noires à l'Espagnole, ses caudebecs *retroussés à la mauvaise*, ses visites dans les familles pour en attirer les chefs à son parti (1). Ces attaques toutes personnelles auraient pu inquiéter l'inculpé pour lui-même s'il avait eu encore une conscience honnête et ecclésiastique, mais elles intéressaient peu la multitude, et surtout elles ne réfutaient pas des accusations que Monsieur le Prince et ses amis confirmaient chaque jour par leurs actes.

En effet, les pamphlétaires de Condé le rendaient eux-mêmes suspect par leur manière de le défendre, et par l'autorité qu'ils réclamaient pour lui. Ils répétaient que les princes du sang ne sont sujets d'aucune puissance souveraine que par devoir d'honneur (2), que l'autorité des princes du sang est essentielle dans le gouvernement (3), que les affronts qu'on fait aux princes du sang sont des crimes d'État retombant sur la personne du roi, et dignes d'être punis avec autant

(1) Dubosc-Montandré : *Réponse au Vraisemblable sur la conduite de Mgr le cardinal de Retz.*

(2) *Le raisonnable plaintif*, par Dubosc-Montandré.

(3) *Le Royal au Mazarin*, par le même.

ou plus de rigueur que ceux qui sont faits à Sa Majesté (1). Il était donc vrai que ces princes ne combattaient pas pour l'intérêt public. Et si on eût conservé quelque illusion à cet égard, les princes eux-mêmes la dissipaient par des actes formels, comme ces délibérations où ils signifiaient que pour remettre l'État en sa première forme, il « fallait rétablir le conseil légitime « des princes du sang, des autres princes et officiers « de la couronne, des anciens conseillers d'État, et « des descendants des grandes maisons et familles an- « ciennes, portés par affection à la conservation de « l'État, et investis du droit de gouvernement pendant « le bas âge des rois (2). » Évidemment encore le peuple était oublié ici, et aucune popularité ne pouvait donc s'attacher à de pareils libérateurs. Condé le comprenait si bien, qu'il cherchait parfois d'autres moyens de plaire à la multitude, et descendait jusqu'à la bassesse. Un jour les ennemis de Mazarin ayant demandé qu'on fît la procession de la châsse de sainte Geneviève pour obtenir du ciel l'expulsion de l'ennemi, Condé se montra dans la rue, un chapelet à la main, pour imiter la dévotion des *bonnes femmes* et capter leur confiance. Cet homme, dont l'incrédulité était connue, à qui la voix publique reprochait d'avoir dit que l'Être éternel était trop vieux, se jeta à genoux devant la châsse, la *baisa cent fois, et y fit baiser encore*

(1) *Le Rapporteur des procès d'État*, par le même.

(2) Articles de la dernière déclaration de Messieurs les princes avec les bourgeois de la ville de Paris, faits au Parlement et à la Maison-de-Ville, 6 et 8 juin 1652.

son chapelet (1), et remporta la satisfaction d'entendre dire autour de lui : « Ah ! le bon prince ! et qu'il est dévot ! » Mais ce fut à peu près tout le profit qu'il retira de cette mise en scène. Le motif de cette action étrange n'était pas obligeant pour le roi, dit madame de Motteville, mais il ne lui fit pas grand mal.

Il y avait plus de deux mois que le vainqueur de Bléneau perdait son temps à Paris, sans qu'aucune action décisive prononçât en sa faveur, sans qu'une adhésion significative l'encourageât à une entreprise hardie. Turenne assiégeait l'armée des princes dans Étampes, et l'épuisait par des attaques de chaque jour. Les princes attendaient l'arrivée du duc de Lorraine, frère de la duchesse d'Orléans ; comme ce duc avait à réclamer ses États occupés par les Français, il semblait devoir saisir avec empressement l'occasion de la guerre civile de France pour se relever de son abaissement. Il arriva enfin le 2 juin, et après bien des façons, il consentit à secourir Étampes ; il réussit, en effet, par le nombre de ses troupes, à faire lever le siége. Mais c'était un homme bizarre, prêt à se moquer de tout le monde, incapable de persévérer longtemps dans le même dessein (2). La reine et le ministre lui ayant proposé un traité particulier, il accepta, déclara aux princes qu'il n'était pas obligé d'exposer ses troupes pour eux, et sortit aussitôt de France (16 juin). Le désappointement des frondeurs fut plaisant ; ils osèrent bien faire écrire par leurs

(1) Motteville.
(2) Mémoires de Conrart, sous la date du 5 juin.

pamphlétaires que le traité du roi avec le duc de Lorraine était nul, parce que les princes du sang n'y avaient pas participé (1); ils déchaînèrent des bandes dans Paris pour hurler contre les Lorrains et les menacer de les jeter à l'eau. Mademoiselle *gourmanda sa belle-mère comme un chien, et lui dit pis que pendre de son frère* (2). Mais la majorité de l'opinion se prononça pour la fin des hostilités. Le Parlement, satisfait d'une espérance donnée par la reine (16 juin), pressait les princes de poser les armes. La bourgeoisie en général, par son attitude, montra les mêmes dispositions. On affichait dans les rues de Paris, en prose et en vers, le salutaire conseil de demander au roi son retour et la paix : « Que le roi soit maître sans condition, le peuple « sans oppression, le royaume sans guerre, les princes « en leur devoir, les lois en leur force, le paysan « dans sa maison, les armées sur la frontière, et « l'ordre rétabli pour user doucement de la vie (3). » Le pamphlet fut saisi par ordre des princes, mais une nouvelle édition parut dans la nuit suivante (25 juin), en même temps qu'un placard en vers, intelligible pour tous, parce qu'il disait crûment la vérité à chacun :

Il faut renvoyer Mazarin
Une lieue au delà de Turin,

(1) *Le Formulaire d'État*, par Dubosc-Montandré.

(2) Mémoires de Mademoiselle. Ces expressions sont les siennes, bien entendu.

(3) *L'Esprit de paix*, auquel les princes essayèrent de répondre par *l'Esprit de guerre* des Parisiens.

Et que jamais Messieurs les princes
Ne soient gouverneurs de provinces:
Le Parlement à son métier
A juger Thibaut et Gautier,
Le marchand dedans sa boutique,
Sans s'occuper de politique,
Faire punir les séditieux
Sans pardonner aux grands messieux,
Point de colporteurs dans la rue,
Le paysan à sa charrue,
Tous les chicaneux au Palais;
C'est le moyen d'avoir la paix.

Il était clair que Paris même allait échapper aux princes. Condé, pour s'y maintenir, se résolut à frapper un grand coup, qui devait le perdre.

Condé, n'espérant plus rien du duc de Lorraine, avait tiré l'armée des princes d'Étampes et de Linas, et l'avait ramenée à Saint-Cloud. L'armée royale de Turenne, renforcée des troupes du maréchal de la Ferté, se porta aussitôt vers Saint-Denis, passa la Seine sur un pont de bateaux devant Épinay, et fit comprendre à Monsieur le Prince que sa position n'était plus tenable. Il résolut de gagner Charenton pour s'adosser à la pointe de terre où la Marne se réunit à la Seine; dans la nuit du 1er au 2 juillet, ses troupes filèrent par le Cours, et le dehors de Paris, au Nord; mais dès le point du jour elles étaient attaquées entre Montmartre et la Chapelle, bientôt coupées au-dessus du faubourg Saint-Antoine, vers Charonne, et malmenées vigoureusement par une batterie de 18 canons. Effrayé de la supériorité de nombre de l'armée royale, Monsieur le Prince fit avertir le duc d'Orléans de son

danger, et demanda qu'on laissât passer par Paris le reste de ses troupes qui arrivaient de Poissy avec ses bagages. Orléans, par les conseils de Retz, se défiait toujours des intentions de Condé ; il n'était pas fâché de laisser écraser un rival dont il ne partageait que par force les desseins et les actes ; il montra fort peu d'empressement pour son complice ; il se dit malade, pas assez pour garder le lit, mais trop pour sortir du Luxembourg. De toute sa famille, il n'y avait que Mademoiselle qui adhérât franchement à la cause du prince, parce que le prince ne se lassait pas de flatter son ambition, et dans toutes les négociations promettait de stipuler sa *couronne*. Mademoiselle donc gourmanda énergiquement son père, et, après une heure de lutte, obtint de lui une lettre pour Messieurs de l'Hôtel-de-Ville. Mais de ce côté encore le zèle n'était pas ardent. C'est un fait bien constaté que, en dépit des clameurs de quelques partisans forcenés des princes, la grande majorité des Parisiens se montra en ce jour fort indifférente au triomphe de l'ambition connue de leurs soi-disant libérateurs. A la porte Saint-Denis, le matin même, on avait refusé l'entrée à un émissaire de Condé. Condé en personne et Beaufort s'étaient en vain présentés à la porte Saint-Antoine, appelant les bourgeois à leur aide, les accusant d'ingratitude, leur reprochant de ne rien faire pour les princes, qui s'exposaient tous les jours à leur profit ; ils n'avaient trouvé que peu de concours. A l'Hôtel-de-Ville, Mademoiselle, qui se flattait de renouveler ses prouesses d'Orléans, se heurta d'abord contre le maréchal de

l'Hôpital, gouverneur de Paris. Quand elle voulut parler de fidélité au roi, et demander en même temps qu'on ouvrît les portes à ses ennemis : « Vous savez « bien, lui répondit le maréchal, que si vos troupes « ne se fussent pas approchées de Paris, celles du roi « n'y seraient pas venues, et qu'elles n'y sont venues, « en effet, que pour chasser les vôtres. » Mais elle avait avec elle une bande de gens qui parlaient de pendre les mazarins, y compris le gouverneur de Paris ; elle-même, elle menaçait d'arracher la barbe au maréchal, et signifiait qu'il ne mourrait que de sa main ; elle finit par obtenir ce qu'elle voulait : un ordre aux Parisiens de lui obéir, et aux troupes de Poissy la permission d'entrer par la porte Saint-Honoré.

Cependant, la bataille, continuée à travers toutes ces discussions, se décidait contre Condé. En quittant l'Hôtel-de-Ville, Mademoiselle aperçut la Rochefoucauld blessé, les yeux tout sanglants et sortant de la tête, soutenu par son fils et par Gourville, qui criait sans grand succès aux Parisiens de se porter au secours de Monsieur le Prince. On disait que Nemours, Clinchamp, Guitaut étaient blessés à mort. « A chaque « pas, dans la rue Saint-Antoine, c'étaient des bles- « sés, les uns à la tête, les autres aux bras, sur des « chevaux, à pied, sur des échelles, des planches, des « civières, et des corps morts. » Près de la Bastille, elle aperçut Monsieur le Prince lui-même au désespoir, le col et la chemise pleins de sang, deux doigts de poussière au visage, la cuirasse faussée de coups nombreux, qui lui cria : « J'ai perdu mes amis. » Elle

le rassura sur leur sort, puisqu'elle venait de les voir encore vivants, et le pressa de rentrer dans Paris ; mais il refusa de reculer en plein midi devant des mazarins, et retourna au combat. Il y fit merveille selon son usage. Assailli dans le faubourg Saint-Antoine, tantôt abrité par les retranchements que les bourgeois avaient élevés pour se garantir des pillages des Lorrains, tantôt arrêté par les barricades dressées par l'armée royale, il perdait ou reprenait tour à tour ses positions ou celles de l'ennemi. Un moment accablé par la chaleur, étouffé dans son armure, il se fit « dé- « sarmer et débotter, se jeta tout nu sur l'herbe d'un « pré, se tourna et vautra comme les chevaux qui se « veulent délasser, puis il se fit r'habiller et armer « pour achever la bataille (Conrart). » Il n'en serait pourtant pas sorti à son avantage sans un incident qui déconcerta l'armée royale.

Dans son ardeur pour la cause de Condé, Mademoiselle avait réparti dans le voisinage de l'arsenal quelques mousquetaires, quelques soldats de la garde bourgeoise dont la présence semblait proclamer la bonne volonté des Parisiens pour les princes. Le gouverneur de la Bastille lui ayant fait savoir que, s'il avait un ordre de Monsieur, il mettrait la forteresse à sa disposition, elle arracha cet ordre à son père (1) ;

(1) Voici le texte de cet ordre : « De par Monseigneur, fils de France, oncle du roi, duc d'Orléans..... Il est ordonné au sieur de Louvière, gouverneur du château de la Bastille, de favoriser, en tout ce qui sera possible, les troupes de Son Altesse Royale, et de faire tirer sur celles qui paraîtront à la vue dudit château. Fait à Paris, le deuxième juillet 1652. *Signé :* GASTON. »

puis, entrant dans la Bastille, elle en fit tourner les canons du côté de l'eau et du côté du faubourg pour défendre le bastion. A ce moment, l'armée royale exécutait une manœuvre décisive pour couper celle des princes entre le faubourg et le fossé. Condé, averti par la princesse, qui avait tout vu du haut des tours, donna aussitôt ordre aux siens d'entrer dans Paris dont Mademoiselle faisait ouvrir les portes. La rentrée commençait à s'opérer lorsque les troupes royales arrivèrent au galop jusque sous la forteresse ; le reste de l'armée des princes allait périr infailliblement, faute d'artillerie. Tout à coup le canon de la Bastille tira sur les troupes de Turenne, comme Mademoiselle l'*avait ordonné* (1). La surprise, la vue d'un rang de cavalerie abattu par la première volée, la crainte naturelle de se trouver pris entre deux feux, décida Turenne à se retirer. L'armée des princes, ni victorieuse ni vaincue, rentra enfin dans la ville (2).

A tout prendre, l'avantage n'était pas considérable pour les princes. Condé n'avait pas succombé dans la

(1) On a beaucoup agité la question, d'ailleurs presque oiseuse, de savoir si Mademoiselle avait vraiment fait tirer sur les troupes du roi. La reine n'en était pas bien sûre. Madame de Motteville dit formellement que Mademoiselle a nié devant elle ce mauvais cas. Il y avait un moyen bien simple pour les historiens de supprimer à cet égard toute équivoque, c'était de lire les Mémoires de Mademoiselle. On y aurait vu qu'elle se vante d'avoir tout fait, d'avoir changé la direction des canons jusque-là tournés contre la ville, d'avoir ordonné l'emploi de ces canons en cas de besoin. « On tira, dit-elle, comme je l'avais ordonné lorsque j'en sortis. »

(2) Mémoires de Mademoiselle, de Conrart, de Guy Joly ; ces deux derniers font très-bien ressortir l'indifférence des Parisiens pour les princes dans la journée du 2 juillet.

bataille du faubourg Saint-Antoine. Le jeune roi, amené sur la hauteur de Charonne, avec l'espoir d'assister à une affaire décisive, à une victoire, peut-être à la capture du héros, n'avait pas vu se réaliser cette inauguration glorieuse de sa majorité. Un Mancini, neveu de Mazarin, quelques officiers importants de l'armée royale, avaient péri en combattant. Mais la perte des princes s'élevait beaucoup plus haut; et c'était bien moins encore la dispersion ou la mort de leurs soldats qui les affaiblissait, que la certitude de n'avoir pas pour eux la bourgeoisie parisienne. Il fallait prévenir une défection complète, s'imposer par la force au peuple et aux magistrats, et fonder sur la terreur leur domination. De là cet abominable guet-à-pens qu'on appelle le *feu de l'Hôtel-de-Ville*, qui éclata deux jours après la bataille Saint-Antoine, et qui devait, dans leurs calculs, réparer l'effet fâcheux de cette journée.

Le prévôt des marchands et les échevins avaient convoqué une assemblée à l'Hôtel-de-Ville pour le 4 juillet. Elle devait se composer de députés de la bourgeoisie, six officiers et six bourgeois par quartier, de tous les curés de Paris, de membres des cours souveraines. Elle avait pour but d'aviser à la sûreté de la justice, d'établir l'union entre les princes et les bourgeois, et de rechercher les moyens de procurer le retour du roi à Paris. Le duc d'Orléans et le prince de Condé y étaient invités. Une pareille destination ne semblait couvrir aucun projet sinistre. Mais le jour même, sous prétexte de garder l'assemblée et d'assurer

la liberté des délibérations, on commanda quelques compagnies dont les officiers, tout dévoués aux princes, menaçaient les députés de les tuer au retour s'ils ne votaient pas au gré de la faction. La Grève se remplissait en outre d'une populace de mauvais augure, bateliers et gagne-deniers dont le quartier abondait, et à qui on a su depuis qu'il avait été distribué plus de quatre mille livres. Il s'y mêlait un bon nombre de soldats travestis, qu'on reconnut bientôt à leur habitude de manier les armes et de viser juste ; un marchand fripier disait plus tard qu'il avait loué deux cents paires d'habits pour cet effet. La délibération ayant commencé, les princes comprirent qu'ils n'obtiendraient pas de l'assemblée, ni surtout des représentants de la bourgeoisie, tout ce qu'il leur convenait de réclamer. Les députés inclinaient à demander le retour du roi sans autres conditions que l'éloignement de Mazarin, ou même sans conditions, si le roi promettait au moins la paix et l'amnistie. Les princes n'attendirent pas la fin. Ils descendirent sur le perron, et dirent à la populace en désignant les députés : « Ces gens-là ne veulent « rien faire pour nous, ils ont même dessein de tirer « les choses en longueur, et de tarder huit jours à se « résoudre; ce sont des mazarins, faites-en ce que « vous voudrez. » A l'instant, des coups de mousquets partent contre les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville ; pendant que la multitude grossière tire de bas en haut et n'atteint que les plafonds, les soldats déguisés, montant dans les maisons voisines, visent de front, et déjà les députés n'évitent les coups qu'en se couchant à terre.

Les gardes du maréchal de l'Hôpital et les archers de la ville barricadent les portes, mais les assaillants y entassent des amas de bois, qu'ils frottent de poix, d'huiles, d'autres matières combustibles, puis y mettent le feu d'où il s'élève une fumée et une puanteur étouffantes jusque dans les appartements les plus éloignés. Tant que les défenseurs ont du plomb et de la poudre, ils peuvent encore tenir et protéger les membres de l'assemblée; on voit tomber bon nombre d'agresseurs dont les corps roulent dans la Seine. Mais ces munitions, que personne n'avait songé à renouveler, s'épuisent vite, et la maison de ville, hors d'état de prolonger la lutte, reste livrée tout entière aux flammes et à tous les excès des voleurs et des assassins.

Ce fut une orgie courte, mais complète, de tous les mauvais instincts. Vengeance politique ou privée, envie socialiste, comme nous disons aujourd'hui, vol à main armée, haine de la religion, toutes ces fureurs eurent quelques heures d'assouvissement. La populace déchaînée ne reconnaissait même plus ceux qui s'étaient dits ses défenseurs; dans les frondeurs importants comme dans les mazarins, elle ne voyait que des supériorités à abattre. Le maréchal de l'Hôpital s'était esquivé à la faveur d'un déguisement, sous la conduite d'un valet de chambre. Le prévôt des marchands réussit à se cacher assez profondément pour n'être pas découvert. Mais combien d'autres furent moins heureux! Le maître des requêtes, Legras, fut tué. « Si tu es échappé à Orléans, tu n'en échapperas pas ici, » lui dirent ses meurtriers. Legras était cou-

pable d'avoir, à Orléans, au temps des exploits de Mademoiselle, engagé les habitants à ouvrir leurs portes au roi. Miron, maître des comptes et colonel de son quartier, voulait parler au peuple pour l'apaiser : il fut transpercé de baïonnettes et de poignards. Il était pourtant bon frondeur ; mais il s'était récemment opposé au désir du peuple qui pressait le lieutenant civil de débarrasser, par sentence, les locataires des maisons du loyer de Pâques ; il avait, avec sa colonelle, protégé ce magistrat. « Souviens-toi que tu as défendu le lieutenant civil, » lui dit un savetier en le frappant. Le Boulanger, auditeur des comptes, était parvenu à sortir de l'Hôtel-de-Ville ; il cherchait avec un de ses amis par où il se sauverait. « Comment ! tu n'es pas encore mort ! » lui dirent quelques soldats furieux, et ils le frappèrent de tant de coups qu'on le porta en vain chez un chirurgien ; il mourut de ses blessures au bout de quelques jours. Le président Charton eut beau répéter qu'il était le président Charton, bien connu comme ami de Broussel, on déchira ses habits, on le meurtrit de coups de hallebardes. L'échevin Fournier, autre frondeur incorrigible, reçut tant de coups de crosse de mousquets sur la tête, et par tout le reste du corps, qu'il en demeura longtemps au lit sans pouvoir se remuer. Au milieu de tant de violences, c'était une véritable faveur que d'être seulement volé sur place, d'avoir à livrer immédiatement argent, manteaux et chapeaux, ou d'être mis à rançon. Car moyennant la promesse de 10, 15, 20, 30 pistoles ou plus, les bandits offraient de reconduire leurs prisonniers à leurs domiciles, et

un bon nombre de ces pillards vinrent effrontément le lendemain réclamer leur salaire. De Bourges, secrétaire du roi, fut ainsi sauvé par des soldats du régiment de Valois, c'est-à-dire du duc d'Orléans, qui lui prirent pour leur peine cent écus. Enfin la religion elle-même semblait avoir perdu tout pouvoir devant ces ivresses populaires. Le curé de Saint-Jean, dans l'espoir de calmer ces furieux, avait couru à la Grève ; harcelé par la multitude, blessé à la tête, il tombait en syncope. Son vicaire, à cette nouvelle, prit sur l'autel le saint-sacrement et le porta jusqu'au portail de l'Hôtel-de-Ville ; insulté à son tour et couché en joue, il n'échappa que par une fuite rapide (1).

Mais pendant ces scènes lugubres, que faisaient les princes ? Ils assuraient, par leur inaction, l'accomplissement du crime dont ils avaient donné le signal. Quand un bourgeois arriva tout essoufflé au Luxembourg, en disant : « Le feu est à l'Hôtel-de-Ville, on s'y « tire, on s'y tue, et c'est la plus grand' pitié du « monde, » il trouva le duc d'Orléans en chemise, se rafraîchissant de la grande chaleur dont il avait souffert à l'assemblée. Condé, dans une pièce voisine, lisait des lettres de Turenne réclamant des prisonniers. « Mon cousin, dit Monsieur, allez à l'Hôtel-de-Ville, « vous donnerez ordre à tout. » Mais Condé répondit : « Je ne suis pas homme de sédition. Je ne m'y entends « pas, et j'y suis fort poltron ; envoyez-y M. de Beau-

(1) Motteville, Retz, Guy Joly, Omer Talon. — V. surtout les Mémoires de Conrart, Ire partie.

« fort, il est connu et aimé parmi le peuple (1). » Condé alléguant sa poltronnerie! en vérité, l'excuse est si bouffonne, qu'elle suffirait seule à le faire accuser. Un peu plus tard, on apporta une lettre de Goulas, secrétaire de Monsieur, qui était lui-même cerné à l'Hôtel-de-Ville, et que les députés avaient pressé de réclamer la protection de son maître. Orléans, supplié de répondre, dit, en se grattant les dents avec ses ongles, qu'il n'y pouvait rien, et qu'on allât à son neveu Beaufort (2). Beaufort était en effet demeuré seul près du massacre, rue de la Vannerie, dans la boutique d'un mercier, pour voir ce qui se passerait; il aida même à protéger la fuite d'un conseiller de la grand'-chambre. Mais du Luxembourg il ne vint que Mademoiselle; encore eut-elle beaucoup de peine à s'ouvrir un chemin, et elle n'arriva qu'à la nuit close, quand tout était fini. Elle parcourut l'Hôtel-de-Ville à travers des poutres fumantes, et elle eut le mérite de tirer de sa cachette le prévôt des marchands, qui, en échange de la vie qu'on lui rendait, offrit sa démission. Une si étonnante indifférence de la part des princes suscita de toutes parts le soupçon de leur culpabilité. Le conseiller sauvé par Beaufort étant venu saluer Monsieur : « Croyez-vous, lui dit le duc d'Orléans, que j'aie fait « faire ce qui s'est passé à l'Hôtel-de-Ville? — Mon- « sieur, répondit le conseiller, je n'ai garde de croire « qu'un grand prince comme vous soit capable d'une « action si noire et si indigne de Votre Altesse Royale;

(1) Mémoires de Mademoiselle.
(2) Mémoires de Conrart, Ire partie.



« mais au moins a-t-elle laissé plus de cinq heures un « très-grand nombre de ses serviteurs dans le plus « extrême danger, et plusieurs même n'en ont pas « été quittes pour le danger, mais ils y sont demeurés. » Sur quoi le duc d'Orléans, interdit, le quitta sans souffler mot. Condé ne fut pas traité moins rudement; comme il voulait se défendre d'avoir eu aucune part au massacre, une dame lui dit en face : « Oh! Monsieur, il n'y a personne qui n'en soit persuadé, et « l'on croit même qu'il n'y a que vous qui en êtes « l'auteur. » L'accusation prit enfin une telle consistance, que les princes ordonnèrent de la réfuter au prône des paroisses. Mais les niais seuls s'y laissèrent prendre. Aussi le crime expliqué et compris tourna justement contre les espérances des coupables. « Cette affaire, dit Mademoiselle, fut le coup de massue du parti; elle ôta la confiance aux gens les mieux intentionnés, ralentit le zèle de ceux qui en avaient beaucoup, et fit les plus mauvais effets qui puissent arriver (1). »

(1) Mémoires de Mademoiselle.

Tous les historiens du temps n'hésitent pas à attribuer le massacre de l'Hôtel-de-Ville aux princes et en particulier à Condé. Guy Joly, Omer Talon, Motteville, Retz, sont d'accord : « On a toujours attribué cette action barbare, dit Motteville, à Monsieur le Prince plus qu'à aucun autre. » Retz ne diffère du récit commun que par l'importance personnelle qu'il veut se donner dans l'affaire. Selon lui, le rassemblement était destiné à l'arrêter lui-même, mais comme il eut soin de ne pas sortir, les sicaires du prince, pour occuper le temps, s'en prirent à un trompette qui venait de la part du roi, et, pour continuer, assaillirent ensuite les députés. Cette supposition est peu vraisemblable. Conrart soutient l'accusation par des faits et des raisonnements qui n'admettent pas de réplique. « Leurs partisans (des princes) avaient

Ils s'étaient promis de confirmer leurs amis, de conquérir les indifférents, de faire taire leurs ennemis par le sentiment et la crainte de leur force; il faut, disait Condé à Orléans, profiter de l'événement pour établir notre puissance dans Paris (1). Ils ne recueillirent que l'apparence de ce résultat, et même pour un temps très-court. On eut peur en effet dans le premier moment. Tout le monde dut porter *la paille* que les princes avaient prise pour signe de reconnaissance. Les présidents à mortier ne venaient plus au Parlement; beaucoup de conseillers se tenaient clos et couverts dans leurs maisons. Le coadjuteur, qui se croyait menacé personnellement, changeait sa demeure et Notre-Dame en citadelle; les tours furent garnies de mousquets, de bombes, de grenades, de vivres; les vitres qui communiquaient de la cathédrale au petit archevêché furent enlevées pour lui ouvrir au besoin un refuge dans l'église (2). Cependant Broussel était nommé prévôt des marchands, Beaufort gouverneur de Paris. Un arrêt du Parlement (20 juillet) renouvela les sentences de proscription et de confiscation contre Mazarin, invitant les autres parlements du royaume à donner des arrêts semblables. Le duc d'Orléans fut proclamé lieutenant général, Condé général des armées

la bouche close quand on leur objectait que, si les princes ne s'étaient pas mêlés de cette affaire, ils devaient au moins se mettre en devoir d'y remédier quand le mal fut commencé, et s'ils ne se souciaient pas des autres, ils étaient au moins obligés de faire quelque diligence pour sauver leurs amis. »

(1) Omer Talon.

(2) Guy Joly.

sous l'autorité de M. d'Orléans (1). Quatre jours après, un autre arrêt apprit aux Parisiens ce que devait leur coûter leur délivrance, combien il fallait payer pour n'avoir plus à payer désormais; c'était une taxe de 75 livres sur les portes cochères, de 30 sur les grandes boutiques, de 15 sur les moindres et sur les petites portes. Enfin le nouveau régent, tranchant du souverain, annonça la formation d'un conseil, composé des princes du sang, de ducs et pairs, maréchaux, présidents des cours souveraines, pour régler définitivement la guerre et la police. Le chancelier Séguier, alors disgracié du roi, consentit à y entrer ; comme il avait paru hésiter, les princes se félicitèrent d'avoir amené le *bon homme dans le panneau*. Mais l'effet de cette création ne fut pas heureux. La question de préséance toute seule soulevait entre ces orgueils d'ignobles querelles ; elle poussa Beaufort et Nemours au fratricide. Ces deux beaux-frères, déjà aigris l'un contre l'autre, se disputèrent pour l'honneur des maisons de Vendôme et de Savoie; ils se provoquèrent à l'épée et au pistolet, et Beaufort tua Nemours, non sans soupçon d'assassinat (30 juillet). Le lendemain, le comte de Rieux, fils d'Elbeuf, refusa de céder le pas au prince de Tarente, de la maison de la Trémouille ; Condé prit parti pour Tarente et souffleta Rieux ; celui-ci, ayant riposté par un coup de poing, fut appréhendé au corps par un des assistants, et, dans cette impuissance de remuer, reçut cent gourmades de Monsieur le Prince,

(1) Omer Talon, Conrart.

puis fut envoyé à la Bastille par Orléans. Cette arrogance des princes du sang donna à penser à leurs amis ; avaient-ils donc le droit de faire injure à qui bon leur semblait, sans avoir à craindre de représailles? On approuvait tacitement le comte de Rieux de sa résistance. Condé comprit lui-même quel tort il s'était fait; il s'opposa aux poursuites judiciaires proposées par quelques flatteurs contre le captif pour l'honneur du sang royal (1). Mais il était un peu tard pour jouer la modération. Quand même il eût rassuré ses complices, il devait tomber devant l'opinion publique, qui commençait à se prononcer ouvertement. Le parti des honnêtes gens apparaissait enfin, et avec lui l'espérance d'une solution prochaine.

II. — Le parti des honnêtes gens. — Misère générale. — Seconde retraite de Mazarin.— Le roi rappelé par les différentes classes de la population. — Sédition du papier. — Condé quitte Paris. — Rentrée du roi à Paris. — Fin de la Fronde des princes. — Retour définitif de Mazarin.

Ces honnêtes gens sont bien définis dans un entretien de Lamoignon avec le cardinal de Retz. « Vous « devenez suspect, disait le magistrat au conspirateur, « à une classe d'hommes dont l'opinion forme tou- « jours avec le temps la réputation publique. Ce sont « ceux qui ne sont ni frondeurs ni mazarins, et qui « ne veulent que le bien de l'État. Cette espèce de « gens ne peut rien dans les commencements des « troubles, elle peut tout dans les fins. » N'est-ce pas

(1) Omer Talon, Mademoiselle.

là en effet le résumé des phases de la guerre civile à toutes les époques de l'histoire? Au commencement, les partis s'imposent par leur bruit, leurs menaces, l'attrait même de leurs promesses. Parlant seuls, agissant seuls, on les prend volontiers pour la nation tout entière, pour une puissance irrésistible. L'honnêteté, presque toujours timide et naïve, non-seulement se trouve trop faible pour les contredire, mais souvent elle croit à leurs bonnes intentions et les seconde au besoin. Le temps éclaircit bientôt la situation ; il révèle la mauvaise foi des promesses et l'impuissance des menaces, en ne laissant pour résultat de ces illusions que l'anarchie et le mal public dont tout le monde souffre. C'est alors le tour de ceux qui n'ont pas au cœur les mauvaises passions, l'égoïsme des partis. Ils se devinent par instinct, se consultent, reconnaissent leur nombre, se fortifient mutuellement dans leurs pensées de résistance; ils n'ont besoin que de se rapprocher, de se serrer les uns contre les autres, pour étouffer les factieux par leur multitude. Nous l'avons éprouvé à plusieurs reprises de nos jours, dans ces moments critiques où ceux qui ne voulaient que la tranquillité et la prospérité commune se comptaient par millions contre quelques milliers. Un mouvement, un accord analogue, au XVII[e] siècle, dispersa les factions qui perdaient la France, et mit fin à la Fronde en sacrifiant des réformes suspectes. Heureux les peuples qui se souviennent de ces expériences, et qui, à distance du mal passé, en gardent le sentiment assez vif pour le reconnaître quand il se re-

présente, et pour ne plus se laisser prendre à des séductions, qui presque toujours sont l'écueil du progrès légitime.

Pour comprendre combien était salutaire ce complot des honnêtes gens, il suffit de rassembler quelques traits de la misère dont souffraient alors tous les ordres du royaume, dans toutes les provinces. L'absence de toute autorité régulière dans ce conflit de tant d'autorités prétendues légitimes, les exactions de tous les partis, les violences des armées rivales, avaient tout bouleversé, le sacré et le profane. « Ceux qui n'ont « pas vu la faiblesse du gouvernement d'alors, dit « Gourville, un des agents de Condé, ne s'imagineront « jamais comment tout se passait sans qu'on l'empê« chât (1). » L'argent public était à celui qui pouvait le prendre. Envoyé par son maître pour enlever le coadjuteur, Gourville manquait d'argent ; il surprit dans un cabaret un collecteur des tailles faisant la recette, lui enleva 8000 livres, dont il donna quittance, en lui recommandant de se faire tenir compte par le roi de cet abus de la force (2). « Partout où les armées « ont passé, écrivait Vincent de Paul à l'évêque d'Acqs « (Dax), elles y ont commis les sacriléges, les vols et « les impiétés que votre diocèse a soufferts, et non-

(1) Mémoires de Gourville.

(2) Gourville ajoute après ce récit : « Je conçois que si quelqu'un voyait ces Mémoires, il ne pourrait jamais les croire véritables. Les vieux, qui ont vu l'état où les choses étaient dans le royaume, ne sont plus, et les jeunes gens n'en ayant eu connaissance que dans le temps que le roi a rétabli son autorité, prendraient ceci pour des rêveries, quoique ce soient assurément des vérités très-constantes. »

« seulement dans la Guienne et le Périgord, mais aussi « en Saintonge, Poitou, Bourgogne, Champagne, Pi« cardie et en beaucoup d'autres, et même aux envi« rons de Paris, et généralement partout, les ecclésias« tiques aussi bien que le peuple sont fort affligés et « dépourvus, en sorte que de Paris on leur envoie dans « les provinces plus proches du linge et des habits « pour les couvrir, et des aumônes pour les aider à « vivre. » L'armée du roi, en avril 1652, dévastait le Blaisois, rompant les ponts, renversant les maisons, pillant les églises; les curés rachetaient les hosties volées sur l'autel quarante sols la pièce (1). Une ordonnance du roi (22 juin 1652) atteste la vérité de ces plaintes en défendant de renouveler de pareils faits; elle enjoint aux soldats de ne plus couper les blés, enlever les échalas, gâter les vignes, forcer les maisons (2). On prit soin d'envoyer cette ordonnance aux Parisiens, alors retenus dans le parti des princes, pour les détacher de la rebellion en leur prouvant que c'était le roi qui s'intéressait aux malheurs du peuple. Les princes, en effet, y paraissaient moins sensibles. Quand leur armée s'éloigna d'Étampes, elle laissa cette ville encombrée ou entourée de cadavres d'hommes et de chevaux mêlés aux fumiers pourris, qui répandaient au loin une odeur intolérable. Il fallut encore ici le zèle des Pères de la mission pour nettoyer la place,

(1) Lettre d'un habitant de Blois sur les pilleries de l'armée mazarine.

(2) Lettre et ordonnances du roi, envoyées à Paris pour faire connaître les intentions du roi. — V. aussi dans les Mémoires de Turenne, deux lettres adressées par le roi à ce général pour l'inviter à réprimer les excès de ses troupes.

enterrer les morts, purifier les rues et les maisons désertes (1). Cette même armée, sous Paris, suscitait de temps en temps la colère des bourgeois qu'elle affamait par ses déprédations. Condé s'emportait en reproches, en jurements, en menaces, promettait la potence aux coupables, et signifiait qu'il n'entendait pas qu'on arrachât un seul épi de blé; mais il ne savait plus que faire quand ses officiers lui représentaient que, sans fourrage, la cavalerie ne pouvait subsister, et qu'il fallait bien couper le blé pour avoir du fourrage (2). Le mal renaissait ainsi du mal même, et un surcroît plus odieux encore était la débauche et le plaisir qui s'accumulaient dans ce camp, comme une dérision des souffrances publiques. On n'y entendait que violons, vielles, tymbales, hautbois et tambourins, *musique à faire danser le diable en chair et en os*, on y voyait *toutes les postures de l'Arétin* en usage et en montre. « O la douce guerre, s'écrie le pamphlétaire, pour la « g..... et pour le filou! O la triste guerre pour le « bourgeois renfermé dans sa ville comme captif; ô la « rude guerre pour le marchand rencontré dans la « campagne, et derechef, ô la cruelle guerre pour les « bœufs, vaches et moutons, de plus de six lieues à la « ronde (3)! »

La Pandore (4), un pamphlet contre Mazarin, éta-

(1) Abély, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. Ier, ch. XLII.
(2) Conrart, Ire partie, sous la date du 17 juillet 1652.
(3) *Les Ris et les Pleurs de la France.*
(4) *La Pandore*, ou Assemblage de tous les malheurs que la France a soufferts sous le ministère du cardinal Mazarin.

blit par les chiffres suivants, le compte des désastres dont la guerre présente était la cause : 276 monastères pillés et ruinés, plus de 400 églises de villages et gros bourgs exposées à l'avidité profane des soldats et plusieurs brûlées; plus de 180 filles consacrées à Dieu violées; plus de 6,000, tant femmes que filles, forcées; plus de 10,000 pauvres paysans outragés, rôtis; plus de 2,000 saints ciboires, croix, calices et chandeliers volés; plus de vingt lieues de pays abandonnées et désertes. D'autre part, un historien favorable à la cause du roi (1), dans une énumération lamentable, représente les prêtres chassés de la campagne, le sang de Jésus-Christ foulé aux pieds, son corps mis à rançon par les Allemands, les reliques des saints jetées aux chiens et brûlées par dérision, les villages sans culture, les populations dispersées par les bois, « attendant « la paix pour rebâtir leurs maisons ou la mort pour « voir la fin de leurs misères, » Paris dépeuplé, à moitié vide, plus de travail pour les artisans et manouvriers, le commerce mort, les ports dégarnis, les magasins de blé, de vin et de bois, livrés aux armées étrangères, qui en tirent chaque jour leur subsistance.

Enfin, la pénurie de Paris éclate avec une évidence douloureuse dans l'insuffisance des efforts même tentés pour l'adoucir. Dès le mois de juin les magistrats s'en étaient émus. Il se tint, à la salle Saint-Louis, une assemblée du Parlement, des Aides, des Comptes, des

(1) Mémoires du P. Berthod.

échevins, des ecclésiastiques, des corps de marchands, pour rechercher les moyens de soulager la multitude des pauvres. Mais quelle *police* pouvait-on établir? On n'accepta pas la proposition de distribuer les pauvres dans les maisons particulières. Entreprendre des travaux publics pour leur faire gagner leur vie, c'eût été, en les rassemblant, leur donner le sentiment de leur nombre, et préparer une sédition. Les enfermer n'était pas possible, par la difficulté de trouver des lieux propres et capables (1). On s'arrêta à développer, par de nouveaux dons, l'œuvre du *potage* organisée par Vincent de Paul. On se taxa, les uns à 100 livres, d'autres à 150, les présidents du Parlement à 200. « On donne « chaque jour du potage à 14 ou 15 mille pauvres « qui mourraient de faim sans ce secours, écrivait à ce « moment Vincent de Paul (2), et, de plus, on a retiré « les filles en des maisons particulières, et l'on va « loger les pauvres religieuses réfugiées dans un mo- « nastère préparé pour elles. » On établit même un magasin charitable d'habits, de meubles, ustensiles, provisions, drogues pour composer des remèdes, d'où l'on tirait les secours les plus urgents à distribuer dans la ville ou à répandre dans la campagne. « On espère, ajoutait le saint homme, que la paix se « fera, d'autant plus qu'on tâche d'apaiser la justice « de Dieu par les grands biens qui se font maintenant « dans Paris. » Cependant l'heureuse conclusion reculait toujours ; pour convaincre, pour décider Paris

(1) Mémoires d'Omer Talon.
(2) Abély, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. Ier, ch. XLII.

à une résolution énergique, il était besoin d'une plus longue expérience; elle ne manqua pas. Le lendemain de la bataille du faubourg Saint-Antoine, un arrêt du Parlement prescrivit de décharger la Conciergerie, en mettant les prisonniers en liberté, parce qu'on n'avait plus de pain à leur donner (1). Sous l'empire de la disette toujours croissante, les plus vils aliments atteignirent un prix inouï; la chair des chevaux tués dans la dernière bataille se vendait dix sous la livre. Les moulins ne fonctionnaient plus, ou ne travaillaient que pour l'armée des princes; le pain bis, noir, monta à 6 ou 7 sous par livre, le plus blanc à dix ou douze sous (2). Broussel, devenu prévôt des marchands, fut bientôt accusé de n'être pas plus vigilant que son prédécesseur. On imputait à sa négligence la mort de plusieurs milliers de pauvres par la faim. Des pamphlets réclamaient l'établissement d'une taxe des pauvres, comme en Angleterre, la création de greniers de réserve comme à Lyon, le règlement du prix du pain par mesure administrative (3). Mais aussi la *Vérité toute nue* commença de se montrer en public (4). Une brochure, sous ce titre, osa indiquer le remède le plus efficace : rappeler le roi, même avec Mazarin. Tout le monde était coupable, selon l'auteur. Mazarin a laissé piller les finances, le coadjuteur est un factieux, le Parlement veut se faire l'arbitre de l'État, Monsieur le

(1) Omer Talon.
(2) *Idem.*
(3) *Le Franc-Bourgeois de Paris.*
(4) Brochure attribuée au P. Faure, évêque de Glandevez.

Prince prétend être le maître des affaires, et traite avec l'Espagne et avec Cromwell, le duc d'Orléans a de bonnes intentions, mais il est sans force et sans capacité. Si Mazarin s'éloignait, ce serait une garantie de la fin des troubles; mais si le roi n'y consent pas, il ne faut pas l'exiger. Évidemment cette doctrine était celle du bon sens; c'était aussi l'avis de Mathieu Molé; bien présentée aux masses, dans le moment le plus favorable, elle devint, en quelques jours, la raison et la politique de la bourgeoisie.

Les gens de bonne volonté attendaient un signal, un chef, une direction. Ils trouvèrent tout cela dans quelques hommes peu connus, peu suspects à l'ennemi, mais insinuants et actifs. Ce fut d'abord un conseiller de la grand'chambre, le Prévôt de Saint-Germain, l'évêque de Glandevez, autrefois le père Faure, et le cordelier Berthod, dont les mémoires contiennent tout le plan, toute la conduite de l'entreprise. Ils s'entendirent avec la cour, indiquant les concessions à faire pour ôter tout prétexte aux frondeurs, les sûretés à donner pour encourager le retour à la cause royale; et immédiatement, dès le 20 juillet, ils travaillèrent dans le Parlement, auprès des maîtres des requêtes, dans la ville, auprès des corps de métiers, sur les ports, parmi les bateliers, crocheteurs et autres, à rallier tous ceux qui étaient las de l'anarchie, mais que la terreur du feu de l'Hôtel-de-Ville empêchait de se déclarer. En mettant sous les yeux de chacun l'odieux état des affaires, la pénurie des masses, l'ambition des princes, la menace de la domination étrangère, en promettant

la rentrée prochaine du roi dans Paris, et une amnistie pour tous les actes et injures passés, ils se firent aussitôt des adhérents qui, par leur influence personnelle et surtout par leur exemple, en gagnèrent rapidement un bien plus grand nombre. En moins de dix ou douze jours, les princes sentirent un changement qui les inquiéta : ils étaient assaillis au Luxembourg, à l'hôtel de Condé, au palais, de rassemblements considérables, où les femmes ne manquaient pas, et qui n'avaient qu'un cri : « La paix! la paix! le retour du roi! »

D'une simple démonstration, le passage aux actes ne fut pas long : la cour le détermina par une manœuvre fatale aux princes, et d'autant plus agréable aux bourgeois, qu'elle fut pour eux une surprise. Pour diviser encore le parti rebelle, le roi ordonna la translation du Parlement à Pontoise (6 août). Comme il n'y eut que deux présidents et onze conseillers qui obéirent à cet appel, l'ennemi crut pouvoir rire de cette défection ; on répétait avec triomphe le mot de Benserade, qu'il avait rencontré tout le Parlement dans un carrosse coupé (1). Mais ces treize magistrats, renforcés de Mathieu Molé, premier président, se déclarèrent Parlement légitime, puis demandèrent au roi, comme une satisfaction au moins temporaire, l'éloignement de Mazarin. L'évêque de Glandevez, averti de cette proposition, fit savoir que sans doute les Parisiens auraient reçu Mazarin lui-même avec le roi, mais que si le mi-

(1) Mademoiselle de Montpensier.

nistre s'éloignait, *leurs applaudissements seraient incomparablement plus grands*. Le roi, en conséquence, déclara (12 août) qu'il se séparait encore une fois de Mazarin malgré tous les services qu'il avait reçus de lui. A l'instant la bourgeoisie commença de refuser son concours aux princes. Pendant que ceux-ci faisaient prononcer des arrêts impitoyables par les magistrats restés à Paris contre ceux de Pontoise, les marchands coupèrent le nerf de la guerre civile en refusant les taxes demandées. Tout le quartier Notre-Dame éconduisit les collecteurs sans leur rien donner. Ceux du Pont ajoutèrent l'ironie au refus. « Monsieur, disait chacun au dizenier, je suis bon serviteur du roi, mais auparavant allez faire payer ceux de l'autre côté, qui sont tous mazarins, » et, de l'autre côté, même refus et même renvoi ; le dizenier rentra chez lui sans avoir reçu un denier (16 août). Beaufort et Broussel, ayant voulu tirer de l'argent des communautés ecclésiastiques, échouèrent aussi honteusement ; on ne leur répondit que par le désir d'envoyer une députation au roi pour le ramener dans Paris.

Le départ de Mazarin (22 août), l'amnistie publiée par le roi (26), firent encore mieux éclater la mauvaise foi des princes. Ils vinrent déclarer à leur parlement que l'amnistie n'était pas suffisante, parce qu'elle contenait trop d'exceptions ; ils ne pouvaient être satisfaits que par l'éloignement de l'armée royale, la délivrance de passe-ports pour l'armée d'Espagne, le rétablissement de toutes choses au même état qu'avant la guerre. En présence d'un égoïsme aussi transparent, les Pa-

risiens ne se sentaient que plus d'ardeur à réclamer la paix sans délai. Les femmes s'acharnaient après Monsieur le Prince. Un jour qu'il les accusait d'être payées par les mazarins, les plus résolues lui répondirent : « Nous ne sommes pas des femmes à dix-sept sous, comme tes assassins de l'Hôtel-de-Ville. » Les six corps de marchands, assemblés aux Grands-Carnaux, décidaient l'envoi d'une députation au roi. Un plan s'organisait pour remettre au roi la Bastille et l'Arsenal. Le prévôt de Saint-Germain tenait tout prêts les pétards, les poudres, les échelles, toutes les machines nécessaires à l'exécution. On s'impatientait même de la lenteur que semblait mettre le roi à favoriser le succès par l'envoi de quelques troupes. Mais les princes n'étaient pas entièrement dépouillés du prestige de leur domination. Leur armée effrayait encore Paris ; leurs partisans, par de mauvaises nouvelles, ranimaient par moments les alarmes ; enfin, pour reconstituer et faire sentir leur supériorité, ils rappelèrent le duc de Lorraine, dont les troupes se répandirent aux environs d'Orléans et vers Villeneuve-Saint-Georges. Force fut à l'armée de Turenne, inférieure en nombre, de se tenir en observation entre la Seine et l'Yères, pour neutraliser cette menace par une attitude défensive.

Néanmoins le flot de la réaction ne pouvait plus s'arrêter que le temps nécessaire pour monter par-dessus l'obstacle. Qui eût pensé que le cardinal de Retz irait le premier demander la paix au roi ? Ce fut pourtant lui qui commença. Il en donne pour raison la ré-

pugnance que lui inspiraient les écharpes rouges (Espagne) et jaunes (Lorraine) voltigeant sur le Pont-Neuf, sa compassion pour la misère publique, son désir de sauver l'État. Au fond, il reculait devant la bourgeoisie, il sentait que le peuple retirait son appui aux factieux (1) : à la veille de la déroute de ses complices et de ses rivaux, il voulait tenter un dernier effort en faveur d'Orléans contre Condé ; il voulait surtout se garantir des conséquences de la conduite équivoque qu'il tenait depuis six mois. Les communautés ecclésiastiques avaient parlé de députer au roi. Le coadjuteur de Paris réclama l'honneur de les conduire. Il alla à Compiègne (12 septembre), où il reçut le chapeau de cardinal de la main du roi. Il parla, non sans noblesse, de paix, de clémence, d'impartialité entre les princes. On ne l'arrêta pas, comme il en avait eu un moment la crainte; on le laissa déployer un luxe capable de gagner bien des gens, tenir sept tables servies en même temps, et dépenser 800 écus par jour. Mais on ne répondit selon son gré à aucune de ses propositions, et il revint inquiet des sentiments de la cour à son égard, et certain qu'on ne le prendrait pas pour médiateur des négociations.

Alors éclata le sauve-qui-peut parmi les frondeurs, en même temps qu'une recrudescence de zèle dans la bourgeoisie. Le président Charton, le héros du Pont-Neuf au jour de la gloire de Broussel, et tout récem-

(1) Mémoires de Retz. C'est ici qu'il place le mot de Lamoignon, cité plus haut, sur l'importance des honnêtes gens.

ment roué de coups par ses amis de l'Hôtel-de-Ville, essaya de faire sa soumission, et, comme pour prix de sa grâce, offrit au roi quatre ou cinq colonels et quinze capitaines de la garde bourgeoise, déterminés, disait-il, à servir Sa Majesté en tout ce qu'elle voudrait. Le président De Maisons, dépouillé de sa surintendance des finances et de la capitainerie de Saint-Germain, tâchant encore de tirer parti de son retour, promit, si on lui rendait ses charges, de mener avec lui une douzaine de conseillers à Pontoise. Les bourgeois firent les choses plus grandement. Les députés des six corps de marchands réclamèrent des passe-ports pour se rendre à la cour; car il n'était pas bon de passer sans un sauf-conduit des princes à travers leurs soldats. Beaufort crut les effrayer en les traitant de factieux. « Si l'on ne se joignait pas, disait-il, au Parlement, au corps de ville et à M. Broussel, il ferait arborer sur les murs de Paris des étendards avec cette devise : *Ville perdue.* » Les députés lui ripostèrent du même ton qu'ils ne se détachaient pas du Parlement, parce qu'ils n'avaient jamais été unis avec lui, qu'ils ne se détachaient pas davantage de l'Hôtel-de-Ville et des anciens échevins, mais qu'ils n'avaient jamais rien eu à démêler avec les nouveaux ni avec Broussel. Pour mieux affirmer leur résolution, ils convoquèrent une assemblée au Palais-Royal et l'annoncèrent par un manifeste hardi, affiché partout, où Monsieur le Prince était dénoncé comme la cause de tous les maux : félon qui s'alliait à l'Espagne et à l'Angleterre pour devenir roi de Navarre et de Guienne, impie qui attirait sur la France tous les

fléaux du ciel, tyran qui avait résolu de violer partout la loi et le droit des gens. L'assemblée eut lieu le 24 septembre; il s'y entassa plus de 4,000 personnes ; bourgeois, conseillers du Parlement, gentilshommes et menu peuple. On y vota le refus de toute taxe imposée par les princes, une députation au roi pour le prier de revenir à Paris, le droit de courir sus aux troupes de Condé et l'adoption du *ruban blanc* ou du *papier* au chapeau comme signe de ralliement, « au lieu « de la *paille* que l'artifice et la tyrannie du prince « avaient fait porter à tous les habitants de Paris. »

L'effet de cette *sédition du papier*, comme l'appelle dédaigneusement Mademoiselle, fut irrésistible. Le duc d'Orléans, effrayé, délivra aux six corps les passe-ports demandés. Broussel et les échevins élus avec lui donnèrent leur démission. Le Parlement, malgré la pression des princes, refusa à la majorité de 53 voix contre 35, de citer à sa barre les promoteurs de l'assemblée. Par une heureuse contagion, les colonels de la garde bourgeoise s'assemblèrent à leur tour (25 septembre), et résolurent de députer au roi comme les marchands. A peine ils étaient tombés d'accord, que les conseillers de la ville, débarrassés de Broussel, vinrent les prier d'ajourner leur départ au samedi suivant, parce que le conseil de ville voulait se joindre à eux et députer en leur compagnie. L'assemblée des colonels consentit au retard pour avoir le renfort promis ; mais avant de se séparer, elle fit une ordonnance à la garde bourgeoise qui défendait de laisser sortir de la ville des vivres ou des munitions destinés à l'armée de

Lorraine et à celle des princes. L'ordonnance, affichée dans tout Paris, fut si bien exécutée que, dès le lendemain, Beaufort ne put conduire au dehors un charriot de bagages et de vivres ; les officiers se le renvoyèrent dédaigneusement de porte en porte et le contraignirent à rentrer dans sa maison. Il essaya encore d'intimider les colonels et de les détourner du projet de députation par le danger de sortir de Paris sans passeports ; ils lui répondirent qu'ils n'en avaient pas besoin, puisqu'ils étaient maîtres de toutes les portes ; et comme il ripostait qu'au moins la campagne n'était pas sûre pour eux, ils ajoutèrent qu'ils sortiraient avec 400 chevaux, et qu'en tout cas il y avait bonne représaille dans Paris. Décidément le Roi des halles était abandonné de tout son peuple.

La condition des autres princes n'était guère meilleure ni plus honorable. Orléans et Condé en venaient à des reproches mutuels qui n'aboutissaient qu'à les affaiblir encore en les divisant. Toutes les négociations avec la cour échouaient à leur confusion. Leurs tentatives par les armes n'étaient que des menaces qui irritaient le peuple de Paris, non des succès capables de le rattacher à leur cause. Ils crurent un moment avoir enfermé Turenne entre leur armée et celle des Lorrains ; mais Turenne, « le plus vanté capitaine pour « savoir bien prendre son parti, et éviter de combattre « quand il ne le pouvait faire avantageusement (1), » se dégagea par une fort belle action, marcha sur Melun,

(1) Mémoires de Mademoiselle.

revint prendre Brie-Comte-Robert, et refoula l'ennemi vers Corbeil (fin de septembre). Monsieur le Prince, alors malade par suite de débauches (1), était hors d'état de réparer ce malheur. Que restait-il donc aux ennemis du roi? L'opiniâtreté de quelques frondeurs, tels que Viole et Chavigny, imputant à la reine, pour regagner la multitude, des projets de vengeance impitoyable; ou encore quelques échos des anciennes fureurs retentissant dans les pamphlets, efforts désespérés d'une rage qui atteste son impuissance par ses emportements. La reine, disait un de ces écrits, ne respire que le sang; elle ne fait goûter que du sang au roi (2). Un autre proposait pour modèle au roi le parricide de Néron, justifié par la nécessité publique (3).

De tels éclats annoncent et précipitent la fin. La députation des six corps de marchands au roi était partie le 27 septembre. Elle recevait à Saint-Germain l'accueil le plus favorable. Une nouvelle amnistie, bien explicite, bien faite pour rassurer ceux des bourgeois

(1) Guy Joly; il dit crûment l'origine de la maladie de Monsieur le Prince. Mais Mademoiselle ne veut pas qu'on fasse ce tort au héros, et soutient que son mal n'était qu'une douleur de tête fort grande.

(2) *La Vérité prononçant ses oracles sans flatterie :* « Nous désirons que la reine revienne, désirons plutôt la peste. »

(3) *L'Esprit du feu roi Louis XIII à son fils Louis XIV :*
« Il est vrai qu'on aurait sujet de s'étonner comment Sénèque et « Burrhus prêtèrent leur consentement au funeste dessein que faisait « Néron de perdre sa mère Agrippine, si ce n'est que la raison nous « apprend qu'il n'est pas juste qu'une personne, pour flatter sa passion « et satisfaire quelque désir de vengeance mal fondé, trouble le repos « de son empire, et qu'il est permis d'éteindre un flambeau qui ne luit « que pour la ruine du genre humain. »

qui s'étaient compromis jadis, était la première conséquence de cette démarche; imprimée, distribuée partout malgré les efforts de l'ennemi pour l'intercepter, elle redoublait l'ardeur des corps de métiers et du menu peuple. On buvait dans les cabarets à la santé du roi; les bateliers des ports empêchaient les Lorrains d'acheter ou d'emporter du blé, jetant à l'eau tout ensemble le grain et l'argent de l'étranger. Les colonels, les conseillers de ville, appelés par des lettres gracieuses du roi, firent à leur tour leur députation; les officiers de la garde bourgeoise, réunis en assemblée (5 octobre), s'engagèrent à faciliter par tous les moyens l'entrée du roi dans la ville, à ouvrir telles portes que Sa Majesté voudrait, à faire main basse sur les opposants. Le Parlement leur ayant fait demander compte de cette déclaration, ils répondirent qu'ils ne connaissaient pas le Parlement. Ils avaient pour eux une bien autre force, celle du peuple qui les secondait à sa manière. Le duc de Lorraine faillit y périr. Il voulait aller à son armée et sortir avec ses bagages sans passe-port de l'Hôtel-de-Ville. Le peuple se rua sur lui, le pourchassa d'injures et de menaces; on n'épargna sa vie que parce qu'il s'attacha au surplis d'un prêtre qui portait le viatique à un gagne-denier de la paroisse Saint-Nicolas, et disparut dans la maison du malade d'où il regagna l'Église toujours garanti par le saint-sacrement (11 octobre). Ce dernier coup désespéra les Princes. Beaufort se démit de sa charge de gouverneur de Paris; trois jours après, Condé furieux, dégoûté de ses amis, honteux de son rôle, sortit de

la ville, en la maudissant et lui promettant bonne guerre (1).

De tous les importants, il ne restait debout dans Paris que le duc d'Orléans et le coadjuteur : le premier obstiné à négocier encore, et se flattant même que l'éloignement de Condé, son allié odieux, lui assurerait meilleure part; le second, fort embarrassé de sa politique double qui n'avait contenté personne, et qui allait le laisser isolé. Tout le reste appelait le roi. Si quelques entêtés du parti des princes pouvaient encore tenter une résistance, les chefs de la réaction avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour occuper en un tour de main le Louvre, le Palais-Royal, même la Bastille. Le roi donc n'avait qu'à revenir. Le 19 octobre, le maréchal de l'Hôpital, ancien gouverneur de Paris, Lefevre, ancien prévôt des marchands, quittèrent Saint-Germain, et escortés des colonels de la garde bourgeoise, ils rentrèrent dans Paris où ils reprirent leurs fonctions. Le roi annonça qu'il reviendrait de sa personne le 21, et par le même message il signifia au duc d'Orléans qu'il eût à sortir de la ville. Le malheureux voulut se persuader à lui-même qu'il était en état de désobéir, peut-être pour se faire un mérite de sa

(1) V. sur tous ces événements les Mémoires de Berthod, les plus importants, les plus remplis de faits, quoiqu'un peu confus. V. aussi Guy Joly, Retz, Omer Talon. Mademoiselle de Montpensier, qui n'a aucun souci des époques ni de l'ordre des idées, ne peut servir que pour quelques traits anecdotiques. Madame de Motteville, retirée en Normandie pendant quelques mois, n'ayant pas assisté à cette fin de la Fronde, explique elle-même pourquoi son récit est plus bref et moins complet que de coutume.

soumission. Il en prit à témoin le cardinal de Retz. « Le peuple, disait-il, n'est-il pas à moi ? — Oui, repartit le coadjuteur. — Le prince ne reviendra-t-il pas si je le mande ? — Je le crois. — L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas si je le veux ? — Toutes les apparences y sont. « En sorte que le pauvre Orléans n'étant « pas contredit n'eut pas le plaisir de répondre, ni « de pouvoir se plaindre qu'on l'eût empêché d'agir. « C'était la comédie italienne où Trivelin dit à Scara- « mouche : Que je t'aurais dit de belles choses si tu « n'avais pas eu assez d'esprit pour ne pas me contre- « dire (1) ! » Le prince réduit à conclure seul, conclut enfin que, quoiqu'il fût regrettable que le roi revînt sans avoir donné une amnistie générale, il n'était pas du devoir ni de la réputation du duc d'Orléans de s'opposer à ce retour. Quelle plus digne fin de la Fronde des princes que ce dialogue entre un imbécile et un roué ? Les dupes confondues et abandonnées à leur impuissance, et le génie du mal se riant des misères qu'il a entassées sur elles : un pareil drame ne devait pas avoir d'autre moralité.

Le 21 octobre, le roi quitta Saint-Germain pour Paris. Sa marche fut ralentie par l'affluence considérable qui se porta à sa rencontre ; il n'entra dans la capitale qu'aux flambeaux, au milieu des démonstrations les plus éclatantes, comme un conquérant ou un libérateur. En mettant le pied sur le seuil du Louvre, il envoya signifier au fils de Broussel, gouverneur de la

(1) Mémoires de Retz.

Bastille, l'ordre de rendre immédiatement la forteresse sous peine d'être pendu : la forteresse fut livrée sans délai ; à la veuve de Chavigny l'ordre de rendre Vincennes sous peine d'être arrêtée : le château fut immédiatement ouvert ; au duc d'Orléans l'ordre de partir au moins à cinq heures du matin, sous peine d'être amené prisonnier au Louvre : l'oncle du roi partit dès quatre heures du matin pour Limours. Le lendemain des lettres annoncèrent leur exil à Mademoiselle, aux dames de Châtillon, de Montbazon, de Fiesque et de Frontenac.

Après les hommes vint le tour des choses. Rien ne devait subsister de la Fronde, ni les grandeurs personnelles, ni les institutions. Au début de la résistance, quand les magistrats et les bourgeois étaient seuls dans la lutte, diverses réformes avaient été proposées, quelques-unes promulguées. Quoique le Parlement s'arrogeât un pouvoir au-dessus de sa compétence, et que tout ne fût pas pur dans ses intentions, quoique la bourgeoisie ne poursuivît guère, dans les changements financiers, que la satisfaction d'un égoïsme stérile pour le bien général, on ne peut méconnaître l'utilité sérieuse de la déclaration du 31 juillet, qui établissait un contrôle sur l'impôt, ni la garantie estimable renfermée dans la déclaration du 24 octobre, qui supprimait ou adoucissait les arrestations arbitraires. Mais, depuis que les importants et les princes s'étaient joints aux premiers frondeurs, ces questions d'utilité commune s'étaient perdues dans les débats d'ambitions et d'intérêts particuliers. Les magistrats eux-mêmes n'in-

voquaient plus ces grands principes dont ils s'étaient proclamés les gardiens ; ils s'en tenaient aux personnalités, tantôt pour ou contre Condé, tantôt pour eux-mêmes, toujours contre Mazarin. Il n'était résulté que des misères de cette seconde époque de la guerre civile, bien plus longue que la première. Quand elle prit fin, le sentiment du mal présent était le seul qui occupât les esprits; la réparation de ce mal apparaissait comme le besoin le plus impérieux. Le peuple avait oublié des réformes, à peine ébauchées, qui ne l'avaient préservé d'aucune charge; le gouvernement était autorisé à ne voir en elles que le premier effet, violent et condamnable, d'une opposition qui avait soulevé ensuite tant d'autres violences, et à les comprendre dans une répression nécessaire au rétablissement de l'ordre. Il fut donc loisible à la royauté de relever le pouvoir absolu.

Le 22 octobre, le roi tint un lit de justice au Louvre. Il y fit lire plusieurs actes souverains : 1° une amnistie; elle cassait tout ce qui s'était fait depuis le 1er février 1651 ; elle annulait en conséquence les arrêts rendus contre Mazarin; 2° une déclaration qui rétablissait le Parlement à Paris ; 3° une autre déclaration qui exilait le duc de Beaufort, dix conseillers, en tête Broussel et Viole, plus Rohan, La Boulaye et Fontrailles; elle défendait aux officiers du roi de fréquenter les princes, de prendre soin de leurs affaires, de recevoir d'eux aucune pension ; elle interdisait au Parlement de *s'entremettre des affaires générales de l'État*, et de rien prononcer contre les personnes appelées au

gouvernement. Cette lecture faite, « le roi se leva « pour laisser la liberté des suffrages, et d'une com« mune voix, les volontés du roi passèrent par arrêt « rendu le même jour (1). »

La question des finances, le principe de toutes les agitations, fut traitée avec la même hauteur. D'abord un arrêt du conseil (13 novembre) avait remis en vigueur les plus importants articles du *tarif*, tant combattu en 1648. Ensuite treize édits apportés d'un coup au Parlement (décembre 1652) rendirent au roi seul le pouvoir de déterminer les charges publiques. Ils contenaient la révocation de cette chambre de justice décrétée contre les financiers par la déclaration du 31 juillet, le rétablissement des offices supprimés par la déclaration du 24 octobre, entre autres des jurés vendeurs et contrôleurs de vins, la confirmation des droits contenus au bail des cinq grandes fermes, quoique *non établis* par *édits vérifiés*, la retenue de sept cent mille livres de gages sur les officiers de la judicature. Un conseiller se hasarda à demander que tous ces deniers fussent employés au payement des gens de guerre pour les obliger, en les satisfaisant, à vivre avec moins de licence. Le chancelier répondit que ces deniers seraient employés *aux nécessités* de l'État, sous la responsabilité des ordonnateurs (2).

Il y avait encore un homme de trop dans Paris, un

(1) Mémoires de Berthod, Retz, Omer Talon.
(2) Mémoires d'Omer Talon.

homme de moins à la cour. Il importait de faire disparaître l'un pour achever la dispersion de l'ennemi, de rétablir l'autre pour couronner le triomphe du roi. Le 19 décembre, le cardinal de Retz fut arrêté. Il négociait depuis trois mois, d'un ton de plus en plus radouci, à mesure que les ambitieux perdaient du terrain, et que l'autorité royale reprenait faveur. Il lui revint quelque velléité d'opposition ; il tenta de protester par le silence en refusant d'assister, au Parlement, à la lecture d'une déclaration contre le prince de Condé. Le châtiment ne se fit pas attendre. Appréhendé dans une galerie du Louvre, comme autrefois Condé au Palais-Royal, il fut conduit dans la même prison. Par un dernier reste d'illusion, il se berçait de l'espoir d'un soulèvement du peuple pour sa délivrance ; mais il était oublié comme les autres. Ainsi se réalisa la parole qu'il avait prononcée contre lui-même, dans une heure de découragement, lorsque, fatigué des irrésolutions du duc d'Orléans, il disait à ce prince : « Vous « serez fils de France à Blois, et moi je serai coadju- « teur et cardinal au bois de Vincennes. »

Le retour de Mazarin fut la contre-partie de la catastrophe de Retz. Il quitta Sedan, d'où il avait depuis quelques mois dirigé secrètement les affaires. Turenne l'escortait. Le roi et son frère allèrent à sa rencontre jusqu'à six lieues. Princes, ambassadeurs, Parlement et bourgeois, s'empressèrent à lui faire la cour (3 février 1653). La rentrée du ministre contre qui toutes les guerres civiles avaient prétendu protester, les hommages de ses adversaires prosternés devant sa fortune,

proclamaient, bien plus haut que toutes les paroles, l'impuissance de la noblesse, l'inexpérience de la bourgeoisie, la nécessité du système de Richelieu, et ne laissait plus à la Fronde que l'odieux et le ridicule d'une échauffourée sanglante et stérile.

CHAPITRE IX

La Fronde espagnole.

I. — Dispersion des restes de la Fronde en France. — Alliance de Condé avec les Espagnols et avec Cromwell. — État des partis en France après le retour de Mazarin. — Campagne de 1654 : siége d'Arras. — Alliance de Mazarin avec Cromwell. — Siége de Valenciennes. — Campagne de 1657. — Prise de Montmédy et de Mardyck.

Il n'y a pas de victoire si décisive qu'il ne faille à la suite livrer quelques combats partiels aux derniers restes des vaincus. La Fronde, abattue dans son centre principal, et désormais incapable de constituer toute seule la guerre civile, vivait encore par tronçons aux diverses extrémités du royaume. A Paris même, la maladie de l'opposition n'était pas radicalement guérie, et plus d'un accès de fièvre allait revenir aux convalescents. Toutefois, s'il ne se fût agi que des résistances locales de Provence, de Bourgogne et de Bordeaux, ou des habitudes parlementaires de remontrances, ou des intrigues infatigables du cardinal de Retz, captif à Vincennes, l'œuvre de la pacification complète n'aurait pas été bien longue ni bien laborieuse. Ce qui retarda cette heureuse conclusion, ce fut la trahison ouverte de Condé, son alliance avec l'Espagne, la reprise de la guerre étrangère sous la conduite d'un prince français. Et comme les débris

des mécontents intérieurs, ranimés à l'occasion, apportèrent de temps en temps aux ennemis du dehors une assistance calculée, la Fronde se perpétua sous cet effort suprême des belligérants de la guerre de Trente Ans. La lutte de Condé contre la France peut donc, sans exagération, s'appeler la *Fronde espagnole;* la Fronde, comme l'Espagne, ne fut définitivement abattue que par la paix des Pyrénées.

L'autorité royale fit facilement justice, en France, de quelques opposants dispersés. En Provence, le comte d'Alais, devenu frondeur comme Condé, avait en tête le duc de Mercœur. Celui-ci, par une vive attaque, prit Tarascon, Saint-Tropez, Toulon. Alais, ayant appris que Turenne avait repoussé Condé jusqu'en Flandre, accepta l'amnistie et quitta son gouvernement. En Bourgogne, le comte de Boutteville, frère de la belle duchesse de Châtillon, tenait pour Monsieur le Prince la petite ville de Bellegarde (ou Seurre). La galanterie rattachait la sœur au parti du héros, l'intérêt y enchaînait le frère peu scrupuleux sur les mœurs. Le duc d'Épernon, nouveau gouverneur de Bourgogne, attaqua Bellegarde (mai 1653), et, malgré les sorties de la garnison, la contraignit à capituler (6 juin). Sept cents hommes, avec leur général, eurent la permission de sortir et furent conduits à Stenai, qui appartenait à Monsieur le Prince (1). Boutteville, frondeur et ami de Condé, resta dès lors un objet de défiance et d'antipathie pour Louis XIV. Ce sentiment ne

(1) Mémoires de Montglat.

s'affaiblira guère, dans la suite, même lorsque Boutteville sera devenu le maréchal de Luxembourg.

A Bordeaux, il y eut un peu plus d'opiniâtreté. Le duc de Candale sur terre, le duc de Vendôme par mer, étaient chargés de soumettre la Guienne. Pendant que les petites villes cédaient aux armes du roi, Bordeaux, dominé par Conti et par la duchesse de Longueville, tenu dans la terreur par l'*Ormée*, comprimait les volontés favorables au rétablissement de l'autorité royale. L'*Ormée* avait sa chambre de justice, composée de bonnetiers, corroyeurs, pâtissiers, cordonniers, menuisiers, gentilshommes, apothicaires, violons, notaires et procureurs, qui jugeait souverainement toute personne suspecte de trahir le parti. Le Prince de Conti s'accommodait, pour son ambition, de cette mêlée confuse qui semblait niveler toutes les conditions, mais pouvait en un moment l'absorber lui-même. Le Père Berthod, envoyé par le roi pour essayer, à Bordeaux, ce qui lui avait si bien réussi à Paris, n'échappa plusieurs fois à la mort que par une fuite habile. Un autre cordelier, associé de Berthod, fut condamné à mort, dégradé, promené sur un tombereau, la torche à la main, et réservé pour un supplice plus solennel. Mais le ravage des campagnes, les sacriléges commis dans les églises et sur la personne des prêtres et des religieux, produisirent le même désir de réaction qu'à Paris. Berthod, soit dans la ville, soit du dehors, organisait le parti des honnêtes gens. La jeunesse s'arma la première contre les tueurs, attaqua l'*Ormée*, abattit les pavillons rouges arborés par cette faction en signe

d'alliance avec l'Espagne, et fit convoquer une assemblée qui se prononça hautement pour la paix. Les succès de Candale et de Vendôme avaient détruit la confiance des agitateurs et des princes. Il fallait céder ou subir un siége et les conséquences d'un assaut. On préféra traiter. Le 30 juillet (1653), la paix fut faite. Elle stipulait une amnistie générale, sauf quatre ou cinq exceptions, le rétablissement du château Trompette, la permission pour les troupes qui appartenaient à Monsieur le Prince de se retirer à Stenai, pour Conti de séjourner à Pézenas, pour la duchesse de Longueville d'aller à Montreuil-Bellay. Toutes ces choses convenues et acceptées, les ducs de Vendôme, de Candale, de Tulles, et leurs officiers, entrèrent en triomphe dans la ville et firent chanter un *Te Deum* par le cordelier que l'Ormée avait condamné à mort (1). Ainsi finit la Fronde de Bordeaux. L'année suivante, le prince de Conti se réconcilia personnellement avec Mazarin en épousant une de ses nièces, l'aînée des Martinozzi, et il reçut de la reine-mère l'assurance qu'elle ne lui gardait aucun ressentiment. La duchesse de Longueville, après tant de désappointements, commença une conversion qui est célèbre, mais qui devait la jeter, par le jansénisme, dans une opposition d'un autre genre.

Ces victoires apportaient un débarras sensible au gouvernement du roi, en réduisant à un seul champ de bataille les hostilités entre lesquelles il avait été jusque-là nécessaire de diviser les troupes royales. La

(1) Mémoires de Berthod et de Gourville.

conclusion de la guerre civile allait rendre plus de vivacité à la guerre contre l'étranger. Les Espagnols, malgré leur épuisement et la lenteur de leurs efforts, avaient fini par retirer des discordes intérieures de la France de sérieux avantages pour eux-mêmes. A l'époque même où le roi rentrait à Paris, ils reconquéraient Dunkerque (16 septembre 1652), Barcelonne (13 octobre) et Casal, poste avancé de la France dans leurs possessions d'Italie. La république d'Angleterre avec qui le prince de Condé n'était pas en vain accusé de négocier, leur venait en aide en capturant une flotte française (1). Tant que Bordeaux prolongea sa résistance, la guerre contre les Espagnols ne fut que défensive. Elle honora d'une gloire inattaquable le génie de Turenne, et lui assura la réputation du plus grand tacticien de l'Europe; mais, par l'effet de moyens insuffisants, elle ne put décider aucune solution. Dans les derniers mois de 1652, lorsque Condé, réunissant ses troupes aux Espagnols, disposait de vingt-cinq mille hommes, Turenne n'en avait pas plus de dix mille, et on peut le croire, puisque c'est lui qui l'affirme. Il n'en eut que plus de mérite à annuler les tentatives, les succès même, d'un ennemi si supérieur en forces. Condé avait occupé d'abord Rethel, Sainte-Menehould, Château-Porcien, Bar-le-Duc. Turenne s'attacha si habilement à sa poursuite, le harcela avec tant de tenacité, par Commercy, Saint-Mihiel,

(1) Mémoires de Retz. — Mémoires de Lenet : Lettre de Gourville à Lenet.

Damvilliers, qu'il l'empêcha de prendre ses quartiers d'hiver en France, le rejeta sur le Luxembourg, et fit prisonnières, les unes après les autres, les petites garnisons que le Prince avait dispersées en quelques places de Champagne et de Lorraine. Dans la campagne de 1653, il gagna de vitesse son fougueux adversaire. L'ennemi dominait la vallée de l'Aisne par Rethel, la vallée de l'Oise par la Capelle, la vallée de la Meuse par Stenai et Mouzon. Turenne se jeta sur le centre, c'est-à-dire sur Rethel, prit cette ville en trois jours (fin de juin), avant que Condé, quoique la saison fût déjà avancée, eût songé à se défendre, et coupa ainsi la communication entre la route des Pays-Bas et celle du Luxembourg. Condé ne pouvait plus entrer en France que par la frontière de Picardie, la moins commode par ses marais qu'il fallait traverser sur des fascines, ou qui rendaient plus laborieux le siége des villes en séparant les assiégeants. Puis, quand il arriva par cette voie, avec 16,000 fantassins contre sept mille, avec dix mille chevaux et cinquante pièces de canon, il fut déconcerté par un système de temporisation qui lui montrait toujours l'armée ennemie massée dans son voisinage, le menaçant sans cesse d'une bataille, et l'évitant elle-même par des campements bien choisis, laissant à sa merci les villes sans garnison, et l'empêchant de les assiéger par la crainte d'une attaque immédiate. Un jour un mouvement de l'armée royale sur Bapaume, qui semblait un commencement d'entreprise sur Cambrai, obligea Condé à repasser la Somme, non sans de grandes fatigues. Il arrivait en di-

ligence, avec la résolution de combattre, et l'espoir d'occuper les hauteurs qui dominaient la position. Turenne, ayant tout prévu, se campa dans un vallon derrière un petit bois, s'y fortifia en deux heures, et fit mine d'une si vigoureuse résistance, que ni le prince ni les Espagnols ne se risquèrent à le provoquer. Alors ils détachèrent une partie de leur cavalerie sur Guise; mais Turenne, les devinant à la direction qu'ils prenaient, envoya de son côté un renfort qui, par un chemin plus long, arriva avant eux et fit échouer le projet de siége. Après quinze jours d'irrésolution, Condé se porta sur Rocroi; cette ville, dans les projets des alliés, devait lui appartenir s'il s'en rendait maître; on le laissa profiter de l'avantage que donnaient au premier arrivé les bois voisins de la place, mais pour lui rendre la pareille, l'armée royale assiégea Mouzon qu'elle prit le 28 septembre. Ce succès, qui compensait bien au delà la perte de Rocroi, fut doublé quelque temps après par l'occupation de Sainte-Menehould; l'armée royale, grossie d'une partie des troupes que la pacification de Bordeaux remettait à sa disposition, s'empara de cette ville le 26 novembre; l'ennemi n'eut plus qu'à rentrer bien avant dans les Pays-Bas, et à s'y tenir dans l'inaction pendant l'hiver. Ces belles manœuvres sont racontées par Turenne lui-même; la véracité du récit éclate dans sa simplicité : l'écrivain est aussi grand par sa modestie que l'homme de guerre par ses combinaisons. Point d'importance personnelle, point de jugement dur contre l'ennemi. S'il explique quelquefois les fautes de son fameux adversaire, c'est pour ajouter immé-

diatement, avec ce sentiment de l'infirmité humaine qui est propre aux hommes forts : « Souvent les per-« sonnes les plus habiles font des fautes qu'il est plus « aisé de remarquer que de prévenir (1). »

Pour comprendre les difficultés, les lenteurs qui vont suivre, comme aussi l'importance de la paix qui terminera ces luttes, il convient de considérer l'état des partis après le retour définitif de Mazarin.

Le prince de Condé, depuis qu'il avait quitté la cour, à la fin de 1650, n'avait reculé devant aucune des alliances capables de le faire triompher. Il réclamait sans relâche les patagons et les troupes d'Espagne; il lui fallait l'*argent à la poste*, et des soldats en Guienne et en Flandre. Il n'avait pas tardé à nouer des relations avec la République d'Angleterre gouvernée encore en apparence par le parlement régicide; il entretenait un agent à Londres pour faire comprendre aux Anglais ce que leur commerce gagnerait à soutenir Bordeaux, et à prendre la supériorité sur la flotte du duc de Vendôme. Il n'avait pas craint davantage de se rapprocher des huguenots de France, et d'encourager leur espoir d'établir la république. Sa correspondance, celle de son frère et de ses agents, en 1652 et 1653, révèle clairement toutes les fraudes et toutes les concessions de sa diplomatie. « Pour vous dire, écrivait-il, mes « sentiments sur cette seconde cabale des huguenots « que vous me mandez aller droit à la république, je « crois que ce n'est pas la plus mauvaise de toutes, et

(1) Mémoires de Turenne, liv. II.

« mon sentiment est qu'il vaut mieux la soutenir, sans « pourtant la rendre maîtresse, que de l'abattre; car « il est certain qu'elle ne pourra jamais venir à ses « fins, et conservant toujours cette pensée de la ré- « publique, elle empêchera les autres à l'amnistie, et « de demander la paix. » Cette bonne volonté des protestants français servait ailleurs d'argument auprès de la république d'Angleterre. Le prince de Conti pressait le parlement anglais de se déclarer, parce que les huguenots ne pouvaient prendre confiance qu'à des hommes de même esprit et de même religion. Il y joignait de basses flatteries et des promesses funestes à la France ; il louait le gouvernement anglais de ce que *ses lois fondamentales n'étaient pas corrompues par l'intérêt particulier*, de ce que, comme tous les *États bien réglés*, il faisait profession de prendre la défense des opprimés; et quelques lignes plus bas, pour le déterminer par l'intérêt, ce *principal mobile des affaires d'État*, il faisait entrevoir la possession d'un port dans la rivière de Bordeaux et l'occupation facile de la Rochelle (1). Mais le chef-d'œuvre du genre, c'est la lettre de Condé à Cromwell, après l'expulsion du Parlement, lorsque le meurtrier de Charles Ier eut été proclamé protecteur. « Je me réjouis infiniment de la justice qui « a été rendue au mérite et à la vertu de Votre Al- « tesse. C'est en cela seul que l'Angleterre pouvait

(1) Instruction donnée par Conti à des négociateurs envoyés en Angleterre. — Mémoires de Lenet; ces Mémoires ne sont, dans cette dernière partie, qu'une collection des matériaux destinés à la rédaction d'un livre qui n'a jamais été achevé.

« trouver son salut et son repos, et je tiens les peu-
« ples des trois royaumes dans le comble de leur bon-
« heur de voir maintenant leurs biens et leurs vies
« confiés à la conduite d'un si grand homme. Pour
« moi, je supplie Votre Altesse de croire que je me
« tiendrais fort heureux si je pouvais la servir en
« quelque occasion, et lui faire connaître que personne
« ne sera jamais au point que je le suis, Monsieur, de
« Votre Altesse, le très-affectionné serviteur, LOUIS DE
« BOURBON. »

A la première vue, on se demande comment le prince de Condé, le plus aristocrate et le plus arrogant des dominateurs, consentait à saluer si bas le destructeur de la royauté et de la hiérarchie. En réalité les deux alliés n'étaient pas aussi éloignés de s'entendre qu'ils le paraissent. Les républiques, surtout dans l'antiquité, ce type cher à la Renaissance, ne sont guère que des aristocraties, où, à la place de l'autorité d'un seul, dominent quelques centaines de personnages, égaux entre eux, également souverains. Tandis qu'ils sont assujettis eux-mêmes à un meneur d'autant plus fort qu'il se dissimule mieux, ils régentent et tiennent à distance la multitude qui ne s'en aperçoit pas toujours, parce qu'ils se vantent de représenter sa liberté. Condé avait fait préconiser plus d'une fois par ses pamphlétaires un système de grand conseil, composé de princes, officiers de la couronne, descendants des grandes familles, avec l'espoir secret d'en être le chef nécessaire; il n'était donc pas si hostile à l'esprit républicain. Cromwell, de son côté, quoique père des *indé-*

pendants, et pendant quelques jours patron des *niveleurs*, n'entendait pas avoir triomphé pour la multitude. Il voulait une république gouvernée par un conseil supérieur dont il serait le protecteur à titre de lieutenant de Dieu. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les réclamations de Milton, son secrétaire, contre le suffrage universel, et de dégager de la forme allégorique le conseil supérieur des démons dans le *Paradis perdu* (1).

Toutefois la coalition ne fut jamais assez compacte, ni les intérêts des alliés assez mêlés pour réaliser le succès prétendu. Jamais le Parlement d'Angleterre n'adhéra efficacement au parti de Condé. « Les affaires « de la république, écrivait l'agent du prince (2), dé- « pendent de tant de gens, que, quand il est question

(1) Milton, *Moyen facile d'établir une société libre*. Il déclare que la république doit être gouvernée par un *grand conseil perpétuel;* il ne veut pas du *remède populaire* propre à combattre l'ambition de ce conseil permanent, car le peuple se précipiterait dans une *démocratie licencieuse et sans frein*. « Si l'on donne à tous le droit de nommer tout le monde, ce ne sera pas la sagesse et l'autorité, mais la turbulence et la gloutonnerie qui élèveront bientôt les plus vils mécréants de nos tavernes et de nos lieux de débauche, de nos villes et de nos villages, au rang et à la dignité de sénateur... Qui voudrait voir le trésor de l'État remis aux soins de ceux qui ont dépensé leur propre fortune dans d'infâmes prodigalités?... Sont-ils faits pour être les législateurs de toute une nation ceux qui ne savent pas ce qui est loi ou raison, juste ou injuste, oblique ou droit, licite ou illicite; ceux qui pensent que tout pouvoir consiste dans l'outrage, toute dignité dans l'insolence?... Qui se supposerait devenu d'un cheveu plus libre par une telle race de fonctionnaires, lorsque, parmi ceux qui sont les vrais gardiens de la liberté, il y en a tant qui ne savent ni comment user ni comment jouir de cette liberté, qui ne comprennent ni les principes ni le mérite de la propriété? »

(2) Mémoires inédits de Lenet, 12 décembre 1652.

« d'en tirer quelque chose, il est impossible de gagner « personne qui ait pouvoir d'y servir. » Tout ce que la faction obtint avec beaucoup de mouvements, se réduisit à l'enrôlement de quelques Irlandais volontaires (1), ou au louage de quelques frégates prêtées par des marchands anglais (2). Cromwell lui-même, devenu le seul maître, après un échange de négociations avec Monsieur le Prince, laissa voir qu'il ne trouvait pas dans cette alliance l'intérêt de l'Angleterre. L'agent espagnol Vatteville avertit Condé que, quand même le Protecteur donnerait des promesses formelles, il ne ferait la guerre que mollement, parce que ce n'était pas son profit de faire succomber la France et de relever l'Espagne (3). Les Espagnols furent plus complaisants, plus larges ; ils achevèrent de se ruiner pour prolonger la guerre en faveur du traître qui s'offrait à les venger de ses propres victoires; mais ils lui apportèrent souvent des embarras qu'il n'avait pas prévus et qu'il n'était pas le maître d'écarter. Leur caractère résistait à sa fougue, il n'avait plus à son service l'impétuosité des soldats français conforme à la sienne. Il n'était pas l'arbitre souverain des opérations militaires. Il fallait discuter avec les généraux espagnols, leur céder par moments, s'arrêter quand il eût voulu marcher, renoncer à une entreprise quand elle ne plaisait pas aux Lorrains. Turenne lui-même explique de cette manière certains événements, sans

(1) Mémoires de Lenet, juillet 1652.
(2) *Ibid.*, juin 1653.
(3) *Ibid.*, juin 1654.

craindre de diminuer par cet aveu le mérite de sa supériorité. Ainsi par un échange mutuel d'influences, la guerre étrangère ranimait parfois en France les agitations intérieures, et ces agitations servaient à prolonger la guerre étrangère en retardant l'action du gouvernement.

Quoique le retour de Mazarin eût imposé silence à ses adversaires, il restait dans plus d'un esprit des espérances secrètes de lui disputer sa fortune et de reconstituer une opposition. On voyait Servien et Fouquet appelés en commun à la surintendance des finances, Le Tellier institué commandeur et trésorier du Saint-Esprit, Miossens, un des gardiens de Condé à Vincennes, décoré de la dignité de maréchal de France. Ces récompenses, accordées aux hommes qui avaient partagé le sort du ministre, ne pouvaient qu'irriter ceux qui n'avaient pas encore réussi à se réconcilier avantageusement. Les embarras de la situation, bien qu'allégés par la fin des hostilités dans Paris, étaient encore considérables. N'y eût-il eu que la difficulté de trouver l'argent nécessaire, ce mal suffisait aux préoccupations du ministre, parce qu'il pouvait provoquer tous les autres. C'était même là que les ennemis de Mazarin l'attendaient. Ils s'en réjouissaient comme d'une vengeance inévitable; ils en tiraient pour eux-mêmes ces espérances exagérées par où l'opposition aime à s'étourdir et à se déguiser sa faiblesse. Deux jours après le retour du cardinal, 5 février 1653, un d'eux écrivait : « Si Dieu n'y met la main, on verra des désordres étranges, dont la nécessité, la rage et le

désespoir seront cause : point d'argent, point de rentes, point de paix ; violence et manquement de parole, fierté, oppression des gens de bien, incertitude de l'avenir, voilà où l'on en est (1). »

Ces espérances n'étaient pas sans fondement. L'affaire des rentes fut la première inquiétude du cardinal. Les gabelles ne rendant pas tout ce qu'elles devaient, les rentes ne furent pas exactement payées ; les rentiers mécontents firent le bruit accoutumé. Les magistrats n'avaient pas non plus abdiqué définitivement leurs prétentions ; s'ils n'étaient plus en état ni en humeur d'entreprendre la guerre par les armes, leur fameux prétexte du service du roi était toujours prêt pour justifier leur intervention dans les questions de finances ou de personnes. La retraite de Mathieu Molé qui céda la première présidence à Pomponne-Bellièvre, afin de se donner tout entier à son rôle de garde des sceaux (avril 1653), témoigne de la défiance qui animait encore la magistrature contre la Cour. Dans l'impuissance de concilier les *intérêts de la compagnie* et les *intérêts du conseil* du roi, et pour éviter une *grande contention*, il quitta le Parlement avec regret (2). Toute l'année se passa en tiraillements. Réclamations contre les édits de finances, onéreux peut-être, mais indispensables aux frais de la guerre ; le roi dut aller au palais imposer la vérification par sa présence. Insultes aux *Pontoisiens*, à ceux qui, à l'ap-

(1) Mémoires inédits de Lenet : Lettre de Marigny à Lenet.
(2) Mémoires d'Omer Talon, continués par son fils Denis.

pel du roi, avaient quité Paris pour siéger à Pontoise, et comme contre-partie, demandes affectées du retour de Broussel et des autres exilés. Quelques-uns des mutins furent exilés à leur tour, puis rappelés par concession du ministre. Le conseiller Croissy, arrêté comme complice et négociateur de Condé (1), suscita une dispute qui dura plusieurs mois. Le roi lui donnait pour juges des commissaires choisis dans le Parlement ; le Parlement voulait nommer lui-même ces commissaires. On le détenait à Vincennes, le Parlement voulait qu'il fût ramené à la Conciergerie, en vertu de ce principe que les juges doivent avoir le pouvoir de mettre en liberté celui qu'ils ont le droit d'absoudre. On ôta, on rendit le procès au Parlement ; on finit par le supprimer en bannissant du royaume Croissy et ses complices ; quelques récalcitrants avaient encore été exilés pour cette affaire, on leur fit grâce. Ainsi la résistance se ranimait à toute occasion, sous toutes les formes, et les incertitudes du ministre ne servaient qu'à l'enhardir.

Un autre adversaire, le plus indomptable, s'agitait sous les verrous, et du fond de Vincennes mettait les esprits en mouvement à Paris et à Rome. Le cardinal de Retz, dans sa captivité, s'occupait à étudier le grec ; il se divertissait à nourrir des lapins sur le haut du donjon, des tourterelles dans une tour, des pigeons dans l'autre (2). Mais sa patience n'était pas si sincère

(1) Mémoires inédits de Lenet : 24 décembre 1652, 17 janvier 1653.
(2) Mémoires de Retz.

qu'il ne travaillât vivement à se délivrer, ni sa prison si étroite qu'il ne pût établir des relations au dehors. Il communiquait avec Condé, l'un et l'autre oubliant la rivalité et les injures récentes par le besoin d'une assistance mutuelle. Il avait d'autres amis à Mézières, à Charleville, au mont Olympe, qui faisaient porter à Mazarin des menaces de toute sorte. Il avait surtout pour lui une partie du clergé, Rome même, et cette faction secrète des Jansénistes, dont le grand art a toujours été de taire le véritable mot de ses desseins, de couvrir d'une apparence de vertu et de droit ses entreprises les moins religieuses et les moins légitimes. La détention de Retz sans jugement était contraire aux libertés de l'Église, aux immunités des cardinaux ; à ces causes, dès qu'elle fut connue, le Chapitre de Paris réclama, ordonna des prières pour la délivrance du prisonnier (1) : le pape Innocent X envoya des protestations pour l'honneur du sacré collége. Port-Royal dont la doctrine avait été condamnée à Rome, avait besoin de replacer Retz à la tête du diocèse de Paris pour soutenir les menées de la secte. Dans ce dessein, et pour mieux résister aux décisions doctrinales du Saint-Siége, les Jansénistes pressaient le pape, au nom des droits de l'Église, de leur faire rendre leur protecteur. Ils contribuèrent même plus que personne à changer en persécution religieuse un débat tout politique (2). Le prisonnier embarrassait à chaque pas le

(1) Retz et Guy Joly.
(2) V. au chapitre X les détails de ces intrigues.

ministre par ses tergiversations, il offrait et refusait tour à tour sa démission, acceptait de vivre à Rome sous la protection du pape, puis retirait sa promesse au moment où le nonce était chargé de la recevoir, ne se proposant par tous ces détours que de gagner du temps et d'attendre l'effet de ses intrigues au dehors. En même temps circulaient dans le public les excitations, les petits livres qui présentaient une mesure de sûreté comme une violation des droits de l'Église, un homme de bien méconnu, un ami du peuple, comme victime de l'arbitraire. La population de Paris n'était pas alors indifférente aux intérêts ecclésiastiques; et d'ailleurs elle ne connaissait pas les mœurs du coadjuteur. Il était parvenu, en dissimulant ses désordres personnels, à se maintenir, aux yeux de la multitude, dans une considération morale dont il se prévalait devant ses confidents, avec un profond dédain du jugement de ceux qui avaient le droit de le mépriser (1). Ces dispositions du peuple faillirent éclater en sédition, l'année suivante, dans une circonstance critique à laquelle nous allons arriver.

Contraint de lutter à la fois contre tous ces obs-

(1) Il disait un jour à Guy Joly : « Mon pauvre garçon, tu perds ton temps à me prêcher. Je sais bien que je ne suis qu'un coquin. Mais malgré toi et tout le monde, je le veux être, parce que j'y trouve plus de plaisir. Je sais que vous êtes trois ou quatre qui me connaissez et me méprisez dans le cœur; mais je m'en console par la satisfaction que j'ai d'imposer à tous par votre moyen même. On y est si bien trompé, et ma réputation est si bien établie, que quand vous voudriez désabuser les gens, vous n'en seriez pas crus; ce qui me suffit pour être content et vivre à ma mode. » (Mémoires de Guy Joly.)

tacles, Mazarin les attaqua, selon son savoir-faire, par des moyens divers, mêlant les ménagements à la rigueur, les négociations à la force, opposant l'intrigue à la cupidité, désunissant ceux dont l'égoïsme trouvait plus d'avantage dans la séparation. Ces pratiques ne lui réussirent pas mal pour la campagne de 1654. D'abord il traita avec le cardinal de Retz. Le prisonnier était devenu archevêque de Paris par la mort de son oncle (21 mars 1654). Instruit de l'événement à l'heure même où il s'accomplissait, il avait fait prendre possession de son siége par procureur, et institué ses grands vicaires. Mais les instances du ministre le déterminèrent à promettre sa démission si le pape l'acceptait, et à recevoir pour dédommagement les revenus de sept abbayes ; en attendant, il serait transféré au château de Nantes, sous la garde du maréchal de La Meilleraye (1). Cet éloignement donnait au gouvernement un peu plus de sécurité pour le temps où la guerre forcerait le roi à quitter Paris (30 mars). L'argent était nécessaire pour les besoins de l'armée ; le Parlement voulut protester contre les édits fiscaux et en délibérer en assemblée générale. Le jeune roi, préludant à cet exercice de l'autorité absolue qu'il devait porter si haut, accourut de Vincennes en habit de chasse, en bottes éperonnées, le fouet à la main (13 avril 1654), et, montant à la place du premier président : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du Parlement ; je veux les prévenir, et

(1) Mémoires de Retz, Guy Joly, Rapin.

j'ordonne que l'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai apportés, lesquels je veux être exécutés. Monsieur le président, je vous défends de souffrir aucune assemblée, et à pas un de vous de les demander (1). » L'injonction, bien capable de surprendre, ne suffit pas pourtant à prévenir de nouvelles tentatives de réclamations, mais l'intrigue fut plus heureuse. On gagna les magistrats de Paris par des offres d'argent, qu'ils acceptèrent sans plus paraître se soucier du bien public. On soutira aux États du Languedoc une somme plus forte que celle qu'on leur avait demandée d'abord, en leur faisant craindre d'avoir à loger l'armée de Catalogne (2). Le prince de Condé ne cessait de secouer la lenteur des Espagnols, d'appeler à son aide les petits princes d'Allemagne; il faisait arrêter par ses alliés le duc de Lorraine, suspect de se rapprocher de la France (3); des agents, des escouades de maraudeurs expédiées par lui, pénétraient dans le royaume, enlevaient les individus isolés, et rançonnaient les villes. Il importait de lui faire bonne guerre. Deux déclarations (15 avril et 27 avril) y pourvurent. La première ordonnait de poursuivre les pillards sans miséricorde; la seconde, enregistrée au Parlement en présence du roi, condamnait le prince à mort, avec ses agents Viole, Lenet, Marsin et Persan (4).

Après le sacre du roi (6 juin), qui, dans ces temps

(1) Motteville, Montglat.
(2) Mémoires de Gourville : V. les détails au chapitre X.
(3) Mémoires inédits de Lenet.
(4) Mémoires inédits de Lenet.

d'incertitude, pouvait être plus qu'une simple formalité, le ministre ouvrit la campagne. Condé n'avait pu le faire encore, malgré la saison avancée, tant lui donnaient d'embarras ou l'épuisement ou les contradictions de ses alliés. C'était personnellement contre lui que la guerre était dirigée. Mazarin allait assiéger Stenay, qui appartenait au prince, et dont la conservation lui tenait fort au cœur. On donna, dans ce dessein, une assez bonne armée à Fabert ; le roi voulut faire à ce siége ses premières armes, et s'y rendit avec le cardinal. L'armée de Turenne dut se placer sur la frontière de Champagne pour se porter, selon le besoin, au secours des assiégeants, ou vers la Flandre, si l'ennemi entreprenait quelque diversion de ce côté (1). A cette nouvelle, l'alarme fut grande à l'étranger. Condé pressa les Espagnols d'assiéger Arras pour menacer toutes les acquisitions des Français en Artois. « Si je le prends, disait-il, vous y gagnerez, et moi aussi, avec usure, étant dans vos intérêts et ne voulant pas m'en détacher (2). » On y consentit, d'autant plus que la Flandre offrait de payer les dépenses dans l'espoir de se débarrasser des contributions qu'elle supportait (3). Le siége d'Arras fut formé au commencement de juillet. Aussitôt l'armée de Turenne se mit en mouvement, assura ses vivres, coupa ceux de l'ennemi, et se disposa, non pas pour livrer immédiatement une bataille, mais pour attendre le moment de pénétrer dans

(1) Mémoires de Turenne, liv. III.
(2) Mémoires du comte de Brienne.
(3) Mémoires inédits de Lenet.

les lignes des assiégeants. Turenne était persuadé qu'il n'est pas nécessaire de lancer tout d'abord les Français en avant, parce qu'ils ont la même patience que les autres quand ils sont bien conduits (1). Condé comprit, dès qu'il eut aperçu Turenne, le danger que cette approche lui faisait courir; s'il en eût été cru, les Espagnols auraient, sur-le-champ, attaqué ce redoutable adversaire; mais il n'en fut rien (2). Au lieu d'agir, les amis du prince aimaient mieux calculer leurs motifs d'inquiétude; un d'eux écrivait (13 juillet) : « Le siége de Stenay est fort avancé, et je doute que nous puissions prendre Arras, car le maréchal de Turenne fait tous ses efforts pour l'empêcher; en vérité, toutes ces affaires de Flandre ne vont pas de la sorte que nous nous le persuadions. Son Altesse n'a pas petite affaire; toutes ses troupes sont ruinées. Après la prise de Stenay, nous pourrons dire adieu à Clermont; l'on nous menace du siége de Rocroi. Dieu nous assiste des Anglais; ensuite une bonne paix (3). »

Ils eurent un moment l'espérance de sortir d'embarras par les dissensions intérieures de la France. Le 8 août, le cardinal de Retz s'échappa de sa prison de Nantes; il avait prévenu les curés de Paris par une lettre, ses amis avaient préparé sa fuite; on comptait, dès son retour, sur un soulèvement du peuple mécon-

(1) Mémoires de Turenne.

(2) Lettre de Turenne à Letellier : « Des prisonniers de l'ennemi dirent aux nôtres que Monsieur le Prince avait voulu venir au-devant de l'armée, mais que les Espagnols avaient désiré de continuer le siége. »

(3) Mémoires de Lenet : Lettre de Longchamps à Saint-Agoulin.

tent de la prolongation de la guerre et de l'incertitude de la situation. Dès que la nouvelle fut connue à Paris, on chanta le *Te Deum ;* le curé Duhamel se distingua entre les autres par l'expression de sa joie : « Nous le « reverrons, ce cher et aimable prélat ; j'irai moi-même « le trouver de votre part et lui embrasser les ge- « noux. » Le prince de Condé, du siége même d'Arras, fit porter ses félicitations au captif délivré (1). Mais l'illusion dura peu. Le fugitif, poursuivi par les gardes, était tombé de cheval et s'était démis l'épaule. Pendant qu'on l'attendait à Paris, ses amis, après l'avoir caché dans une meule de foin, le conduisirent à Beaupréau dans sa famille, d'où il gagna Belle-Isle-en-Mer, puis l'Espagne, sur une barque de pêcheurs conduite par cinq mariniers. D'autre part, Stenay avait capitulé dès le 6 août ; les troupes qui avaient été retenues à ce siége arrivèrent pour contribuer à la délivrance d'Arras. Renforcé du corps du maréchal d'Hocquincourt, et combinant ses efforts avec lui et avec le maréchal de La Ferté, Turenne occupa les environs d'Arras d'où les assiégeants tiraient leurs convois ; puis, dans la nuit du 25 août, il attaqua les lignes ennemies. La surprise, la terreur fut si grande du côté des Espagnols, qu'ils firent une assez molle résistance. Condé parut un moment avec la pensée de les soutenir, et Turenne reconnut sa présence à un mouvement qui lui donna de l'inquiétude. Mais le désordre était si considérable, que Condé lui-même dit à l'archiduc Léopold qu'il

(1) Mémoires de Retz, Joly, Rapin.

convenait de se retirer. La fuite des Espagnols aurait été un désastre définitif sans deux circonstances qui l'atténuèrent ; l'armée française ne put résister au désir de piller un camp si riche, où abondait la vaisselle d'argent que les officiers d'Espagne portaient partout avec eux; et elle ne poursuivit pas les vaincus plus loin que leur circonvallation. De son côté, le prince de Condé, ayant rallié les débris des vaincus, les mit en sûreté sous le canon de Mons : « J'ai su que tout était perdu, lui écrivait Philippe IV, et que vous avez tout sauvé. » Néanmoins la victoire des Français eut un grand retentissement. Elle réveilla le souvenir de leur importance militaire, un peu perdue, depuis la guerre d'Allemagne, dans les mêlées sans gloire de la guerre civile. Outre l'avantage de conserver Arras, le bénéfice se soldait par trois mille prisonniers, soixante-trois pièces de canons, tout ce qui appartenait à un train d'artillerie aussi important et tous les bagages de l'ennemi. Turenne reçut des félicitations d'une multitude de personnages, en particulier de ce duc de Lorraine que les Espagnols avaient emprisonné au commencement de l'année (1).

Les suites en retombèrent, comme il était juste, sur les ennemis de Mazarin. Revenu à Paris, plus triomphant que jamais, le ministre envoya partout l'ordre d'arrêter le cardinal de Retz, confisqua le temporel de ce prélat, fit prendre par le chapitre l'administration de son diocèse, exila les grands-vicaires qui avaient

(1) Mémoires de Turenne et du duc d'York.

fait chanter le *Te Deum* en actions de grâces de son évasion, et les curés de Paris qui avaient annoncé son retour (1). Aux Pays-Bas, Turenne, sous les yeux de Condé, passa l'Escaut entre Cambrai et Bouchain, occupa Le Quesnoy, et le garnit de provisions et de troupes pour en assurer la conservation pendant l'hiver. En Champagne, Condé perdit encore la ville de Clermont qui lui appartenait en propre, et qui fut occupée par le maréchal de La Ferté. Il rapportait ces malheurs aux lenteurs des Espagnols, qui lui promettaient de *beaux secours* et ne les lui donnaient pas à temps : « Je vous prie de vous en plaindre hautement, disait-il, « à mon frère l'archiduc et au comte de Fuensaldagne, « et de leur faire connaître sans déguisement que ce « n'est pas ainsi que je prétends d'être traité (2). »

Après une année si bien employée, il semble que la conclusion à l'avantage de Mazarin ne dût pas tarder beaucoup. Mais les difficultés sont presque toujours plus nombreuses et plus graves qu'on ne le voit par les histoires, qui ne parlent que des faits accomplis au grand jour. Les hostilités secrètes se multipliaient contre le ministre, et aussi son caractère le portant plutôt aux négociations qu'aux partis qui tranchent par la force, il atténuait lui-même l'effet de ses succès par l'ajournement. « M. le cardinal, dit Turenne, aimait à tenir toute chose en balance, à se raccommoder

(1) Les historiens jansénistes avouent les démonstrations faites par Duhamel et les autres en faveur de Retz, et rapportent leur exil à cette alliance entre la secte et la révolte. V. Mémoires de Feydeau.

(2) Mémoires de Lenet.

avec ceux qui avaient quelque cause de mécontentement, à ménager les esprits qu'il ne pouvait gagner. » Le Parlement de Paris et le cardinal de Retz ne lui laissèrent pas goûter longtemps le plaisir de sa victoire.

Au Parlement, les remontrances s'élevèrent contre les édits fiscaux nécessaires pour la campagne de 1655. Il s'agissait de ressources temporaires : impôts sur les baptêmes et les mariages, papier timbré, fabrication d'une monnaie nouvelle (les Lys). A cette résistance, Mazarin répondit en exilant plusieurs conseillers; il en mit un à la Bastille. Aussitôt les avocats prirent des robes courtes, les procureurs et toute la gent de palais cessèrent de travailler (1). Cependant le cardinal de Retz, après une longue pérégrination à travers l'Espagne et la Méditerranée, arrivait à Rome pour faire valoir ses droits à gouverner l'Église de Paris (décembre 1654). Quoiqu'il y trouvât moins d'empressement qu'il ne s'en vante, quoique, en particulier, le cardinal Chigi le contrariât dans ses projets et ses espérances, il était certain qu'il avait en France un parti dangereux. Port-Royal lui envoyait des mémoires tout prêts à publier pour la défense de sa cause (2); l'argent lui parvenait en sommes considérables; il convient lui-même de 260,000 livres. Son confident et son compagnon, Guy Joly, atteste le faste dont ces libéralités lui permettaient de s'entourer, les trois tables qu'il tenait par jour, et, à l'exception de sa

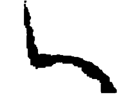
(1) Motteville.

(2) Ce n'est pas nous qui le faisons dire à Joly, confident de Retz et témoin oculaire. V. au chapitre suivant, le détail des aveux de Guy Joly.

livrée grise, le train de grand seigneur dont il prétendait éblouir les regards. A Paris, il comptait des amis dans toutes les classes, non-seulement dans le clergé où les curés de Sainte-Madeleine et de Saint-Séverin allaient bientôt jouer un rôle actif, mais encore dans la masse populaire, dans les bouchers qui affichaient les placards favorables à la cause du banni, dans les lettrés comme le principal des Grassins qui contrefaisait à merveille la signature de l'absent (1). Il n'y avait pas d'exagération à prévoir, ce qui pourtant n'arriva jamais, un soulèvement au profit de l'ancien frondeur.

« Il est certain, dit Turenne, que Monsieur le Prince en Flandre, et M. le cardinal de Retz à Rome, avaient beaucoup de partisans à Paris. » Si la brouille eût continué avec le Parlement, cela eût empêché les desseins de la campagne. Turenne, sur l'invitation de Mazarin, servit de médiateur auprès des magistrats. On s'accommoda ; les exilés furent rappelés, les remontrances ne mirent plus d'entraves au recouvrement de l'argent. La guerre recommença dans les Pays-Bas (1655) ; elle fut favorable à Turenne. Il prit Landrecies, empêcha Monsieur le Prince de se cantonner entre Valenciennes et Bouchain, puis il occupa la ville de Condé et Saint-Guislain. Mais il était évident que la lutte, dans l'état présent des forces des deux partis, ne pouvait aboutir qu'à des résultats insignifiants. Elle semblait dépendre quelquefois de la défection d'une ville ou même d'un homme. A la fin de la cam-

(1) Mémoires de Guy Joly.



pagne de 1655, Condé s'efforçait de corrompre le maréchal d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, pour se faire livrer cette ville et celle de Ham. Mazarin négocia pour prévenir cette trahison au lieu de la réprimer par les armes ; c'était l'avis de Turenne lui-même, fondé sur la faiblesse de son armée après de longues marches, sur la difficulté de se procurer des vivres et de trouver de bons chemins. On vit ce d'Hocquincourt, incertain entre les deux adversaires, donner audience tour à tour aux Espagnols et aux Français. A la fin il se décida pour le roi de France, dans la crainte que la duchesse de Châtillon, sa maîtresse, après l'avoir été de Condé, ne fût retenue ou punie par Mazarin. Il quitta la France, mais il remit Péronne et Ham aux mains du roi (1). La guerre, poursuivie dans de pareilles conditions, menaçait de n'être qu'une continuité de misères sans issue; pour la finir il devenait nécessaire de rompre l'équilibre de ces faiblesses, d'acquérir une alliance capable de déterminer une solution. C'est l'avantage que Mazarin réalisa cette année même.

Monsieur le Prince, à bout d'espérances, s'était tourné vers Rome; il sollicitait l'intervention du nouveau pape Alexandre VII pour entamer son accommodement avec le roi de France (2). De son côté, Mazarin venait de traiter avec le duc de Modène. La France entretenant toujours une petite ar-

(1) Mémoires de Turenne.
(2) Mémoires inédits de Lenet : Juin 1655.

mée dans le Milanais, il n'était pas sans utilité d'avoir à sa disposition les petits princes italiens, ennemis de la suprématie espagnole. Le cardinal sanctionna l'arrangement par le mariage d'une de ses nièces, la seconde Martinozzi, avec le fils du duc de Modène, servant ainsi à la fois sa famille et la France (27 mai 1655). Mais le grand but de sa diplomatie était l'alliance de Cromwell. Ce parvenu sanglant n'avait pas tardé à prendre place parmi les rois ; sa force sans doute constituait son droit à leurs yeux. Il souriait lui-même de cet accueil, et il pouvait dire à tous, comme à Christine de Suède en lui envoyant son portrait :

Non sunt hi vultus regibus usque truces.

Le grand Condé l'avait abordé humblement, lui demandant son assistance. L'Espagne, alliée de Condé, le sollicitait sans relâche de lui assurer la supériorité sur la France. Elle faisait valoir qu'elle avait la première reconnu la république d'Angleterre et envoyé un ambassadeur à Londres ; que la France au contraire était ennemie du gouvernement anglais, favorisait les complots contre la vie du Protecteur, et récompensait les coupables. A ces protestations de dévouement, les Espagnols ajoutaient des offres lucratives ; ils contribueraient à faire rentrer les Anglais en possession de Calais, si le protecteur contribuait à réintégrer Condé en France. Leurs déclarations finissaient par cette flatterie : « S'il y a quelque autre chose que Votre Altesse désire , Sa Majesté embrassera volontiers tous les



moyens qui lui seront proposés, pourvu qu'ils soient utiles à la cause commune et au bien des deux nations. » Lors donc que Mazarin se présentait à son tour, il était débarrassé de tout scrupule, justifié de tout reproche par l'exemple de ses ennemis. Il ne faisait qu'user du droit de légitime défense, et ravir à ses adversaires l'arme qu'ils essayaient de diriger contre lui.

Le négociateur Français, Bourdeaux, ne négligea rien de ce qui pouvait séduire un Anglais. Il fit comprendre à Cromwell l'utilité d'une guerre contre l'Espagne, qui lui livrerait les richesses des Indes occidentales. Il flatta également son désir de posséder un port sur le continent Européen ; seulement au lieu de Calais il proposa Dunkerque que la France contribuerait à enlever aux Espagnols, si Cromwell aidait la France à reconquérir Gravelines. Par là il confirma le Protecteur dans la pensée que l'Espagne, puissance maritime, était bien plus que la France l'ennemie naturelle de l'Angleterre, et que ce serait nuire au commerce anglais que de relever ses concurrents. Cependant Cromwell ne se décidait pas, comme si cet orgueil farouche eût pris plaisir à faire attendre deux rois. Tout à coup, sans prétexte, sans déclaration de guerre (mai 1655), il envoya dix-sept vaisseaux dans les Antilles. Après une tentative infructueuse sur Saint-Domingue, cette escadre aborda à la Jamaïque, en occupa les côtes sans coup férir, puis pénétrant à l'intérieur, avec l'aide des boucaniers français, força les Espagnols à se retirer de l'île. Depuis ce jour la Ja-

maïque est restée aux Anglais. Cette brusque rupture ne découragea pas encore les négociateurs espagnols; ils s'obstinaient à dissimuler leur injure et à espérer l'amitié de l'offenseur. Enfin, le 2 novembre 1655, une alliance offensive et défensive fut conclue, à Westminster, entre la France et l'Angleterre. Il fut convenu que l'Angleterre fournirait des vaisseaux à la France pour prendre Gravelines, et la France des troupes de terre aux Anglais pour prendre Dunkerque; si la première de ces places était prise avant la seconde, elle serait laissée en dépôt aux Anglais, jusqu'à ce qu'on leur eût remis celle qui devait leur rester. L'exercice de la religion catholique demeurerait libre à Dunkerque. Les princes anglais, Charles II et ses frères, qui servaient alors en France, sortiraient du royaume, à l'exception du duc d'York, qui pourrait rester encore dans les armées françaises d'Italie ou de Catalogne. Cromwell traitait ici d'égal à égal avec le roi de France, et recevait de lui les titres et les honneurs réservés aux têtes couronnées. La majesté royale était sacrifiée à l'intérêt; mais qui donc parmi les belligérants eût osé se glorifier d'avoir pris plus de souci de la dignité et de la cause des rois? Le duc d'York, quoique sa famille eût beaucoup à s'en plaindre, approuva le traité avec un flegme et un calcul tout anglais. « On doit cette justice, dit-il, à la mémoire du cardinal d'avouer qu'il aurait été un ministre fort mal habile, s'il n'avait, dans une conjoncture si délicate, engagé Cromwell dans les intérêts de son maître, qui aurait eu lieu d'être fort mécontent de lui s'il

avait laissé échapper cette importante occasion (1). »

Par ce traité, la France gagnait tout ce que perdait l'Espagne; elle avait une crainte de moins, une alliée de plus. L'Espagne, assaillie par un nouvel ennemi sur le continent, allait voir en outre ses vaisseaux, ses galions menacés par les Anglais sur les mers, et jusqu'à la portée de ses côtes. Cependant la campagne de 1656 fut encore moins décisive que les précédentes; l'avantage sembla même revenir aux partisans du Condé. Le fait capital de cette année fut l'échec de Turenne devant Valenciennes. Il avait investi cette place de concert avec le maréchal de La Ferté. Les travaux de circonvallation étaient difficiles dans un pays que l'ennemi inondait à son gré au moyen des écluses; la communication entre les deux quartiers français se trouvait parfois coupée par l'élévation subite des eaux. Soit que La Ferté eût manqué de vigilance, soit que l'avarice de Mazarin eût refusé les dépenses nécessaires pour assurer, par des

(1) Mémoires du comte de Brienne et de Turenne. Mémoires du duc d'York.

Si l'on en croit Colbert, Mazarin donnait de sa conduite, en cette circonstance, une excuse vraiment dérisoire, qui n'a pu tirer une apparence de raison que du bonheur des événements : « Dans le temps « que le premier traité avec l'Angleterre fut conclu, le roi de ce « royaume et la reine sa mère ayant fait de grandes plaintes de ce « traité, le cardinal Mazarin leur dit qu'il produirait le rétablissement « dudit roi, parce que la jonction des armes des deux nations ferait la « paix avec l'Espagne, et qu'ensuite la prétendue république d'Angle- « terre tomberait d'elle-même et ne pourrait jamais soutenir la crainte « qu'elle aurait des forces des deux rois; et ce pronostic, qui parais- « sait si éloigné de vraisemblance, n'a pas laissé d'être trouvé bien « véritable par l'événement. » Colbert, *Mémoires pour servir à l'histoire*, 1663.

ponts de fascines, le passage d'une armée à l'autre (1), La Ferté, surpris pendant la nuit par Monsieur le Prince, fut battu, fait prisonnier avec la plus grande partie de ses troupes, sans que Turenne pût lui apporter un secours efficace (16 juillet). Il n'y avait plus qu'à lever le siége devant Condé vainqueur. Turenne étonna tout le monde, l'ennemi et ses propres soldats, par sa fermeté. Il ne recula que l'espace nécessaire pour mettre ses troupes en bataille, et quand on le croyait réduit à une retraite précipitée, il se montra si bien préparé à fermer le chemin de la frontière française, que les vainqueurs, après avoir examiné ses positions, n'osèrent l'attaquer. Il voulait protéger ses magasins de vivres du Quesnoy et de Landrecies. Il redoutait surtout l'effet moral qu'une retraite devant Monsieur le Prince aurait produit en France au milieu du mécontentement général (2). En effet, le Parlement, profitant de l'absence du roi et du ministre, tranchait du supérieur vis-à-vis du Grand-Conseil et des maîtres des Requêtes (3). Il prétendait retenir toutes les causes portées devant lui sans aucun respect du droit d'évocation devant le Grand-Conseil, et défendre aux avocats de plaider devant les maîtres des Requêtes à l'hôtel du roi. Le cardinal de Retz, enfui de Rome, où Alexandre VII lui avait définitivement refusé sa coopération, se faisait voir en Franche-Comté (4),

(1) Mémoires de Brienne.
(2) Mémoires de Turenne.
(3) Motteville. Lettres de Colbert à Mazarin.
(4) Guy Joly, René Rapin.



et toujours aux aguets des nouvelles fâcheuses, tendait déjà la main à Monsieur le Prince, par le triomphe duquel il espérait se rétablir lui-même. Grâce à la défensive impénétrable de Turenne, les Espagnols restèrent sur leur territoire, où ils reprirent, il est vrai, la ville de Condé. Alors Turenne se rapprocha de la France, et occupa La Capelle dont la possession importait plus que la conservation d'une conquête au cœur du pays ennemi (27 septembre). Mazarin, rentré à Paris, fit casser par le Grand-Conseil les derniers arrêts du Parlement, puis reprenant ses armes diplomatiques, il traita avec l'électeur Palatin et l'électeur de Brandebourg contre l'Empereur pour la fidèle observation de la paix de Westphalie. Il obtint entre autres conditions le passage à travers le Palatinat pour les troupes levées par la France en Allemagne. Il devenait urgent de mettre l'Empereur hors d'état de secourir les Espagnols ; des troupes impériales avaient contribué à l'affaire de Valenciennes.

La campagne de 1657 fut encore bien laborieuse. On avait enfin l'assistance effective des Anglais. Cromwell envoyait six mille hommes de troupes de terre ; un nouveau traité, conclu dans ce but, renfermait les promesses les plus avantageuses. Le Protecteur s'engageait à faire ses efforts pour que l'élection impériale d'Allemagne tombât sur la tête de Louis XIV, ou du moins fût enlevée à la maison d'Autriche. La France favorisait les projets de Cromwell sur le Danemarck, Cromwell ceux de la France sur la Catalogne et la Hollande. Il s'agissait *d'apprendre aux autres rois et*

républiques à n'être pas à l'avenir si téméraires et si malavisés, que de faire injure au roi très-chrétien et au seigneur protecteur, dont les forces combinées étaient si puissantes. Mais les Anglais n'étaient pas des alliés commodes. La solde élevée de 8 sols par jour et le pain de munition dont ils n'avaient pas l'habitude, risquaient fort de ne pas suffire à cette *nation carnassière*, comme les appelle un récit contemporain (1). En outre ils avaient en vue avant tout la prise des villes maritimes dont la plus importante devait leur rester ; il n'était pas facile de les décider à servir dans l'intérieur, même quand les opérations du côté de la mer étaient encore impossibles. Or ce fut par l'intérieur qu'il fallut commencer. Turenne ayant essayé, avec ses seules forces, de mettre le siége devant Cambrai, n'eut pas le temps de former ses lignes avant l'arrivée de Monsieur le Prince ; jugeant dès lors l'entreprise inutile, il y renonça. La Ferté, sous les yeux du roi, commençait le siége de Montmédy dans le Luxembourg. Turenne lui envoya des renforts, et, pour ne pas trop se dégarnir lui-même, fit approcher les Anglais pour protéger avec eux Landrecies et le Quesnoy. Mais le siége de Montmédy fut long. Le roc écartait des murs les travaux d'attaque ; les paysans des environs, même les femmes, portaient le mousquet sur les remparts ; de vigoureuses sorties entamaient profondément les régiments français : le gouverneur, amputé d'une jambe par une explosion de mine, faisait jurer à tous ses offi-

(1) Voyage de deux Hollandais à Paris en 1657 et 1658.

ciers d'attendre la dernière extrémité pour capituler (1). La place ne se rendit qu'après sa mort, le 6 août. Alors seulement Turenne crut pouvoir rentrer en Flandre; en trois étapes, il se rendit des bords de la Sambre à Saint-Venant dont la position sur la Lys faisait l'importance.

De nouvelles difficultés l'attendaient à ce siége. L'ennemi avait été presque aussi rapide que lui. « Quand l'ennemi est arrivé, dit-il, à une heure de moi, je n'avais ni vivres ni munitions de guerre, pas un quart de la ligne faite, et à leur front pas de tout (2). » Il courut chercher quelques vivres à Béthune et à la Bassée, ramena ses bagages avec de grands efforts au milieu d'attaques et de pertes graves, et malgré le voisinage des Espagnols et sous leurs yeux il ouvrit la tranchée. Rebutés par cette assurance, les Espagnols pour faire diversion allèrent menacer Ardres. A peine étaient-ils éloignés, que la pénurie d'argent lui suscita d'autres craintes de la part de ses alliés. « Ce que les Anglais ont manqué d'argent, dit-il encore, a causé presque un accident en présence de l'ennemi, et le mauvais temps et le manque de payement les fait tomber tout à fait (3). » Turenne les paya lui-même. Il fit couper pour 30,000 livres de sa vaisselle d'argent, et en distribua les fragments, marqués d'une fleur de lis, pour des valeurs de 15, 20, 30, 60 sols, remboursables au moment où

(1) Voyage de deux Hollandais.
(2) Lettre de Turenne à Letellier.
(3) *Idem.*

l'argent monnayé arriverait (1). Par ce sacrifice personnel il apaisa la mutinerie anglaise. Les travaux continuèrent, ils n'étaient pas achevés qu'un coup hardi décida le résultat. Une attaque sur la contrescarpe, « une des plus difficiles actions qui se soient vues dans « les siéges (2), » réussit malgré la résistance opiniâtre de la garnison ; un second ouvrage emporté ôta aux assiégés la force et la volonté de tenir plus longtemps. Ils se rendirent le 27 août ; à cette nouvelle l'armée de secours cessa de menacer Ardres.

Turenne n'était pas au bout de ses épreuves. Maintenant les Anglais réclamaient Dunkerque ; le Protecteur grondait de tous ces retards ; l'ambassadeur Lockart parlait haut. Son maître, disait-il, ne trompait personne, et prétendait aussi n'être pas trompé. Si on ne voulait pas entreprendre ce siége, il conviendrait de rembourser à l'Angleterre toutes les dépenses qu'elle s'était imposées depuis le 1er avril jusqu'au 1er septembre, à raison de 25,000 écus par jour (3). Mais comment le satisfaire ? On ne pouvait assiéger Gravelines à cause de la bonté de la place, ni Dunkerque parce que l'ennemi était rassemblé sous ses murs en force supérieure. Turenne proposa de prendre d'abord Mardyck, qui serait déjà une position maritime. Il envoya un exprès à Londres pour en porter la proposition, et, avant même d'avoir reçu la réponse, il com-

(1) Voyage de deux Hollandais en France. — Il va sans dire que Turenne ne parle nulle part de cette libéralité.

(2) Mémoires de Turenne.

(3) Voyage de deux Hollandais à Paris.

mença l'entreprise. L'armée passa sur une digue, le seul chemin praticable pour la retraite comme pour l'attaque. De bonnes précautions étaient prises à l'avance ; comme on savait que le bois manquait autour de Mardyck, et que pourtant, si près de Dunkerque, dans le voisinage d'une armée ennemie, il fallait se couvrir dès l'arrivée, la cavalerie portait des palissades et l'infanterie des fascines. Quand on fut devant la place, d'autres obstacles apparurent. Le vent empêchait les vaisseaux alliés d'approcher de la côte, pendant que les bateaux de l'ennemi circulaient à l'aise de Mardyck à Dunkerque ; de là une grande gêne pour les opérations militaires, un retard forcé ; en outre le défaut de fourrages, qui était imminent, ne permettait pas un long séjour dans cette position. Turenne délibéra tout un jour pour ne rien risquer d'impossible ou d'inutile. A la fin, décidé par un de ses lieutenants, il attaqua un petit fort qui se rendit au bout d'une nuit. Cela donna de la confiance pour descendre dans le fossé de la place ; déjà on y jetait des fascines pour le combler, quand les ennemis demandèrent à capituler. Ils essayèrent de débattre les conditions, rompirent deux ou trois fois la trêve en cinq ou six heures, puis se résignèrent à se constituer prisonniers (3 octobre).

Une chose plus difficile que de prendre Mardyck, c'était de le conserver. Il est curieux de voir, dans les lettres de Turenne à Letellier et à Mazarin, les soucis multiples que lui apporte cet intérêt, les fatigues qu'il s'impose pour ne laisser à l'ennemi aucune chance de

réparer cette perte. Tout contrariait son dessein. L'armée ne pouvait tenir sur les digues qu'avec des incommodités inexprimables; la ville de Bourbourg, dans le voisinage, sans fortification, était incapable de couvrir longtemps Mardyck. La désertion commençait, et quoique le maréchal la blâmât en principe, il croyait juste de l'excuser par l'extrême nécessité ; les troupes n'avaient reçu aucun argent depuis le commencement de la campagne ; la cavalerie manquait de pain. Les Anglais tombaient malades en grand nombre, et il fallait peu de temps pour les mettre hors de service. Turenne laissa sept cent Anglais à Mardyck, deux mille hommes à Bourbourg, et lui-même retranché à trois heures de là dans le camp de Ruminghen, il s'occupa des travaux nécessaires pour maintenir la communication entre les postes français, pour tenir en échec l'ennemi qui, malgré la saison avancée, ne se séparait pas encore. Par une persévérance de six semaines, on rétablit les canaux de Calais à l'Aa, on y bâtit des ponts et des forts, on remit Bourbourg en état de défense. Les Anglais, d'abord assez insensibles à la possession de Mardyck, se réveillèrent enfin quand Turenne leur proposa de faire sauter cette place. Il y vint de Londres des palissades, des vivres, du bœuf salé pour la garnison ; les forts endommagés se redressèrent. Le roi acheva de leur rendre la confiance, en leur envoyant tous ses mousquetaires avec les compagnies de gendarmes et chevau-légers du cardinal. Les ennemis renoncèrent dès lors à rien entreprendre contre Mardyck; mais ils firent hiverner presque toute leur armée dans

la Flandre, laissant sur leurs frontières des garnisons beaucoup plus fortes que de coutume. Ils se tenaient prêts aux attaques qui sans doute se dirigeraient sur cette province au printemps suivant, non sans quelque espoir de profiter de l'épuisement auquel était réduite l'armée française. Rien n'annonçait les succès brillants et décisifs que la campagne suivante réservait à la France.

II. — Année 1658. — Complots de Condé et du cardinal de Retz. — Délibération de la diète de Francfort. — Bataille des Dunes. — Prise de Dunkerque. — Élection de l'empereur Léopold. — Ligue du Rhin. — Victoires décisives de Turenne. — Armistice.

L'année 1658 se présentait mal : la guerre sans fin fatiguait tout le monde; les impôts devenaient insupportables; en même temps qu'ils dépassaient les forces ou la bonne volonté des contribuables, ils ne suffisaient pas à donner du pain aux soldats, à lever assez de troupes pour mettre un terme aux hostilités. De là, partout, de grandes incertitudes et de dangereuses agitations. Ceux qui avaient délaissé la Fronde comme un moyen trompeur de délivrance étaient bien près d'écouter toute proposition nouvelle qui offrirait plus de chances de succès. Ceux qui continuaient la faction saisissaient, dans cet état des esprits, une raison d'espérer encore, et se remuaient plus vivement pour emporter un triomphe si retardé.

Il y eut des assemblées de nobles en diverses provinces, surtout en Normandie; selon le témoignage de Turenne, l'importance de la duchesse de Longueville n'y était pas étrangère. Colbert écrivait à ce sujet à

Mazarin : « Il faut apporter un remède solide pour empêcher la démangeaison que la noblesse a de s'assembler dans toutes les provinces. Les provinces de Normandie, Aunis et Poitou sont dans une fort mauvaise disposition (1). » C'était bien là un reste de Fronde, et un dépit persévérant de n'avoir pu obtenir des États-Généraux en 1651. Il y eut aussi des soulèvements du menu peuple, des *sabotiers*, comme on les appelait, commandés par des gentilshommes qui protestaient contre la taille et faisaient main-basse sur les collecteurs ; il fallut employer plusieurs régiments à les réprimer (2). Il y eut, au commencement de mars, la défection du major qui commandait dans Hesdin. Ce traître se rendit maître de la place par la connivence des officiers, s'entendit avec le maréchal d'Hocquincourt, toujours mécontent depuis son équipée de Péronne, et ferma la porte au gouverneur nommé par le roi. D'Hocquincourt, ensuite, quitta la France pour rejoindre à Bruxelles le prince de Condé.

Il s'organisa, à Bruxelles, un complot bien combiné. Le cardinal de Retz y participa. Ce malheureux se retrouve partout, comme dit Bossuet, « dans l'histoire de nos malheurs. » Pourchassé de Franche-Comté, en Suisse, à Cologne, par les émissaires de Mazarin, quelquefois en danger d'être pris, il menait depuis deux ans la vie d'un bandit, se souillant de débauches avec les servantes d'hôtellerie, se battant avec son écuyer,

(1) Lettres de Colbert.
(2) Turenne, Montglat, Guy Joly.

subsistant des subventions que lui servaient ses amis de France, entre autres les religieuses de Port-Royal (1). Il fut appelé à Bruxelles par Monsieur le Prince, qui lui exposa des plans où il devait avoir sa part d'action et de profit. Les nobles de Normandie préparaient un soulèvement; Créquy, Barneville et d'Annery, ancien ami de Retz, en étaient l'âme. Dès qu'ils auraient commencé, d'Hocquincourt, avec 4,000 chevaux, se jetterait dans cette province; l'armée d'Espagne irait se poster sur la Somme, aux environs du Crotoy dont le gouverneur était gagné; Monsieur le Prince marcherait sur Paris, menant avec lui le cardinal de Retz (2).

En opposition à cet accord de la guerre étrangère avec la guerre civile, Mazarin poursuivait, avec non moins de ténacité, l'œuvre de sa diplomatie en Allemagne. Il travaillait à ôter enfin la couronne impériale à la maison d'Autriche, à ravir aux Espagnols le secours des Allemands. Mais ni ses négociations ni son argent n'avaient encore convaincu personne, ni déterminé un résultat capable de décourager ses ennemis ou de lui rendre confiance à lui-même.

Après la mort de l'empereur Ferdinand III (1657), une diète s'était réunie à Francfort pour procéder à son remplacement. La France avait expédié deux ambas-

(1) Ce n'est pas nous encore qui le faisons dire à Racine, le candide historien des vertus et des actes de Port-Royal. Voir au chapitre suivant les détails.

(2) Guy Joly. Voir les lettres de l'ambassadeur De Thou à Mazarin, dans le Supplément des Mémoires de Retz.

sadeurs à cette assemblée, le maréchal de Grammont et Lyonne. Elle se proposait, dans cette réunion des princes allemands, de fortifier les alliances qu'elle avait acquises par la paix de Westphalie, et d'écarter enfin la maison d'Autriche du trône impérial ; pour cela, elle devait favoriser l'élection du duc de Bavière, et, à son défaut, celle du comte palatin de Neubourg. L'arrière-pensée, c'est-à-dire l'objet principal, était de faire naître aux Allemands, si la chose était possible, l'envie de déférer la couronne au roi de France (1). Déjà il circulait un livre, dont l'auteur évidemment n'avait pas tiré de lui-même toutes ses inspirations, où cette proposition était faite ouvertement. Le jeune roi y était présenté comme le candidat le plus digne à tous les titres ; on y vantait sa taille et sa beauté, sa santé capable de tous les exercices du corps, sa capacité en toutes choses et sa modération, son empressement à recevoir les conseils, et jusqu'à sa discrétion dans l'usage des plaisirs (2). Mais il était peu vraisemblable que les Allemands consentissent à placer à leur tête un étranger en état de devenir un maître ; il était douteux que le duc de Bavière acceptât un honneur trop onéreux, et plus encore que le Palatin de Neubourg réunît le nombre de voix nécessaire (3).

Pour réussir, Mazarin n'avait reculé devant aucune dépense. Il fallait aux Allemands, princes et peuple, pour les bien disposer, des *bombances*, *des fes-*

(1) Mémoires de Brienne.
(2) Voyage de deux Hollandais, 7 septembre 1657.
(3) Mémoires de Brienne.

tins continuels, des largesses (1). Il n'était pas moins nécessaire de gagner à beaux deniers comptants les voix des électeurs ; « l'argent était un rhétoricien qui « persuadait mieux qu'autrefois Cicéron à Rome et « Démosthènes à Athènes. » Aussi l'argent, qui manquait pour les besoins de l'armée, avait été prodigué pour la victoire des négociateurs. Le roi avait assigné à Grammont le même état de maison qu'au duc de Longueville au congrès de Munster, à Lyonne le même traitement qu'à d'Avaux et à Servien. Ils en usèrent largement, tout en prenant leurs mesures pour ne rien dépenser en pure perte. On s'engagea, envers l'électeur palatin, à 150,000 écus en trois payements ; l'électeur de Trèves paraissait déterminé à défendre l'Autriche envers et contre tous, on paya son frère pour l'amener au parti de la France ; on tâcha d'acquérir celui de Brandebourg en corrompant son ambassadeur. En même temps, si l'on apercevait dans ces nouveaux amis quelque mécontentement, quelque incertitude de volonté, on l'apaisait dans les festins, on la noyait dans l'ivresse, *les Allemands ne se rapatriant jamais mieux que dans la chaleur du vin* (2). On tenait tête à ces buveurs indomptables, à ces mangeurs qui demeuraient attablés depuis midi jusqu'à neuf heures du soir ; à l'électeur de Saxe, dont l'habitude était de s'enivrer chaque jour dès le matin, excepté quand il communiait à la luthérienne ; à celui de

(1) Mémoires de Grammont.
(2) Mémoires du maréchal de Grammont.

Mayence qui buvait jusqu'à six pintes en portant successivement soixante-dix santés, sans rien perdre de son sang-froid ni de la dignité convenable à son état. Un jour Grammont eut la pensée de régaler ensemble toute la population de Francfort. D'un côté il réunit les princes à un grand dîner au milieu duquel il les divertit d'un ballet ; de l'autre il admit la multitude dans ses cours, où les foudres de vin étaient défoncés, où des distributeurs, disposés régulièrement, faisaient boire tout le monde au son des tambours et des timbales. Il y eut un véritable enthousiasme en retour de tant de générosité : « Vive le roi de France, criait-on de toute part, vive son ambassadeur le maréchal de Grammont qui nous régale si bien. Il faut ne bouger de chez lui, et n'aller jamais chez les autres où il n'y a ni largesses, ni plaisir, ni gain à obtenir. »

Néanmoins les affaires ne marchaient pas. Aucune des combinaisons françaises ne prévalait. L'électeur de Trèves restait inébranlable ; son frère, n'ayant pu le changer, dut rendre l'argent du roi qu'il n'avait pas su gagner. L'électeur de Brandebourg, comme l'avait bien prévu le ministre Brienne, ne se prêta pas à favoriser le Palatin de Neubourg, son concurrent personnel dans la succession de Clèves. Le duc de Bavière, malgré un voyage de Grammont à Munich, s'opiniâtra à refuser l'empire. Les princes catholiques se laissaient émouvoir par des libelles qui accusaient la politique française de favoriser l'hérésie, de détruire la religion orthodoxe. L'alliance avec Cromwell, exploitée par les émissaires des Espagnols, était la grande ob-

jection. Grammont et Lyonne répondaient bien que si les Espagnols n'avaient pas traité eux-mêmes avec l'Anglais, c'était le pouvoir, non la volonté, qui leur avait manqué; qu'ils avaient offert au Protecteur la possession de Calais, comme la France lui avait promis Dunkerque; en quoi donc le mal était-il plus grand de promettre Dunkerque que Calais? Ils présentèrent d'abord la copie des propositions faites par l'Espagne à Cromwell; ils offrirent, si on voulait leur donner six semaines, de présenter l'original même. Ils détruisirent ainsi l'argument de leurs ennemis dans tous les esprits équitables (1). Mais tous ces mouvements semblaient ne servir qu'à retarder leur défaite, et non à avancer leur succès. La diète de Francfort devait demeurer dans cet état d'irrésolution jusqu'au mois de juillet.

Les choses étaient ainsi en suspens, ou *désespérées* pour parler comme Turenne, quand la campagna s'ouvrit plus tôt que de coutume. Elle débuta par un affront. Le roi s'étant approché de Hesdin, le major rebelle fit tirer le canon sur lui ; comme toute l'armée n'était pas rassemblée, il fallut se résigner à compter Hesdin pour un ennemi de plus sans pouvoir le punir encore. Heureusement on venait de faire avec Cromwell un troisième traité ; le Protecteur donnait 6000 hommes pour l'armée de terre, et s'engageait à tenir la mer par sa flotte ; l'alliance, limitée à un an, devait, par les efforts communs, donner Dunkerque aux An-

(1) Mémoires du maréchal de Grammont.

glais et Gravelines à la France. L'impatience des Anglais commandait de supprimer tout retard ; cette nécessité concordant avec les sentiments de Turenne qui espérait le succès de la surprise de l'ennemi, le maréchal conçut une entreprise audacieuse dont l'issue allait en peu de semaines fixer le résultat de la guerre.

On ne pouvait approcher de Dunkerque que par un pays inondé. Il y avait, sur la route, des troupes ennemies à Cassel, sur la ligne de Bergues à Dunkerque deux forts nouvellement construits à portée l'un de l'autre, et couvrant chacun une des deux villes ; enfin en commençant par Dunkerque, on se jetait entre trois places ennemies, Bergues à une lieue, Furnes à trois, Gravelines à quatre. Ajoutons que, à cette époque de l'année, il n'y avait pas assez d'herbe pour entretenir la cavalerie. Turenne comprit tous ces dangers et les affronta. Il fit enlever par un de ses lieutenants les troupes ennemies postées à Cassel, explora les environs de Bergues sans l'attaquer, s'engagea par la digue qui était la seule voie praticable de cette ville à Dunkerque, occupa les deux forts d'ailleurs assez mal garnis, et après avoir réparé les ponts sur la Colme, sur les canaux de Hondschoote et de Furnes à Calais, il arriva auprès des dunes (25 mars) (1). L'audace de l'expédition en avait assuré la réussite. L'ennemi n'avait rien prévu de pareil ; il croyait Dunkerque inabordable, et dans cette sécurité ses vues s'étaient portées sur Cambrai déjà menacé l'année précédente, sur Aire

(1) Mémoires de Turenne. — Mémoires du duc d'York.

et Saint-Omer. En dépit des avertissements du roi d'Espagne, bien informé par ses agents, les généraux espagnols n'avaient attaché aucune importance à l'alliance des Français avec Cromwell, ni aux prétentions des Anglais sur Dunkerque. A en croire un de leurs alliés du moment, ils avaient bien d'autres travers. L'archiduc don Juan et le marquis de Caracène observaient en campagne les mêmes formalités qu'à Bruxelles. Il ne fallait pas les réveiller, même pour prendre une décision pressée, pour aviser à un besoin imprévu. Quand l'armée était en marche, ils n'allaient à la tête qu'au moment où l'ennemi paraissait. Quand l'armée se rangeait en bataille, ils allaient prendre leur place aux quartiers qui leur avaient été marqués, sans se mettre en peine de l'ensemble ni de la situation du terrain (1). Il est juste de reconnaître que le génie du grand Condé dut quelquefois bien souffrir de l'ineptie de pareils auxiliaires.

Le siége de Dunkerque opposait des difficultés spéciales. Du côté des dunes, la circonvallation ne tenait pas contre les grandes marées; ailleurs le grand vent soulevait parfois tant de sable que la voie était interceptée. Les Anglais, plus fermes en bataille rangée, se troublaient aux sorties des assiégés et quittaient les travaux pour courir aux armes. « Je crois, écrivait Turenne à Mazarin, que Son Éminence voit bien le siége de Dunkerque comme un des plus grands et des plus considérables qui se puissent faire, par toutes ces cir-

(1) Mémoires du duc d'York.

constances, et dix fois plus difficile que celui qui a été fait (1). » Il ne cessait donc de lui exposer la situation en toute sincérité, de solliciter les munitions, les avoines, les fascines et les renforts de troupes, pour ne pas perdre un moment. « Dans les lieux environnés de places de l'ennemi comme l'on est, ajoutait-il, il ne faut pas languir dans les attaques, car les accidents ne sont pas réparables comme aux siéges qui ne se font pas à la tête l'ennemi (2). » Mazarin, établi avec le roi d'abord à Mardick, ensuite à Calais, pourvut assez abondamment aux munitions et aux vivres, peut-être, dit une de ses ennemies, parce qu'il bénéficiait sur toutes les fournitures (3). Turenne menait vigoureusement les travaux ; la tranchée était ouverte dès le 4 juin ; toutes les sorties de l'ennemi, malgré son canon, étaient repoussées jusque sur le bord de la contrescarpe. Tous les officiers généraux payaient noblement de leur personne. Déjà on avait pris quelques palissades, quand on aperçut un corps de cavalerie s'avancer le long des dunes. Turenne reconnut une armée de secours qui entreprenait de délivrer la ville. Les Espagnols ne pouvant plus douter de ce siége qu'ils avaient cru impossible, arrivaient enfin pour le contrarier. Dans un conseil de guerre où assistait Condé, on avait adopté, sans une seule observation, le plan de l'archiduc ; les troupes espagnoles, rappelées de diverses garnisons au rendez-vous d'Ypres, marchaient toutes

(1) Lettre de Turenne à Mazarin, 27 mai 1658.
(2) *Idem.*
(3) Motteville.

vers les dunes avec l'intention de serrer l'ennemi de près, et d'établir un campement pour se donner le loisir de prendre à propos le temps d'une bataille. Ils ne savaient pas qu'en offrant à Turenne l'occasion d'une victoire sur leurs meilleures forces, ils allaient le délivrer de la plus grande inquiétude qui pesât sur les opérations du siége.

Le premier qui parut à la tête de coureurs était le maréchal d'Hocquincourt; il fut tué d'un coup de mousquet parti d'une escouade de travailleurs (12 juin). Malgré ce présage défavorable, le reste de l'armée espagnole arriva le lendemain; Turenne les vit préparer leur campement. Sans plus tarder il prit la résolution de les combattre, rappela à lui les Anglais postés entre Mardick et Dunkerque, avec ordre de marcher toute la nuit, renforça la garde des tranchées pour continuer l'attaque sur la ville pendant la bataille, et prévenir une diversion de la garnison au dehors; puis il se tint prêt à fondre sur l'armée de l'archiduc dès le point du jour (1). Les Espagnols affectaient une confiance extrême; leur artillerie n'était pas encore arrivée, non plus que les outils pour remuer la terre; ils campaient sans ligne, « sans la moindre chose qui les couvrît, » à deux portées de canon des Français; ils étaient si tranquilles qu'ils ne défendirent même pas d'aller au fourrage. Le duc d'York leur représentant que, s'ils n'étaient pas attaqués dans la nuit, ils le seraient infailliblement le lendemain matin, « c'est

(1) Mémoires de Turenne.

ce que nous demandons, » répondirent Caracène et Gamare. — « Eh bien, répliqua le duc d'York, je connais assez M. de Turenne pour vous promettre que vous aurez satisfaction. » Cette impéritie persista contre les meilleurs avis. Au point du jour, Turenne sortit de ses lignes avec ses gardes françaises et suisses, ses régiments, et les Anglais reconnaissables à leurs habits rouges. On vint dire à l'archiduc don Juan qu'une grande bataille était imminente ; mais il prétendit que les Français n'en voulaient qu'à une grand'garde. Le prince de Condé lui répéta les mêmes conseils ; il n'en tint compte. « Avez-vous jamais assisté à une bataille, dit alors Condé au jeune duc de Glocester ; dans une demi-heure vous verrez comment nous en perdrons une (1). » L'effet de la prédiction ne se fit pas attendre. Malgré quelques bonnes mesures prises à la hâte par Condé, l'armée d'Espagne, d'ailleurs sans canons, commença de fléchir après que les Anglais eurent occupé une dune avancée de cent pas sur les autres. Ensuite les Français, s'étant jetés entre les deux lignes de l'ennemi, y portèrent une confusion irréparable. « Il y eut un temps où les choses furent un peu en balance (2). » La cavalerie française, poussant trop en avant, fut ramenée tout à coup par Monsieur le Prince ; mais ce succès ne dura pas ; un feu bien nourri des gardes, des suisses, du régiment de Montgomery, refoula définitivement la cavalerie espagnole. Condé eut son

(1) Mémoires du duc d'York.
(2) Mémoires de Turenne.

cheval blessé, et en prit diligemment un autre. Il eut grand'peine à se sauver, laissant aux mains du vainqueur ses lieutenants Boutteville et Coligny. « Alors « toute l'armée d'Espagne se mit en désordre sans se « rallier, et l'armée de France les suivit un quart « d'heure en fort bon ordre. Une partie de leur in- « fanterie se sauva par la main gauche dans les marais; « tout le reste fut pris. Il y eut bien entre trois et « quatre mille prisonniers de l'ennemi, et mille au « plus tués ou blessés. De l'armée du roi, il y eut « quelques officiers et cavaliers de tués des escadrons « de la droite et de la gauche des deux ailes, quel- « ques officiers et soldats de l'infanterie anglaise, et « peu du reste de l'infanterie (1). » Telle fut la *bataille des Dunes*, la dernière des grandes rencontres entre les belligérants et les héros de la guerre de Trente Ans continuée (14 juin 1658).

La cour de France célébra avec enthousiasme la victoire des Dunes. Une circulaire du roi l'annonça à tout le royaume ; l'éloge de Turenne y était tracé avec toute l'énergie de l'admiration et de la reconnaissance : « Notre « dit cousin, le maréchal de Turenne, en pourvoyant « et se trouvant présent à tout, a donné une infinité « de marques de sa grande conduite ainsi que de son « expérience consommée, de son insigne valeur, et de « son zèle entier pour notre service et pour la gran- « deur de cet État. » Et il est vrai que le triomphe dû au coup d'œil et à l'activité de Turenne était le

(1) Mémoires de Turenne.

salut du roi, de Mazarin, de la France. Un nouvel ordre de choses apparaît immédiatement ; les inquiétudes, qui pesaient sur le commencement de l'année, se changent en espérances, les incertitudes en réalités, les hostilités, désormais heureuses, en conditions de paix.

Après la mort du maréchal d'Hocquincourt et la dispersion de ses complices, on n'avait plus à craindre de soulèvement sérieux à l'intérieur (1). Après la déroute des Espagnols, l'armée de Flandre reprenait une supériorité irrésistible. Turenne n'avait pas poursuivi les vaincus, parce qu'il importait avant tout de continuer le siége de Dunkerque ; malgré la valeur de la garnison et l'étendue des moyens de défense, les assiégés, après la mort du gouverneur, capitulèrent le 25 juin. Il fallut remettre et laisser la place aux Anglais, conformément au traité ; mais on s'en dédommagea par de nombreuses acquisitions dans le voisinage. Le 2 juillet, Turenne occupa Bergues, dont la garnison se constitua prisonnière de guerre ; le 3, il reçut la soumission de Furnes ; de là, par une marche prompte qui ne laissait aux Espagnols le temps de s'arrêter ni de se fortifier dans aucun poste, il les repoussa de la Knocque, où ils essayaient de construire une redoute, et parut devant Dixmude. Monsieur le Prince, l'ayant aperçu, et jugeant, par l'état de la place, qu'il était impossible de la défendre, n'y laissa que quatre cents hommes avec le conseil de ca-

(1) Guy Joly ; le duc d'York.

pituler s'ils voyaient préparer un siége contre eux. Ils capitulèrent en effet le 4 juillet. Toutes ces conquêtes avaient pour objet de débarrasser le terrain autour de Gravelines ; on parlait déjà d'investir cette place, que les Anglais étaient engagés à conquérir pour la France en retour de l'abandon de Dunkerque, lorsqu'une grave maladie du roi, à Calais, suspendit les opérations pour quelques jours.

En attendant, l'influence de la dernière déroute des Espagnols se fit sentir même à la diète de Francfort, dont les résolutions devaient à leur tour avoir une action puissante sur la fin de la guerre. Les négociateurs français, en restreignant leurs prétentions, avaient trouvé le secret d'un accommodement plus facile, sans être moins avantageux. Proposer l'élection de Louis XIV, c'était menacer l'Allemagne de la suprématie étrangère; aussi n'avaient-ils que laissé entrevoir cette pensée, sans jamais la formuler officiellement; presser l'élection d'un prince favorisé par eux, c'était encore faire craindre aux autres une protection dont l'élu profiterait seul. Ils quittèrent cette attitude agressive pour la défensive; ils ne se présentèrent plus que comme des voisins qui voulaient prendre leurs sûretés contre les résultats de l'élection, comme des alliés des princes allemands, qui, après les avoir bien servis, voulaient s'entendre avec eux pour les préserver de l'ambition autrichienne. Soit attachement à l'habitude, malgré quelques antipathies personnelles, soit effet des libéralités de l'Autriche, le fils de Ferdinand III, Léopold, roi de Hongrie, parais-

sait près de réunir la majorité, sinon l'unanimité, des suffrages. Ses dix-huit ans d'ailleurs, son obscurité, sa simplicité enfantine, dont le maréchal de Grammont affecte trop de rire, semblaient aussi garantir les droits des princes contre les abus de son autorité. Ne pouvant l'exclure, les Français ne demandèrent plus que l'alliance des Allemands contre la maison d'Autriche; tous leurs efforts tendirent à prouver aux électeurs qu'il leur était utile, qu'il importait à la conservation de la paix de Westphalie, d'imposer au nouvel empereur une capitulation qui le mît hors d'état de nuire à la France et de secourir l'Espagne. La conciliation se fit dans ces termes, un peu plus d'un mois après la bataille des Dunes.

Léopold Ier fut élu le 18 juillet. Ce choix, contraire aux intentions primitives des négociateurs français, fut comme la part de l'Allemagne dans la transaction convenue entre les deux intérêts; mais l'élu accepta la *capitulation* qui le séparait de l'Espagne; ce fut la part de la France. Par ce serment, Léopold donnait, sans délai, conformément au traité de Munster, le Montferrat au duc de Savoie (art. 4). Il s'engageait à ne faire aucune guerre pour l'empire sans le consentement des électeurs, à ne fournir ni armes, ni soldats, ni vivres aux étrangers ennemis de la couronne de France (art. 13). Et pour rendre l'engagement plus explicite, l'article 14 disait expressément : « Nous « nous engageons à ne nous mêler en aucune façon « des guerres qui se font présentement en Italie et « dans le cercle de Bourgogne; à n'envoyer en notre

« nom, soit comme empereur, soit pour raison de « notre maison, aucun secours de soldats, d'argent, « d'armes, ou de toute autre chose, contre la couronne « de France et ses alliés dans ladite Italie, ni dans le « cercle de Bourgogne. » Ainsi les empereurs, qui n'avaient échappé aux premières menaces de la guerre de Trente Ans que grâce à l'alliance fidèle de l'Espagne, renonçaient au droit de préserver l'Espagne à son tour des dernières conséquences de cette lutte. Convenons que, après un acte de résignation aussi rigoureux, l'empereur Léopold, malgré la parenté, était excusable de garder rancune à Louis XIV.

Les Français ne s'arrêtèrent même pas là. Comme si la promesse de l'empereur ne suffisait pas par elle-même, ils la mirent sous la garde de ses vassaux. Mazarin fit reprendre et accepter, au moins en partie, un des projets qu'il n'avait pu faire triompher à Munster. On se rappelle cette conception d'une ligue entre tous les princes de l'empire, dans le but d'assurer l'observation du traité de Westphalie, avec le droit de faire la guerre à quiconque voudrait attenter à ce traité, fût-ce l'empereur lui-même. Mazarin, à Francfort, proposa de nouveau cette confédération, non plus à tous les Allemands, mais à ceux d'entre eux qui n'y avaient pas apporté d'objection ; non plus aux amis de l'Autriche comme à ses ennemis, mais aux États que le voisinage et le besoin de leur conservation rapprochaient naturellement de la France. Grammont et Lyonne gagnèrent les trois archevêques de Trèves, Mayence et Cologne, l'évêque de Munster, le landgrave de Hesse-

Cassel, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, le comte palatin, le roi de Suède, seigneur de Brême, etc. Ils conclurent avec eux la *ligue du Rhin*. Les conditions en étaient le maintien de la paix de Westphalie, la promesse d'une défense réciproque de ces princes par la France, de la France par ces princes; l'engagement par chacun de ne laisser passer sur ses terres aucune troupe envoyée contre la France et ses alliés dans les Pays-Bas ou ailleurs (1). Les conséquences étaient claires et nombreuses. Les terres des alliés formant une barrière non interrompue jusqu'à la mer du Nord, les troupes autrichiennes ne pouvaient plus atteindre les Pays-Bas; l'isolement des Espagnols était complet; les princes du Rhin, s'armant pour maintenir la paix de Westphalie au profit de tous ceux qui l'avaient signée, prenaient sous leur garde les acquisitions que cette paix avait assignées à la France, y compris Brisach. Dans l'un et l'autre cas, leur opposition à l'empereur était parfaitement légale; car les traités de Munster et d'Osnabruck laissaient à chaque prince allemand le droit de s'allier avec ses voisins, et même avec l'étranger, pourvu que ce ne fût pas contre les intérêts de l'empire ni contre le maintien de cette même paix de Westphalie; or, d'une part, les Espagnols n'étaient pas l'empire, et, de l'autre, c'était respecter la paix de Westphalie, au lieu de l'enfreindre, que de conserver à la France ce que cette paix lui avait donné. Enfin, la réciprocité de secours en cas d'attaque intro-

(1) Mémoires du maréchal de Grammont.

duisait le roi de France dans les affaires des Allemands, pendant que leur faiblesse relative et le besoin d'un allié fort les rattachait à sa protection. De là une prépondérance qui, durant plusieurs années, a donné plus d'autorité en Allemagne à Louis XIV qu'à Léopold. La ligue du Rhin fut signée le 15 août 1658.

A partir de cette victoire diplomatique, il n'y eut plus de doute sur l'issue de la campagne militaire; Turenne la compléta par une série de succès rapides auxquels l'admiration des contemporains n'a pas manqué. Les Espagnols, réduits à eux-mêmes, avec des armées découragées, contraints de lever de nouveaux soldats à la hâte dans un pays fatigué, avaient encore à répondre aux demandes d'argent que le prince de Condé ne cessait de leur faire, non-seulement pour ses troupes, mais encore pour l'entretien de sa maison, pour celles de sa femme, de son fils, de sa fille, pour les pensions de ses amis, tels que le président Viole, pour le traitement de ses secrétaires (1). Turenne ne les laissa pas respirer. En août, il fit investir Gravelines par le maréchal de La Ferté; lui-même couvrait le siége par les corps qu'il entretenait à Dixmude, à Mardyck et à Dunkerque. L'ennemi resta quinze jours sans faire aucun mouvement pour secourir la place; quand il s'en approcha, soit difficulté des chemins, soit crainte d'avoir sur les bras en peu de temps tous les corps français dont les communications étaient bien établies,

(1) Mémoires de Lenet. Instruction donnée à M. Lenet allant en Espagne, 28 mai 1658.

il se tint encore dans l'inaction. Gravelines capitula le 30 août. Aussitôt Turenne se rapprocha de la Lys dans l'intention d'atteindre l'Escaut. Pour tromper l'ennemi sur ses desseins, il fit mine de menacer à la fois Bruges et Gand, et s'avança même jusqu'à quatre lieues de Bruxelles. Pendant que les généraux espagnols hésitaient entre tant de points à défendre, il tomba sur Oudenarde, dont la garnison se rendit prisonnière le 9 septembre. Mais cette place, sans fortification sérieuse, ne pouvait être gardée que par quelque autre poste dans le voisinage. Menin lui parut propre à ce service; il y marcha immédiatement. Le prince de Ligne, qui se trouvait à une lieue de là avec 1,500 chevaux et 2,000 hommes d'infanterie, pouvait faire obstacle, ou, en se jetant dans Courtrai, entraver les opérations ultérieures. On l'attaqua sans délai avant même que toutes les troupes fussent rassemblées. On le battit sans miséricorde; presque toute son infanterie fut prise, avec les armes et les drapeaux, et, de ses chevaux, il ne s'en sauva que trois ou quatre cents. L'occupation de Menin fut le prix de cette victoire (17 septembre). Restait aux environs Ypres, dont les Espagnols avaient fait, pendant quelque temps, leur quartier général; il importait de ne pas en laisser renforcer la garnison. Malheureusement l'armée de Turenne s'affaiblissait par ses victoires mêmes, par les détachements postés à Menin et à Oudenarde; si on pouvait sans crainte ramener devant Ypres les troupes de Bergues, de Furnes et de Dixmude, elles n'étaient pas encore arrivées; en outre, on manquait d'outils

nécessaires pour un grand siége. « Mais, dit Turenne « lui-même (1), l'ennemi était en si mauvais état par « la bataille des Dunes, par le combat du prince de « Ligne, par tant de régiments défaits et tant de partis « battus, que l'on pouvait hasarder d'attaquer une « grande place avec peu de gens. » L'activité fut encore ici la meilleure conseillère. La nuit même de l'occupation de Menin, Turenne s'avança vers Ypres. Il tira de Dunkerque et de Gravelines des outils, des munitions de guerre et du canon; il ouvrit deux tranchées, et, cinq jours après, la ville capitulait (26 septembre). Le lendemain, le château de Comines se rendit : c'était un bon poste et un passage considérable sur la Lys.

Cet entraînement de victoires (*victoriarum impetus*), comme les qualifie une médaille de l'époque, était la fin de la guerre. Mais Turenne, qui en avait le mérite, n'en avait pas le pressentiment. S'il reconnaissait les avantages obtenus, il ne se dissimulait pas les dangers qui semblaient persister encore. Il mit avant tout l'obligation de faire servir à la campagne prochaine les bénéfices de celle qui allait finir. Également éloigné de la témérité et de la négligence, il calcula ce que la mauvaise saison qui approchait lui permettait d'entreprendre de plus utile. Les ennemis, « remis dans leur première confusion, » étaient de nouveau séparés : Condé à Tournay, don Juan à Bruxelles. Tenter un coup difficile sur cette capitale, quand les moyens

(1) Mémoires de Turenne.

diminuaient, c'eût été une faute dont un échec aurait aggravé la responsabilité. Le plus urgent et le plus sûr, c'était de conserver ce qu'on venait d'acquérir, et dans ce but fortifier Menin et Oudenarde, surtout cette dernière, la position la plus importante que le roi eût encore tenue en Flandre. « Il faut, écrivait-il à « Letellier, que les villes de Flandre se défendent « toutes seules pendant l'hiver. La conservation de ce « lieu (Oudenarde) doit, à mon avis, faire une révolu- « tion en Flandre (1). » Il se posta à Epière, un lieu plein de fourrages, où il tirait d'Ypres son pain de munition, et le faisait arriver par l'Escaut à Oudenarde. Il y demeura pendant le mois d'octobre, couvrant les travaux de fortification, surveillant l'ennemi dans Courtrai et dans Tournay, et repoussant toujours avec bonheur les partis espagnols qui, de l'une ou l'autre de ces deux villes, essayaient d'inquiéter ses travailleurs. En novembre, un mouvement de l'archiduc sur Courtrai l'invita à prendre des airs d'agression, il poussa jusqu'à Grammont où il laissa quelque cavalerie, menaça Alost, et se cantonna à Ninove, ce qui mit les Espagnols hors d'état de sortir de Bruxelles où Condé alla les rejoindre. Grâce à cette tactique, les fortifications avancèrent au grand étonnement même des Français. On avait affirmé qu'elles ne pourraient être terminées avant l'époque où les grandes rigueurs de l'hiver rendraient la dispersion des troupes inévitable. Un millier de paysans, joints aux soldats, don-

(1) Lettre à Letellier, du 27 septembre 1658.

nèrent un démenti inattendu à ce fâcheux pronostic. « Il n'est pas croyable, écrivait-il le 15 novembre, les travaux qu'on a faits à cette place (Oudenarde); le chevalier de Clerville les a fort bien pris, et y a agi avec soin (1). » On n'avait pas moins réussi à Menin, comme il l'atteste dans ses mémoires. Cependant ces occupations ne suffisaient pas à sa vigilance. Dès le mois d'octobre, il invitait Letellier à faire travailler aux recrues, dans la crainte que, au printemps, l'ennemi trouvât les Français en mauvais état. Il pressait sans relâche l'arrivée de la solde dont il importait de ne pas suspendre le payement jusqu'aux quartiers d'hiver, l'arrivée des vivres et des munitions indispensables aux garnisons qui resteraient en pays ennemi; il comptait les jours jusqu'à la prochaine campagne, et prévoyait que le pain manquerait au mois de mars à la plupart des garnisons si le ministre ne répondait pas à toutes ses demandes. « Or, ajoutait-il, on soutient les choses dans le commencement de l'hiver, « mais vers le printemps il faut de grandes ressources « d'argent pour mettre les choses en état (2). » Il persévéra dans ces soins jusqu'en février 1659. Alors reconnaissant que les troupes espagnoles de Courtrai et de Tournay étaient épuisées, et avaient besoin de se retirer sur la Meuse pour se rafraîchir, il crut pouvoir ramener en France une partie de l'armée du roi. Il laissa des garnisons ordinaires à Dunkerque, Gra-

(1) Lettre à Letellier, du 15 novembre 1658.
(2) Lettre au même, du 11 janvier 1659.

velines, Bergues, Furnes et Dixmude, dont la position à grande distance de l'ennemi n'inspirait aucune crainte; des corps plus nombreux à Menin, Oudenarde et Ypres; en tout cent compagnies de cavalerie et la moitié de l'infanterie. Il rentra lui-même à Paris au moment où le roi revenait de Lyon (1). Là il put enfin entrevoir le terme et le prix de ses travaux dans l'espoir fondé d'une paix prochaine.

Après la prise de Gravelines et d'Ypres, « les affaires « du roi en Flandre étant mieux établies que jamais, » la cour de France avait donné un rendez-vous à Lyon à la maison de Savoie pour examiner la question d'un mariage entre Louis XIV et une princesse de cette famille. Ce voyage eut lieu dans les derniers mois de 1658, et s'étendit même aux premières semaines de l'année suivante. La princesse Marguerite se flattait déjà de la perspective de la couronne de France, lorsqu'un émissaire espagnol, Antoine Pimentel, se présenta à Mazarin avec des propositions capables de le faire changer d'avis. Le roi d'Espagne, épuisé de la lutte, sans alliés désormais, battu sur tous les points, essayait de traiter aux conditions les moins défavorables pour lui. Il offrait, avec la paix, l'aînée de ses filles, l'infante Marie-Thérèse. Cette offre qui s'accordait si bien avec les projets de Mazarin sur la succession espagnole, avec les sentiments de famille d'Anne-d'Autriche, fit abandonner le mariage de Savoie. On retira à la princesse Marguerite les espérances qu'on

(1) C'est ici que s'arrêtent les Mémoires de Turenne.

avait encouragées ; on se justifia auprès de sa mère, princesse française et fille de Henri IV, par la nécessité de tout sacrifier au bien de la chrétienté, à la grandeur de la France et au repos de ses peuples (1). On rentra à Paris avec l'envoyé d'Espagne ; et après avoir discuté et arrêté non sans quelque peine les préliminaires, on signa une suspension d'armes (8 mai 1659). La campagne si bien préparée par Turenne ne devait pas s'ouvrir ; la conclusion de cette longue rivalité de France et d'Espagne était réservée à Mazarin.

(1) Mémoires du comte de Brienne ; Motteville

CHAPITRE X

Le jansénisme pendant les Frondes.

I. — Les cinq propositions. — Les évêques de France, assistés de Vincent de Paul, les soumettent au jugement du pape. — Examen des propositions par Innocent X. — Bulle de Condamnation.

Anne d'Autriche et Louis XIV ont toujours considéré le jansénisme, non-seulement comme un schisme religieux, mais encore comme un ennemi de leur autorité. Après la paix de Ruel, la reine, exprimant sa pensée sur les différents adversaires qu'elle avait eu à combattre, répétait souvent que les jansénistes avaient fait paraître plus de chaleur que les autres en cette guerre, et que le roi s'en souviendrait lorsqu'il serait majeur (1). Elle en avait déjà pour preuves les rapports du coadjuteur avec Port-Royal, les pamphlets du curé de Saint-Roch, le zèle belliqueux du dévot duc de Luynes, les aveux du prince de Conti. L'accusation prit une nouvelle force dans la période suivante à chacun des mouvements ou des complots de Gondi, soit avant, soit après sa promotion au cardinalat. On retrouvait le nom, l'influence ou même la crainte des jansé-

(1) Mémoires de René Rapin.

nistes dans ses intrigues pour obtenir le chapeau ; on rencontra surtout leur action infatigable dans les débats suscités par son emprisonnement et son exil. Enfin la certitude fut complète pour Louis XIV, lorsque, après la paix des Pyrénées et l'apaisement de tous les troubles publics, il vit Port-Royal devenir le rendez-vous des vaincus, des disgraciés, des médisants, depuis madame de Sévigné jusqu'à la duchesse de Longueville, depuis les amis de Fouquet jusqu'à ceux « qui avaient dans leur passé ou leurs habitudes une « pointe d'opposition contre le Roi (1). » S'il était vrai que son gouverneur n'eût cessé de lui redire que ces gens-là étaient d'un caractère à ne vouloir ni du Roi ni du Pape (2), il crut constater par lui-même qu'on ne l'avait pas trompé dans son enfance, et que le bien de son État, autant que sa conscience et son honneur, lui faisait un devoir de réprimer cet esprit de nouveauté.

Cette opposition rattache le jansénisme à l'histoire générale que, par moments, il explique ou complète. Nous avons déjà, sur la route et à l'occasion, indiqué le surcroît d'embarras apporté à Mazarin par cette querelle religieuse, les difficultés ajoutées à la guerre par ces intrigues domestiques. Il faut ici donner plus de développements à ces faits, et, en exposant l'histoire de la secte, montrer ce que Mazarin fit contre elle, et ce qu'elle fit contre lui. La compression de cette

(1) Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*. Racine dit la même chose ; nous citerons plus loin son texte.

(2) Mémoires de René Rapin.

résistance parallèle à la guerre espagnole, réclame sa place dans les travaux et les succès du ministre.

En 1649, les progrès de la nouvelle doctrine de la grâce et de la liberté humaine alarmèrent le zèle des principaux théologiens de la Sorbonne. Pour bien préciser l'hérésie dont il importait d'arrêter les envahissements, Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie, imagina de résumer en sept propositions les erreurs fondamentales de Jansénius et de ses adeptes. Le 1er juillet, il déféra et soumit son travail à l'examen de ses collègues. Les commissaires chargés de vérifier ces propositions les réduisirent à cinq très-courtes et très-claires, « qui exprimaient en peu de mots tout ce que « Jansénius avait répandu dans son volumineux ou- « vrage. » Ce sont là ces cinq fameuses propositions dont le XVIIe siècle a si longtemps retenti. Les voici textuellement :

1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent et qu'ils s'efforcent selon le pouvoir qu'ils ont dans l'état où ils se trouvent, et la grâce qui doit les rendre possibles leur manque.

2° Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3° Pour mériter et pour démériter dans l'état de la nature corrompue, il n'est pas requis en l'homme une liberté qui l'exempte de la nécessité de vouloir ou d'agir ; mais il suffit d'une liberté qui le dégage de la contrainte.

4° Les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la

grâce intérieure prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi, et ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût lui résister ou lui obéir.

5° C'est parler en semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort ou qu'il a répandu son sang pour tous les hommes, sans en excepter un seul.

Ces propositions étaient le précis exact de toute la doctrine de Jansénius. L'Augustinus, comme l'a souvent répété Bossuet, n'insinuait et ne prouvait autre chose que les cinq propositions. Sans doute elles n'étaient pas, à l'exception de la première, littéralement formulées dans le texte de l'auteur, comme dans l'acte des commissaires de la Sorbonne ; mais elles étaient la conclusion logique, inévitable, irrécusable, de tous les développements, de toutes les tournures que l'auteur donnait à ses pensées ; en deux mots, *tout le livre, l'âme du livre*, pour parler encore comme Bossuet (1).

L'hérésie nettement reconnue et signalée, il n'y avait plus qu'à la condamner pour imposer silence à ses partisans, pour prévenir de nouvelles adhésions de la part de ceux qui voulaient rester soumis à l'Église. Cet honneur fut disputé et ravi à la faculté de Paris par plusieurs docteurs jansénistes, qui en appelèrent comme d'abus devant le Parlement. Ils prétendaient que l'entreprise du syndic et des commissaires était contraire

(1) Bossuet, Oraison funèbre de Nicolas Cornet; *idem*, Lettre au maréchal de Bellefonds, 30 septembre 1677.

aux statuts de la faculté. Leur requête, présentée par Broussel (1), énergiquement repoussée par Mathieu Molé, aboutit cependant à un arrêt qui ordonnait aux deux parties de se taire, jusqu'à ce que la cour eût permis la censure ou la dispute. Mais le syndic et ses amis avaient déjà fait le dessein de porter les propositions à Rome ; ils travaillèrent à en remettre l'exécution aux évêques de France. Vincent de Paul leur vint en aide avec une activité que ni l'âge ni les travaux n'avaient pu affaiblir, avec une vigueur de bon sens bien plus éloquente que le grand style. D'abord l'assemblée du clergé réunissant à Paris, en 1650, un certain nombre d'évêques, on arrêta avec eux une lettre circulaire qui serait proposée à la signature de leurs collègues, pour être adressée au souverain pontife. On entreprit ensuite d'obtenir individuellement les autres adhésions. Il fallut un assez long temps pour écrire à chacun, pour recevoir chaque réponse ; ces négociations durèrent plus d'une année. Vincent de Paul ne s'épargna pas. Il écrivait de tous côtés, ici pour solliciter l'adhésion, là pour réveiller les retardataires ; ailleurs pour réfuter des motifs d'abstention que sa sincérité ou sa conviction ne pouvait admettre. C'est une belle époque de sa vie, qui mérite assurément une page dans l'histoire de l'Église.

Au début, ce n'est, comme il convient, qu'une lettre d'envoi, exposant toutefois les raisons qui animent les

(1) Cette intervention de Broussel est attestée par les jansénistes eux-mêmes. Journal de Saint-Amour.

auteurs du projet : la nécessité de ramener à la vérité par un jugement solennel ceux qui ne l'ont quittée que par ignorance, la certitude que le mal ne s'accroît que faute de répression, l'honneur des évêques de France qu'on soupçonne à Rome de jansénisme et qui doivent avoir à cœur de se justifier, la règle, prescrite par le Concile de Trente, de s'adresser au pape dans les contestations de doctrines. Plus tard, la discussion commença ; étonné de n'avoir pas reçu de réponse d'un évêque qu'il estime, l'homme de Dieu renouvelle son envoi et va au devant des objections par lesquelles s'expliquerait peut-être ce silence qu'il regrette. Est-ce qu'on espère plus d'effet d'un concile? Un concile est impossible dans l'état présent des affaires. Le prélat craint-il de se prononcer d'avance sur un affaire où il peut être juge? Puisqu'il s'agit de faire parler le pape seul, aucun évêque ne siégera au jugement. Les papes n'ont-ils pas défendu de disputer sur ces matières? Ce qui est prescrit aux particuliers ne peut l'être au chef de l'Église auquel tous les autres membres doivent avoir rapport. N'y a-t-il pas danger que les novateurs ne se soumettent pas et donnent le scandale de leur résistance à une condamnation? Il est certain que beaucoup, qui se sont égarés par ignorance, reviendront par esprit de soumission. En tout cas, il ne faut laisser aux âmes de bonne volonté aucun doute sur la gravité des erreurs nouvelles. Elles conduisent droit au calvinisme ; on le voit bien par l'exemple d'un certain Labadie, prédicateur janséniste, qui vient de se faire huguenot à Montauban ; on le sent aux jactances des ministres calvi-

nistes qui se vantent que la plupart des catholiques sont de leur côté, et que bientôt ils auront le reste. « Il y va de la gloire de Dieu, du repos de l'Église, et « *j'ose dire, de celui de l'État; ce que nous voyons plus* « *clairement à Paris qu'on ne peut se l'imaginer ail-* « *leurs* (1). »

Une épreuve sensible attendait Vincent de Paul au milieu de tant d'efforts heureux. Il échoua auprès de Caulet et de Pavillon, évêques de Pamiers et d'Aleth. Ils avaient été ses amis, il les croyait hommes de bien; il avait compté sur leur coopération contre l'erreur; mais ils lui répondirent par une lettre commune où leurs raisons n'étaient que de véritables faux-fuyants. A les entendre, les esprits n'étant pas disposés à la soumission, il n'était pas opportun de la leur demander. Il y avait danger à montrer les évêques divisés. Un concile aurait plus d'autorité que le pape. Le pape, dans l'état de guerre où se trouvait l'Europe, n'avait pas la liberté de juger avec toutes les formalités nécessaires. Vincent de Paul, affligé de cette défection, n'en fut pas déconcerté; il riposta avec d'autant plus d'énergie que les deux récalcitrants étaient plus opiniâtres. Attendre pour condamner une erreur, qu'elle consente à se soumettre, c'est, bien loin de la préparer à l'obéissance, la confirmer dans son opposition. Un concile n'est pas possible, et rien n'ôtera au pape sa liberté; mais les novateurs veulent un concile, précisé-

(1) Lettre de Vincent de Paul à Pierre Nivelle, évêque de Luçon. 23 avril 1651.

ment parce qu'il ne peut pas se tenir, et ils ne veulent pas du jugement du pape, parce que c'est le seul qu'ils aient à craindre. Des évêques divisés, cela s'est vu malheureusement dans plusieurs conciles antérieurs, et c'est précisément pour cette raison qu'il faut s'adresser au pape, puisque, comme vicaire de Jésus-Christ, il est le chef de toute l'Église, et par conséquent le supérieur des évêques. Il les priait donc de peser ces raisons « que je voudrais, disait-il, apprendre de vous « que je revère comme mes pères et les docteurs de « l'Église. » Il les avertissait en outre que, sans le savoir peut-être, ils devenaient, par leur silence, un appui pour les sectaires qui s'en vantaient déjà dans un écrit public; enfin il leur apprenait qu'il restait maintenant peu de prélats qui n'eussent pas signé la lettre circulaire. Les deux évêques ne cédèrent pas à ces instances; Caulet et Pavillon étaient réservés, dans ces débats, à une célébrité regrettable. Mais Vincent de Paul avait fait son devoir, même contre l'amitié, et il en recueillait le fruit dans les succès véritables que constataient ses dernières paroles (1).

Ce zèle de Vincent de Paul serait au besoin une des meilleures preuves de la gravité des questions engagées, la justification *à priori* de ceux qui firent du jansénisme une affaire capitale. Quel résultat se proposait-il donc d'atteindre ou de prévenir, dans cette lutte contre les partisans d'une morale austère, contre des personnes dont il avait été l'ami en d'autres

(1) Abély, liv. II et XII.

temps? Sa charité n'a jamais fait défaut à personne; sa vertu n'a jamais permis de le ranger parmi les relâchés. Il n'était suspect d'aucun intérêt d'orgueil, de parti ou de communauté; et il n'a recueilli de cette guerre théologique que les qualifications méprisantes dont ses fiers adversaires ont essayé de flétrir sa simplicité. Évidemment il était frappé, convaincu, inquiet du danger que couraient l'Église et ses fidèles. *Il vient* de le dire : le jansénisme menait droit au calvinisme, et les calvinistes eux-mêmes le proclamaient avec la satisfaction du triomphe. Or cette doctrine de prédestination capricieuse entraînait comme conséquence pratique le désespoir ou le libertinage, ou tous les deux à la fois. Un auteur de ce temps l'explique sous une forme plaisante qui n'ôte rien au sérieux du raisonnement. Dans sa *Relation du pays de Jansénie* (1), composée en parodie des romans à la mode, il place la contrée de *Jansénie* sur les confins de la *Calvinie*, de la *Désespérie* et de la *Libertinie*, pour signaler, par le voisinage de ces pays fantastiques, le lien de doctrines également anti-chrétiennes. La secte qui détruit la liberté, qui veut que les commandements soient impossibles, mène au calvinisme qui enseigne exactement la même chose. L'opinion de la grâce qui nécessite au bien, quoi qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas, fait le libertinage. La doctrine qui enseigne que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, et que sa

(1) Zacharie de Lizieux. — Relation du pays de Jansénie, 1653 et 1664.

grâce est refusée à plusieurs, fait le désespoir. A quoi bon en effet espérer en Dieu et en sa miséricorde, si son jûgement prononcé d'avance demeurait inflexible! Pourquoi lui rendre un hommage et un service inutiles? N'était-il pas plus raisonnable de se dédommager par avance d'une éternité malheureuse, en jouissant des séductions de la vie présente; ce serait toujours autant de gagné sur les rigueurs d'un maître sans pitié. Ainsi le désespoir engendrait la licence : *fruitur Dis iratis.* Mais l'espérance, par un raisonnement contraire, arrivait à une conclusion non moins funeste. Si telle était la gratuité de la grâce qu'elle ne demandât rien au concours de l'homme, telle la libéralité de la prédestination qu'elle ne gardât aucun ressentiment des offenses, et sauvât le pécheur à son gré sans qu'il eût acquis aucun titre à son efficacité, à quoi bon s'embarrasser, avant l'heure, de commandements pénibles, et s'imposer des devoirs contraires aux entraînements de la nature corrompue? Il suffirait toujours de les pratiquer quand la grâce irrésistible viendrait y contraindre la volonté. Ainsi de la foi au salut, comme de la certitude de la damnation, naissait l'oubli des enseignements de l'Évangile et l'omission des devoirs du chrétien.

D'autre part, cette abstention des sacrements que le jansénisme conseillait par une conséquence nécessaire de l'inutilité des œuvres, et cette morale austère qu'il y joignait par une contradiction flagrante, mais comme un hommage à la justice et à la rigueur divine, ces deux caractères les plus connus de la secte, allaient

tout droit à la ruine de la religion. Par le premier, comme Vincent de Paul l'avait déjà dénoncé, les chrétiens, abandonnant la pratique des sacrements, perdaient le seul auxiliaire victorieux de la bonne volonté, la vraie garantie de la vertu, et celui qui n'accomplit plus les préceptes a bientôt intérêt à contester les dogmes. Par l'autre, en demandant trop, les novateurs risquaient de faire prendre en dégoût le nécessaire, comme il arrive à tous les zèles excessifs qui s'épuisent promptement par le superflu, ou aux natures molles qui tremblent déjà devant les devoirs indispensables. « Certains docteurs, a dit Bossuet en parlant « des jansénistes, ont tenu les consciences captives « sous des rigueurs très-injustes..., ils trouvent par« tout des crimes nouveaux, et accablent la faiblesse « humaine en ajoutant au joug que Dieu nous im« pose. Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomp« tion, nourrit le dédain, entretient un chagrin su« perbe, et un esprit de fastueuse singularité, fait « paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, « le Christianisme impossible (1)? » Oui impossible, et tel a été le grief d'un grand nombre d'esprits qui, ne démêlant pas l'excès de la règle raisonnable, ou les confondant à dessein pour excuser, par l'insuffisance de leurs forces, l'omission du devoir possible, se sont abstenus de tout christianisme. On les voulait plus chrétiens que Jésus-Christ; ils sont devenus moins croyants que les juifs ou les philosophes. Cela est sen-

(1) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

sible dans tous les centres où le jansénisme a le plus exercé son action, comme à Paris, et dans les familles jansénistes elles-mêmes où l'exagération des pères a engendré l'indifférence des fils.

Grâce au zèle de Vincent de Paul et du P. Dinet, jésuite, les évêques de France se mirent d'accord, à une majorité écrasante, sur la résolution proposée. Quatre-vingt-dix adressèrent au pape la lettre circulaire préparée par les adhérents de Nicolas Cornet. Cette lettre représentait au Saint-Père la gravité des troubles excités par le livre de Jansénius, l'insuffisance de la condamnation déjà prononcée par Urbain VIII, parce que ce jugement ne tombait sur aucune proposition en particulier. Elle soumettait au Saint-Siége les cinq propositions formulées par la Sorbonne, en promettant, de la part des signataires et des fidèles en général, la même docilité à la décision du Souverain Pontife que dans l'affaire du livre des *Deux Chefs*. Ainsi la question se posait nettement et nominativement contre la doctrine de Jansénius. La Reine se joignit à la démarche des évêques; l'ambassadeur français à Rome eut ordre de solliciter du pape un jugement définitif. Lorsque le frondeur Broussel appuyait les jansénistes auprès du Parlement, la Reine ne faisait qu'user de représailles légitimes en appuyant leurs adversaires auprès du pape (1651).

Les jansénistes essayèrent d'une contre-marche qui trahissait leur impuissance et leur embarras. Ils avaient réussi à retenir de leur côté onze évêques, parmi lesquels Arnauld d'Angers, frère du docteur,

Caulet de Pamiers, Pavillon d'Aleth, Gondrin, archevêque de Sens. Ces onze écrivirent à leur tour au Pape, mais pour décliner son jugement; ils demandaient, ou que la discussion durât encore librement comme cela avait été toléré depuis plusieurs siècles, ou que le Pape ne prononçât pas avant que les évêques, en concile, eussent longuement examiné toutes les questions de personnes ou de choses relatives au procès. Un autre prélat accordait en même temps au parti une sorte de justification indirecte, il est vrai, dont ils affectèrent de triompher. A propos d'un livre du jésuite Brisacier, *le Jansénisme confondu*, où l'auteur avait eu le tort d'attaquer personnellement les religieuses de Port-Royal, Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, lança un mandement qui, passant habilement à côté de la question de doctrine, réclamait pour l'honneur des religieuses incriminées, contre plusieurs *mensonges et impostures* (29 décembre 1651). C'était un échec pour les jésuites qu'on accuse toujours d'une habileté consommée, et qui se comportent parfois comme les plus grands maladroits du monde. Mais la lettre des onze faisait voir que le parti ne cherchait qu'à gagner du temps, refuge ordinaire des causes embarrassées d'elles-mêmes. Le mandement du coadjuteur, en rectifiant des faits imputés à quelques religieuses, ne prouvait rien contre la réalité et le danger des cinq propositions.

Le jugement sollicité du pape fut préparé avec tout le soin nécessaire pour prévenir toute plainte de précipitation ou de partialité. Le procès dura deux ans,

non par effet d'une lenteur insouciante, mais par la multiplicité des travaux, des mesures de précaution que le souverain pontife crut devoir s'imposer pour mettre la vérité dans son éclat. Ceux qui ont l'habitude d'accuser de lenteur la cour de Rome pourraient apprendre, par les détails qui vont suivre, qu'il ne faut pas accepter sans examen les opinions toutes faites à l'usage des têtes légères ou prévenues. A peine saisi des cinq propositions, le pape écrivit, par la voie de ses nonces, aux universités d'Allemagne, d'Espagne, de Flandre, de Paris, pour avoir leur sentiment sur la doctrine incriminée. Dès le 12 avril 1651, il nommait une congrégation spéciale de cinq cardinaux pour procéder aux informations. Cette congrégation passa plus d'un an à revoir les débats antérieurs sur la question de la grâce, à relire le procès de Baïus, à comparer sa doctrine avec celle de l'évêque d'Ypres, à prendre connaissance des censures portées par les universités ; et ce ne fut qu'après avoir ainsi jeté les fondements de la procédure, qu'elle crut devoir aborder les cinq propositions en elles-mêmes. Alors elle se renforça de treize consulteurs choisis dans les théologiens les plus habiles, où un seul jésuite figurait à côté de dominicains, augustins, cordeliers, théatins, servites et prêtres réguliers. Il était venu à Rome trois députés jansénistes pour défendre leur maître, et trois catholiques pour le combattre. La congrégation leur demanda aux uns et aux autres leurs mémoires écrits, et, après que les catholiques eurent satisfait à cette demande, les jansénistes se faisant attendre plus de deux mois,

on subit ce délai pour supprimer tout prétexte de réclamation. L'examen des propositions commença enfin le 24 septembre 1652; il dura jusqu'au 20 janvier suivant. Dans cet intervalle de temps, il se tint quatorze sessions; chaque proposition fut débattue avec une entière liberté de suffrages pour quelques opposants qui se trouvaient en minorité parmi les consulteurs. Ce premier travail fini, les députés des deux parties furent invités à venir, devant la congrégation, développer de vive voix les arguments qu'ils avaient donnés par écrit. Les jansénistes refusèrent; ils auraient voulu, disaient-ils, un colloque contre leurs adversaires; ils avaient été envoyés, non pour exposer simplement leur doctrine, mais pour disputer. Les catholiques se rendirent à l'appel des cardinaux, et l'impression de leurs discours fut assez profonde pour qu'on pût croire les informations terminées. Néanmoins la congrégation, reprenant ses séances secrètes, consacra tout le mois de février à réviser les suffrages pour y ajouter ou retrancher ce qu'on jugerait à propos, et préparer, avec plus de sûreté, les éléments de la décision pontificale.

La tâche de la congrégation accomplie, celle du pape commença. Innocent X, malgré ses quatre-vingt et un ans, avait suivi, avec une vigueur de volonté infatigable, ces débats arides et compliqués. Il s'était fait remettre, par écrit, tous les avis énoncés dans la congrégation, comme les différents mémoires des parties. Il voulut les reviser à son tour, et, afin de ne laisser à personne le prétexte de se plaindre de n'avoir

pas été entendu, il ouvrit le 10 mars une nouvelle série de sessions qui dura jusqu'au 7 avril. La congrégation se réunit dix fois sous sa présidence pendant de longues heures, et quelquefois fort avant dans la nuit. Sur chaque proposition, il faisait parler chaque consulteur, donnant liberté entière de tout dire, attentif à tout, n'interrompant personne. L'examen terminé dans ces conditions laborieuses, il ne se hâta pas de conclure. « Après avoir fait examiner ces propositions « près de dix-huit mois par les plus habiles théologiens de Rome, après s'en être fait informer par le « cardinal secrétaire pour s'en remplir l'esprit, après « avoir assisté un mois durant aux congrégations qui « se firent dans son palais pour consommer cette « entreprise à l'honneur du Saint-Siége, il se servit « encore de toutes les diligences et des précautions « que lui suggéra sa prudence (1). » Il ordonna aux commissaires de se réunir de nouveau pour voir ce qu'il restait à faire, et, en particulier, s'il n'était pas à propos d'écouter les députés jansénistes qui venaient de recevoir un renfort par l'arrivée du P. Desmares à Rome. Les commissaires ayant été d'avis qu'ils fussent entendus, le pape leur accorda une longue audience en présence de la congrégation (19 mai 1653). Il écouta leurs discours avec tant de patience que, au sortir de là, ils coururent chez l'am-

(1) René Rapin. — Il donne, comme dit M. Sainte-Beuve, des renseignements qu'on ne trouverait pas ailleurs. Il dit lui-même qu'il a copié sur les mémoires du Saint-Office le procès-verbal de ce long jugement.

bassadeur de France témoigner leur joie, et mandèrent à Paris qu'ils avaient grand sujet d'être contents du pape. Les députés catholiques furent invités à venir à leur tour s'expliquer devant leurs juges ; mais ils répondirent qu'ils avaient tout dit, ne voulant pas éloigner encore la décision par des audiences inutiles. Le pape n'avait donc plus qu'à prononcer. Il fit rédiger un projet de bulle, la soumit à la congrégation, puis aux cardinaux les plus versés dans ces matières, et la promulgua le 31 mai 1653. Cette bulle disait expressément que les cinq propositions lui avaient été présentées par les évêques de France comme les plus remarquées entre celles de Jansénius ; elle les reproduisait textuellement et les condamnait l'une après l'autre comme hérétiques et injurieuses à la bonté de Dieu. Un paragraphe spécial signifiait que, si la condamnation expresse ne tombait que sur ces cinq propositions, le pape ne prétendait aucunement approuver les autres sentiments de Cornelius Jansénius contenus dans son livre (1).

Tant de garanties de vigilance et d'impartialité témoignaient que le pape avait prononcé en connaissance de cause, comme il avait souvent répété qu'il prétendait le faire. Il n'eût pas été opportun non plus de le soupçonner de complaisance pour l'autorité royale de France. Car si la reine avait appuyé la démarche des évêques contre les propositions, elle avait

(1) Les lettres de Lagault, un des envoyés catholiques, contiennent et confirment tous les détails que nous avons donnés sur ce procès.

au moment même une difficulté personnelle avec Innocent X, qui eût été bien capable d'indisposer le pontife. Le pape réclamait en vain la liberté du cardinal de Retz, et le refus constant qu'on lui opposait ranimait son antipathie contre Mazarin ; ce n'était donc pas pour plaire au ministre qu'il avait condamné Jansénius. Aussi la bulle reçut des adhésions si nombreuses et si considérables, que les jansénistes durent quelque temps garder le silence. L'assemblée du clergé, sous la présidence de Mazarin, accepta la décision pontificale, et écrivit aux évêques absents pour la leur transmettre ; ceux-ci la publièrent sans hésitation, à l'exception de quatre, qui essayèrent d'en dénaturer le sens par leurs mandements. La Sorbonne, sur l'invitation du roi, l'enregistra, quoique ce ne fût pas la coutume de la Faculté d'enregistrer les bulles des papes, et défense fut faite aux docteurs et bacheliers de soutenir ou d'enseigner la doctrine qui venait d'être condamnée (1er août). Le roi fit remercier le pape d'avoir rendu le repos aux consciences. Le pape, heureux de cet accord, répétait que « les Français étaient la fleur « des catholiques, et véritablement édifiants par leur « obéissance envers le saint-siége (1). »

Les chefs jansénistes eux-mêmes, soit par l'effet du premier mouvement, qui est ordinairement bon, soit pour mieux couvrir ou préparer leurs desseins ultérieurs, se montraient disposés à la soumission. « M. Singlin, patriarche du parti, avec M. Arnault,

(1) Dépêche de l'ambassadeur, 28 juillet 1653.

« écrivait Vincent de Paul, déclare qu'il faut obéir; « M. Duhamel, curé de Saint-Merry, l'un des arcs-bou- « tants de cette nouvelle doctrine, s'est offert de pu- « blier lui-même la bulle dans son église; M. et ma- « dame de Liancourt disent qu'ils ne sont plus ce qu'ils « étaient (1). » Il est vrai que le saint prêtre, aussi charitable pour les personnes qu'inflexible contre l'erreur, avait conseillé et mis en pratique un système de modération qui aurait pu avoir une grande efficacité pour la réconciliation du parti vaincu. Il disait aux adversaires du jansénisme, aussitôt après la publication de la bulle, qu'il fallait se contenir dans les témoignages publics de leur joie, et ne rien avancer, en leurs sermons ni en leurs entretiens et conversations, qui pût tourner à la confusion de ceux qui avaient soutenu Jansénius, de peur de les aigrir davantage au lieu de les gagner. Il trouvait plus expédient de les prévenir d'honneur et d'amitié dans cette conjoncture humiliante pour eux, et néanmoins capable de les aider à revenir, quand ils se verraient traités avec respect et charité (2). Lui-même il alla à Port-Royal visiter les solitaires et les féliciter de la soumission qu'on attendait d'eux, multipliant, dans des conversations prolongées, les témoignages d'estime et d'affection. Il traita de même d'autres personnes de condition, fort notables dans le parti, qui promirent aussi toute obéissance au siége apostolique en ce qui concernait

(1) Lettre de Vincent de Paul à Alain de Solminihac, évêque de Cahors.

(2) Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. II, ch. XII.

la doctrine condamnée. Malheureusement ce sage exemple ne fut pas imité partout. Avant la fin de l'année, l'*Almanach de la déroute des jansénistes*, les *Enluminures de l'Almanach*, par Saci, l'*Étrille du Pégase janséniste*, par le P. Lemoyne, ranimaient le goût des disputes, et dénonçaient les dispositions des partis (1).

II. — Les solitaires de Port-Royal. — Les petites écoles. — Rigorisme de l'éducation. — Système d'études. — Importance donnée à la langue française. — Méthodes pour étudier les langues anciennes. — Grande réputation de ces écoles.

L'existence des maisons de Port-Royal avait été troublée par la Fronde des princes. Cette seconde guerre

(1) L'*Almanach de la déroute des jansénistes* était un dessin en tête de l'almanach de 1654, conçu par Adrien Gambart, confesseur de la Visitation du quartier Saint-Jacques, et gravé par Ganière, sur le refus de Boudan, graveur ordinaire des jésuites. D'un côté le pape, environné de cardinaux et de prélats, la tiare en tête et avec ses habits pontificaux, lançait la foudre de sa censure sur une hydre à cinq têtes, qui marquait les cinq propositions. Le roi Louis XIV était vis-à-vis, s'élevant de son trône; l'esprit du zèle divin l'animait, et la Justice lui présentait son épée. L'évêque d'Ypres était au bas, avec des ailes de chauve-souris, qui s'enfuyait, et était dans sa fuite bien reçu par Calvin et par les autres hérésiarques du siècle passé. L'Erreur, l'Ignorance, la Tromperie et quelques autres espèces de monstres, étaient terrassées par la foudre lancée des mains du pape.

Les *Enluminures* étaient un petit poëme en vers burlesques par où les jansénistes voulurent répondre à la pensée exprimée par l'almanach. Ces vers étaient de Saci, qui ne rougit pas, dit M. Sainte-Beuve, de souiller ses doigts chastes à cette poésie digne uniquement de dégoût.

L'*Étrille du Pégase janséniste* était la réponse aux *Enluminures*, satire fort envenimée, cachée sous une fable, où l'on trouvait plus de poésie que dans l'œuvre janséniste.

« Il faut avouer, dit le P. Rapin, que dans les *Enluminures*, aussi bien que dans l'*Étrille du Pégase janséniste*, il y avait peu de vestiges de cette charité qui est le caractère essentiel du chrétien, et que ce n'est pas par ces voies-là qu'on publie l'Évangile ni qu'on le défend. »

de Paris, non moins fatale que la première aux campagnes voisines, avait obligé les religieuses des Champs à rentrer dans la ville pour échapper aux violences de la soldatesque. Les solitaires, demeurés au dehors, avaient dû pourvoir par eux-mêmes à leur sûreté. Ils montaient la garde, et, quand il le fallait, ils ne reculaient pas devant la nécessité de se battre (1). Le duc de Luynes leur donna ensuite un abri plus solide derrière les murs et les tours de son château de Vaumurier devenu une citadelle. Quant aux petites écoles du cul-de-sac d'Enfer, elles avaient été dispersées en 1650.

La fin de la guerre civile permit de reprendre l'ancien genre de vie (1653). Le duc de Luynes ayant par de nouvelles libéralités agrandi Port-Royal des Champs et bâti un dortoir pour les religieuses (2), toutes celles qui regrettaient le désert, la mère Angélique en tête, retournèrent au cloître dont la force seule avait pu les séparer. Port-Royal de Paris n'en resta pas moins une maison florissante par le nombre des sœurs, et par la présence des pensionnaires illustres

(1) On raconte l'histoire suivante de La Pétitière, le plus vaillant des solitaires, qui avait pris le métier de cordonnier. C'était lui aussi qui menait au moulin l'âne du monastère. Un jour son âne et sa farine furent pris par trois soldats. A son retour, on lui demanda pourquoi il s'était laissé dévaliser de la sorte. « Est-il permis à un chrétien de « se défendre dans notre morale? dit-il. — Pourquoi non ? » lui répondit-on. Aussitôt il prend un bâton, court après les soldats qui l'avaient volé, les désarme, et les amène pieds et poings liés à Port-Royal, où, les ayant conduits à l'église pour faire amende honorable devant le saint sacrement, il leur fit une réprimande chrétienne et les renvoya avec une aumône. Rapin, t. I, p. 273.

(2) Racine, *Histoire de Port-Royal.*

établies dans cette retraite depuis quelques années. On y voyait, dans les annexes qu'elles s'étaient fait construire, la princesse de Guéméné, la marquise d'Aumont, la fille du duc d'Atrie, Marie d'Aquaviva, la marquise de Crevecœur, qui avait une sœur religieuse, la marquise de Sablé, veuve d'un Montmorency de la branche de Laval. La présence de ces nobles adeptes attirait un concours de personnages distingués dont l'enthousiasme entretenait la renommée du lieu. Mais la plus considérable était la marquise de Sablé, par son esprit, ses belles manières, sa table délicate. Elle écrivait agréablement (1), tenait cercle de littérature et de philosophie ; c'est de son salon que sortiront un jour les *Maximes* de La Rochefoucauld. Loin de dédaigner le bien-être matériel, elle multipliait les petits soins pour elle et pour ses amis, faisait des confitures et de merveilleux ragoûts, composait des élixirs pour les vapeurs et des recettes contre toutes les maladies. Ses dîners étaient si recherchés, que le frère de Louis XIV s'invitait souvent de lui-même, disant qu'il était bien mieux traité que chez lui, quoiqu'il eût d'excellents officiers (2).

A Port-Royal des Champs, la vie des solitaires redevint le plus vif attrait pour la curiosité. Depuis les agrandissements faits par le duc de Luynes, soit au monastère même, soit à la ferme des Granges, il y

(1) Elle a composé un traité *De l'Éducation des enfants*, et un autre *De l'Amitié*.

(2) Victor Cousin : *Vie de madame de Sablé;* Sainte-Beuve, *Port-Royal;* René Rapin.

avait place sans confusion pour les femmes et pour les hommes, dans deux habitations séparées quoique voisines. Mais l'humilité des solitaires, les travaux communs et vulgaires qu'ils préféraient, les rabaissant parfois à la condition de domestiques, ils faisaient à ce titre partie du monastère. Arnauld d'Andilly, intendant des espaliers et des jardins, avait ses entrées libres; son fils Lusancy était l'homme d'affaires, et ensemençait lui-même les champs. Robert Racine, sieur de Corail, se fit cuisinier, comme l'abbé de Pont-Château était vigneron, et Saint-Gilles d'Asson menuisier. Leur premier droit à l'admiration, comme on le voit par leurs épitaphes, était d'avoir renoncé à leurs vocations extérieures pour servir les religieuses de Port-Royal dans les fonctions les plus abjectes de la vie, et assister à l'office divin célébré par elles. D'autres, d'une nature moins pacifique, pratiquaient une pénitence plus conforme à leur besoin de mouvement. Ainsi La Rivière, ancien cavalier du temps de Richelieu, se souvenant de son état, se fit garde des bois de Port-Royal. Il partait le matin son fusil sur l'épaule, et un tome de Saint-Augustin dans la poche. Sa principale pénitence était de s'exposer à la pluie et au mauvais temps dans ces tournées quotidiennes; pour se reposer, quand il était las, il prenait son livre et le lisait couché sur l'herbe. Le chevalier de Pontis commençait ses mémoires sur le règne de Louis XIII pendant qu'Arnauld d'Andilly, Lemaître, Saci son frère, multipliaient leurs écrits, leurs traductions des Pères, leurs plaidoyers pour Jansénius.

Les petites écoles reprirent aussi un développement qui a fait de ces années (1653-1660) leur époque la plus brillante. Les religieuses avaient leurs pensionnaires, les solitaires leurs écoliers. Ceux-ci furent dès lors partagés entre trois maisons, aux Granges, au château des Trous, au Chenay près de Versailles. Nicole et Lancelot professèrent aux Granges, où l'on voit, en 1655, Jean Racine parmi les enfants. Jacqueline Pascal paraît avoir été la grande directrice de l'éducation des filles. C'est elle qui rédigea le règlement pour les enfants, et les commentaires qu'elle y ajoute prouvent qu'elle en avait suivi l'application avec la volonté de justifier tous ses préceptes par une expérience personnelle. Son travail peut nous aider à porter un jugement équitable sur un système d'éducation, dont les mérites et les vices ont été trop souvent dénaturés par les passions également partiales des admirateurs et des critiques.

L'éducation avait été conçue par Saint-Cyran comme le contre-poids de la corruption humaine. Plus la nature était fatalement emportée au mal, plus il était nécessaire de la retourner au bien par une lutte préventive et incessante. C'était encore une inconséquence vis-à-vis du système de la grâce efficace, puisque, sans cette grâce gratuite et arbitraire, l'éducation n'était pas plus capable de donner à l'homme la force de la vertu que les pénitences n'avaient le mérite de réparer le péché. Mais nous n'en sommes plus à compter les contradictions de l'hérésie. Donc, selon Saint-Cyran, l'enfant resté faible malgré la régénération bap-

tismale, et entraîné par son poids naturel vers la corruption, devait être soustrait au monde qui lui ôte l'innocence, aux colléges dans lesquels il apporte ou prend tous les vices. Il fallait le soumettre à une surveillance qui éloignât de lui les mauvais exemples, et réprimât ses instincts, l'entretenir dans l'ignorance du mal, le préserver de la dissipation qui peut l'y conduire par surprise. De là les soins donnés à la première enfance, dont témoignent encore les méthodes de lecture que les hommes de Port-Royal ne jugèrent pas indignes de leurs élucubrations. De là le petit nombre d'élèves confiés à chaque maître, et la facilité plus grande pour le maître de veiller sur les sens de l'enfant qui sont comme la porte de son âme. Nulle précaution ne devait être négligée pour éloigner du jeune ignorant la connaissance du mal. Il ne devait rien voir, rien entendre, qui pût le perdre; maîtres et domestiques, choisis tout exprès, ne devaient faire devant lui que le bien; il ne pouvait tout au plus entrevoir le mal qu'à travers les prescriptions de la loi chrétienne comme le contraire du bien recommandé. La dissipation étant de nature à égarer l'esprit, il était bon de la prévenir par une occupation continuelle, d'éviter la pratique et la pensée des choses inutiles, si ce n'est qu'on en parlât pour les condamner, pour apprendre que les grandeurs du monde, ses richesses et ses plaisirs, sont autant de piéges. Les amusements avaient aussi leurs dangers, et ce n'était que sagesse d'y substituer certains travaux, et surtout des pratiques religieuses prolongées, sévères, monastiques

même, telles que les supportent des volontés appelées par une vocation particulière et librement assujetties à ces exercices.

Une fois sur cette pente, où s'arrêtera-t-on? Jacqueline Pascal nous l'apprend dans ces règlements que nous citions tout à l'heure. Car les femmes, avec le zèle de leur logique et la passion de leur dévouement, tirent encore mieux que les hommes les conséquences d'un principe. La vie monastique, claustrale, était en grande partie imposée aux enfants. Lever à quatre heures, à cinq heures au moins pour les petites. Récitation de toutes les heures de l'office. On se tient debout pendant Prime et Complies; on entend toute la messe à genoux. « On a éprouvé que cette coutume « n'est pas difficile quand on l'a prise de bonne heure. » Au réfectoire même modestie qu'à l'église, les yeux baissés pendant la lecture sans regarder de côté ni d'autre. Le silence régulier observé depuis le lever jusqu'au *Pretiosa* de Prime, et le soir après l'Angelus, même en été, même quand elles se promènent dans le jardin. Les élèves isolées les unes des autres ; « elles « ne doivent jamais travailler deux ensemble, si ce « n'est dans le cas de nécessité, » sans doute pour éviter des conversations dangereuses, ou la contagion de pensées dissipées. Les récréations supprimées par le fait. « On les habitue à aimer beaucoup l'ouvrage et « à porter partout de quoi travailler ; elles travaillent « aussi aux récréations, au moins celles qui sont un « peu grandes... On peut les laisser jouer à quelques « petits jeux innocents, comme à des volants, osse-

« lets ou quelques autres. Ce n'est pas que cela se « fasse parmi nous présentement (1657), car hors les « plus petites qui jouent toujours, toutes travaillent « sans perdre leur temps (1). »

Les défauts d'un pareil plan sautent aux yeux. Nous ne contestons pas qu'il soit sage et chrétien de commencer l'éducation au sortir du berceau, et de plier l'enfant par de bonnes impressions aux habitudes de la vertu et du travail. Nous regrettons, plus que personne, l'entassement des élèves qui encombrent aujourd'hui nos colléges trop rares et trop étroits, dont la foule faisant les ténèbres autour d'eux déconcerte la surveillance la plus active, dont le nombre auprès d'un seul maître rend impossible la direction morale et intellectuelle de l'individu. Mais comment approuver ce régime de cloître ou de caserne imposé à la jeunese, ce travail opiniâtre qui refuse au corps les exercices nécessaires à son développement, cette vie sombre qui proscrit la gaieté, le meilleur repos de l'esprit, ces prières et offices prolongés qui infligent à la religion un aspect dur et impitoyable ? On peut les apprécier même de nos jours par ce qui en est resté jusqu'à nous. Car l'influence des jansénistes sur l'éducation a été profonde. Leurs adversaires eux-mêmes, pour ne pas paraître relâchés, en combattant leurs excès, en avaient adopté une partie. La plupart de nos usages scolaires, sauf les exercices religieux, venaient de là directe-

(1) Voir Sainte-Beuve : *Port-Royal;* Victor Cousin : *Histoire de Jacqueline Pascal*, notes.

ment : l'internat avec son emprisonnement de dix mois, ou ses sorties rares et courtes, la discipline façonnée à ériger des peccadilles en fautes graves, l'étude continuée même le dimanche et les jours de fête, les récréations parcimonieusement restreintes, comme autant de moments perdus, et nul divertissement qui pût faire aimer la vie en commun. Aussi combien d'écoliers n'en ont gardé que la haine de la règle, l'ennui, sinon l'horreur du travail, l'impatience de l'affranchissement, et l'espoir, hélas! trop souvent réalisé, de se dédommager d'un excès de privations par un excès de liberté. Il y a vingt ans à peine que ces rigueurs ont commencé de s'adoucir, et ce n'a pas été sans regret dans l'Université et ailleurs.

Quant à cette chaste ignorance du mal que Port-Royal se proposait comme la meilleure sauvegarde de la vertu, c'est une chimère ou un danger. Cette ignorance n'existe presque jamais. Outre les confidences entre camarades, toujours furtives et insaisissables, où les plus instruits font connaître aux autres ce qu'on voudrait leur cacher, il y a la curiosité spontanée de l'enfant qui passe à travers tous les bandeaux placés sur ses yeux. Plus on se tait sur certaines matières, plus il cherche, devine et trouve, et quand il se tait à son tour, ce n'est pas parce qu'il ignore, mais au contraire parce qu'il sait tout et qu'en particulier il comprend le motif de la réserve qu'on garde vis-à-vis de lui. Quelques-uns, il est vrai, en bien petit nombre, échappent à ces découvertes, grâce à une disposition particulière de la nature, ou au cordon sanitaire de

réticences établi autour d'eux. Mais ils n'en sont que plus désarmés quand le mal se présente à faire pour la première fois; surpris comme par un inconnu, ils ne savent ni l'observer, ni lui résister; attirés par une séduction dont rien ne leur a fait comprendre l'illusion et la portée, ils n'en voient que la douceur; avertis tout à coup qu'il existe un plaisir qu'on leur a envié longtemps, ils s'y jettent par une sorte de vengeance de ce retard. Il y aurait donc plus de bon sens, non pas à prévenir l'instruction de l'enfant, en allant de soi-même lui révéler ce qu'il ignore, mais à diriger sa curiosité quand elle se produit par des questions innocentes, au lieu de la rebuter par des réponses évasives qui ressemblent à des grondes, à encourager sa confiance en faisant bon accueil à ses confidences, au lieu de le refouler dans une discrétion dont le premier danger est de le laisser sans guide, à profiter des connaissances qui lui sont venues par quelque voie que ce soit, et qu'on ne peut plus lui faire perdre, pour lui expliquer la raison de ce qui est permis et de ce qui est défendu. Ne soyons pas plus prudes que l'Église. Elle met tous les jours dans les formules de prières, sur les lèvres des enfants comme des hommes faits, des paroles qui donnent à penser, et elle impose des pratiques, entre autres la confession, qui exigent même des plus jeunes la distinction raisonnée du bien et du mal.

En deux mots, l'éducation de Port-Royal menait au cloître, qui évidemment ne peut être la vie du grand nombre, ou à un désir violent d'émancipation. Plus la

direction était mystérieuse, plus la curiosité enfantine était tentée de pénétrer le mystère; plus la surveillance était soupçonneuse, plus l'esprit d'indépendance devait s'ingénier à la mettre en défaut. Il suffit ici de citer l'exemple du jeune Racine et de son roman de *Théagène et Chariclée*. Le jeune homme voulait connaître en cachette ce dont on ne prononçait pas même le nom devant lui, et pour le méditer à son aise, en dépit de l'œil de Lancelot, il apprenait le livre par cœur, échappant ainsi à la surveillance par la mémoire.

Il y a beaucoup moins à blâmer dans le système d'instruction suivi à Port-Royal. Nous avons déjà dit que nous n'hésiterions pas à en reconnaître les bonnes parties. Nous trouvons en effet sur plusieurs points des progrès estimables. Port-Royal, par ses méthodes écrites ou pratiques, proteste souvent avec raison contre la routine, améliore les procédés d'enseignement, comprend les besoins modernes et s'efforce d'y pourvoir. Chose étonnante, ses admirateurs sont même restés quelquefois en arrière de son impulsion, et n'ont pas toujours voulu profiter des exemples qu'il avait donnés.

La méthode de lecture destinée aux petits enfants est contestable sans doute, comme tout système absolu dans des matières où il convient de laisser une large part aux moyens mécaniques, variables selon la nature des individus. Faut-il apprendre aux enfants à ne prononcer les consonnes que lorsqu'elles sont unies aux voyelles ou aux diphthongues, c'est là une question parfaitement libre à notre sens. Il y avait une réforme d'une

plus grande portée dans le précepte d'apprendre à lire par le français et non par le latin. « L'enfant ayant appris à lire dans des livres français, il convenait de lui donner aussitôt des livres français proportionnés à son intelligence, ou de bonnes traductions en français élégant et pur, telles que celles des fables de Phèdre, de Térence ou de Plaute, ou des petits billets de Cicéron. Par là on apprenait aux enfants à parler purement dans leur langue, et à la fois on les familiarisait avec les matières qu'ils auraient plus tard à étudier dans les livres latins. Il est bien certain que quand on n'est pas assez affermi dans sa langue, les langues étrangères (ou anciennes), nous entraînent à leurs expressions, et nous font parler latin avec des termes français (1). »

Le français devenait ainsi le commencement et *l'instrument* de toute instruction ultérieure. Il nous semble que c'était désormais une nécessité. Au temps de la barbarie complète, sous Charlemagne et même jusqu'aux XIIIe et XIVe siècles, lorsqu'il n'y avait plus de langage régulier, quand le latin était en décomposition, et les jargons qui s'en détachaient incapables de servir d'interprète à la pensée, on ne pouvait que louer les efforts d'Alcuin et de tant d'autres qui travaillaient à remettre le latin en honneur, et à lui restituer son empire universel. Là où il n'y avait plus rien, c'eût été rendre service à tous que de rétablir à leur usage ce qui avait existé avec éclat et utilité. Mais quelque juste admiration qu'on doive aux langues an-

(1) Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, *passim*.

ciennes, quelque avantage qu'apporte leur organisation systématique, quelque charme que l'esprit et l'oreille trouvent dans leur harmonie, elles n'avaient pas eu la puissance, malgré une lutte de huit siècles, de s'imposer aux nations modernes; les peuples nouveaux les avaient modifiées, défigurées, transformées selon leurs allures, leurs besoins, leurs caractères, pour les plier à leur usage journalier. La langue française en particulier, composée presque tout entière de mots primitivement latins, en a modifié profondément l'orthographe et la syntaxe, moins encore par l'effet de l'ignorance prolongée que pour satisfaire au besoin tout français d'aller plus vite et de parler plus clairement. Elle a supprimé les terminaisons qui ne se prononçaient pas, substitué aux *cas* quelquefois obscurs des noms les prépositions qui marquent nettement les rapports des mots entre eux, ajouté aux verbes les pronoms et les conjonctions qui ne laissent aucune équivoque sur les personnes, les temps et les modes. Elle a rejeté les inversions qui tenaient l'esprit en suspens, pour rétablir l'ordre logique qui donne immédiatement à chaque mot prononcé un sens précis. Elle a introduit des tournures que les anciens ne connaissaient pas, pour frapper l'attention, et mettre en relief la pensée principale. Elle a gagné par là une clarté si incontestable qu'elle est devenue librement la langue universelle, l'interprète des rapports et des intérêts internationaux. Ajoutons qu'en français, comme dans toutes les langues dérivées d'une langue morte, le mot latin a presque toujours changé de sens, que la res-

semblance matérielle de la forme entre le mot ancien et le nouveau peut être une source abondante d'erreurs (1), et qu'on ne sait pas le français parce qu'on sait le latin. Enfin, au XVII[e] siècle, le français avait définitivement conquis son droit de possession ; il régnait par l'usage de tous, par l'Académie son sénat législateur et conservateur, par la littérature de Malherbe, de Balzac, de Corneille, qui en faisait une des formes de la civilisation intellectuelle. Il était donc temps de la reconnaître pour une langue *sui generis*, à étudier par elle-même et pour elle-même ; comme un moyen de communication entre les hommes dont il importait d'assurer les avantages en le régularisant s'il en avait encore besoin, en mettant la connaissance de ses lois à la portée de tous. Et puisqu'il était pour tous la première forme d'émission de la pensée, il devait être étudié le premier, parce que l'emploi non encore raisonné, l'habitude mécanique de ses termes, était déjà l'instrument naturel de l'étude de ses règles, et par imitation conduisait à l'étude des autres langues, même anciennes.

Par le même principe, Port-Royal avait adopté l'enseignement des langues étrangères. On y étudiait l'espagnol et l'italien, comme l'indiquent les méthodes pour l'étude de ces deux langues, qui furent publiées par Lancelot, en 1660. L'italien et l'espagnol étaient alors ce que sont aujourd'hui l'allemand et l'anglais.

(1) Voici quelques exemples : Habit, *habitus* ; partir, *partiri* ; sortir, *sortiri* ; penser, *pensare* ; laisser, *laxare* ; labourer, *laborare* ; galant, *valens*, etc.

La grande importance de la maison d'Autriche, l'influence espagnole qui se retrouvait partout, ouvraient des relations nombreuses avec ces contrées méridionales. Il y avait intérêt pour l'esprit, pour les affaires, pour la politique, à connaître des littératures déjà florissantes, auxquelles Corneille se glorifiait de faire des emprunts, à s'entendre avec les marchands de l'Adriatique ou de la rivière de Gênes, avec les maîtres des colonies d'Amérique, avec les négociateurs qu'on rencontrait à Munster, aux Pyrénées ou aux Pays-Bas. Le sentiment de cette application pratique de l'étude n'a pas manqué, sans doute, aux directeurs des petites écoles, et nous ne le disons pas pour les blâmer. L'étude est faite avant tout pour développer l'esprit, l'orner, le fortifier. Mais ce résultat élevé ne doit pas exclure des avantages plus humbles de l'ordre matériel. Il n'est pas bon que dix années, passées sur les bancs, ne laissent aux écoliers que des connaissances spéculatives. Ce n'est pas se rabaisser que de joindre l'utile au beau, et de préparer, dès l'enfance, les moyens de satisfaire plus tard aux besoins de la vie réelle, qui est une portion considérable de la condition humaine. Nous regrettons qu'il ait fallu à l'Université un temps si long pour comprendre cette vérité, et qu'on ait disputé avec tant de rigueur aux connaissances pratiques, et en particulier aux langues étrangères, une partie des loisirs surabondants prodigués aux travaux purement classiques.

Quant à ces études, elles n'étaient pas sacrifiées à Port-Royal, mais elles y étaient réglées par une mé-

thode que les corps enseignants de nos jours n'admettraient pas encore sans restriction. On reconnaît, à l'ordre chronologique des méthodes publiées, que le latin et le grec avaient été la première préoccupation des solitaires. Dès 1644, Lancelot avait donné la *Méthode nouvelle pour étudier la langue latine*. En 1647, Saci commençait ses épurations d'auteurs, *rendait très-honnêtes* les comédies de Térence *en y changeant peu de chose*, et publiait ses traductions de Térence et de Phèdre. Après le retour aux Champs, dans la période même qui nous occupe, Lancelot donna la *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la langue grecque* (1655), et, deux ans après, le *Jardin des racines grecques*, avec la collaboration de Saci, qui est seul responsable des vers (1657). On professait à Port-Royal la nécessité « d'aborder le grec directement, et non pas à travers le latin ; car, disait-on, la langue latine a un tour bien plus éloigné de la nôtre que la grecque. Dès que les enfants ont quelque teinture de latin, il est bon de les appliquer au grec, qui doit être le principal objet de leurs occupations pendant trois ou quatre années (1). » Si l'on juge des maîtres par leurs élèves les plus brillants, Port-Royal, qui a formé Racine, un des plus habiles hellénistes de tous les temps, devait être une bonne école de grec. L'éloge, au contraire, baisserait beaucoup, si l'on appréciait l'école par sa méthode la plus célèbre. Ce *Jardin des racines grecques* a eu longtemps une fortune exagérée, qui l'a maintenu

(1) Sainte-Beuve : *Port-Royal.*

pendant deux siècles entre les mains des écoliers, malgré ses défauts et son insuffisance. On vient tout récemment d'en abandonner l'usage, parce que décidément ce n'étaient ni des vers français, ni des racines, et ce n'était pas même toujours du bon grec.

Pour l'enseignement des langues anciennes, et en particulier du latin, les maîtres de Port-Royal excluaient les thèmes au commencement. Ils regardaient comme « un ordre renversé et contraire à la nature, de faire écrire dans une langue qu'on ne sait pas encore. » Ils multipliaient les traductions, et pratiquaient de préférence la traduction parlée. Le maître traduisait de vive voix devant les enfants, ce système permettant de lire plus d'auteurs ou plus de pages du même livre : avantage certain pour saisir l'ensemble et apprendre à reconnaître l'ordre et la liaison des idées, mais aussi danger de ne pas laisser aux esprits tardifs ou trop novices le temps de saisir le sens des mots, la raison de la construction des phrases. Il est vrai qu'on les interrogeait beaucoup; le petit nombre donnait la liberté d'imposer fréquemment à chaque élève le compte-rendu de son savoir. On faisait peu de cas, peu d'usage des vers latins. « Il semble, disait-on, qu'il suffit d'avoir montré, en troisième, à les mesurer, tourner et rassembler. Il faut suivre en cela le génie des écoliers. C'est ordinairement un temps perdu que de leur donner des vers à composer au logis. De soixante-dix ou quatre-vingts écoliers, il peut y en avoir deux ou trois de qui on arrache quelque chose, le reste se morfond, se tourmente pour ne

rien faire qui vaille. » Enfin, les leçons étaient supprimées comme ne produisant rien de bon.

S'il est permis de reconnaître le but poursuivi aux moyens employés pour l'atteindre, on peut conclure de ces doctrines quelle réforme on se proposait à Port-Royal dans l'enseignement du grec et du latin. Il s'agissait de donner de ces langues une connaissance suffisante pour en saisir le mécanisme, comprendre leurs rapports, leurs ressemblances ou différences avec le français, entendre convenablement les auteurs, et étudier leur art de composition et le tour de leurs pensées. Mais on ne cherchait pas à faire pratiquer les langues mortes, le latin par exemple, comme une langue usuelle, puisqu'elles n'étaient plus usuelles en effet, à former de tous les écoliers des poëtes latins désormais sans lecteurs, excepté dans l'ombre des classes, ou des orateurs à la mode de Cicéron ou de Quintilien, désormais sans auditoire. C'était s'en tenir à l'utilité raisonnable qu'on peut tirer des langues anciennes, et justifier encore suffisamment l'importance qu'on leur conserve dans l'enseignement élevé. Nous ne croyons pas que ce système soit nécessairement la mort des belles-lettres, comme l'affirme un esprit d'ailleurs éminent (1). Les Grecs et les Latins n'ont pas dit le dernier mot de l'intelligence, ni fixé pour toujours la forme du langage; leurs successeurs, et surtout les auteurs chrétiens, ont largement étendu le domaine des idées, et la langue française, entre les

(1) Joseph de Maistre : *De l'Église gallicane.*

modernes, a prouvé qu'elle était, par ses allures, sa clarté et son nombre, éminemment favorable au grand style. Il y aurait seulement à examiner si la méthode de Port-Royal remplissait sûrement son objet. Supprimer les thèmes, même dans les petites classes, c'était peut-être rendre plus lente et moins ferme la connaissance des mots ; car on connaît bien mieux ce qu'on a cherché que ce qu'on reçoit tout trouvé d'une autre main. La besogne de la traduction, accomplie surtout par le maître, ne risque-t-elle pas de trop supprimer le travail personnel de l'élève, qui lui est ordinairement le plus profitable? Enfin, la composition par l'élève, soit en prose, soit même en vers, pourvu qu'on n'en fasse pas le fond et le but des études, et qu'on y mêle des exercices fréquents d'analyse et de critique, ne sert-elle pas à familiariser l'esprit avec des formes et des constructions dont l'habitude est une partie essentielle de l'intelligence d'une langue? Il nous semble que l'on comprend mieux l'œuvre qu'on imite que celle qu'on se contente de regarder. Mais les nécessités du récit ne nous laissent pas le loisir de discuter ces questions. Nous les remettons à ceux qui en sont les arbitres naturels : *Grammatici certant*.

Soit excellence du résultat, soit popularité d'une chose nouvelle, entretenue encore par l'esprit de parti, les petites écoles ont eu une grande réputation. Elles en jouissaient déjà au moment où la bulle d'Innocent X vint ébranler la considération de leurs directeurs. On admirait le savoir des écoliers et leur capacité précoce.

Le témoignage que leur rendait alors la grande Mademoiselle peut être pris pour celui d'une partie des gens du monde. « Les pensionnaires, dit-elle, sont parfaitement bien élevés en la crainte de Dieu, aux belles-lettres et en mille sciences qu'on leur apprend, qui sont nécessaires dans le monde et pour bien vivre. De sorte que, contre l'ordinaire des écoliers, qui sortent fort sots du collége, et à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes et des honnêtes gens, ceux-là, au sortir de leurs études, ont la même politesse que s'ils avaient été nourris dans la cour et dans le grand monde (1). »

La réputation des maîtres n'était pas inférieure à celle des élèves; elle retentissait dans certains salons, dans certains livres, comme une des merveilles du temps. Les derniers *précieux* mettaient à son service leurs ouvrages même les plus opposés par leur nature au genre d'idées professé à Port-Royal. L'éloge de la morale étroite trouvait place dans le code de la galanterie. La *Reine de Tendre*, dans son roman de *Clélie* (1658), célébrait, en manière d'allégorie païenne, les vierges retirées dans la solitude pour *servir aux Dieux*, et ces *hommes admirables*, qui imitaient leur vertu, parmi lesquels *Timante* (Arnauld d'Andilly), si savant dans l'agriculture et la science des espaliers. Aussi l'on fit venir au désert le volume qui parlait ainsi. « Il y courut de main en main, et « tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, 1657.

« étaient traités d'illustres (1). » Mademoiselle de Scudery resta une amie du parti ; on lui avait déjà payé ses louanges par avance dans les *Provinciales;* c'est elle, selon Racine, que l'auteur entend quand il parle d'une *personne qu'il admire sans la connaître.*

Au milieu de tant d'importance, il n'était pas facile aux jansénistes d'accepter simplement leur condamnation. Pouvaient-ils se soumettre sans décheoir, avouer qu'ils s'étaient trompés sans perdre quelque chôse de leur crédit? Ils avaient contre eux le pape et le roi ; ils se résolurent à cette double lutte qui devint un des embarras permanents du règne de Louis XIV.

III. — Alliance des jansénistes avec le cardinal de Retz. — Question de la juridiction ecclésiastique. — Pièces rédigées à Port-Royal en faveur de Retz. — Le curé Chassebras. — L'évêque Vialart. — Subventions fournies à Retz par les jansénistes.

Contre le roi, les jansénistes affectèrent de défendre les droits et les immunités de l'Église, en quoi ils paraissaient défendre le pape lui-même ; ils commencèrent par la cause du cardinal de Retz ; plus tard ils reprendront cette tactique dans l'affaire de la Régale. Contre le pape, ils multiplièrent les contestations sur le sens de sa bulle, afin de tenir les esprits en échec et faire croire qu'ils n'étaient pas condamnés eux-mêmes ; ils déplacèrent la querelle en passant de la foi

(1) Racine : *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires.* Cette lettre est une révolte passagère de l'enfant terrible, qui, fatigué de ses maîtres, leur dit une fois la vérité en style aussi vif, aussi mordant que celui des *Provinciales.*

à la morale, pour mettre à leur tour leurs adversaires en accusation et les faire condamner par le sentiment public.

Le cardinal de Retz était-il donc janséniste? Il n'était pas plus janséniste que chrétien, comme il n'était pas plus ami du droit ou de la liberté qu'honnête homme. Affamé de pouvoir, d'indépendance et de débauches, il courait après toutes les entreprises, après toutes les alliances qui lui paraissaient capables de le rassasier. Quand Innocent X pensa définitivement à le faire cardinal, il ordonna des perquisitions en France pour connaître la croyance du coadjuteur touchant les doctrines nouvelles. Une personne de considération répondit : « Le coadjuteur a étudié, disputé, écrit et « prêché la doctrine contraire à Jansénius ; mais pour « la bourse des jansénistes, je ne voudrais pas répon- « dre qu'il ne s'y attachât (1). » La bourse des jansénistes et leur esprit d'opposition, deux garanties de succès, voilà les motifs réels de sa connivence avec eux. De leur côté, les sectaires ne se fiaient pas à son adhésion, mais ils craignaient peu son zèle dans le sens contraire, et surtout ils trouvaient, à le soutenir, l'avantage d'inquiéter, peut-être de renverser Mazarin, le favori de la reine. Cela explique de leur part tant d'acharnement à réclamer sa délivrance ou son rappel.

La déclaration de cette alliance s'était faite aussitôt

(1) Lettre de Lyonne à Brienne, 18 octobre 1655, dans le Complément des Mémoires du cardinal de Retz.

après l'arrestation de Retz. Le curé de Saint-Merry, Duhamel, avait hautement pris la défense du captif. « Prions, disait-il au prône, prions pour notre cher pasteur le cardinal de Retz, afin qu'il ne soit pas esclave des deux puissances, la spirituelle et la temporelle, du monde et du prince des Enfers. Et puisque Dieu dit qu'il est avec ceux qui sont en tribulation, nous ne devons pas faire difficulté d'être avec lui (1). » Quelques mois plus tard, après la réception de la bulle l'Innocent X, la reine, apercevant à son cercle la princesse de Guéméné, lui avait dit : « Enfin, Madame, nous avons une bulle, vous la recevrez sans doute, car on a promis à Port-Royal de se soumettre. » « Oui, Madame, répondit la princesse, nous recevrons la bulle quand Votre Majesté aura reçu le bref que nous attendons pour l'élargissement du cardinal de Retz (2). » Le grief si vivement allégué, quoiqu'il n'eût aucune valeur dans la question dogmatique, avait, comme invocation du droit, un côté sérieux et légitime. Retz était détenu arbitrairement; on ne lui donnait pas de juges. Cette situation était contraire, non-seulement aux principes de la liberté individuelle réclamés par le Parlement, mais encore aux immunités de l'Église qui assuraient des juges ecclésiastiques aux membres du clergé, des juges nommés par le pape à un cardinal. De là les réclamations d'Innocent X lui-même. Plus tard, après l'évasion de Nantes, Retz s'obstinant à de-

(1) Mémoires de René Rapin.
(2) *Idem.*

meurer archevêque, malgré sa démission donnée sous conditions, le pouvoir royal sembla vouloir déposer lui-même le fugitif, régler l'administration du diocèse de Paris, et confier au chapitre des pouvoirs spéciaux; cette volonté entreprenait évidemment sur le droit de l'Église qui, possédant seule l'autorité spirituelle, peut seule la déléguer ou la retirer dans les formes qu'elle a établies. De là les observations de l'assemblée du clergé, de nouvelles remontrances de Rome, et le refus de déposséder un archevêque sans jugement. Telle fut la cause que les jansénistes embrassèrent avec ardeur; ils y trouvaient l'avantage de défendre celles dont ils espéraient en retour la protection, sous l'honnête apparence de ne poursuivre que le triomphe du droit.

Il est bien vrai que ces libertés, ces immunités ecclésiastiques perdaient une partie de leur considération par l'indignité de celui qui s'en prévalait. Si le bon sens et la gratitude des peuples modernes les avaient reconnus à l'Église, c'était pour la protéger elle-même contre la violence barbare, pour assurer son action bienfaisante à une époque où l'Église seule savait proclamer et faire triompher la justice; ce n'avait jamais été pour donner une garantie d'impunité au vice, à l'hypocrisie, à la sédition incarnée. Tout privilége oblige, et qui veut en conserver les avantages doit en remplir les conditions. Rome et l'assemblée du clergé de France l'entendaient bien ainsi. Innocent X insista moins en faveur du captif, lorsque la reine elle-même eut répondu à son nonce que, si les

cardinaux étaient inviolables, ils devaient l'être tous également, et que, si un acte de rigueur n'était pas permis contre Retz, les condamnations prononcées contre Mazarin auraient dû émouvoir le sacré collége qui s'y était montré insensible (1). Il manifesta clairement sa désapprobation des fraudes qui entravaient, à Vincennes même, la conclusion d'un arrangement, des sommes fournies au séditieux après sa fuite par la faction, et de son penchant, sinon pour la doctrine, au moins pour le succès des jansénistes (2). Alexandre VII, à son tour, n'abandonna jamais la question de principe, mais, à mesure qu'il connut mieux la personne du cardinal de Retz, il refusa d'encourager ses complots; il se prêta même, en dépit des plaintes de l'intéressé, aux arrangements capables de concilier les droits ecclésiastiques et l'autorité légitime du roi. L'assemblée du clergé de France s'efforça de faire régler, selon les formes, la question du spirituel et du temporel de l'archevêché de Paris, mais elle témoigna, à une majorité respectable, l'intention de ne pas soustraire à la justice un accusé fort suspect. Les jansénistes ne furent pas aussi scrupuleux; l'esprit de parti a moins de conscience et de pudeur; il ne juge trop souvent ses moyens que par leurs chances de succès. Ils ne se lassèrent jamais de provoquer, de seconder les agitations de l'homme qu'ils regardaient comme

(1) Mémoires de Brienne et de Rapin.

(2) Les dépêches du baillif de Valençay, ambassadeur de France à Rome, en date du 25 août 1653, attestent ces nouvelles dispositions du pape. Voir les Mémoires de Rapin, t. II, liv. IX.

leur allié. Ils tinrent sans cesse leurs plumes et leur bourse à son service; les religieuses de Port-Royal elles-mêmes stipendièrent sa vie errante et désordonnée.

Aussitôt que Retz fut devenu archevêque par la mort de son oncle, les principaux jansénistes du clergé de Paris lui conseillèrent, pour hâter sa délivrance, de jeter l'interdit sur le diocèse, ce qui leur paraissait le moyen plus sûr de soulever en sa faveur le zèle religieux du peuple (1). Il n'osa pas s'y décider, et tout au contraire avec une précipitation qui étonna tout le monde, il fit cet arrangement en vertu duquel il donnait sa démission, et devait être transféré à Nantes jusqu'à ce que cette démission eût été agréée par le saint-siége. Les grands-vicaires institués par lui exercèrent sans réclamations pendant six mois l'autorité dont il les avait investis. Mais quand il se fut sauvé de Nantes, déclarant ouvertement la guerre au roi par ses lettres au clergé de Paris (2), par son alliance avec le prince de Condé, Mazarin chassa les grands vicaires, confisqua le temporel de l'archevêque, proclama le siége vacant, et fit prendre par le chapitre l'administration spirituelle du diocèse. Le chapitre ne fit qu'une restriction à cet ordre de l'autorité temporelle : il nomma des grands-vicaires *pendant l'absence* de l'archevêque, et non *pour vacance* du siége. Evidemment il y avait ici violation des règles canoniques; les jansénistes s'emparèrent de

(1) Guy Joly et René Rapin s'accordent parfaitement sur ce point.

(2) Ces lettres sont rapportées dans le *Mémoire de Claude Joly, chanoine de Paris, concernant le cardinal de Retz.*

la question de légalité, et commencèrent cette guerre d'écrits dont l'origine n'a jamais été douteuse pour Mazarin. Le cardinal de Retz n'était pas arrivé à Rome, qu'il reçut un projet de lettre adressé en sa faveur à tous les archevêques et évêques de France. « *Cette lettre était très-bien écrite, et Messieurs de Port-Royal en étaient les véritables auteurs. Le sieur de Verjus, qui depuis fut son secrétaire, la lui avait apportée à l'Ambrosiano* (maison de plaisance du duc de Toscane) *avec d'autres dépêches du père Gondi* (1). C'était un long plaidoyer où le mensonge effronté se mêlait à l'invocation du droit. On y affirmait que le cardinal n'avait aucune relation avec Condé ni avec les autres ennemis du roi ; or, dans ses propres mémoires, Retz se vante et se félicite de cette connivence comme d'un moyen de réussite. On y comparait le fugitif à saint Athanase, à saint Chrysostome, à Thomas Becket; on appelait les évêques à soutenir l'inviolabilité de leur puissance, à faire rendre au persécuté son spirituel et son temporel. Le cardinal résolut de se l'approprier; le pape pourtant ne se prêtait pas à ce dessein; Innocent X ne voulut pas permettre que cette pièce fût imprimée à Rome, dans la crainte de compromettre le Saint-Siége par une apparence d'autorisation qui serait un défi au roi de France. Mais derrière lui, Retz expédia la lettre à Paris, sous la date du 24 décembre 1654 ; elle fut immédiatement répandue, affichée, comme un ma-

(1) C'est le texte même de Guy Joly, secrétaire et confident de tous les actes de Retz.

nifeste, et aussi bientôt déférée au Châtelet, qui la condamna comme libelle séditieux, perturbateur du repos public, à être brûlée en place de Grève par l'exécuteur de la haute justice (1). Cette première tentative ayant manqué son effet, Retz et ses amis recommencèrent quelques mois plus tard.

Le nouveau pape, Alexandre VII, avant son avénement, s'était montré peu favorable au cardinal de Retz. Après son élection, soit souvenir de la part que ce Français y avait prise, soit convenance de ne juger qu'après un mûr examen, il traita mieux le fugitif et lui donna même le *pallium* pour l'archevêché de Paris : cérémonie peu importante en temps ordinaire, mais qui, dans la circonstance présente, semblait trancher la question de droit en faveur de l'ennemi de Mazarin. Retz en profita sans délai. Par une lettre du 22 mai 1655, et par un mandement du 28 juin, en adressant à ses diocésains la bulle pour le jubilé, il retirait au chapitre l'administration du diocèse, rétablissait ses anciens grands-vicaires, et leur adjoignait les curés de

(1) Il est remarquable que Retz, dans ses Mémoires, ne souffle pas mot de cette lettre, comme du reste il évite toujours de prononcer même le nom des jansénistes. Mais ce silence ne peut infirmer l'authenticité de la pièce. Guy Joly, cité plus haut, donne l'histoire de la rédaction et du retard de la publication. Claude Joly, chanoine de Paris, dans son *Mémoire concernant le cardinal de Retz*, analyse longuement la lettre du 24 décembre. La sentence de condamnation par le Châtelet, en date du 29 janvier 1655, est rapportée textuellement par les éditeurs des Mémoires de Retz. Enfin, ces mêmes éditeurs ont retrouvé, dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, un exemplaire de ce factum, et l'ont imprimé *in extenso* dans leur Complément de la vie du cardinal de Retz.

la Madeleine et de Saint-Séverin. La lettre du 22 mai, qu'il insère tout entière dans la dernière partie de ses mémoires, avait-elle été, comme la précédente, composée par Messieurs de Port-Royal ? C'est ce que supposent les éditeurs. Mais de quelque main que sortît cette nouvelle provocation, les jansénistes acceptèrent la complicité par l'appui qu'ils donnèrent au principal agitateur. Un homme se distingua bien vite entre les défenseurs de Retz. Les anciens grands-vicaires, empêchés par le roi, ne pouvaient reprendre leurs fonctions ; le curé de Saint-Séverin, intimidé par les menaces de la cour, s'engageait à ne rien faire sans la consulter. Seul le curé de la Madeleine, Chassebras, conduisit la guerre avec une opiniâtreté invincible. Toujours invisible, et toujours présent par ses actes, caché tantôt dans les tours de Saint-Jean en Grève, tantôt dans le cloître Notre-Dame, tantôt à Port-Royal, il fulminait incessamment des monitions contre le gouvernement temporel. Il annonçait au peuple les pouvoirs qu'il avait reçus de Retz, ou il publiait des actes signés de Retz lui-même contre ceux qui avaient usurpé sa juridiction. Il défendait à l'évêque de Meaux de convoquer l'assemblée ecclésiastique de la province de Paris, et interdisait aux Augustins de recevoir chez eux les députés à l'assemblée du clergé. Il dénonçait les violences du pouvoir contre l'Église ; il invitait à faire pénitence tous ceux qui persécutaient injustement le chef de l'Église de Paris ; il les menaçait d'excommunication. Condamné, comme séditieux, par le Châtelet, au bannissement et à la confiscation de ses

biens, il ripostait du même ton, agitant déjà sur la tête de ses adversaires les foudres ecclésiastiques et l'annonce d'un interdit.

Tout contribuait à le rendre redoutable. Le mystère qui le dérobait aux poursuites n'apportait aucune entrave à la promptitude ou à l'à-propos de ses actes. Les pièces, émanées de lui, se trouvaient toujours à point nommé sur l'autel de l'église de la Madeleine, sans qu'on pût saisir les intermédiaires, ou elles étaient affichées dans les églises, dans les rues, pendant la nuit, par des affidés qui les portaient sur le dos tout imprégnées de colle, et n'avaient qu'à se tourner et à s'appuyer contre les murs pour les y laisser attachées. L'éloignement du cardinal de Retz n'empêchait pas son grand-vicaire de le faire parler lui-même dès qu'il en était besoin. Un habile faussaire y pourvoyait. Leboux, principal des Grassins, imitait à s'y méprendre la signature de l'exilé ; il apposait cette contrefaçon au bas des semblants d'ordonnances épiscopales par où l'on espérait remuer ceux qui avaient abandonné le cardinal aux premiers jours de sa disgrâce, et que l'esprit de contradiction ramenait à lui (1). Enfin le langage de ces libelles avait une force, une dignité, qui frappaient l'attention et recommandaient le proscrit en confondant sa défense avec celle des droits de l'Église. *Ces monitions étaient fort bien écrites, ayant été concertées par Messieurs de Port-Royal, et on ne doute pas qu'elles*

(1) Tous ces détails sont tirés de Guy Joly ou du *Mémoire de Claude Joly*.

n'eussent produit un grand effet, si on avait poussé la chose jusqu'à l'interdit (Guy Joly). Mazarin, au même moment, dans ses lettres diplomatiques, portait dans les mêmes termes, la même accusation contre les jansénistes; il ne savait pas que ses plaintes seraient confirmées longtemps après par les aveux d'un complice (1).

Ce jeu coupable, qui risquait la sédition publique pour le triomphe d'une cause prétendue sainte, ne tourna pas aussi bien que les soutenants se le promettaient. Mazarin ne se laissait pas faire. Instruit de tout, il agissait à Rome avec la même vigilance qu'à Munster, mêlant quelquefois la menace aux réclamations légitimes. Quand il eut appris que le *pallium* avait été accordé à Retz, il signifia qu'il ferait exclure le pape du prochain congrès pour la paix générale; forme d'intimidation dont Alexandre VII se plaignit comme d'une entrave à sa liberté (2). Mais une manière plus convenable d'agir sur l'esprit du pontife, ce fut de lui dévoiler catégoriquement ce que valait l'accusé. L'ambassadeur français, Lyonne, mit sous les yeux d'Alexandre VII une accusation en règle contre le cardinal de Retz, comprenant les duels de sa jeunesse, le dévergondage de ses mœurs, toute sa com-

(1) Mazarin écrivait à Brienne, août 1655 : « Ce curé de la Madeleine est un janséniste déclaré, l'instrument des attentats du cardinal de Retz, celui au nom de qui se publient tous ces placards, *après les avoir concertés avec les plus savants et les plus opiniâtres de cette secte-là*... Tout cela tend indirectement à relever le jansénisme, qui n'a plus d'autre ressource que dans la confusion et le désordre. »

(2) Mémoires de Retz, 3e partie.

plicité dans la guerre civile; il prouvait en même temps que le fugitif, à Rome même, négociait sans relâche avec les agents du prince de Condé condamné à mort comme traître; il concluait à demander que l'inculpé fût mis en jugement (1). Le pape commença à démêler l'intrigue; il menaça Retz de l'enfermer au château Saint-Ange (2); il nomma une congrégation de cardinaux pour lui faire son procès, tout en veillant à ce qu'exigeait la dignité du personnage (3). En dernier lieu, la chambre des vacations du Parlement de Paris ayant, comme le Châtelet, condamné le curé de la Madeleine, Alexandre VII déclara à Retz qu'il ne pouvait plus le défendre, et le pressa de s'accommoder au plus tôt avec la cour de France. Pour commencer, il était raisonnable de mettre provisoirement à la tête du diocèse de Paris quelqu'un qui ne déplût pas au roi. Le cardinal fut bien obligé de reconnaître qu'il ne pouvait s'opposer à cet arrangement. Le pape proposa d'abord de nommer un suffragant; mais cet expédient rencontrant des difficultés auprès de l'assemblée du clergé, du Parlement, et même du roi, il fallut au moins choisir un nouveau grand-vicaire entre six personnes désignées par l'autorité royale. Retz s'y résigna; l'official

(1) L'envoi des pièces par la cour de France est de juillet 1655.

(2) Une lettre de Lyonne, du 22 juillet, annonce que le pape a fait dire au cardinal de Retz que *una stanza in Castello era ben presto preparata*. Guy Joly atteste également la peur que Retz avait d'être arrêté.

(3) Lettre de Lyonne du 9 août 1655. Guy Joly parle également de cette congrégation dont Retz s'efforça d'entraver les opérations en se portant à son tour accusateur contre le cardinal Mazarin.

de Paris, délégué par lui-même, ôta tout pouvoir au curé de la Madeleine, tout prétexte aux clameurs, aux mouvements du parti (2 janvier 1656).

L'échec était complet. La cour de France ne tint aucun compte à Retz d'un choix qu'il aurait voulu faire prendre pour une preuve de sa fidélité inviolable : le roi, la reine, refusèrent de lire les lettres qu'il leur adressait. Maintenant que le gouvernement provisoire de l'Église de Paris était régulièrement organisé par une transaction entre l'autorité spirituelle et l'autorité royale, il n'était plus permis de crier à la violation des lois ecclésiastiques, et les esprits se calmaient à Paris et à Rome. Une contrariété plus vive encore, c'est que le nouveau grand-vicaire s'inquiétait peu des intérêts personnels du cardinal, qu'il ne se pressait pas de lui faire restituer la possession de son temporel, et qu'il s'entendait même avec ses ennemis en permettant à certains évêques de faire dans Paris des fonctions épiscopales que le curé de la Madeleine leur avait interdites. Retz ne put y tenir plus de cinq mois. Pressé du besoin d'argent, n'espérant plus rien du pape, n'obtenant rien du roi, il se résolut à faire un coup d'éclat. Des bains de Saint-Cassien, en Toscane, où il s'était transporté pour soigner son épaule, il lança un acte (mai 1656) par lequel il révoquait l'official de ses fonctions de grand-vicaire, et rappelait au gouvernement de l'Église de Paris ses anciens agents et les curés de la Madeleine et de Saint-Séverin. Le pape protesta inutilement contre cette nouvelle déclaration de guerre. Retz lui écrivit moins pour expliquer sa con-

duite que pour s'excuser de quitter l'Italie. Il alléguait la peste dont la contrée était infestée, le manque d'argent qui le rendait à charge à ses amis, l'obligation de se rapprocher de son diocèse pour mieux pourvoir au gouvernement. Il prit immédiatement la route de Florence, traversa le Milanais à quelque distance d'une armée française qui assiégeait Valence, et, par la Suisse, atteignit la Franche-Comté. Cependant la révocation de l'official avait été portée en France, signifiée aux intéressés, et placardée au coin des rues pour que personne ne pût prétexter cause d'ignorance (1). Le moment paraissait bien choisi : Turenne venait d'être battu devant Valenciennes.

Mais, en dépit de la victoire de Condé, la position n'était plus aussi propice aux intrigues que par le passé. Le héros de la querelle s'était lui-même retranché son arme la plus puissante. Il avait réussi pendant quelque temps à opposer l'Église au roi; cette fois, ayant rompu lui-même un accord concerté entre les deux puissances, il les avait l'une et l'autre contre lui. Le pape blâmait ce que le roi dénonçait; l'assemblée du clergé de France ne pouvait pas approuver davantage. « La révocation de l'official, disait Mazarin, est une « action violente et injuste, universellement condam-« née, et qui doit l'être aussi solennellement par le « clergé. » Sans accorder tout ce que le ministre demandait, l'assemblée fit comprendre au cardinal de

(1) Guy Joly : Mémoires de Retz, complément ; lettres de divers, rassemblées par les éditeurs.

Retz qu'elle ne le soutiendrait pas dans une nouvelle entreprise de révolte. Elle lui rappela, par une lettre officielle, ce qu'elle avait fait pour assurer sa juridiction spirituelle; elle promettait d'agir encore pour lui faire rendre son temporel; mais elle exigeait qu'il nommât des grands-vicaires agréables au roi, et qu'il tînt une conduite pleine de modération et de respect pour Sa Majesté. Par une autre délibération, elle supplia le roi de faire terminer l'affaire en six mois par des juges ecclésiastiques. En présence de cette attitude qu'il considérait comme un abandon, Retz pouvait se perdre par quelque violence; un refus de condescendance aux conseils de l'assemblée du clergé lui aurait ravi le dernier espoir qui lui restait, lorsque le parti, qui le servait avec tant d'opiniâtreté, le sauva malgré lui. L'évêque de Châlons, Vialart, ardent janséniste, lui imposa l'exécution des volontés de l'assemblée. Sans le consulter de nouveau, Vialart fit rédiger et signer par le faussaire Lehoux *une nomination du doyen de Notre-Dame aux fonctions de grand-vicaire, avec une lettre du cardinal de Retz, de la même fabrique, à l'assemblée du clergé, par laquelle il les priait d'intercéder auprès de Sa Majesté pour la restitution de son temporel. La lettre était datée du Plessis, deux jours seulement avant sa réception, ce qui fit juger au cardinal Mazarin que le cardinal de Retz était fort proche* (1).

(1) Guy Joly. Pour croire à un pareil forfait d'un évêque, nous avons besoin de trouver cette dénonciation dans le livre d'un confident; et, pour qu'on ne nous accuse pas d'y rien changer, nous lui avons laissé le soin de la raconter textuellement.

Retz apprit que la chose était faite quand elle était irréparable ; il ne pouvait réclamer sans dénoncer ses amis, sans se perdre définitivement avec eux en levant le voile qui avait couvert tant de menées infâmes. Le doyen de Notre-Dame resta grand-vicaire, du consentement du roi, avec toutes les apparences d'une délégation exactement canonique; ceux que Retz avait voulu rétablir dans ces fonctions n'avaient plus de titre officiel ; ils furent d'ailleurs dispersés ou arrêtés par le gouvernement. Lui-même il se tint hors de France, fort inquiet du procès dont il était menacé.

Il est vrai qu'il ne fut pas tout à fait délaissé. L'évêque Vialart *lui écrivit et lui fit écrire de belles lettres par Messieurs de Port-Royal, dans lesquelles ils lui proposaient l'exemple des saints évêques qui s'étaient cachés dans les déserts et dans les cavernes au temps de la persécution* (1). Le parti tenait à ne pas laisser tomber son ardeur et à la réserver pour une bonne occasion. En outre, on arriva à lui fournir l'argent qui lui manquait. De toutes ses nécessités, c'était bien la plus sensible, et de sa dignité d'archevêque il ne regrettait rien tant que la jouissance de son temporel. Il repoussa fièrement la proposition de placer des troncs dans les églises avec cet écriteau : *Pour la subsistance de monseigneur l'archevêque*; cette *gueuserie* lui parut indigne de lui, quoiqu'elle eût un air de provocation à la guerre civile, que ses amis ne dédaignaient pas. Il fut moins délicat pour les dons particuliers. On se

(1) Guy Joly.

cotisa de divers côtés; les religieuses de Port-Royal apportèrent leur part avec une aisance qu'il ne tient qu'à nous de prendre pour un acte pur et simple de dévouement filial. « On veut bien avouer, dit Racine (1), « que lorsqu'il fut archevêque après la mort de son « oncle, les religieuses de Port-Royal le reconnurent « pour leur légitime pasteur.... On ne nie même pas « qu'ayant su l'extrême nécessité où il était après « qu'il eut disparu de Rome, elles et leurs amis ne « lui aient prêté quelque argent pour subsister, ne « s'imaginant pas qu'il fût défendu, ni à des ecclésias- « tiques, ni à des religieuses, d'empêcher leur arche- « vêque de mourir de faim. »

Le principal agent des collectes fut Vialart. Il était fils de la présidente Deherse, dévote connue à Jansénius et à Retz, qui avait ouvertement quêté pour ce dernier après son évasion de Nantes. Le fils, digne de la mère, soit par lui-même, soit par le concours de plusieurs, assura à l'exilé une rente annuelle de huit mille écus. La somme était encore assez modique pour un homme qui aimait à vivre largement sans compter, mais elle pouvait suffire, surtout à une époque où la nécessité de se cacher supprimait bien des occasions de dépenses fastueuses. L'évêque de Châlons expédiait régulièrement hors de France ces subventions et les communications politiques qui intéressaient le parti. Joly, secrétaire et caissier, chargé de *tout ce commerce*, recevait les lettres d'affaires et les lettres de change,

(1) Racine : *Histoire de Port-Royal*, 1re partie.

et faisait parvenir l'argent au cardinal dans les diverses retraites où il jugeait utile de s'abriter successivement. Cette vie d'aventures dura plusieurs années.

La complicité des jansénistes avec le cardinal de Retz se ralentit, au moins pour l'effet extérieur, à partir de cette époque. Après avoir montré quelle part ils prirent dans la question de la juridiction ecclésiastique, il est temps de revenir en arrière pour étudier leur lutte dogmatique contre l'autorité pontificale, la Sorbonne et les jésuites.

IV. — Résistance des jansénistes à la bulle d'Innocent X. — Subtilité du *mot à mot*. — Questions du *droit* et du *fait*. — Condamnation d'Arnauld par la Sorbonne. — Pascal; *les Provinciales*. — Enregistrement de la bulle.

« Les jansénistes, dit M. Sainte-Beuve, leur historien et leur panégyriste, ont toujours été dans l'usage « de savoir les intentions des papes mieux que les « papes eux-mêmes. » C'est ainsi que, dès 1642, ils tâchaient d'infirmer l'autorité de la bulle d'Urbain VIII, en prétendant que le pontife n'aurait pas voulu nommer Jansénius dans cet acte, mais que le nom de Jansénius y avait été inséré par l'assesseur du saint-office. Ils n'agirent pas autrement vis-à-vis d'Innocent X. Le pape leur ayant déclaré qu'il n'entendait pas condamner la doctrine de saint Augustin, ils essayèrent d'en conclure, non pas que le pape distinguait saint Augustin de Jansénius, mais qu'ils n'étaient pas condamnés eux-mêmes, parce qu'ils avaient toujours répété que leur doctrine et saint Augustin, c'était tout un à leurs yeux. Après quelques mois de silence,

ils produisirent un système de justification qui paraissait accepter la bulle, mais devait les mettre complétement hors de cause. Ils avançaient que, si les cinq propositions étaient en effet très-repréhensibles, elles n'étaient pas au moins dans Jansénius, puisqu'elles n'étaient pas formulées chez lui dans les termes où elles avaient été présentées au jugement de la cour de Rome, et que, si elles méritaient la sentence prononcée contre elles, cette sentence n'atteignait pas Jansénius ni ses disciples. Il était pourtant bien facile de leur répondre que la première était textuellement exprimée dans l'*Augustinus* comme dans la bulle; il ne fallait pas non plus de longs raisonnements pour démontrer que les quatre autres étaient le résumé exact de la doctrine du livre, et qu'elles y étaient contenues comme l'effet dans la cause, comme la conséquence dans son principe, comme un titre de chapitre dans le chapitre lui-même lorsqu'il le résume fidèlement, quoique en termes différents et plus courts. En outre, si les propositions condamnées n'étaient pas la doctrine de leur maître, pourquoi donc avaient-ils apporté tant de zèle à les soutenir pendant le procès? Pourquoi avaient-ils essayé de montrer que, si ces propositions pouvaient avoir un sens hérétique, on pouvait aussi, en les expliquant bien, leur trouver un sens parfaitement catholique, et que ce sens catholique était celui de Jansénius (1)? Enfin, comment se faisait-il que la con-

(1) Ils avaient imaginé un tableau à trois colonnes, où ils distinguaient et discutaient les divers sens possibles des propositions, le

damnation seule leur eût appris tout à coup que l'objet de tant d'efforts ne les regardait pas, et qu'ils avaient combattu pour une cause étrangère? Une découverte aussi tardive accusait une incroyable duperie, ou plutôt une insigne mauvaise foi.

Telle est pourtant la tactique qu'ils adoptèrent désormais, et qui leur a réussi auprès de tous ceux qui se contentent d'une apparence de raison pour se joindre aux opposants quelconques, pour échapper à l'obéissance vis-à-vis de l'autorité spirituelle ou temporelle. Toute la question se réduisit bientôt à savoir si les propositions étaient ou n'étaient pas *mot à mot* dans Jansénius; ce fut le subterfuge des ennemis systématiques de Rome, l'argument qui suffit aux esprits superficiels. « Il ne faut, disait-on en riant, qu'avoir des « yeux pour décider la querelle, » et comme les yeux ne pouvaient pas rencontrer le *mot à mot* demandé, on en concluait superbement que Rome avait condamné sans examen et sans justice. Les partisans de Jansénius étaient victimes d'une persécution arbitraire, de la jalousie des jésuites en particulier; ils étaient de nobles représentants de la vérité méconnue, de la liberté opprimée, éternellement dignes de l'admiration et de la reconnaissance de la postérité.

La première tentative pour mettre Jansénius hors de cause tourna vite à la confusion de ses auteurs. Il circulait des écrits où l'on établissait que les proposi-

sens hérétique ou calviniste qu'ils répudiaient, le sens catholique selon eux qu'ils adoptaient, et le contre-pied de celui-ci qu'ils imputaient aux molinistes adversaires.

tions avaient deux sens, l'hérétique condamné par la bulle, le catholique qui était celui de Jansénius et que la sentence n'atteignait pas. Mazarin déféra ces écrits à l'assemblée du clergé, qui les condamna (mars 1654) et communiqua sa décision au pape. Innocent X, par un bref spécial du 29 septembre 1654, répéta ce qu'il avait déjà proclamé, que c'était bien la doctrine de Jansénius qu'il avait condamnée. Ce commentaire, cette confirmation de la bulle par l'autorité dont elle émanait, ne laissait plus de prise à une interprétation équivoque.

Quelques mois après (1655), Arnauld essaya d'une autre ruse qui devait ouvrir pour les jansénistes leur campagne la plus retentissante et la plus populaire. A propos du marquis de Liancourt à qui le nouveau curé de Saint-Sulpice avait refusé l'absolution pour ses relations avec les religieuses de Port-Royal, il publia une *Lettre à un duc et pair*, dans laquelle il se plaignait de cette sorte d'excommunication prononcée contre de saintes religieuses par un simple curé. Il déclarait cette rigueur d'autant plus injuste que Port-Royal était invariablement soumis à l'Église romaine, à la bulle d'Innocent X, à la sentence portée contre les cinq propositions. Il répétait par trois fois cette assurance, d'un ton candide, bien fait pour en attester la sincérité, et ne laissait à ses adversaires que l'odieux d'une imputation calomnieuse. Mais ses adversaires ne se laissèrent ni convaincre, ni intimider. De nombreuses et vives ripostes lui ayant contesté la réalité de cette soumission si complaisamment étalée, il se

piqua à la lutte, et lança une seconde lettre toujours *à un duc et pair* (sous-entendez le duc de Luynes), dans laquelle il fit un pas de plus (juillet 1655). Pour confirmer ce qu'il avait avancé de l'adhésion des jansénistes à la bulle, il dévoila comment ils entendaient cette adhésion. Le pape ayant déclaré qu'il n'avait pas eu la pensée de condamner la doctrine de saint Augustin, les jansénistes étaient d'accord avec le pape, puisqu'ils n'avaient jamais enseigné que la doctrine de ce père. Quant aux propositions mêmes, il s'agissait de savoir si elles étaient vraiment dans Jansénius, pure *question de fait* que le texte ne tranchait pas, discutable par conséquent, parce que, si l'Église était infaillible dans la définition du dogme, elle ne l'était pas également dans la déclaration d'existence d'un fait. Dans de pareilles conditions, la plus grande soumission était un silence respectueux dont il protestait pour lui et pour les siens. Mais la première proposition se lisant textuellement dans le livre, le subterfuge ne suffisait plus. Aussi, pour la défendre, il démontrait longuement que l'homme ne peut faire le bien sans la grâce de Dieu, ce qui est parfaitement orthodoxe, et présentait dans la chute de saint Pierre *un juste à qui la grâce avait manqué*, ce qui est faux. Cette dernière assertion souleva immédiatement un grand bruit.

La Sorbonne s'assembla (août 1655) et nomma des commissaires pour examiner la seconde lettre d'Arnauld. Lui-même, dans un écrit latin adressé à la faculté, en voulant se justifier, avoua enfin l'opposition des jansénistes à la bulle et les deux points où se can-

tonnait la résistance. Il distingua dans l'affaire deux questions, qui eurent dès lors un grand retentissement, quoique peu familières et peu agréables aux gens du monde; la *question de droit* et la *question de fait*. Par la première il entendait la doctrine de la grâce, et il soutenait avec le témoignage falsifié de saint Chrysostome que la grâce avait manqué à saint Pierre. Par la seconde, il introduisait cette chicane du *mot à mot* qui allait à nier que les propositions fusent de Jansénius, puisqu'elles n'étaient pas formellement exprimées par lui dans son texte; il les accusait d'avoir été *forgées par les adversaires de saint Augustin*, et repoussait pour les théologiens catholiques l'obligation d'avouer contre leur conscience qu'elles fussent de l'auteur inculpé. Par là se dissipait cette fantasmagorie de soumission dont il s'était couvert pendant quelques mois; il soutenait contre le pape la doctrine de la première proposition, il soutenait contrairement au pape que la doctrine des quatre autres n'était pas la doctrine de Jansénius. La Sorbonne le mit aussitôt en jugement.

Le procès fut embarrassé d'obstacles suscités à chaque pas par l'accusé et par ses amis. Arnauld avait écrit au pape; ne convenait-il pas d'attendre la réponse de Rome? Cependant la faculté passa outre. Alors on recourut au Parlement par voie d'appel comme d'abus; cependant le Parlement lui-même, malgré la bonne volonté du jeune avocat général Denis Talon, ordonna que la lettre d'Arnauld serait examinée en Sorbonne; le parti dut se résoudre à laisser

entamer les débats. Mais tous les docteurs de la faculté étaient convoqués pour juger leur pair, Arnauld étant docteur de Sorbonne, et avaient droit d'examen et de suffrage. Il s'en présenta un certain nombre, soixante environ, qui étaient favorables à l'accusé; ils travaillèrent par des chicanes de détail à troubler les délibérations, ou à les traîner en une longueur interminable par la prolixité de leurs discours. La présence de plusieurs évêques envoyés par le roi, celle même du chancelier ne parvenait pas à les contenir dans les bornes d'une discussion régulière et raisonnable. A la fin, reconnaissant qu'une majorité considérable était acquise contre eux, ils signifièrent qu'ils se retiraient, et voulurent insinuer que, après leur départ, l'assemblée ne serait plus légitime. C'est une tactique familière aux minorités, dans tous les temps, de s'abstenir pour dissimuler leur faiblesse. Elles seraient, non-seulement vaincues, mais dépouillées de tout prestige, si elles se laissaient compter. Elles aiment bien mieux faire illusion sur leur nombre par une dispersion qui le grossit à certains yeux, et se recommander à l'intérêt public par une retraite qui semble convaincre leurs adversaires de violence. L'abstention des amis d'Arnauld ne le préserva pas d'une condamnation en règle. Après deux mois de délibération (du 2 décembre 1655 au 29 janvier 1656), la faculté prononça sur les deux questions qu'il avait posées lui-même, déclarant, sur le *fait*, son sentiment *scandaleux*, *téméraire*, *outrageux au pape et au clergé de France*, *capable de rétablir la doctrine de Jansénius*, et sur le *droit* son argu-

mentation *téméraire*, *impie*, *remplie de blasphèmes*, *censurée déjà et hérétique*. Dans un sentiment de condescendance maternelle, elle l'invitait à venir reprendre sa place parmi les docteurs, à se soumettre, à abjurer son erreur. Mais lui, trop sûr de lui-même pour reculer devant l'accord du pape, du clergé de France et de la Sorbonne, ne répondit que par une protestation contre tout jugement. En conséquence, la faculté le raya du catalogue des docteurs, et régla que tous docteurs ou bacheliers qui refuseraient de souscrire à cette censure seraient privés de tous leurs droits et de toutes leurs prétentions.

Quelque infaillibilité qu'un chef de parti ose s'attribuer, quelle que soit l'opiniâtreté de ses adhérents à lui donner toujours raison, il était bien difficile qu'une condamnation tant de fois répétée n'ébranlât pas le crédit du maître et de sa doctrine, au moins auprès de ceux qui cherchaient la vérité de bonne foi, ou des spectateurs curieux et indifférents. Pour prévenir des défections aussi fâcheuses, Arnauld imagina de recourir à un genre de discussions qui réussit toujours en France, surtout au commencement. L'important, comme Voltaire l'avoue (1), n'était pas d'avoir raison, mais de gagner le public ; et le meilleur moyen de le gagner, c'était de le divertir, parce que le ridicule tranche les grandes questions plus puissamment que la justice, parce que le rire, qui abat la colère et apaise la haine, insinue la conviction par une sorte de

(1) Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.

reconnaissance de son agrément. Que de gens pourraient dire, en modifiant un vers célèbre :

J'ai ri, me voilà *convaincu*.

Arnauld entreprit donc de mettre les rieurs de son parti. Dès le 23 janvier, avant même le jugement définitif de la Sorbonne, parut une lettre anonyme, adressée à un provincial, où la faculté et ses procédures étaient tournées en dérision. « Nous étions bien « abusés, disait l'auteur ; je pensais que le sujet des « disputes de Sorbonne était bien important et « d'une extrême conséquence pour la religion, » et voilà que tout se réduisait à une pure bagatelle ; le pape, le roi, le clergé, s'y étaient mépris bonnement ; les docteurs n'avaient pas vu une chose pourtant bien claire, que Jansénius et saint Thomas étaient d'accord ; et quant aux cinq propositions, le public « commen« çait à se défier de leur réalité par le refus bizarre « qu'on faisait de les montrer » dans le livre de Jansénius. Six jours plus tard, une seconde lettre de la même main plaisantait la grâce suffisante qui suffit et ne suffit pas ; un père Jacobin, mis en scène, fort ridicule par les innocences et les simplicités qu'on lui prêtait sur cette question, donnait à un débat tout scolastique un enjouement inaccoutumé. Pour compléter l'illusion, et provoquer des approbations par d'illustres exemples, une réponse du provincial, dans laquelle intervenaient un académicien et une précieuse, applaudissait à ces attaques ; la précieuse les proclamait ingénieuses, bien écrites, pleines d'art, d'esprit, de juge-

ment, de fine raillerie; l'académicien sommait la Sorbonne, qui devait tant au cardinal de Richelieu, de reconnaître la juridiction de son académie, et de renoncer aux expressions burlesques, telles que le *pouvoir prochain*, qu'il était prêt lui-même à condamner, à bannir, à proscrire, à exterminer de tout son pouvoir (1). Tel est le début des *Provinciales*. Il faut, avant d'aller plus loin, dire quel était l'auteur.

Blaise Pascal, né en 1623, à Clermont, dans la patrie des Arnauld, avait passé sa jeunesse à étudier et à perfectionner les sciences. On sait, disaient ses admirateurs quelques années après sa mort, « le grand pro-« grès qu'il fit dans toutes les sciences humaines et « profanes, auxquelles il voulut s'appliquer, et parti-« culièrement à la géométrie et aux mathématiques ; « la manière étrange et surprenante dont il les apprit « à l'âge d'onze ou douze ans ; les petits ouvrages qu'il « faisait quelquefois et qui surpassaient toujours beau-« coup la force et la portée d'une personne de son âge ; « l'effort étonnant et prodigieux de son imagination et « de son esprit qui parut dans sa machine arithmé-« tique qu'il inventa, âgé seulement de dix-neuf à vingt « ans ; et enfin les belles expériences du vide qu'il fit « en présence des personnes les plus notables de la « ville de Rouen (2), » expériences que son beau-frère

(1) On croit savoir aujourd'hui que l'académicien et la précieuse étaient des personnages réels. La précieuse, d'après une indication de Racine, devait être mademoiselle de Scudéry ; l'académicien, selon M. de Sainte-Beuve, devait être Chapelain.

(2) Préface des *Pensées*, composée dix ou onze ans après l'époque où Pascal a commencé à les écrire.

Périer, à son invitation, exécuta l'année suivante (1647) sur le Puy-de-Dôme, et qu'il renouvela lui-même à Paris, sur la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie. Il n'était pas moins apte à la philosophie, à la méditation des vérités de la foi, à l'art de les exprimer et de les défendre en un langage où la forme égale souvent la majesté de la pensée. Ce fut la seconde phase de sa vie, qui commença lorsque, âgé de vingt-quatre ans, toujours souffrant et accablé du travail, il prit un dégoût profond de la science dans les livres de Saint-Cyran, dans la *réformation intérieure de l'homme* par Jansénius, dans les sermons de Singlin qu'il allait entendre avec sa sœur Jacqueline (1647). « Dieu le « toucha de telle sorte qu'il lui fit comprendre que la « religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour « lui, et à n'avoir point d'autre objet que lui (1). » Il y eut bien à ce détachement des choses du monde quelque résistance et hésitation. Il voulut empêcher Jacqueline de se faire religieuse à Port-Royal ; quand elle eut passé outre, il voulut s'opposer, à titre d'héritier, à la donation qu'elle prétendait faire d'une partie de ses biens à la communauté (2). Mais en 1654, effrayé du danger qu'il avait couru au Pont de Neuilly, où il avait failli être précipité dans la Seine, il entra dans la compagnie des solitaires, en même temps que

(1) Préface des *Pensées*.

(2) La discussion fut longue entre le frère et la sœur. Jacqueline, dans une lettre interminable, raconte toutes les tribulations qu'elle en ressentit, et les consolations que lui apportait *notre mère* (Angélique). Victor Cousin.

e duc de Roannez et Domat le jurisconsulte en devenaient les amis. Une fois engagé dans le parti, il en adopta les pratiques et les exagérations. On a de lui sur le mariage une doctrine à donner de la jalousie à Agnès Arnauld : *Le mariage*, dit-il dans une lettre, *est la plus basse et la plus périlleuse des conditions du christianisme* (1). On a la preuve qu'il croyait se mortifier plus pieusement et édifier le prochain en négligeant tout soin personnel, en se laissant envahir par la *saleté* et par l'*ordure*. Il fallait, pour le modérer, que sa sœur le réprimandât par l'autorité de saint Bernard (2).

Voilà l'homme auquel Arnauld confia le soin d'accabler ses adversaires sous le ridicule, parce qu'il était plus jeune, d'une ardeur plus vive, d'un esprit plus mordant. Pascal était fait pour réussir par la raillerie,

(1) « C'est se rendre coupable d'un des plus grands crimes en engageant un enfant de son âge, de son innocence et même de sa piété, à la plus périlleuse et la plus *basse* des conditions du christianisme. Les maris, quoique riches et sages suivant le monde, sont en vérité de francs païens devant Dieu, de sorte qu'engager une enfant à un homme du commun, c'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes. » Victor Cousin, Épilogue de *Jacqueline Pascal.*

(2) « On m'a fort congratulée pour la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de toutes les manières communes, que vous mettez les *balais* au rang des meubles superflus. Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, aussi propre que vous êtes *sale*, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert que dans l'humble négligence de ce qui vous touche ; et après cela, il vous sera glorieux et édifiant aux autres de vous voir dans l'*ordure*, s'il est vrai toutefois que ce soit le plus parfait, dont je doute beaucoup, parce que saint Bernard n'était pas de ce sentiment. » Jacqueline à Pascal, 1er décembre 1655.

et il avait foi dans ce genre de combat. « On m'a de-« mandé, dit-il dans les *Pensées*, pourquoi j'ai em-« ployé un style agréable, railleur et divertissant; je « réponds que si j'avais écrit mes lettres d'un style « dogmatique, il n'y aurait eu que les savants qui les « auraient lues, et ceux-là n'en avaient pas besoin..... « Aussi, j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière pro-« pre à faire lire mes lettres par les femmes et les gens « du monde (1). » Plus fin que ses maîtres, il comprit encore que, si l'on se bornait à traiter, même sous forme joyeuse, la question de la grâce et de la bulle, la vogue ne serait ni générale ni durable, peu d'esprits étant capables de se plaire à ces matières et de s'y ar-rêter longtemps; il serait plus habile de substituer les personnalités aux théories, de mettre en scène des hommes à qui les ennemis ne manquaient pas, de se présenter comme l'auxiliaire de la malignité humaine et de la jalousie, et puisque c'était surtout la rigidité de la morale qui avait fait le succès des jansénistes, il importait de ramener toute la dispute à des questions de morale, et de prouver que les jansénistes avaient pour adversaires dans les affaires de la foi ceux qui introduisaient un relâchement criminel dans la règle des mœurs. Les rôles changeaient immédiatement comme le sujet de la querelle; les accusés devenus ac-cusateurs s'assuraient toute la fougue, toute la popu-larité, tous les avantages de l'attaque. Cette tactique, selon une tradition assez bien établie, lui avait été in-

(1) Pascal, *Pensées*, seconde partie, art. 17-78.

diquée par le chevalier de Méré. Peut-être aussi une certaine loyauté, qui reparaît de temps en temps chez Pascal, trouvait plus d'aise à déplacer la lutte. Il n'aimait pas la subtilité menteuse du *mot-à-mot* ou des *trois sens* dont usaient ses confrères pour échapper à leur condamnation. Il croyait que les propositions étaient bien dans Jansénius, que ces propositions étaient la vérité, et qu'en les condamnant Rome avait condamné la vérité (1). Il aurait voulu le dire tout haut, et défendre la doctrine des propositions contre Rome. Obligé de ne pas contredire ses amis, il se déroba le plus vite qu'il put à la nécessité de les soutenir par un subterfuge qui lui répugnait. Il est vrai que, pour être loyal jusqu'au bout, il aurait dû apporter dans l'examen des questions morales une bonne foi, une sincérité qui lui manquent presque toujours : mais les esprits passionnés, une fois lancés au combat, ont-ils la liberté d'être conséquents avec eux-mêmes ? Quoi qu'il en soit, dès la quatrième Provinciale, Pascal passant de la défense à l'agression, délaissant la grâce et la Sorbonne, dénonça les casuistes comme corrupteurs de la morale, et s'attacha à faire comprendre tous les casuistes sous le nom des Jésuites. Cela ne prouvait nullement que les propositions ne fussent pas dans Jansénius, et que les propositions ne fussent pas héré-

(1) M. Sainte-Beuve : *Port-Royal;* René Rapin, *Mémoires*, t. II. Il est curieux de rapprocher ici le témoignage d'un ami et celui d'un adversaire. Pascal, dit M. Sainte-Beuve, avait le mérite de la franchise. L'entêtement d'Arnauld et des autres comment peut-il être qualifié ? L'épithète de *bête* échappe à M. Sainte-Beuve.

tiques. Mais cela fut si habilement tourné, que la plupart des lecteurs ne virent que l'esprit de l'écrivain qui les amusait, que l'odieux des doctrines imputées par lui à ses adversaires; et Port-Royal parut avoir gagné sa cause.

Au talent se joignit l'autre condition de succès sans laquelle le génie lui-même risque de n'être pas toujours aperçu. Toute entreprise languit si elle n'a des prôneurs qui l'exaltent avant sa naissance, qui étouffent l'opposition sous les applaudissements. Toute comédie a besoin d'une *claque* de beaux esprits et de grandes dames de lettres, qui marque au public le moment où il faut se récrier et *faire la brouhaha*, comme dit Molière. La cabale de Port-Royal déploya au service des *Provinciales* une vive et multiple activité. On vendait les *petites lettres* à bas prix, on les distribuait gratis, on les envoyait par ballots en province. « M. Arnauld, dit un « confident (1), s'est avisé d'une pratique utile; on « tire à 6,000 exemplaires; la moitié se donne, l'autre « vendue aux libraires paye les frais d'impression et « plus, *ainsi chacun se sauve*, » y compris l'intérêt matériel qui y gagnait. Les dames d'Arnauld d'Andilly mettaient tout leur zèle à cette distribution. Les salons servaient de bureaux d'annonce, comme celui de la comtesse Duplessis-Guénégaud, à l'hôtel de Nevers (aujourd'hui hôtel Conti). Là se réunissaient l'abbé de Rancé, qui ne se doutait guère alors qu'il ferait un jour un beau livre sur les devoirs de la vie monasti-

(1) Saint-Gilles, cité par Sainte-Beuve.

que (1), les Barillon, conseillers d'État et futurs ambassadeurs, Pellisson encore huguenot, mais en rapports intimes avec le surintendant Fouquet. La maîtresse de la maison, confidente de l'auteur, leur montrait chaque lettre avant qu'elle parût en public, et ces précurseurs de l'admiration commune, allant répandre auprès de leurs amis la renommée du prochain chef-d'œuvre, redoublaient l'impatience de le voir enfin. Il y en eut une (la septième) que Mazarin voulut connaître à cause du bruit qu'elle faisait d'avance ; il paraît même s'en être diverti volontiers, comme d'une chose indifférente à son ministère. Parfois encore, on mettait le ciel de la partie ; on publiait des miracles accomplis à Port-Royal, des guérisons opérées par la *sainte épine* dont cette maison possédait une parcelle. On se donnait par là un nouveau titre à la confiance des âmes dévotes, on suscitait de nouveaux pèlerinages à ce *sanctuaire des grâces* de Dieu. Pascal s'en est servi, dans la seizième Provinciale, où il appelle ces miracles « une voix sainte et terrible qui étonne la nature et console l'Église. » Dans les *Pensées*, il les oppose aux Jésuites comme la justification de la foi de Port-Royal. On a même dit qu'il regardait le miracle de la sainte épine comme une *attention de Dieu* pour lui (2).

(1) Le P. Daniel : *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*. L'abbé de Rancé, encore jeune et abbé du monde, se mêlait aussi bien aux jansénistes qu'il s'était lié avec les frondeurs. Cet aveu n'infirme en rien la valeur et la sincérité de sa conversion ultérieure et de sa réforme, non plus que la fermeté de ses déclarations contre le jansénisme, et la netteté de son adhésion aux bulles des papes sur le fait et sur le droit. Voir notre *Histoire de la Trappe*.

(2) On a cité plusieurs miracles de la sainte épine à Port-Royal. Le

Pour gagner immédiatement son lecteur par le rire, Pascal met tout d'abord en scène les ridicules des Jésuites, et leur premier ridicule, c'est le grand contentement qu'ils ont d'eux-mêmes. Il étale les louanges que ces pères se donnent, ou plutôt l'éloge que font de leur Institut, à la fin du premier siècle de son existence (1640), quelques jésuites flamands dans un livre qui porte le titre mystique d'*Imago primi sæculi;* un peu trop fiers de leur compagnie en effet, les auteurs appellent leurs confrères des noms d'*anges prompts et légers* prédits par Isaïe, de *Phénix* qui ont changé la face de la chrétienté (1). Il s'empare de l'emphase

premier aurait eu lieu le vendredi de la mi-carême 1656, sur la personne d'une nièce de Pascal, pensionnaire au couvent. M. Sainte-Beuve croit à une illusion; il s'impatiente de la ténacité des jansénistes à soutenir la réalité du fait miraculeux; mais il laisse voir que, s'il n'y croit pas, c'est parce qu'il est en disposition de ne croire à aucun miracle. L'annotateur des Mémoires de Rapin dit que, si le miracle est fabriqué, Pascal aurait été plutôt trompé que trompeur. Ce que rapporte Guy Patin des médecins dont le témoignage a été invoqué, rend ce témoignage fort suspect. Le chirurgien refusa de témoigner (Léon Aubineau). Pour nous, il nous suffit d'un argument *à priori*, très-catholique assurément, parce que c'est celui de Vincent de Paul: « De dire que les miracles que fait la sainte épine à Port-Royal sem« blent approuver la doctrine qui se professe en ce lieu-là, vous savez « celle de saint Thomas, qui est que Dieu n'a jamais confirmé les « erreurs par des miracles; la vérité ne peut autoriser le mensonge, « ni la lumière les ténèbres. Or, qui ne voit que les doctrines soute« nues par ce parti sont des erreurs, puisqu'elles sont condamnées. « Si donc Dieu fait des miracles, ce n'est pas pour autoriser ces opi« nions qui portent à faux... » Abély, liv. II, ch. XII.

(1) Rapin, Mémoires, t. II, p. 364 : « J'avoue que Pascal a raison de railler de la simplicité de ces pères, rien n'étant si honteux que la sotte complaisance qu'on a de son prétendu mérite, et cet auteur a raison de tirer grand avantage d'une si grande simplicité. Mais a-t-il raison de railler tout ce qu'il y a de jésuites au monde, du peu de finesse qu'ont

d'Escobar, jésuite espagnol, compilateur assez peu discret de vingt-quatre théologiens de l'ordre, qui offre son travail à quatre jésuites plus éminents que les autres : Sanchez, Vasquez, Valentia, Molina. Escobar a comparé son ouvrage au livre scellé des sept sceaux dans l'Apocalypse, les vingt-quatre auteurs aux vingt-quatre vieillards qui sont devant le trône de Dieu, et les quatre jésuites de la dédicace aux quatre animaux mystérieux qui représentent les évangélistes (1). Pascal s'approprie cette allégorie, et les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux d'Escobar reviennent çà et là dans son dialogue avec une solennité révérencieuse qui ne fait que croître la gaieté. Il réclame ensuite la liste des théologiens modernes que ses adversaires opposent avec fierté aux anciens ; il aligne en cacophonie amusante ces noms de toutes langues, à syllabes heurtées, à terminaisons criardes, presque tous inconnus au vulgaire, et il demande avec inquiétude si tous ces gens-là sont chrétiens ; question bien naturelle assurément quand il s'agit de renverser par ces nouveaux-venus l'autorité des Pères (2). Ce tour comique ne serait après tout qu'une malice de guerre permise, s'il ne cachait pas un dessein plus malfaisant et plus coupable. Il va imputer à ses ennemis les doc-

les Flamands par la qualité de leur air natal, et par l'état de leur tempérament? »

(1) P. Daniel, *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* : « Escobar est un « grand ramasseur, *peu exact*, et qui cite à faux de temps en temps, « faute d'y avoir bien pris garde : témoin le cas du jeûne, où il cite « Filliucius, qui ne dit pas un mot de ce qu'il lui fait dire. »

(2) Cinquième Provinciale.

trines les plus perverses, les accuser d'avoir corrompu et souillé la morale chrétienne, en entasser les preuves les plus concluantes selon sa manière de citer. C'est donc déjà un grand argument à leur charge, que de préparer le contraste entre leurs œuvres mauvaises et la satisfaction qu'ils ont de leurs prétendus services, entre les honneurs qu'ils s'arrogent, et leur peu de titres à l'estime des autres; c'est les rendre doublement odieux, comme le malfaiteur qui se fait gloire de ses crimes.

Après ces escarmouches d'avant-garde, la charge à fond s'exécute avec entraînement, sans quitter toutefois les allures badines. Un exposé de la *politique* des jésuites donne d'un seul coup le secret de leur morale. Cette politique consiste à plaire à tous, pour s'assurer la domination sur tous les esprits, et comme les esprits et les goûts étant divers réclament des satisfactions différentes, les jésuites ont une morale sévère pour ceux qui aiment à être traités durement, et une morale facile pour ceux qui ont besoin d'un christianisme commode. Voilà ce qui explique pourquoi leurs casuistes ne sont pas toujours d'accord entre eux sur les mêmes points; seulement ils en ont peu de sévères parce qu'il y a peu de pénitents qui cherchent la rigueur; ils en ont beaucoup de relâchés pour satisfaire à la foule de ceux qui cherchent le relâchement (1). « Dans ce désir de ne pas désespérer le monde, et « d'aller au-devant de tous ceux qui ne viendraient « pas d'eux-mêmes, ils ont établi des maximes si dou-

(1) Cinquième provinciale.

« ces, sans toutefois blesser la vérité, qu'on serait de « difficile composition si l'on n'en était content. Ils ont « des maximes pour toutes sortes de personnes, pour « les bénéficiers, pour les prêtres, pour les religieux, « pour les gentilshommes, pour les domestiques, pour « les riches, pour ceux qui sont dans le commerce, « pour ceux qui sont mal dans leurs affaires, pour « ceux qui sont dans l'indigence, pour les femmes dé- « votes, pour celles qui ne le sont pas, pour les gens « mariés, pour les gens déréglés. Enfin rien n'a « échappé à leur prévoyance (1). » Ils accommodent l'Évangile, les constitutions des papes, les décrets des conciles, aux intérêts de chacun par le moyen des *opinions probables*, de la *direction d'intention*, des *restrictions mentales*, de la *dévotion aisée*. Par *l'opinion probable*, c'est-à-dire par le sentiment d'un docteur adonné particulièrement à l'étude, et digne, à ce titre, de considération, on peut éluder un précepte formel ; il ne s'agit que d'y donner une saine interprétation qui s'accorde avec le désir de l'intéressé (2). Par la *direction d'intention*, il suffit en faisant le mal de se proposer pour fin de ses actions un objet permis : grâce à un tel expédient « les docteurs accomplissent tous leurs « devoirs envers Dieu et envers les hommes ; ils con- « tentent le monde en permettant les actions, ils satis- « font à l'Évangile en purifiant les intentions (3). »

(1) Sixième Provinciale.
(2) *Idem.*
(3) Septième Provinciale.

Par la *restriction mentale*, on évite le mensonge, surtout « quand on voudrait bien faire croire une chose fausse; « il est permis d'user de termes ambigus en les fai- « sant entendre dans un autre sens qu'on ne les en- « tend soi-même (1). » Par la *dévotion aisée*, il suffit, pour le salut, de quelques pratiques pieuses en l'honneur de la sainte Vierge, et de quelques fréquentations des sacrements (2).

C'est un jésuite qui explique lui-même la morale de son ordre à leur dénonciateur, avec la naïveté d'un benêt ou la facilité d'un scélérat incapable de honte. Pascal a ajouté ce stratagème à tous les autres, d'établir un dialogue entre lui qui veut tout savoir, et un *bon père* empressé de tout dire parce qu'il approuve tout. Cette forme, quoique un peu monotone à la longue, a néanmoins l'effet divertissant de faire parler contre elle-même la société accusée, par la bouche d'un des siens citant et justifiant sans vergogne ses casuistes. Par ces déclarations tournées en jactances, on apprend « que le libertinage est un titre à la dispense du jeûne, que les chrétiens ne sont pas obligés de fuir les occasions du péché, qu'ils ont même droit de les rechercher sous prétexte d'un bien à faire, que ceux qui tuent sans se faire payer ne sont pas des assassins, que les riches ne sont pas tenus de donner l'aumône quand ils croient n'avoir pas de superflu, qu'un religieux qui se livre à la fornication n'encourt pas les

(1) Neuvième Provinciale.
(2) Neuvième et dixième Provinciale.

peines portées par les bulles pontificales, que l'on peut acheter un bénéfice sans simonie, qu'il est permis aux domestiques de servir d'instruments aux vices de leurs maîtres, et de voler leurs maîtres pour se payer par leurs propres mains de ce qui leur est dû. » Voilà sans doute un assez bel échantillon de la morale nouvelle, et il ne semble pas qu'il soit nécessaire d'ajouter de nouveaux traits pour la faire réprouver des honnêtes gens. Mais le jésuite de Pascal est trop heureux « de l'alliance que ses pères ont faite des maximes de l'Évangile avec celles du monde, » pour s'arrêter en si beau train de services : il continue dans les conversations suivantes à libérer l'humanité du joug trop pesant de l'Évangile « littéral, » et toujours par les décisions des vieillards et des animaux d'Escobar, il autorise le meurtre par le duel, le meurtre en cachette, le meurtre par médisance, le meurtre pour la conservation d'un bien temporel, même d'un écu, le meurtre par les ecclésiastiques et les religieux pour sauver leur vie ou le bien de leur communauté. L'usure cesse d'être un crime, si on en exige le profit, non comme chose due, mais comme un effet de la reconnaissance. Les biens acquis par une voie illégitime sont légitimement acquis, soit qu'un juge ait rendu une sentence inique pour de l'argent, soit qu'une femme ait reçu ainsi le prix de l'adultère. Les banqueroutiers peuvent retenir, pour vivre convenablement, une partie des biens acquis par injustice et délit notoire. La duplicité n'existe plus quand celui qui affirme comme vraie une chose fausse, ou qui fait une promesse qu'il ne veut

pas tenir, a soin de démentir tout bas ce qu'il dit tout haut, ou donne à ce qu'il dit tout haut le sens de ce qu'il dit tout bas, à la faveur de la restriction mentale. Quant à la piété, les jésuites l'ont « rendue plus facile que le « vice et plus aisée que la volupté. » Plus de messe trop longue, car on peut entendre dans le même espace de temps le commencement d'une messe et la fin d'une autre, deux moitiés constituant un tout. Plus de honte dans la confession, grâce à plusieurs habiles manières de présenter les péchés ; plus de pénitences que celles qu'il convient au pécheur d'accepter; point de nécessité d'aimer Dieu pour obtenir l'absolution. Il ne manque plus en vérité que de proclamer l'innocence de l'idolâtrie, et de faire expliquer par les jésuites comment ils la permettent aux Chinois toujours par l'intermédiaire de la restriction mentale. Mais Pascal ayant donné lui-même cette explication dans l'exposé de la politique de l'ordre, ne juge pas à propos d'interroger le bon père sur ce point connu et accordé.

De telles imputations étaient écrasantes, si elles étaient vraies ; et comment n'auraient-elles pas été vraies? Avait-on seulement le loisir d'en douter sous la pression de cet interrogatoire si vif, si serré, où les questions ne succédaient aux questions que pour faire jaillir à chaque réponse un nouvel aveu, les citations aux citations que pour renforcer chaque grief d'un grief plus odieux encore? Pouvait-il ne pas avoir raison, cet écrivain si plaisant et si sévère, si bref et si clair, si rapide et si complet, dont ses adversaires eux-mêmes ont dit qu'*on n'avait encore rien vu, en notre langue,*

de ce caractère (1)? Pour une multitude de gens qui se croient logiciens, le talent est un brevet d'infaillibilité. Le premier effet fut assourdissant; il émut la cour qui demanda des explications au père Annat, confesseur du roi; il déconcerta les jésuites eux-mêmes par l'embarras de choisir entre tant de coups à parer en même temps, et de lancer trait pour trait la riposte. Mais enfin, au bout de quelques semaines, les esprits se remettant de la surprise, la réflexion permit de reconnaître les moyens de défense, et les réfutations commencèrent (2). L'agresseur put craindre de sérieuses contradictions. On lui représenta *à priori* qu'il n'avait pas le droit d'attribuer à tous les jésuites les opinions de quelques-uns d'entre eux, ni à l'ordre des jésuites tout seul des opinions soutenues avant eux par d'autres congrégations, ou par des docteurs accrédités tels que saint Thomas, et même saint Augustin; réclamation tellement fondée, que Voltaire lui-même en reconnaît la justesse (3). Pour le fond des choses, on lui prouva qu'il citait mal ou frauduleusement, qu'il avait

(1) P. Rapin : Mémoires, t. II, p. 380.

(2) Le P. Nouet, le P. Annat.

(3) Voici le jugement de Voltaire : « Tout le livre portait sur un fon« dement faux. On attribuait adroitement à toute la société les opi« nions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On « les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et « franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On « tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé « de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, « aucune société n'a jamais eu ni ne peut avoir. Mais il ne s'agissait « pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.

falsifié onze fois Lessius sur onze citations de ce théologien, cinq fois Sanchez sur cinq citations, deux fois Layman sur deux citations ; qu'il fabriquait des textes pour en tirer des commentaires à son avantage, qu'il s'arrêtait au milieu d'un raisonnement, prenant la seconde prémisse pour la conclusion, qu'il imputait à un auteur l'opinion que cet auteur ne rapportait que pour la réfuter ; qu'il ne distinguait pas, faute d'entendre le langage théologique, la spéculation de la pratique, qu'il prenait telle décision particulière, fort raisonnable dans un cas spécial, pour une décision générale qui serait en effet très-blâmable du moment qu'on voudrait l'appliquer dans tous les cas... etc., etc. (1). Ces réfuta-

(1) Nous n'avons ni l'intention ni le temps de changer l'histoire en controverse, et d'intercaler dans un récit une réfutation des *Provinciales*. Aussi bien nous n'avons pas lu tous les casuistes, et nous ne pourrions pas, par nous-même, suivre les accusations une à une, et répondre *dent pour dent* à chaque morsure de l'agresseur. Cependant nous croyons en savoir assez pour affirmer l'exactitude de la plupart des réfutations, et nous croyons utile et juste de confirmer les assertions énoncées dans le paragraphe ci-dessus par quelques exemples vérifiés sur place.

Pascal *cite mal ou frauduleusement.* Dès le début de ses entretiens avec le *bon père*, il fait dire par Filliucius qu'un libertin dont les débauches ont ruiné la santé est dispensé du jeûne. Il présente cette doctrine de telle sorte qu'on peut en conclure que le libertin n'a pas péché et qu'il n'a pas de réparation à faire. Or, et M. Sainte-Beuve lui-même a fait cette remarque, Filliucius déclare bien expressément que le libertin est coupable, mais que sa santé étant ruinée, et le jeûne étant capable de rendre sa ruine irréparable, le jeûne n'est pas le genre de pénitence qu'il faut lui imposer ; ce qui ne signifie pas du tout qu'il soit dispensé de faire pénitence. Ailleurs (sixième Provinciale), il crie au scandale parce qu'un jésuite, cité par Escobar, est d'avis que si un religieux a quitté son habit pour se livrer à la débauche, *ut fornicetur*, il n'y a pas lieu de prononcer contre lui l'excommunication. Ici

tions manquaient de talent, il faut en convenir, ou au moins de ces formes vives qui étincelaient dans les *Provinciales ;* elles étaient lourdes par leur bagage de preuves, et ennuyeuses comme la raison toute seule. Elles ne pouvaient guère trouver faveur auprès d'une opinion toute faite, trop contente d'elle-même pour n'en être pas sûre, trop intéressée à son sens pour consentir même à le vérifier. Cependant elles avaient cette force des faits qui tôt ou tard s'ouvre une issue, et s'impose

encore le tour des phrases semble libérer le coupable de toute réparation. Ce mot *ut fornicetur*, très-habilement placé, rend le pécheur très-odieux et plus odieuse encore l'indulgence dont Escobar paraît user envers lui. Or, il ne s'agit nullement, dans l'argumentation du jésuite, de soustraire le religieux criminel au juste châtiment qu'il a mérité. Il n'est question que de savoir si, la faute ayant été *secrète* par le changement d'habit, il convient de la révéler tout haut par l'excommunication, qui est une dénonciation *publique.* Mais quand cette excommunication ne serait pas prononcée, le coupable n'en devrait pas moins une pénitence sévère pour sacrilége et impiété. Voilà la doctrine du jésuite. Si Pascal l'eût expliquée tout entière, « il n'y aurait pas eu le mot pour rire. » (P. Rapin.)

Pascal fabrique des textes. La plus grave de ces falsifications s'applique à un passage du jésuite Valentia, à propos de la simonie. Ce jésuite pose la question de savoir s'il y a simonie à offrir un bien temporel pour un bien spirituel, c'est-à-dire à donner à un prêtre ou à un pauvre une rémunération pécuniaire pour les prières ou les cérémonies qu'on lui demande, et il répond, avec saint Thomas, qu'il n'y a pas simonie dans cet usage universel de l'Église, dans ces offrandes *quibus ministri aluntur.* Au lieu de le citer textuellement, Pascal le fait parler de la sorte : « Si l'on donne un bien spirituel pour un temporel, « c'est-à-dire de *l'argent pour un bénéfice*, et qu'on donne l'argent « comme le prix du bénéfice, c'est une simonie véritable ; mais si on « le donne comme le motif qui porte la volonté du bénéficier à le ré- « signer, *non tanquam pretium beneficii, sed tanquam motivum ad* « *resignandum,* ce n'est pas simonie. » Or, il est impossible de trouver dans Valentia, à propos de cette question, le mot de *bénéfice*, qui signifie tout autre chose qu'une messe ou une prière dite à l'intention

à l'attention ; aussi Pascal lui-même comprit qu'il fallait répondre.

Il le comprit si bien qu'il changea d'adresse et de ton. Il n'écrivit plus au Provincial, mais aux pères jésuites directement, les prenant corps à corps, comme pour faire voir qu'il ne les craignait pas. Après avoir essayé de justifier, par l'exemple même de Dieu, le ton railleur qu'on lui réprochait (onzième Provinciale), il le quitta pour prendre celui de l'indignation, de la justice

de celui qui fait l'offrande. Et le texte latin cité par Pascal n'existe nulle part. La fraude était si flagrante, que, aux éditions suivantes des Provinciales, Pascal supprima le texte latin fabriqué par lui ou par ses amis ; mais il conserva la traduction qu'il en avait donnée et le commentaire qui en ressortait.

Pascal prend une moitié de raisonnement pour le raisonnement tout entier. Le jésuite Vasquez veut établir sur quel principe est fondée l'aumône. Divers théologiens, entre autres Cajetan, qui n'est pas jésuite, ont avancé que ce principe était le superflu. Vasquez répond qu'il est quelquefois difficile à un riche de trouver du superflu, que le train de vie d'un homme peut lui rendre nécessaire tout ce qu'il possède, et que dès lors bien peu de gens seront obligés à faire l'aumône. Pascal s'arrête sur cette pensée, et impute à Vasquez la volonté de dispenser les riches de l'aumône. Or, Vasquez ne s'arrête pas, lui, en chemin. Le superflu lui paraissant difficile à définir et à reconnaître, il en conclut qu'il faut donner pour principe à l'aumône le précepte de la charité, et qu'en vertu de ce précepte, il faut parfois prélever l'aumône sur le nécessaire. Quelle est donc la bonne foi de Pascal? Il essaya plus tard, dans la douzième Provinciale, de justifier son jugement sur Vasquez ; mais il ne se tira des citations vraies et péremptoires qu'on lui opposait, que par des arguties sur le nécessaire.

Pascal prend une opinion rapportée par un auteur pour l'opinion de cet auteur même. On vient d'en voir une preuve dans l'exemple de Vasquez ; en voici une autre. Dans la septième Provinciale, sur l'homicide, il impute au jésuite Lessius l'opinion du casuiste Victoria, qui n'est pas jésuite, et que Lessius ne cite que pour la réfuter.

Enfin *Pascal érige en maxime générale*, applicable à tous les cas, telle décision d'un théologien jésuite qui ne se rapporte qu'à un cas

offensée, de l'innocence calomniée. Il revient sur les doctrines qu'il avait imputées aux jésuites touchant la simonie, l'aumône, l'homicide, pour se justifier en renforçant ses accusations. Il s'anime, il se passionne dans cette lutte personnelle; il s'élève plus d'une fois à une éloquence que ses admirateurs ont égalée à Démosthènes, à Chrysostome et à Bossuet. L'histoire impartiale ne conteste pas ces éloges à l'écrivain éminent, à la forme et à la véhémence de son style, mais elle a le droit d'affirmer que, dans les dernières Provinciales

spécial, où elle peut, en effet, être très-vraie. Dans la sixième Provinciale, il fait proclamer par le *bon père* qu'en morale il faut suivre, non pas les anciens pères, mais les nouveaux casuistes, et il donne comme maxime générale cette décision de Filliucius : *Que les lois de l'Église perdent leur force* quand on ne les observe plus : *Cum jam desuetudine abierunt.* « Cette proposition ainsi exprimée, peut être « une maxime fausse et dangereuse, au lieu que, dans l'occasion où « Filliucius s'en sert, elle est la plus raisonnable du monde... Filliu- « cius traite des peines décernées contre les blasphémateurs, soit dans « l'Ancien Testament par Moïse, soit dans le nouveau par les conciles « et les constitutions des papes. Sur quoi il dit que les confesseurs « devraient imposer ces peines, même dans le for de la conscience, « c'est-à-dire dans le tribunal de la confession, si elles étaient encore « en usage ; mais que les unes n'y ont jamais été dans l'Église, et que « les autres ont cessé d'y être : *At vel receptæ nunquam sunt, vel jam* « *desuetudine abierunt.* Y a-t-il rien de plus vrai que ce point de fait, « et cette maxime a-t-elle jamais été appliquée plus à propos? C'est « pourtant de cet endroit qu'on la détache pour prouver que les « jésuites se moquent de l'ancienne discipline, et qu'ils en font céder « toutes les règles aux maximes frivoles de leurs casuistes. » P. Daniel, *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe.*

On peut réfuter de la même manière tout ce qu'il impute aux jésuites sur le droit accordé par eux aux chrétiens de ne pas fuir les occasions du péché, et même de les rechercher. Les exemples allégués par les jésuites, mais non rapportés par Pascal, ne concernent que des cas exceptionnels et extraordinaires, justifiés même quelquefois par l'Écriture.

aussi bien que dans les premières, le fondement était faux, comme dit Voltaire, que les raisonnements portaient encore sur des citations tronquées, sur des sens dénaturés, sur des interprétations arbitraires (1). Il n'y a qu'un point sur lequel il peut avoir raison, et dont il tire un avantage qui a eu un long retentissement, c'est l'article de la calomnie. Dans la chaleur du combat, les jésuites avaient répété des bruits qui circulaient sur Jansénius, Arnauld, Singlin, Saint-Cyran ; de ces faits qu'il est toujours difficile de prouver, même quand ils sont vrais, et dont il est plus conforme à la discrétion de ne pas faire usage. En particulier le P. Meynier avait lancé un livre contre Port-Royal où il accusait cette maison d'être d'accord avec Génève sur l'Eucharistie. Quoiqu'il raisonnât un peu à la manière de Pascal, sur des apparences, sur des actes ou des doctrines attribués aux principaux jansénistes, il avait trop facilement formulé l'imputation d'hérésie. Des jésuites graves le reconnaissent franchement (2). Pascal saisit ce moyen d'écraser ses adver-

(1) Cela est évident, surtout dans la douzième Provinciale, où, pour la simonie, il raisonne comme dans la sixième, confondant le bénéfice avec les autres biens spirituels, puis trouvant enfin un texte du jésuite Tannerus, qui traite du bénéfice, il supprime de ce texte la conclusion, qui condamne comme *péché mortel,* sinon comme simonie, l'achat d'un *bénéfice* dans certaines conditions.

(2) Le P. Rapin, Mémoires : « Peut-être le P. Meynier a trop donné à ses conjectures sur la foi de Port-Royal à l'égard du Saint-Sacrement... On ne laisse pas de croire, à Port-Royal, au Saint-Sacrement, à qui on rend de si grands honneurs, quoique Saint-Cyran, Arnauld, Singlin, la mère Agnès aient eu des sentiments particuliers sur ce mystère. Ainsi je ne suis pas de l'avis du P. Meynier, qui ne me semble pas avoir tout à fait raison dans les reproches qu'il fait à ces religieuses de Port-

saires ; et sans se souvenir de toutes les calomnies qu'il a débitées contre leurs livres et leur politique, il les dénonce comme des menteurs qui trompent le monde depuis longtemps et dont il faut détruire la réputation (quinzième et seizième Provinciale). Il entasse leurs mensonges à côté des vertus de ceux qui en sont les victimes. Il oppose à leurs outrages la piété de ces innocents qui prient pour leurs persécuteurs. Il dresse contre eux les témoignages irrécusables de religieux ou de prêtres honorables ; il les somme d'apporter leurs preuves ou de courber la tête sous l'infamie, et il ne trouve qu'une réponse à faire à chacune de leurs imputations : *mentiris impudentissime*, formule désormais toute prête pour quiconque voudra abattre les jésuites d'un seul mot, sonore et consacré. Ici encore la charge est éblouissante, irrésistible ; on ne voit pas du premier coup par où l'ennemi pourra reformer ses rangs et reparaître avec confiance au combat.

Malheureusement pour cet impétueux vengeur de la vérité, on reconnaît, après réflexion, qu'il ne se refuse pas le mensonge à lui-même, quand il en a besoin pour lui et pour ses amis. Si quelques jésuites se sont trop pressés d'affirmer ce dont ils n'étaient pas bien sûrs, Pascal ment de son côté sciemment, et de la manière la plus hideuse qu'il reproche à ses ennemis, c'est-à-dire par l'équivoque et par la restriction mentale. Dans cette seconde série de lettres, il veut tromper le

Royal en son livre de *Port-Royal et Genève* .. Et le grand détail que fait Arnauld des endroits où lui et Saint-Cyran ont parlé favorablement du Saint-Sacrement dans leurs ouvrages, devrait contenter ce père. »

public sur sa personne, ses intelligences, ses intentions; « il voudrait bien faire accroire une chose fausse; » il use donc « de termes ambigus en les faisant entendre « dans un autre sens qu'il ne les entend lui-même. » « Je suis seul, dit-il, sans force et sans aucun appui humain contre un si grand corps (1). » Et pour quoi compte-t-il donc l'hôtel de Nevers, et les distributeurs et les prôneurs des lettres, et les fournisseurs de citations? « Je ne suis pas de Port-Royal, dit-il ailleurs (2), et je n'ai jamais eu d'établissement avec eux (les pieux solitaires). » Et que signifie l'ingénieuse habileté d'Arnauld à tirer si bon parti de la vente des petites lettres, et la vanité que Port-Royal a tirée plus tard d'avoir abrité l'auteur des Provinciales? Évidemment Pascal, à force d'étudier les corrupteurs de la morale, s'est laissé corrompre par eux. Il est devenu maître dans l'art de démentir tout bas ce qu'il prononce tout haut. Il dit *tout haut :* « Je suis seul, » et *tout bas :* « quand je rédige mes lettres dans mon cabinet; » *tout haut :* « je ne suis pas de Port-Royal, » et *tout bas :* « parce que je n'habite pas sous le même toit, et que j'ai déménagé dernièrement; » *tout haut :* « je ne suis pas Port-Royal; et *tout bas :* « parce que je ne tiens pas de ces gens-là le talent que je mets à leur service. » Les animaux d'Escobar n'étaient pas en vérité plus subtils; et voilà le jésuitisme entré dans les mœurs du plus impitoyable pourfendeur des jésuites. Ses amis eux-

(1) Douzième Provinciale.
(2) Seizième et dix-septième Provinciale.

mêmes en conviennent, au moins de nos jours (Sainte-Beuve).

On pouvait donc répondre aux Provinciales, et on y a répondu à la satisfaction de tout lecteur impartial. Ce ne sont pas les jésuites qui ont introduit le relâchement dans la morale. A part quelques exceptions, comme il s'en glisse dans tous les corps, la masse de leurs théologiens est restée fidèle à la saine doctrine. Ils n'ont pas voulu rendre la religion sombre comme le faisaient les jansénistes, ni ravir à Dieu les attributs de la miséricorde pour ne lui laisser que l'appareil effrayant de la justice. Mais tout en ménageant la faiblesse humaine pour la rassurer, en la soutenant par la patience, ils ont conservé à l'Évangile ses sévérités légitimes, et au chrétien le devoir de se maintenir en dignité par la rectitude de ses œuvres. Cependant l'opinion contraire a prévalu au XVII[e] siècle, et prévaut encore dans un monde assez étendu. Aux jansénistes la vertu, aux jésuites la licence. Aux premiers la gloire de réformateurs persécutés, aux seconds l'odieux du vice persécuteur. En vain le *règlement des mœurs* personnelles (1) des jésuites était si connu, que Pascal lui-même était obligé de le proclamer ; en vain Voltaire déclare intacts leur désintéressement, leur probité, leur sobriété, leur chasteté (2) ; il faut que leur théolo-

(1) Sixième Provinciale : On voit assez, *par le règlement de nos mœurs*, que si nous souffrons quelque relâchement dans les autres, c'est plutôt par condescendance que par dessein.

(2) Voltaire a plus d'une fois rendu justice aux jésuites. Il le fait d'un air assez piquant dans un petit pamphlet intitulé : *Maladie, mort et*

gie soit détestable si leur vie est pure, que ce qu'ils disent, malgré ce qu'ils font, soit la ruine de toute morale religieuse et civile. Escobar est le type, immortellement ridicule ou flétri, des casuistes complices du mal, et le jésuitisme est le nom de la duplicité et de l'intrigue. Voilà le jugement que les Provinciales imposent depuis deux siècles, et telle est la domination d'un talent supérieur. Les jésuites reconnurent dès le principe que ces lettres leur faisaient un grand tort; « car la « plupart des gens qui n'avaient ni le temps ni l'esprit « d'en examiner le fond, ne doutaient pas de la vérité « des reproches qu'on leur faisait sur leur morale. « Ce fut une plaie trop sanglante et trop profonde pour « ne pas durer ausssi longtemps qu'elle dura (1). » Le parti janséniste atteignit ainsi le but qu'*il s'était* proposé, de discréditer ses adversaires les plus actifs. Mais le principal objet de ses efforts lui manqua tout à fait, celui qu'il avouait d'autant moins qu'il le poursuivait avec plus d'ardeur. Il s'agissait, par la diver-

apparitions du jésuite Bertier. Il suppose que ce mort apparaît à un de ses confrères pour lui expliquer quel est le péché qui damne les jésuites. Bertier a visité dans leurs cavernes les sept péchés capitaux. La *luxure* lui a dit que ce n'est pas elle qui a l'honneur de damner les jésuites; que, en général, sauf quelques petites exceptions, elle ne se mêle pas de leurs affaires : *La Volupté n'est pas faite pour tout le monde.* L'*avarice* n'a damné que quelques pères procureurs. La *gourmandise* fit signe que *nous n'étions pas dignes d'elle.* L'*envie* déclara que les jésuites ont trop bonne opinion d'eux-mêmes pour recourir à une malheureuse comme elle, qui n'a que la peau sur les os. C'est l'*orgueil* qui damne les jésuites. Assurément, de la part d'un ennemi qui ne pouvait pas tout justifier sans se condamner lui-même, il y a ici assez de concessions pour que les jésuites puissent s'en contenter.

(1) P. Rapin : Mémoires, t. II, p. 456.

sion sur la morale, de faire oublier la question dogmatique, et d'éluder l'effet du jugement pontifical sur les cinq propositions; ni l'autorité ecclésiastique ni l'autorité civile ne se laissèrent prendre à cette ruse.

Au milieu du bruit éclatant des Provinciales qui durait depuis un an (23 janvier — 4 décembre 1656), l'assemblée du clergé avait à cœur avant tout de faire recevoir et exécuter la bulle et le bref d'Innocent X. Elle préparait un formulaire de foi à signer par tous les ecclésiastiques, pour assurer dans le royaume très-chrétien l'unité de la doctrine. Rome la secondait activement. Le procès d'Arnauld en Sorbonne, la distinction qu'il prétendait établir entre les cinq propositions et Jansénius, condamnant les unes et soutenant l'orthodoxie de l'autre, avait provoqué le zèle d'Alexandre VII contre cette subtilité que le texte littéral de la bulle et du bref arguait absolument de mensonge, puisque Jansénius était formellement nommé dans ces deux actes. Il publia lui-même une nouvelle bulle, le 16 septembre 1656, dans laquelle il déclara qu'ayant assisté, comme cardinal, à toutes les congrégations qui avaient eu lieu sous Innocent X, pour l'examen des cinq propositions, il attestait qu'elles étaient tirées du livre de Jansénius, et qu'elles avaient été condamnées dans le sens auquel cet auteur les avait expliquées. Il les condamnait à son tour et les imputait à Jansénius comme expression fidèle de toute sa doctrine, et menaçait des peines canoniques les récalcitrants. Pour tout chrétien soumis à l'Église, un langage aussi caté-

gorique devait lever tous les doutes. L'assemblée du clergé expédia à tous les évêques absents un formulaire de soumission aux constitutions des papes Innocent X et Alexandre VII, et la reine insista auprès de Mazarin pour que les bulles pontificales fussent enregistrées au Parlement. La question étant ainsi ramenée à son principe, le jansénisme perdait tout le terrain qu'il croyait avoir gagné par une querelle accessoire ; les deux puissances étant d'accord contre lui, il était bien difficile que la réalité de sa condamnation ne fût évidente à tous les yeux.

Pour détourner ce coup fatal à leur orgueil, le parti mit en mouvement tous ses écrivains et toutes ses alliances. Pascal, contraint cette fois de défendre le cœur de la place et non plus ses approches, quitta la *guerre* aux casuistes pour reprendre la cause de la grâce. C'est le sujet de la dix-septième et de la dix-huitième Provinciale, les deux dernières (23 janvier, 24 mars 1657). Il s'acharna à démontrer que le jansénisme n'était qu'une fantôme d'hérésie : les amis de Jansénius condamnaient les cinq propositions, mais ces propositions n'étant pas dans Jansénius, il n'y avait pas d'hérésie à dire qu'elles n'y étaient pas. Sur la question de droit tous les chrétiens étaient d'accord. Sur la question de fait chacun gardait sa liberté parce que ni le pape ni l'Église n'étaient infaillibles dans les faits, comme le prouvait l'exemple des papes Hormisdas et Honorius. Sur la question de droit, il se contredisait lui-même, car il soutenait la doctrine qu'il avait combattue dans la première Provinciale, et il se réconciliait avec

les *Thomistes* dont il s'était moqué (1). Mais qu'importait la contradiction à un an de distance? Sur la question de fait, il osait, en présence des deux bulles si explicites, avancer que le pape actuel « n'avait pas fait « examiner ce point depuis son pontificat, et que son « prédécesseur Innocent X avait fait seulement examiner si les propositions étaient hérétiques, et non « pas si elles étaient de Jansénius (2) : » outrecuidance si flagrante que les amis de Port-Royal eux-mêmes lui appliquent le nom d'*insigne mensonge* infligé par Alexandre VII à une pareille assertion (3). Mais qu'importait le mensonge quand on savait bien que le public, qui ne lit pas les réponses, le tiendrait pour vérité?

Un autre solitaire, Lemaître aîné, reprenait pour combattre la bulle, son ancien métier et son nom d'avocat. Il lança (1er juin 1657) une lettre anonyme (4) pour faire appel à l'intérêt privé, non-seulement des ecclésiastiques, mais encore des laïques, aux partisans des libertés gallicanes, à la dignité des évêques, aux prétentions du Parlement, tous menacés par la signature du formulaire ou par l'enregistrement de la bulle. Le formulaire, à l'entendre, est tout simplement une nouvelle inquisition qui va assujettir et brider la France comme les autres peuples. Exiger la signature sous les peines portées contre les hérétiques, c'est dépouiller

(1) Dix-huitième Provinciale.

(2) *Idem.*

(3) Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, p. 16.

(4) Les familiers de Port-Royal attribuent à Lemaistre cette *Lettre d'un avocat au Parlement de Paris à un de ses amis*, touchant l'inquisition qu'on veut établir en France.

de leurs bénéfices tous ceux qui croiront en conscience ne pas devoir signer; or, combien de pères verront leurs fils perdre les bénéfices qu'ils ont eu tant de peine à leur procurer! L'inquisition une fois en train, croîtra en peu de temps : les particuliers même n'y échapperont pas; sur une dénonciation, un soupçon, un discours un peu libre touchant les bulles nouvelles, leurs biens seront mis en compromis. Et que peuvent penser les évêques d'une bulle qui les rabaisse, en les appelant non pas frères, non pas fils, *mais mineurs*, car le pape, parlant de lui-même quand il n'était que cardinal et évêque, dit qu'il était alors *in minoribus?* De quel droit le pape impose-t-il ses décisions personnelles, une bulle qu'il a faite tout seul, sans le concours de cardinaux, un de ces *motu proprio* qu'on ne reçoit pas en France où l'on ne veut pas d'infaillibilité parce qu'on ne veut pas d'esclavage. Le roi lui-même souffrira-t-il qu'on inflige les peines indiquées par la bulle? Appartient-il au pape de menacer de peines les sujets du roi? C'est au Parlement d'en juger, comme c'est à lui d'empêcher que, par l'enregistrement, tant de prétentions extravagantes deviennent lois de l'État. C'est même au Parlement de prononcer définitivement sur la bulle, car elle ne porte que sur un point de fait, et les parlements sont les juges légitimes et naturels des questions de fait qui se rencontrent dans les matières ecclésiastiques. On aura donc le plaisir de le voir examiner régulièrement, en pleine assemblée des chambres, si les propositions sont dans le livre de Jansénius; on verra le jugement du pape exposé au jugement du Par-

lement. Cet espoir est la meilleure sûreté contre l'établissement d'une chose aussi honteuse et aussi insupportable que l'inquisition.

Ces oppositions ranimaient trop d'instincts de résistance pour demeurer tout à fait stériles. D'une part, la signature du formulaire fut ajournée par suite des intrigues de quelques prélats, amis de la secte, qui contestèrent à l'assemblée du clergé le droit de s'ériger en concile national. De l'autre, pour dissiper le fantôme de l'inquisition, pour ne pas laisser craindre au Parlement une juridiction rivale, Mazarin consentit à insérer dans la déclaration royale relative à l'enregistrement quelques clauses restrictives ; on devait dire que la bulle ne conférait aux officiers de l'inquisition aucune autorité en France, et n'accordait aux évêques du royaume aucune juridiction nouvelle. Mais l'enregistrement de la bulle était décidé. Outre le sentiment religieux qui animait la reine à cette démonstration, Mazarin était déterminé à punir, dans les jansénistes, les complices du cardinal de Retz. Cette rancune, qui se comprend facilement, ne faisait doute pour personne. Les étrangers, pour qui l'opinion est le principal moyen de connaître les affaires, en parlent comme Mademoiselle qui faisait en ce moment, avec tant d'admiration, sa visite à Port-Royal : « Ce qui fait qu'on leur en veut, dit un Hol-
« landais alors de passage dans Paris (1), c'est qu'ils
« sont fort amis du cardinal de Retz, et qu'on croit

(1) Voyage de deux Hollandais à Paris en 1657 et 1658, date du 19 décembre 1657.

« que c'est une faction qu'il a dans l'État ; jusque-là « qu'on soupçonne que, pendant l'assemblée du clergé, « ce sont eux qui ont écrit en sa faveur, qui ont fait « tenir de ses lettres et quelquefois si fraîches qu'on a « presque été persuadé à la cour qu'il était à Paris « caché parmi eux. » Le ministre commença par faire arrêter un imprimeur et un libraire, à la fois éditeurs des Provinciales, et suspects de mettre en circulation les écrits de l'incorrigible fugitif (1). Il travailla à paralyser les volontés hostiles qui eussent été capables de remuer dans le Parlement. Le premier président Bellièvre, ami de Retz (2), étant mort, au lieu de lui donner immédiatement un successeur, il laissa indéfiniment au président Nesmond, plus commode, le soin de remplir l'intérim. Averti que plusieurs magistrats voulaient demander une assemblée des chambres, si l'on présentait la bulle pendant l'absence du roi, alors retenu en Champagne ou en Flandre, il remit l'enregistrement à la fin de la campagne, à un temps où le roi pourrait venir en personne signifier sa volonté. Il espérait bien aussi que quelques avantages obtenus sur les ennemis du dehors ne nuiraient pas au succès de la lutte contre les résistances intérieures. La prise de Montmédy et de Saint-Venant, l'occupation de Mardick et l'attitude de Turenne en Flandre lui donnèrent en effet raison.

« Le 19 décembre 1657, le roi accompagné du ré-

(1) Supplément aux Mémoires de Retz. Lettre écrite à Mazarin en faveur de ces détenus, 23 juillet 1657.

(2) Guy Joly : « Le cardinal de Retz perdit beaucoup à la mort de ce grand et digne magistrat. »

giment des gardes, précédé des cent-suisses, et environné des gardes du corps, entra au Parlement suivi du duc d'Anjou, son frère, du prince de Conti, du cardinal Mazarin, des ducs et pairs, des maréchaux de France, et de tous les autres officiers de la couronne qui étaient alors à la cour, pour y tenir son lit de justice, l'action la plus célèbre et la plus auguste qui se fasse dans le royaume (1). » Le chancelier exposa les intentions du roi sur la publication, l'enregistrement et l'exécution de la bulle d'Alexandre VII, jointe à celle d'Innocent X, touchant la condamnation des cinq propositions et de la doctrine de l'évêque d'Ypres. Le président Nesmond parla ensuite contre la nouvelle opinion, dénonçant les dangers qu'elle renfermait, louant le zèle que le roi déployait contre elle. L'avocat général, Denis Talon, conclut à la soumission aux volontés du roi. Il était pourtant suspect de jansénisme; il lui échappa même certaines paroles sur l'autorité du pape et des conciles, dont le nonce crut avoir à se plaindre. Mais il reconnut que, dans l'état présent des choses, « la convocation des conciles étant moralement « impossible, il était absolument nécessaire qu'il y eût « dans l'Église une autorité pour empêcher le progrès « des erreurs. » Il traita les jansénistes de gens dangereux dans un État par leurs cabales; il présenta comme nécessaire la répression d'une doctrine que ses auteurs avaient enseignée dans l'école et publiée dans les cercles et les assemblées les plus considérables de

(1) Rapin, Mémoires, t. II.

la ville par leurs livres et par leurs écrits. L'enregistrement passa sans contestation.

L'accord, ainsi consommé entre l'autorité spirituelle du pape et l'autorité temporelle du roi, était un coup terrible pour la secte. Dès lors que les décisions pontificales devenaient lois de l'État, le bras séculier pouvait intervenir dans les affaires de la conscience ; les censures de l'Église pouvaient être exécutées par la force du prince. Telle était la coutume de ce temps, que notre temps n'admet plus, et ce fut plus tard l'origine de rigueurs que nous apprécierons en leur lieu. Aussi, pour échapper à la puissance royale, les jansénistes se risquèrent à lui donner contre eux un nouveau grief personnel. Le cardinal de Retz semblait s'endormir depuis quelque temps dans son exil salarié par le parti. Ils essayèrent de ranimer sa turbulence à leur avantage, de troubler encore une fois l'État pour une cause ecclésiastique, afin de se soustraire à la juridiction de l'État. Retz était à Rotterdam (1658). On lui dépêcha d'Asson de Saint-Gilles, le menuisier de Port-Royal, un des solitaires les plus habiles en diplomatie. Ce négociateur offrit à l'exilé *tout le crédit et la bourse de leurs amis qui étaient en grand nombre et fort puissants*, s'il voulait tenter quelque coup d'éclat, faire un mandement capable de jeter le trouble dans les esprits, et déconcerter le ministre, ou établir au moins quelque règlement qui eût pour effet d'arrêter les poursuites contre la secte. Saint-Gilles qui connaissait l'homme le tentait par l'espérance la plus séduisante pour lui ; il lui faisait entrevoir dans cette agitation *vigoureusement appuyée* par

une faction considérable, un moyen de renverser Mazarin, et de s'élever lui-même au ministère (1). A la grande surprise de ses complices, l'exilé ne se laissa pas prendre. Tant d'entreprises stériles paraissent l'avoir découragé ; l'assemblée du clergé ne l'avait pas assez bien défendu ; il en était mécontent. Les jansénistes, trop entêtés à soutenir une question d'école abstraite, semblaient ne prendre sérieusement sa cause en main que lorsque leurs intérêts particuliers les y portaient. On dit même que, dans ce temps, il avait offert à la reine de se déclarer contre eux, à la condition d'être rétabli dans son archevêché. *Il ne fit donc aucune attention à leurs propositions, comme s'il eût voulu rebuter tous ceux dont il pouvait espérer quelques secours.* C'est la plainte d'un confident (Guy Joly) qui ne peut lui pardonner cette inertie. Les événements de l'année 1658, la bataille des Dunes, le désarroi où fut jeté le parti des derniers frondeurs, n'étaient pas de nature à lui rendre plus d'espérance ou plus d'audace. La fin de la guerre étrangère détruisait tous les calculs des partisans de la guerre civile.

Le jansénisme était contraint de se taire comme un condamné, de se résigner à l'enregistrement de la bulle, « de laisser régner l'étoile du cardinal Mazarin. » Ce n'est pas que tout fût perdu pour lui. Il restait encore bien de

(1) Cette ambassade est révélée par deux témoignages qui n'ont pu se concerter, et qui empruntent ainsi l'un de l'autre une plus grande autorité. Guy Joly et le P. Rapin disent ici la même chose, tant des propositions faites au cardinal, que des refus qu'il y opposa, et des raisons de ce refus. Guy Joly, année 1658; le P. Rapin, Mémoires, t. II, p. 189.

l'espace à son action secrète; il lui surgissait de nouveaux renforts. Le diocèse de Paris, sans archevêque, sans autorité régulière pour contrôler la doctrine, sous des grands-vicaires à institution suspecte, livrait à la morale étroite et à la prédestination un champ où les prédicateurs et les curés jansénistes ont abondamment semé, pour récolter un jour l'indifférence ou l'incrédulité. L'obstination du cardinal de Retz à refuser sa démission a assuré ce triomphe à l'hérésie. Si la Fronde, après une lente agonie, rendait enfin le dernier soupir, les noms les plus retentissants de cette cabale la renouvelaient déjà sous une autre forme, en se mettant à la tête des partisans de l'opinion condamnée. La duchesse de Longueville, après tant de révoltes et de désordres, ramenée aux pensées sérieuses par sa tante la duchesse de Montmorency, réconciliée avec son mari, embrassait, sous l'influence d'un curé de Rouen, la vie d'expiations dont sa conscience lui faisait un besoin (1657-1658). Le prince de Conti, devenu bon serviteur du roi, se laissait gagner, pendant un séjour en Languedoc, par l'évêque d'Aleth, et sa femme, la propre nièce de Mazarin, qui l'adorait, entrait avec toute l'ardeur de son amour conjugal dans le parti. Une doctrine qui recrutait ses adeptes dans la famille royale même, n'était vraiment pas anéantie : le jansénisme, avec le concours de semblables protecteurs, entreprendra une nouvelle campagne après la paix des Pyrénées.

CHAPITRE XI

De l'administration, des finances et des mœurs,
avant la paix des Pyrénées.

I. — Défaut de sécurité : courses des étrangers à travers la France, violences à l'intérieur. — Mauvaise composition des armées, leur pénurie. — Désordre des finances : impôts irréguliers, rapacité des financiers.

Sans forcer les rapprochements, il est permis de signaler un lien assez curieux entre la guerre espagnole et les débats du jansénisme, une cause commune qui explique la prolongation de l'une et la popularité de l'autre. Cette cause est dans les vices et l'incertitude du gouvernement d'alors, dans le désordre des mœurs avec ses deux effets contraires : le luxe des grands et la misère des masses. La guerre étrangère se traîne d'année en année parce que l'argent manque pour la mener vite, et l'argent manque parce qu'il ne s'obtient que par des expédients oppresseurs et insuffisants, ou parce qu'il est détourné, gaspillé, pour les besoins des financiers, des princes et du premier ministre lui-même. Mais ce relâchement, par une contradiction naturelle, tourne un bon nombre d'esprits à la sévérité. L'abondance des biens acquis par les gens d'affaires choque, même dans le grand monde, ceux qui ont quelque reste d'honneur et de probité, et les rend fa-

vorables à une réforme. *Tout ce qui va à la censure des mœurs, vrai ou faux, est bien reçu* (1). La nouvelle doctrine tire ainsi une puissance active des embarras qui ralentissent la marche des victoires. Pour justifier cette remarque d'un contemporain par les faits comme par la raison, il convient d'étudier avec quelque soin l'état intérieur du pays, de tracer un tableau succinct de l'administration et des mœurs pendant cette dernière période du gouvernement de Mazarin.

Déjà nous avons appris d'un contemporain, qui s'en confesse plutôt qu'il ne s'en vante, que toute espèce de police avait disparu du territoire français pendant la durée de la Fronde (2) ; la violence contre les choses et les personnes était assurée de l'impunité, à la seule condition d'être hardie. Cette licence, fruit des troubles domestiques, n'avait pas été supprimée par le rétablissement officiel de l'autorité du roi. Si elle n'était plus un instrument de la guerre civile, elle devenait une forme de la guerre étrangère, un des moyens des Espagnols pour tenir perpétuellement le pays en alarmes. Le prince de Condé, maintenant général à la solde d'Espagne, lançait dans les provinces les plus avancées, des partis de maraudeurs pour faire la course aux hommes et aux rançons. « Il ne s'est pas contenté, dit « une Déclaration du roi (avril 1654), d'entreprendre « contre nous les choses qui se pratiquent ordinaire- « ment à la guerre ; mais il a envoyé des gens ex-

(1) René Rapin, Mémoires, t. II, p. 456.
(2) Mémoires de Gourville. V. plus haut, ch. VIII, p. 42, la citation de ces Mémoires en note.

« près dans nos villes et places, porter des paquets, « et faire des messages, lever des gens de guerre, « débaucher ceux de nos troupes... Il a envoyé jus« qu'à notre bonne ville de Paris et aux environs, « des gens de ses troupes, lesquels y ayant entré avec « toute liberté comme il est fort aisé dans une si grande « ville où l'abord est libre à tout le monde, y ont en« levé des prisonniers, et iceux menés aux places du« dit prince de Condé, et ont tiré d'eux de grosses « rançons après les avoir tenus rigoureusement en « prison... Et quoique les défenses portées par nos « ordonnances les dussent retenir... néanmoins aucuns « d'eux n'ont pas délaissé, prenant avantage de l'im« punité du passé, de continuer dans la même audace, « et ne laissent journellement de venir presque dans « nos maisons royales et autres lieux où nous nous « trouvons, en sorte qu'il importe à la sécurité de « notre personne aussi bien qu'à celle de notre État, « d'arrêter le cours de ces entreprises (1). » En conséquence, la Déclaration ordonnait de rechercher, de juger, d'exécuter sans délai comme espions, tous les vagabonds, gens sans aveu, fauteurs et adhérents du prince de Condé, et défendait à tous les sujets du roi, de quelque état ou condition qu'ils fussent, de donner à ces criminels logement, retraite, vivres et assistance quelconque, sous peine de crime de lèse-majesté. Malheureusement il était plus facile d'interdire ces atten-

(1) Texte de la déclaration du 15 avril 1654. Les éditeurs des Mémoires de Turenne l'ont insérée, en note, au commencement de la 3e partie de ces Mémoires.

tats que de les réprimer. Condé n'était pas homme à renoncer pour ces menaces au brigandage. Il « continua longtemps dans la même audace. » On le voit, trois ans après (1657), dresser des embuscades à la princesse de Conti, sa belle-sœur, la nièce de Mazarin, expédier des partis de la garnison de Rocroi sur le chemin où elle devait passer, pour la conduire prisonnière à Bruxelles ou à Anvers. La princesse n'échappa que grâce à l'escorte supérieure en nombre, qu'on avait mise à la disposition d'une femme de la maison royale. Dans le même temps, il apprit que quatre de ses cavaliers, arrêtés par les troupes du roi, avaient été roués en Grève comme voleurs de grands chemins. Il lui fallait une vengeance; il fit saisir, par ses corsaires, au bois de Vincennes, trois procureurs, deux du parlement et un du Châtelet, et il annonça qu'il allait les traiter, quoique étrangers à la cause, comme on avait fait ses cavaliers. En présence de ces tentatives, toujours renouvelées, le conseil du roi prit une résolution qu'il n'était pas en mesure d'exécuter; pour tenir les envahisseurs à quelque distance de Paris, on décida de faire des redoutes sur toutes les avenues, et d'y entretenir deux mille hommes (1).

Comment aurait-on extirpé ce mal de provenance étrangère, lorsque le gouvernement ne pouvait pas

(1) *Journal du voyage de deux Hollandais* : août et novembre 1657. On trouve en cette même année, une épître de La Fontaine, où il se plaint des *Rocroix* qui infestent tous les chemins, et s'excuse de ne pas voyager, sur le défaut de passeports signés par Mars : *Mars ou Condé, car c'est tout un.*

faire la police même dans sa résidence, dans la banlieue, dans Paris, sur les hommes de la cour, sur ses propres soldats. La sécurité faisait défaut partout, dans toutes les conditions sociales, à quiconque n'était pas assez fort pour suffire à sa défense personnelle. Les voies de fait étaient le moindre mal ; on ne les réputait pas encore mauvais genre, et la plus haute noblesse s'y livrait sans vergogne. Vendôme, un prince du sang intrus, et d'Épernon, le favori intime de Mazarin, se battaient devant la porte de la chambre de la reine, à coups de poing. Bragelone, souffleté par Roquelaure, terrassait son ennemi et l'assommait des mains et des pieds à la fois (1). Lorsque, pour de pareils actes, le roi envoyait les coupables passer un jour à la Bastille, ou ordonnait à d'Épernon de retourner dans son gouvernement, le châtiment n'avait rien qui fût capable d'effrayer les imitateurs. D'autres fois de grosses fanfaronades à la Beaufort tournaient à la tragédie, comme l'aventure de Bartet. Ce Bartet, secrétaire du cabinet du roi, s'était vanté, pour une question de femme, de rabaisser la valeur physique et la bonne mine du duc de Candale. Celui-ci voulut se venger ; quatre ou cinq de ses spadassins arrêtèrent Bartet dans son carrosse, lui rasèrent tout un côté de la tête, cheveux et moustache, lui déchirèrent les canons de sa culotte, et le laissèrent aller dans cet état ridicule. Ils n'avaient pas pris de masques ; loin de se déguiser, ils tenaient à bien établir qu'ils appartenaient à M. de Candale. L'aven-

(1) *Journal de deux Hollandais* : janvier et mai 1657.

ture divertit le public ; madame de Sévigné la trouvait bien *imaginée*, d'autant plus que, Bartet appartenant à la maison du roi, l'avanie avait des airs de bravade à l'autorité. On riait de ce que l'intéressé lui-même l'appelait une bagatelle. Mais au bout de quelques jours, il *commença à sentir son mal, et à trouver qu'il eût été mieux qu'il n'eût pas été tondu* (1). Le roi n'avait pas pris sa cause en main parce que décidément c'était un homme sans naissance; mais lui-même prétendit ne pas s'abandonner; il fit entendre des menaces, il promit de poursuivre partout son offenseur. Pendant longtemps, Candale n'allait pas en voyage sans prendre de grandes précautions, et sans faire éclairer sa marche devant lui (2). Faute d'intervention régulière de l'autorité, cette querelle de libertins pouvait devenir une tuerie à la façon des guerres privées des temps barbares.

La tuerie en effet était assez fréquente et autorisée par l'impunité. Ce même Candale rencontre Montrevel qui lui en voulait. Montrevel barre le chemin, Candale court à lui. A l'instant les deux adversaires et leurs suites mettent l'épée à la main ; un écuyer de Candale passe son épée au travers du corps de Montrevel. On ne voit pas que le vainqueur ait eu à rendre compte du meurtre ; où donc étaient tombés les édits de Richelieu contre les duels? Au mail, La Marck, fils du duc de Bouillon, se prend de querelle avec un étranger,

(1) Sévigné, lettre du 11 juillet 1655.
(2) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

sieur de Speyeck. L'étranger, en lançant une boule, avait obligé La Marck à se détourner de son chemin. L'offensé jette la boule hors du jeu, l'offenseur l'apostrophe de fripon et de coquin. Aussitôt La Marck envoie ses pages et ses laquais chercher des épées pour secouer rudement l'insolent ; les amis de Speyeck dégaînent de leur côté pour soutenir l'égalité avec le provocateur. On parvint cette fois à empêcher l'effusion du sang ; la dispute fut portée devant la maréchaussée, non pas comme une tentative de meurtre, mais comme affaire d'honneur, et accommodée par compensation. On décida que le nom de coquin, donné à Bouillon, équivalait à l'affront dont se plaignait Speyeck. Dans le peuple, le bâton remplaçait l'épée, et ne frappait pas moins fort ni avec moins de liberté. Deux étrangers, alors en résidence à Paris, racontent tranquillement dans leur journal, ce qu'ils se permettent à l'exemple des Français. « Aujourd'hui, disent-ils, « nos laquais ont roué de coups un cocher qui leur « avait donné des coups de fouet. Il en a été quitte à « bon marché, parce qu'un de leurs bâtons cassa, « et fit qu'ils ne purent le charger autant qu'ils le « souhaitaient et qu'il le méritait. » Ils se plaignent plus loin d'un vétérinaire qui avait leurs chevaux en pension et ne tenait pas ses engagements : « On l'a fait « chercher pour le châtier. Si on l'eût rencontré, on « lui aurait appris son métier à grands coups de bâ- « ton. » Ils disent encore d'eux-mêmes : « Ce matin, « après avoir bien battu notre petit Franz, nous le « chassâmes pour mille impertinences et friponne-

« ries. » C'était un droit que s'arrogeaient les maîtres sur leurs serviteurs, et qui s'est conservé bien au delà des troubles de la minorité, jusque dans la splendeur du gouvernement de Louis XIV, chez les princes et même chez les princesses (1).

A la faveur de ces brutalités libres, de l'impunité des uns, de la terreur des autres, la plus basse des violences, le vol s'exerçait avec une effronterie dont il faut encore demander la preuve aux mémoires contemporains. Voici deux anecdotes assez concluantes. Un banquier est enlevé de sa maison, en plein jour, à la vue du public, par des archers qui lui signifient qu'ils ont ordre de le conduire au Châtelet. Personne ne bouge pour le défendre, et on le mène bien au delà du Châtelet, au faubourg Saint-Antoine. Là on *exploite* contre lui la crainte qu'inspirent les corsaires du prince de Condé : si le détenu ne livre pas immédiatement cinquante mille francs, on va le mener à Rocroi d'où l'on ne sort pas sans avoir payé jusqu'au dernier sou, où l'on n'arrive même pas vivant si on prétend se défendre. C'étaient de faux archers qui, sous cette apparence officielle, avaient dérouté tout soupçon et prévenu toute résistance. Le malheureux se décide ; il envoie un de ses voleurs auprès de sa femme pour rapporter la rançon exigée. Heureusement cette femme ne se déconcerte pas, elle questionne l'envoyé, le prend dans ses propres réponses, le trouble si fort, que se voyant seul et découvert, il avoue tout

(1) *Journal de deux Hollandais* : janvier, avril, mai 1657.

pour obtenir sa grâce. Aussitôt de vrais archers avertis et requis vont arrêter les faux, et les ramènent prisonniers au Châtelet. Ainsi l'autorité publique n'avait rien vu ni du crime, ni de l'abus que les bandits faisaient de son nom, et, sans la présence d'esprit d'une femme, le captif eût été rançonné et peut-être mis à mort à l'insu de tout le monde. L'autre histoire se termine au profit des voleurs et démontre encore mieux à quels gardes infidèles était livrée la société. La scène se passe au Cours-la-Reine, dans cette promenade publique si hantée des hautes classes, toujours pleine d'affluence et de bruit; les assaillants sont dix-huit mousquetaires, non pas des faux soldats, mais bien des gardes de la personne du roi. Ces malfaiteurs arrêtent les comtes de Rochefort et de Montrevert dans leur carrosse, et leur demandent, non pas la bourse, mais leurs chausses. Quand les voleurs ne demandaient que la bourse, dit l'auteur que nous citons, on ne donnait que quelques pistoles, et l'on sauvait toujours de l'argent, des bijoux, une montre. Par un raffinage du métier, et pour tout prendre, ils réclament maintenant les chausses, depuis qu'on les porte très-larges, et qu'elles ont le double avantage de tout contenir et de se quitter aisément. Les deux seigneurs ne purent échapper à ce perfectionnement du vol. Montrevert n'était pourtant pas facile à déshabiller; il n'avait pas de caleçon, et ses bas étaient attachés à la doublure de ses chausses. Les mousquetaires, bien résolus à ne rien perdre et pressés d'en finir, coupèrent cette doublure à coups d'épée faute de couteaux. Ils ne laissè-

rent à leurs victimes que la vie et la liberté d'aller conter leur mésaventure, pendant qu'eux-mêmes échappaient à toute recherche par la fuite et le défaut de surveillance (1). Le fléau du vol à main armée était pour longtemps encore en possession de la rue ; il devait survivre à Mazarin, et ne reculer que devant la police nouvelle de Louis XIV et de La Reynie.

Il y a loin de ce pouvoir sans force à notre état moderne, à nos lois qui ont des châtiments même pour les injures, et qui poursuivent d'office le coupable sans attendre la plainte de l'intéressé. Il n'y a pas moins loin de nos institutions militaires à ces armées du XVII[e] siècle avant Louvois, dont le personnel, l'entretien irrégulier, la pénurie et l'indiscipline, expliquent déjà en partie l'histoire des mousquetaires. Quelques détails sur les vices de cette organisation peuvent donc trouver place ici comme un autre trait de la faiblesse du gouvernement. En les empruntant aux réclamations, aux conseils réitérés de Turenne, nous n'avons pas à craindre qu'on nous accuse de rien exagérer. Et d'abord le principal défaut de ces armées était la manière de les former. Il se faisait chaque année, au printemps, des recrues nouvelles, des engagements volontaires de Français errants ou d'étrangers avides, deux sortes d'aventuriers sans patrie certaine, peu empressés de s'en faire une du pays dont ils adoptaient le service, par l'appât d'une maigre solde ou du butin mal assuré de la guerre. De tels soldats, comme tous les mercenaires,

(1) *Journal de deux Hollandais :* 6 novembre 1657, 10 avril 1658.

pouvaient passer à l'ennemi aussi facilement qu'ils avaient suivi le premier enrôleur. Turenne conseille, quelque part, de ne pas licencier certains corps avant qu'ils ne soient rentrés en France : « car, dit-il, les « troupes étant encore au delà de la Somme, il s'en « irait assurément des gens du côté de l'ennemi (1). » A la fin de chaque campagne, une bonne partie de ces troupes disparaissait. D'un côté, le roi, pour n'avoir pas à les payer pendant l'hiver, s'en débarrassait par le licenciement, malgré le désir contraire de ses meilleurs généraux. « On a licencié l'artillerie, écrit Tu« renne à Mazarin, je ne retiens qu'un petit état de 80 « chevaux et de deux mille francs d'officiers pour le « mois de novembre (2). » C'était le moment où la présence de l'ennemi encore rassemblé, la nécessité de sauver Mardyck nouvellement conquis, lui donnaient tant d'inquiétudes et un vif désir de maintenir une armée respectable en Flandre. Aussi il insiste pour qu'on ne réforme pas son régiment de cavalerie, pour que, dans cette nécessité de diminuer la dépense, on renvoie avant tout les étrangers et qu'on remplisse de Français les cadres éclaircis par le départ des Allemands (3). Mais le gouvernement n'écoutait pas toujours ces réclamations, et d'autre part les soldats que l'on voulait garder s'en allaient souvent d'eux-mêmes pour échapper à la pénurie : « Trop maltraités pendant « la guerre, au commencement de l'hiver, ils n'étaient

(1) Turenne à Letellier, 1657.
(2) Turenne à Mazarin, 31 octobre 1657.
(3) Turenne à Letellier, 1657, 22 et 24 décembre.

« plus en état de servir (1). » De ces réformes, de ces désertions, il résultait un autre mal. Souvent, à la campagne suivante, « les régiments avaient perdu leurs « vieux soldats, et n'avaient plus que des recrues ; » les officiers eux-mêmes ne présentaient pas de meilleures garanties de capacité. Turenne s'en plaint ouvertement au siége de Dunkerque. « Dans l'équipage d'artillerie qui est venu avec moi, il n'y a pas d'officiers « pour assiéger le moindre château, et il est difficile « de trouver en peu de temps pour fournir à deux « bonnes attaques (2). »

La pénurie que nous venons de nommer était le secret de tous les embarras, de toutes les lenteurs. Le matériel était toujours insuffisant. Dans la campagne de 1655, Turenne se plaignait de n'avoir pas *le blé* nécessaire, et de ne pouvoir employer au transport que les chevaux des vivres et ceux de l'artillerie « qui sont si faibles, disait-il, qu'ils ne peuvent pas marcher. » Tous les chevaux de la frontière ne lui paraissaient pas capables de faire en tout l'hiver ce qu'auraient fait cent charrettes et des chevaux de rouliers tout frais, menant chacun huit ou neuf sacs ; il conseillait de faire une levée de ce genre (3). Au commencement du siége de Dunkerque, ce qu'on avait d'avoine ne suffisait pas à deux régiments pour deux jours. On n'avait des outils nécessaires que les pelles ; on manquait de petites pièces de canon pour mettre à la circonvalla-

(1) Turenne au même, 22 décembre.
(2) Turenne à Mazarin, 27 mai 1658.
(3) Turenne, Mémoires, 1655.

tion, et de grosses pour le siége même (1). Mais surtout on manquait continuellement d'argent pour payer et entretenir le soldat. Les preuves abondent dans la correspondance si active du général. « L'armée est « dans une nécessité qui ne se peut dire... Je vous as- « sure que l'extrême nécessité fait que beaucoup d'of- « ficiers se retirent (2). L'armée fait au delà du pos- « sible dans la nécessité où elle est ; la cavalerie n'a « pas eu de pain (3)... Il y a beaucoup de compa- « gnies de cavalerie française qui ne viennent pas à « l'armée assez fortes en cavaliers... Pour l'infanterie, « vous savez bien que les officiers ne touchent pas « beaucoup d'argent pour faire des recrues ni pour « chausser leurs soldats... de sorte que pour cette « heure il n'y a qu'à les plaindre de la misère où ils « sont (4)... Rien ne leur est plus nécessaire que des « habits ; il y périra beaucoup de soldats, de n'en avoir « pas eu de bonne heure (5). » La conséquence inévitable était donc la dispersion dès qu'on espérait avec quelque fondement de n'avoir plus à combattre pour un temps. A la fin de la campagne de 1657, Turenne déclare qu'il est impossible de maintenir en corps, à l'intérieur du pays, les troupes des généralités de Soissons et de Normandie, parce que les officiers, non plus que les cavaliers, n'ont pas le moyen de faire ferrer les

(1) Turenne à Mazarin, 27 mai 1658.
(2) Turenne à Letellier, 25 octobre 1657.
(3) Turenne à Mazarin, 31 octobre 1657.
(4) Turenne à Letellier, 1er novembre 1657.
(5) Turenne à Letellier, 22 décembre 1657.

chevaux (1). Quant aux troupes qu'on prétend laisser dans les lieux où il faut servir, on ne les retiendra qu'en leur donnant, non pas un *argent comptant qui ne raccommode pas les choses*, mais une paye bien régulière. « C'est une opinion malheureusement confirmée que « les troupes qui demeurent ainsi au loin sont plus « abandonnées que les autres ; on ne peut la détruire « que par des faits contraires et permanents. » Les mêmes dispositions se font voir à la fin de la campagne de 1658. « Je demeure à Ypres, écrit Turenne, et je « vois bien qu'il serait plus sage de retenir toute « l'infanterie ; mais aussi on n'aurait pas d'armée au « printemps. Ce retardement d'argent fait perdre bien « des soldats de garnison, et il n'y aurait rien eu de « plus capital que de le recevoir trois semaines au- « paravant que les troupes, qui doivent s'en retourner, « fussent parties (2). »

A l'intérieur même, il y avait un danger semblable à placer les troupes en quartiers d'hiver dans les villes. L'argent, qui leur était destiné, passait par trop de mains pour arriver toujours à point nommé, et les soldats mécontents désertaient en foule. Turenne le répète à satiété. « Je vous assure que les villes sont la « ruine des troupes.... Si vous les mettez dans les « villes, les régiments perdront tous leurs vieux sol- « dats.... Une marque d'un mauvais officier c'est de « dire qu'il fait aussi bon dans les villes, parce qu'il

(1) Turenne à Letellier, 22 décembre; 2e lettre écrite dans la même journée.

(2) Turenne à Letellier, 2 décembre 1658.

« ne se soucie que d'avoir de l'argent, et point du tout « des soldats qui lui sont à charge durant l'hiver, et « pourvu qu'il mène douze à quinze gueux de recrues « à qui il n'a pas donné la moitié de ce que le roi « donne, il croit avoir satisfait et être assuré de « n'être pas cassé (1). » Il importait de prévenir ou l'inexactitude des intendants ou la rapacité des officiers. Aussi s'était-il efforcé de faire prévaloir un système de cantonnement des troupes, qu'il expose et justifie assez bien dans ses Mémoires. Ce système consistait à disperser les troupes en petits groupes dans les villages et à les faire payer directement, officiers et soldats, sur les tailles. Chaque cavalier recevait vingt sols, et chaque fantassin en proportion de ses besoins moindres. Il en résultait une économie pour les finances, une sûreté pour les campagnes. Le payement sur place par les habitants supprimait les remises d'argent aux financiers et les non-valeurs. Les soldats, répandus dans ces localités, y dépensaient une bonne partie de l'argent qu'ils en tiraient, et leur présence servait de sauvegarde aux paysans. Beaucoup de villages du plat pays reprirent confiance par là ; les travaux du labourage se firent avec plus d'assurance, « et contre l'opinion « commune une partie des villages de Champagne se « sont remis par cette nouvelle façon de distribuer les « troupes. » Cette innovation essayée pour la cavalerie dans l'hiver de 1655-56, fut appliquée l'hiver suivant à l'infanterie (2).

(1) Turenne à Letellier, 24 novembre 1657 et 2 décembre 1658.
(2) Turenne, Mémoires, 1655, 1656.

Cependant le remède, déjà entravé par l'esprit de routine et de cupidité, rencontrait encore, dans les nécessités de la guerre, bien des difficultés d'application, et n'empêchait pas que, dans les suspensions d'armes, le pays ne fût foulé par sa propre armée, autre fléau, le plus sensible peut-être de l'organisation militaire d'alors. Il n'était pas toujours sage de trop disperser les troupes, de trop les éloigner du théâtre où les hostilités pouvaient reprendre par quelque mouvement subit de l'ennemi. Il y avait tel moment où Turenne trouvait utile de faire demeurer tous les régiments sur la frontière, même après les beaux succès de 1658 (1). Dans ces conditions il se rabattait à indiquer pour quartiers d'hiver les contrées les moins éprouvées, les plus capables à ce titre de pourvoir aux besoins d'un grand nombre de soldats : « Il me semble que l'on « pourrait mettre deux ou trois régiments d'infanterie « dans le Boulonnais, et en loger bon nombre à « Abbeville ; c'est un bon endroit que ce coin de Nor- « mandie et de Picardie ; le pays depuis Amiens jus- « qu'à Boulogne en deçà de la Somme *n'a pas été* « *ruiné*, on pourrait y mettre beaucoup de cava- « lerie (2). » Évidemment cette masse d'hommes réunie sur un même point était une surcharge pour les populations, et lui-même en convenait par cette attention à choisir celles qui avaient le moins souffert. L'aveu est encore plus explicite dans les recomman-

(1) Turenne à Letellier, 24 novembre 1658.

(2) Turenne au même, 17 novembre 1657. Turenne était alors au camp de Beringhen.

dations suivantes : « La plus grande difficulté est pour « ce qui va en Normandie, car ils ne peuvent demeurer « que sur la Picardie et la Normandie, et dans toutes « les deux ils ruineront tous les quartiers. » Il insistait pour que la généralité du ressort envoyât promptement mille francs par compagnie de cavalerie, et quatre cents francs par compagnie d'infanterie ; mais il reconnaissait qu'en dépit de toute cette prévoyance, la Picardie se *ressentirait* beaucoup du séjour des troupes, et concluait, avec l'accent du regret, que les discours étaient bien plus faciles que l'exécution (1). Ainsi les armées victorieuses retombaient en ravageurs sur le pays ; ce ressentiment dont parle Turenne n'était pas autre chose que les exactions de la soldatesque ravissant aux particuliers ce que l'État ne savait pas lui donner régulièrement, et reprenant par la brutalité bien au delà du prix de ses services. Corneille, au moment de la paix qui termina enfin cette guerre, dans des vers qu'il faisait réciter devant Louis XIV, a peint énergiquement ce contraste entre les victoires des soldats au dehors et leurs désordres au dedans :

Ils ne vont aux combats que pour me protéger.
Et n'en sortent vainqueurs que pour me ravager.
S'ils renversent des murs, s'ils gagnent des batailles,
Ils prennent droit par là de ronger mes entrailles.
Leur retour me punit de mon trop de bonheur,
Et mes bras triomphants me déchirent le cœur (2).

(1) Turenne à Letellier, 22 décembre 1657.
(2) Corneille, Prologue de la *Toison d'Or*, représentée devant Louis XIV pour les fêtes de son mariage.

Pourquoi donc cet argent si nécessaire manquait-il si souvent? Ici nous retrouvons un troisième mal déjà signalé plusieurs fois, mais toujours persistant, à savoir l'incohérence du système financier qui n'était pas même un système, et l'infidélité des agents du fisc à tous les degrés de la hiérarchie. Les populations ne payaient qu'avec répugnance; pour les ménager un peu ou les tromper sur le poids des charges, il fallait jouer de ruse, et donner à l'impôt des formes, des délais, qui l'empêchaient de durer, ou de rapporter autant qu'il en était besoin. Les corps judiciaires, qui se faisaient une popularité de leur opposition au payement, consentaient quelquefois à se taire quand on leur promettait de partager, et les largesses qui soldaient leur silence diminuaient d'autant *le revenu* du roi. Enfin les collecteurs n'accordaient leurs services qu'à la condition de prélever sur leurs recettes une grosse fortune personnelle, écrasant ainsi les contribuables sans suffire aux nécessités publiques. Plusieurs faits recueillis dans les mémoires contemporains peuvent composer un tableau assez frappant de ces industries administratives auxquelles le gouvernement était réduit.

En 1654, le roi demanda aux États du Languedoc un million et demi, à titre de *don*, suivant l'usage des provinces à États. Les évêques représentèrent que le pays était ruiné, que la province ne pouvait donner au delà d'un million. Pour forcer cette résistance, le gouvernement exploita une crainte plus forte encore que celle de l'impôt direct. Par le conseil de Gourville,

Mazarin annonça que l'armée de Catalogne prendrait ses quartiers d'hiver en Languedoc; les ordres nécessaires à ces cantonnements de troupes furent expédiés immédiatement. A cette nouvelle, il y eut grand émoi chez les intéressés. Le prince de Conti fut supplié de préserver la province de ce logement si onéreux; le prince répondit que le seul moyen d'obtenir cette grâce était de donner au roi un million huit cent mille livres, trois cent mille de plus qu'il n'avait d'abord été demandé. Pour échapper aux soldats, les États votèrent le *don* augmenté. Mais il fallait pourtant bien loger les troupes dont le Languedoc se déchargeait; elles furent envoyées en Guienne, parce que cette province, n'ayant pas d'États, n'avait pas de don à faire, et devait payer sous une autre forme : on lui imposa la plus coûteuse.

Dans cette même année, le surintendant Fouquet rencontrait, dans le Parlement de Paris, une grande opposition aux édits fiscaux. Gourville, fertile en expédients, lui trouva le secret infaillible de s'accorder avec le zèle des magistrats. Il ne s'agissait que de gagner ceux des opposants qui entraînaient les autres, et pour cela de leur donner comptant cinq cents écus de gratification avec promesse d'une somme pareille pour les étrennes. Il dressa la liste des adversaires qu'il fallait ainsi attaquer par l'argent; il fut ensuite chargé d'entreprendre les plus difficiles, et en particulier le président Lecogneux qui s'était jadis montré si jaloux de l'honneur des cours souveraines et du soulagement du

peuple (1). Il paraît que Lecogneux ne se rendit pas à la première offre, et qu'il marchanda longuement sa conviction : car il fallut lui donner deux mille écus pour achever une terrasse commencée à sa maison de campagne. Mais en dernier résultat, le surintendant put juger que son négociateur avait bien réussi auprès du président susdit (2). C'est ce Lecogneux qui épousa la veuve du financier Galland, un des secrétaires du conseil, riche de six millions, dont la fortune n'était pas à l'abri de tout soupçon d'illégalité.

Une manœuvre non moins regrettable était la mauvaise foi que l'autorité opposait par moments à la mauvaise volonté des contribuables. En 1658, le roi allant à Lyon pour le mariage de Savoie, s'arrêta à Dijon, afin de dominer par sa présence les États et le parlement de Bourgogne. Les États, pressés de voter un don gratuit, ne se hâtaient pas de conclure ; ils craignaient que, une fois assuré de leur décision, le roi ne fît en outre vérifier au parlement des édits fiscaux qui n'avaient pas encore passé, quoique présentés depuis longtemps, un entre autres qui créait de nouvelles places de magistrature à vendre au profit de la couronne. Ils représentaient que les provinces à États devaient être moins soumises que les autres aux charges nouvelles ou accidentelles imposées par

(1) V. au chap. III le discours de ce président à propos de la discussion du *Tarif*.
(2) Mémoires de Gourville.

les édits de finances. Comme elles donnaient tous les ans, ou tous les deux ans au moins, des sommes considérables sous la forme directe de *don gratuit*, si d'autres impôts venaient s'y joindre, c'étaient deux taxes au lieu d'une qui pesaient sur la même population. Ces objections suspendant le vote définitif, Le Tellier alla de la part du roi assurer les États, que, s'ils accordaient une somme plus forte que d'ordinaire, le roi ne ferait rien de nouveau dans la province. Sur cette déclaration, le don fut voté; les États vinrent avec confiance en rendre compte au souverain. Cependant, le lendemain même, Sa Majesté alla au parlement tenir un lit de justice, c'est-à-dire procéder à un de ces enregistrements immédiats dont la volonté royale n'entendait pas qu'il y eût appel. Dès le début de la séance, le chancelier annonça que les édits, si longtemps ajournés, étaient indispensables aux nécessités de la guerre, aux efforts à soutenir pour arriver à une bonne paix. Vainement le premier président voulut protester au nom de la province appauvrie, de tant de terres incultes et de montagnes qui ne rapportaient rien, au nom du parlement dont le ressort étroit, présentant peu d'affaires, rendait inutile la création d'officiers nouveaux. Ces doléances, qui n'étaient pas pures d'exagération, lui attirèrent les louanges de ses co-intéressés, sans changer la détermination du roi. Les édits furent lus et déclarés exécutoires. Le jour suivant le roi *partit, laissant Dijon et toute la province dans la consternation, et le parlement aussi par le grand nombre d'officiers dont on*

l'avait augmenté (1). L'autorité royale cette fois avait fait coup double sur les États et sur le parlement, avec l'habileté et l'audace d'un financier consommé.

Nous avons peint plus haut (2), avec le langage et les cris populaires du temps, la haine qui s'acharnait à poursuivre les financiers. Depuis leur basse origine jusqu'à leur domination et leurs fortunes scandaleuses, rien n'était pardonné à « cette engeance venue de laquais et de palefreniers, » comme les appelle un des premiers pamphlets de la Fronde, qui « régentait la France à coups d'étrivières (3). » Si la jalousie, irritée par une élévation rapide et insolente, leur avait d'abord imposé un si mauvais renom, la rigueur et l'évidence de leurs concussions le consacraient chaque jour irréparablement. La leçon, donnée une première fois par la guerre civile, n'avait pas profité. Les grands troubles, en s'apaisant, n'avaient pas fait disparaître les entrepreneurs de revenus publics, les fermiers d'impôts par association, les collecteurs qui prélevaient d'abord leur part, les fournisseurs à primes exorbitantes. C'étaient encore les mêmes hommes désormais remis de leur peur, ou de nouveaux émules enhardis par l'exemple d'une cupidité impunie. C'étaient Cornuel, ancien commis, plus tard surintendant sous Richelieu, qui avait fait, avec sa fortune, celle d'un bon nombre d'aventuriers intéressés et dévoués à ses affaires ; Bretonvilliers, autrefois receveur des

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.
(2) V. chap. III, IV et V.
(3) Requête des trois États à messieurs du Parlement, octobre 1648.

finances Limoges, qui avait gagné tant de millions qu'il lui échappait parfois, dans certains retours de conscience, de demander si l'on pouvait gagner cela honnêtement (1). On voyait dans les fonctions publiques, parmi les *trésoriers de l'épargne*, la Basinière, qui jouait gros jeu avec Anne d'Autriche, Jeannin de Castille, auquel, au temps du procès de Fouquet, on pourra redemander huit millions; parmi les *trésoriers des parties casuelles*, Picard, associé de Galland et de Catelan, assez riche pour se rendre acquéreur du marquisat de Dampierre. Entre les nouveaux venus, comment oublier Saint-Évremond, ce nom resté presque populaire pour avoir figuré plus tard dans le groupe des opposants au grand roi? Chargé de missions dans la Guienne, il ne négligea pas de tourner ses divers commandements à son propre bien. Dans ce mauvais système de payement des troupes, on donnait simplement aux officiers des assignations sur les villes et les communautés, dont chacun tirait ce qu'il pouvait. M. de Saint-Évremond, disent lestement ses admirateurs, fut habile à profiter des conjonctures; « soutenu par M. Fouquet, dont il était particulièrement connu, il ne fit pas mal ses affaires dans la Guienne. Il avouait lui-même et en plaisantait souvent, que, en deux ans et demi, il en avait rapporté cinquante mille francs tous frais faits; précaution, ajoutait-il, qui m'a été d'un grand secours tout le reste de ma vie (2). » Lorsque, plus tard, Saint-

(1) Tallemant des Réaux.

(2) Préface des véritables œuvres de Saint-Évremond, 1707.

Évremond fuira de France par un contre-coup de la disgrâce de Fouquet, il pourra bien se poser en victime de l'arbitraire, expiant le crime léger d'une satire inédite contre la paix des Pyrénées. Mais ses malversations avouées par ses amis justifiaient Louis XIV par un grief légitime, et elles le réduisent lui-même à cette innocence hypocrite qui, à force de tours d'adresse, détourne les yeux du public de la culpabilité véritable sur une imputation imaginaire.

L'histoire de Gourville, le complice et le compagnon d'exil de Saint-Évremond, est le type le plus complet de la vie des financiers de cette époque. D'abord *Hérault* et valet de chambre dans la famille de La Rochefoucauld, plus tard *Gourville* du nom d'une terre qu'il acheta en Poitou, il avait été l'agent des intrigues et des violences de La Rochefoucauld et de Condé dans la Fronde des princes. Après la paix de Bordeaux (1653), il passa au vainqueur; il vint se mettre à la disposition de Mazarin, qui, pour avoir à son service cette capacité, la paya d'une pension de deux mille écus sur les bénéfices. Ses conseils, on vient de le voir, et son intervention avaient bien réussi en Languedoc et au parlement de Paris. Le succès paraissait confirmer son importance, lorsque, pour qu'il ne lui manquât aucune aventure, il déplut au ministre par l'action trop puissante qu'il exerçait sur le prince de Conti, et fut envoyé à la Bastille. Mais dans ce tumulte d'affaires capricieuses et de besoins contraires, les disgrâces ne duraient pas plus que la faveur. Gourville redevenu nécessaire sortit de prison, et Mazarin

lui conseilla d'entrer dans quelque emploi de finances, *parce que beaucoup de gens y faisaient leur fortune.* Le ministre avait alors besoin d'un travailleur expert pour tirer de l'argent de la Guienne, et rentrer lui-même dans une somme considérable qu'il prétendait avoir avancée au roi. On donnait quatre sous par livre à ceux qui se chargeaient du recouvrement des tailles de Guienne. Mazarin proposa à Gourville d'en faire la recette pour le compte du roi, moyennant dix à douze mille écus d'appointements par an; c'eût été rétablir la perception directe par les soins d'un comptable à traitement fixe et moins onéreux aux contribuables. Gourville aima mieux prendre à son compte cette exploitation; il eut bientôt trouvé des associés capables et traita en règle avec Mazarin. Quoique le ministre eût désiré un autre arrangement, il ne se fit pas trop prier, parce que le traitant s'engagea à lui rembourser à lui-même une somme de deux millions sept cent mille livres en quinze mois. L'exploitation marcha à souhait pour l'un et pour l'autre. Mazarin fut exactement payé à chaque terme. Gourville en retira de si abondants profits qu'il put acquérir une place de secrétaire du conseil, au prix de onze cent mille livres (1). Ainsi commença la fortune de ce personnage bizarre et scandaleux qui, pendant près de quarante ans, à travers toutes les contradictions, les exils et les rappels, les flétrissures et les réhabilitations, la confiance et la haine des ministres, les ambassades et les

(1) Mémoires de Gourville.

règlements de créances mauvaises, devait se montrer indispensable aux proscrits et aux favoris, aux grands seigneurs ruinés et à la politique du roi, fier des faveurs de Ninon de Lenclos, et honoré de la bienveillance de madame de Sévigné.

Le nom de Mazarin nous amène, pour clore cette série de faits, à signaler la plus grande infidélité qui pût se commettre au détriment de l'État, la plus irréparable, puisqu'elle était le crime de ceux mêmes qui avaient le devoir de prévenir ou de poursuivre ces sortes de crimes. *Quis custodiet ipsos custodes?* Ce crime ne s'en commettait pas moins sans trop d'embarras, comme chose acceptée et passée dans les mœurs d'un certain monde. Les plus hauts fonctionnaires des finances s'associaient aux exploitations des *financiers*, et, par une pression avide et continue, ils les contraignaient, pour ne rien perdre, à pressurer d'autant plus fort les provinces. Il y avait eu déjà, en 1649, un surintendant, le maréchal de la Meilleraye, qui avait fait bourse commune, pour dix ans, avec Tubœuf, dans l'adjudication des fermes de Bretagne. Maintenant le frère d'un ministre, Duplessis-Guénégaud, un des trois trésoriers de l'Espagne, fourrageait si largement en finances qu'il en contracta avec Gourville une amitié fidèle jusque dans la disgrâce (1), et que, au jour de la révélation, c'est-à-dire du procès de Fouquet, le crédit de son frère ne put lui épargner la

(1) Mémoires de Gourville : « Avant de partir pour Nantes avec M. Fouquet, j'avais eu soin de faire porter chez madame Duplessis-Guénégaud tous mes papiers et tout l'argent qui était chez moi. »

honte de faire, à genoux, devant le Parlement, amende honorable. Le nouveau surintendant, Fouquet n'exploitait pas moins lucrativement son autorité et son droit d'adjuger les fermes. Personne n'aurait pu encore préciser par le détail ses diverses prévarications, mais on les soupçonnait à son luxe, comme on les sentait à l'aggravation du poids des charges publiques. Sans anticiper sur l'époque des accusations formelles, nous pouvons rapporter ici, comme à leur date, bon nombre de méfaits accomplis longtemps avant d'être tirés au jour. Le surintendant se faisait payer 120,000 livres de rente sur la ferme des gabelles, 140,000 sur celle des aides, 40,000 sur les fermiers de Bordeaux. Il rétribuait ses maîtresses, ses commis, ses enfants sur les mêmes fonds. Les fermiers de Bordeaux avaient à servir 125,000 livres à madame Duplessis-Bellièvre, 10,000 à Créqui, gendre de cette dame, 10,000 à madame de Charost, fille de Fouquet. Le comte de Charost avait fait, par cette alliance, une bonne opération, enviée des princes du sang eux-mêmes. « Sire, disait au jeune roi son frère le duc « d'Anjou, j'ai perdu mes dix pistoles, et je n'ai plus « rien. Permettez-moi d'épouser une de ces petites « Fouquettes ; car le comte de Charost regorge d'ar- « gent depuis son mariage (1). » Pellisson, entré au service du surintendant en 1656, ressentit immédiatement l'effet de libéralités semblables ; il en loue le bienfaiteur dans son « remerciement du siècle » pour

(1) *Journal de deux Hollandais*, mai 1657.

mademoiselle de Scudery, et dans « un remerciement « plus grand » pour lui-même (1). La reconnaissance, cette vertu des grands cœurs, rare comme eux, la fidélité à un *patron* malheureux, la patience dans les rigueurs du cachot et de la misère, ont illustré Pellisson, et assuré à ses malheurs un intérêt longtemps populaire. Mais ces titres, tout honorables qu'ils sont, n'ont pu le décharger de la complicité avec Fouquet. Il avait des profits sur la rentrée des offices de Lorraine et de Bar, 2,000 livres de pension sur les gabelles du Lyonnais et du Languedoc, un préciput de 20,000 livres par an sur une compagnie pour la pêche de la baleine privilégiée du roi. S'il ne prenait pas lui-même, il savait au moins sur qui étaient pris les dons qui lui constituaient une richesse véritable ; et s'il a bien supporté l'infortune, cette infortune n'était pas l'innocence persécutée.

La culpabilité de Fouquet est la plus célèbre, parce qu'elle éclata dans une disgrâce retentissante. Celle de Mazarin a fait moins de bruit, parce qu'elle a été à moitié couverte par la déférence immuable que Louis XIV a toujours observée envers le favori de sa mère jusqu'après sa mort. Cependant le premier ministre ne diffère du surintendant que par les formes basses et étroites de sa rapacité et de son avarice. Il n'était pas moins ardent à la convoitise, il a ramassé plus de trésors. Tous les moyens lui étaient bons, comme si l'État eût été une mine à la merci de qui-

(1) Marcou, *Étude sur la vie et les ouvrages de Pellisson.*

conque savait se l'approprier, et le pouvoir un droit et un instrument d'exploitation. Dès le temps de la Fronde des princes, on l'avait accusé d'exercer la piraterie, de l'autoriser par lettres patentes, d'avoir à Toulon un agent à lui pour cette recette qui lui rapportait 800,000 livres (1). Pendant sa retraite à Bruhl, cette accusation était formulée expressément dans une déclaration arrachée à la reine contre lui (2). Laissons de côté, si l'on veut, cette plainte d'ennemis acharnés justement suspects, et qui ne tire sa force que de sa ténacité : il suffira, contre sa mémoire, des pirateries incontestables exercées sur terre après son retour et jusqu'à ses derniers moments. Fermier d'impôts, accapareur de charges publiques, il aimait encore mieux l'industrie de fournisseur, c'est-à-dire de revendeur à gros profits. Les fermes de La Rochelle lui appartenaient ; et par son gouvernement du Brouage, tout le pays d'Aunis, comme ses autres gou-

(1) *Lettre de madame la princesse-mère à la reine*, 16 mai 1650. « Il autorise les galères du roi à exercer la piraterie dans la Méditer- « ranée. Il faut bien qu'elles vivent, dit-il. »

Observations sur quelques lettres écrites au cardinal Mazarin et par le cardinal Mazarin, 1652 : « Ne sait-on pas que par lettres-patentes il a été permis aux capitaines de vaisseaux et de galères de prendre tout ce qu'il leur serait nécessaire pour leur subsistance, sur amis ou ennemis ou alliés, ou même sur les sujets du roi. Ce brigandage a rapporté 800,000 livres au cardinal qui tient un homme à Toulon pour la recette. »

(2) Déclaration du 4 septembre 1651, rapportée tout entière dans les Mémoires de Retz : « Nous avons appris, par plusieurs plaintes qui nous ont été faites, que les plus célèbres pirates étaient ses meilleurs amis, qu'il leur donnait retraite dans la plupart de nos ports, à la diminution de notre estime, et qu'il partageait avec eux le butin et le brigandage. »

vernements, était livré à ses « ménages et trafics. » Le roi lui avait donné la disposition des charges de la maison de la reine ; il les vendait toutes jusqu'à celles de lavandières. Il « jouissait de plusieurs fonds desti- « nés au payement des ambassadeurs, de l'artillerie, « de l'amirauté, et ainsi du reste, se chargeant d'y « satisfaire et ne le faisant pas. » C'est Le Tellier, son ami, qui, pour justifier ses trésors, en expliquait ainsi l'origine devant la duchesse de Navailles et madame de Motteville (1). Nous avons loué son activité et sa prévoyance, en 1650, à pourvoir du nécessaire l'armée de Champagne et à préparer la victoire de Rethel. Mais ses soins de fournisseur n'avaient pas le même désintéressement ni le même éclat, quand ils n'importaient plus à la conservation de son pouvoir. En 1657, on découvre, par ses lettres, qu'il entreprend, à son compte, la fourniture de l'armée de Catalogne ; il traite la chose avec Colbert en secret comme une opération véreuse ; il veut dissimuler sa présence et son intérêt dans l'affaire. « Étant nécessaire que mon nom ne pa- « raisse pas, on peut remédier à cet inconvénient en « faisant paraître le nom d'Ubert ou tel autre (2). » En 1658, au siége de Dunkerque, il se fait le vivandier et le munitionnaire de l'armée. Les besoins étaient extrêmes, comme l'attestent les lettres de Turenne ; on souffrait de l'insalubrité de l'air, de la chaleur excessive, du manque d'eau potable. Le premier mi-

(1) Motteville. — Après la mort de Mazarin.
(2) Lettre de Mazarin à Colbert.

nistre, profitant de ces nécessités, vendait le vin, la viande, le pain et l'eau, et « regagnait sur tout ce qui « se vendait (1). »

Ce qui est sans doute plus odieux encore, c'est l'impatience d'avoir, la crainte de perdre, signes évidents de l'avidité et de l'avarice, qui se font sentir dans ses négociations de finances. Il prétendait quelquefois avoir avancé de l'argent au roi, c'est-à-dire payé des dépenses que l'État devait supporter. On est fondé à croire que c'était un détour pour couvrir d'une forme de remboursement légitime les bénéfices dont il avait envie. Fouquet lui ayant proposé des affaires à entreprendre pour le payer de ses avances, il écrivait à Colbert : « Vous pouvez dire qu'il eût été bon que j'eusse « été remboursé de ces avances sur des affaires faites, « et non pas sur celles qu'il se propose de faire, et il « me semble que, sans présomption, je pourrais être « considéré comme les autres qui ont fait des avances « et qui ont été remboursés sur les dernières affaires « qu'on a faites, et qui sont payés des intérêts jus- « qu'au dernier sol (2). » Quels commentaires a-t-on besoin d'ajouter à ces lourdes et tenaces répétitions des mêmes mots, à ce ton grognon et presque larmoyant de créancier ajourné? Ce fut à la suite de ces réclamations qu'il fit avec Gourville le traité des fermes de la Guienne. Là encore on le voit préoccupé de prendre toutes ses sûretés, à la fois pour être exac-

(1) Motteville.
(2) Mazarin à Colbert, 1657.

tement payé et pour bien établir au dehors que cet argent lui est véritablement dû. Gourville avait fait un billet où il s'engageait à remettre au cardinal les deux millions sept cent mille livres. Quand Mazarin vit ce billet, il s'écria : Ah! bestia, bestia ; Gourville n'a pas mis dans son billet : *valeur reçue*. Gourville fut obligé d'en faire un autre où il mit *valeur reçue ;* il s'excusa de son oubli sur son inexpérience ; c'était le premier billet qu'il faisait ; il ne connaissait pas encore les formalités (1).

Nous surprendrons peut-être le lecteur en ajoutant que l'amour de l'or rendait de temps en temps Mazarin cruel. S'il ne tuait pas les adversaires de ses combinaisons financières, il les emprisonnait et les malmenait dans les cachots avec assez de rigueur pour décourager l'imitation. Les archives de la Bastille, tout récemment produites au grand jour (2), viennent de nous révéler quelques-unes de ces vengeances. On y trouve, parmi les hôtes forcés de cette prison du roi, réservée ordinairement aux coupables ou aux suspects illustres, un épicier, le sieur Niceron, qui a eu l'audace de réclamer contre le monopole de l'huile de baleine fatal à la corporation des épiciers. Mazarin et Fouquet avaient un intérêt dans ce monopole ; malheur aux petits marchands qui avaient besoin pour vivre de leur faire concurrence! On y trouve encore un banquier de Paris, le sieur Hache, débiteur frauduleux du cardinal

(1) Mémoires de Gourville.
(2) *Archives de la Bastille*, publiées par Ravaisson.

Hache servait d'intermédiaire pour l'escompte des traites expédiées par le receveur des fermes de la Rochelle; il n'avait pas été fidèle dans ce service, il avait fait tort au fermier Mazarin. Deux ans de captivité et d'incroyables rigueurs durent lui apprendre, et à ses semblables, qu'un dommage d'argent infligé au premier ministre était un crime d'État aussi grave et plus sûr du châtiment que les dilapidations en masse ou la révolte à main armée.

Cependant de tels excès ne passaient pas inaperçus ni sans réclamations. On faisait plus que les soupçonner; on les affirmait, on les dénonçait tout haut. Depuis la chaire chrétienne jusqu'à la caricature, bien des voix, sur des tons divers, s'accordaient à opposer l'abondance des financiers à la pénurie de l'État, la pauvreté du roi à la richesse de ses agents. Il parut en Flandre, pour l'année 1658, des almanachs à images qui n'épargnaient personne. Fouquet et Servien, les deux surintendants, y étaient représentés à une table toute servie de plats de louis, de pistoles et de quarts d'écus; le cardinal, du haut bout où il trônait, empêchait le public d'y manger, renvoyant les affamés à l'hôpital; Le Tellier, dans un coin, tournait la broche, et tirait çà et là quelques lardons d'or pour les jeter au roi (1). Dans le carême de la même année, un capucin, prêchant devant le roi, aborda hardiment la question, fit parler les peuples épuisés contre les ministres spoliateurs, et montra la substance de la nation passant

(1) *Journal de deux Hollandais*, 29 février 1658.

en des mains étrangères... « en des mains étrangères, « sire, qui exercent des libéralités qui ne devraient « partir que de Votre Majesté, donnant toutes les ré« compenses, et prenant pour elles et pour leurs « créatures toutes les finances de votre État (1). » S'il fallait une certaine audace pour affronter ainsi la toute-puissance des accusés, il n'était pas besoin d'une perspicacité supérieure pour vérifier l'exactitude du réquisitoire; depuis longtemps, la magnificence affectée des gens d'affaires trahissait d'elle-même son origine détestable.

II. — Le luxe des financiers et de la noblesse : Bretonvilliers, Servien, Fouquet, Mazarin. — Les grandes fêtes; le jeu. — Pauvreté du roi.

Le luxe, c'est-à-dire la déclaration publique de richesse, est presque toujours le mobile et le but des concussions de tout genre. On ne court si fort après l'enrichissement que pour en jouir plus vite et plus longtemps, et une de ses premières jouissances est assurément le pouvoir d'afficher une importance nouvelle, de narguer autrui, de se faire reconnaître pour l'égal d'anciens supérieurs ou pour le supérieur d'anciens égaux, Tel était aussi le grief de Louis XIV contre les financiers du temps de sa jeunesse. On le sent à la définition qu'il en donne : « Gens d'affaires, « dit-il, qui d'un côté couvraient leurs malversations « par toutes sortes d'artifices, et les découvraient de

(1) *Journal de deux Hollandais*, avril 1658.

« l'autre par un luxe insolent et audacieux, comme « s'ils eussent craint de me les laisser ignorer (1). »

A toutes les époques, le désir de paraître a possédé bien des cœurs et les a poussés dans cet effort jusqu'à la ruine. Notre siècle n'est pas le premier qui ait montré le luxe dans le peuple lui-même, et les femmes de marchands ou d'ouvriers faisant concurrence aux grandes dames. « Si le peuple était pauvre, s'écriait « en 1650 un pamphlétaire de la Fronde, verrait-on « des mouchoirs de cou de vingt ou trente écus sur « des simples femmes de rôtisseurs? Verrait-on des « laquais habillés de couleur portant le carreau à la « suite de certaines femmes de simples marchands? « Verrait-on des habits de trois ou quatre cents francs « sur des lingères et des filles de bouchers? Verrait-« on les passements d'or honteusement abaissés jus-« qu'à étoffer les cotes des blanchisseuses (2). » Combien donc devait être ardente la fureur des maltôtiers, nouvellement et rapidement enrichis, à triompher de leur ancienne condition par l'étalage de leur élévation présente. « Ils sont entrés pauvres, dit une relation « contemporaine, dans le maniement des fermes et « finances de Sa Majesté, et dix ou douze ans d'em-« ploi, et même beaucoup moins, les ont comblés de « richesses si immenses, qu'elles surpassent celles des « diverses familles qui sont depuis plusieurs siècles « dans les dignités de l'épée et de la robe. » Tel qui

(1) Louis XIV, Mémoires.
(2) Dubosc-Montandré : *Tombeau du sens commun.*

d'abord avait été laquais voyait après lui une longue suite de laquais. Tel avait au doigt des bagues qui excédaient le prix de son ancien patrimoine. Le rebut de leurs meubles valait plus que la succession entière de leurs ancêtres. Ces héritiers de misérables chaumières habitaient des hôtels capables de loger des princes (1). Ils avaient même leurs quartiers de prédilection, où ils se serraient les uns contre les autres comme une population à part, des rues dont plusieurs indiquent encore aujourd'hui, par la forme des constructions, qu'elles n'étaient pas destinées à de petits marchands. C'étaient les rues de Savoie, Chapon, Béthisy, la Verrerie, Sainte-Croix de la Bretonnerie, que la maltôte affectionnait.

Mais dans cette engeance, comme partout, en dépit de toutes les rages d'égalité, il y avait des différences, des rangs, des dominateurs suprêmes. L'étranger qui visitait Paris allait voir, comme un monument, la maison de Bretonvilliers. Cette maison, qui existe encore en partie, à l'extrémité Est de l'île Saint-Louis, à la séparation des deux bras de la Seine, et alors devant une vaste et verdoyante campagne, était, disait-on, la mieux située du monde après le sérail de Constantinople; on lui a donné place dans une collection de gravures du temps représentant les curiosités de Paris. On y admirait un grand degré (escalier) fort beau et fort large, une belle salle avec cheminée « re« levée en bosse et fort dorée, tapissée d'une haute

(1) Relation anonyme de la cour de France.

« lisse à pots de fleurs très-bien représentés. » Le grand appartement, supérieur à la magnificence de beaucoup de rois, offrait une antichambre tendue d'une tapisserie fine, décorée d'ornements et de peintures parfaites, des chambres à beaux miroirs, à meubles de la Savonnerie en velours cramoisi semé de fleurs d'or, un cabinet également peint et doré. Au nord du jardin, une longue galerie à deux étages, dont les ruines permettent encore de deviner l'architecture intérieure, se rattachait en retour d'équerre au bâtiment principal, et servait de théâtre aux fêtes, ou de musée aux objets rares et précieux par où ces envahisseurs de la richesse témoignaient volontiers qu'ils aimaient autre chose que l'argent. Deux balcons, l'un au bout de la galerie, l'autre sur le bras gauche du fleuve, ouvrait au maître du logis une large vue sur la campagne et sur la ville qu'il semblait dominer de son oisiveté et de son opulence, comme il s'était engraissé de leurs dépouilles. C'est là que trônait l'ancien receveur, et qu'il dépensait les six cent mille livres de rente que lui attribue Tallemant des Réaux (1).

Un autre homme, d'une nature différente, illustre d'abord par des négociations qui n'étaient pas des traités de finances, était passé de la diplomatie à la maltôte, et entre la paix de Westphalie et la diète de Francfort, avait su s'égaler aux financiers les plus heureux. Abel Servien, surintendant de moitié avec

(1) *Journal de deux Hollandais.* — Tallemant des Réaux.

Fouquet (1653), était, dès sa seconde année d'exercice, en mesure de supplanter les plus puissantes familles. Il achetait des Guise (1654) la terre de Meudon, et comme les grandeurs qui avaient suffi à la maison de Lorraine n'étaient pas assez pour un surintendant, il en changeait toute l'ordonnance, « faisant « du rond le carré, du haut le bas, et de l'élevé l'a- « plani. » De nombreux ouvriers consolidaient cette terrasse dont la haute et longue muraille au-dessus du village semble une forteresse dominant un précipice. Au bois entouré de murs, il ajoutait environ une demi-lieue de pays pour s'y faire un parc à longues et larges allées. Il tirait un ornement nouveau des inégalités du terrain, en échelonnant parterres sur parterres. En passant d'un coteau à l'autre par de nouvelles acquisitions, il se créait deux étangs dans la vallée intermédiaire. Il etait bas les orangeries pour les relever plus loin à une meilleure exposition, et dans une forme plus solide. A l'intérieur de la maison, il faisait exécuter un vrai chef-d'œuvre, un escalier se soutenant en l'air sans noyau (1). Meudon devint la grande passion de Servien. Pour le visiter souvent, sans perdre un temps trop considérable, il imagina d'y aller par eau, et pour cela il se fit construire, en Hollande, un yacht divisé en plusieurs chambres, qui permettait, pendant le trajet, à ses amis de se divertir, et à lui-même de travailler sans distraction. L'histoire de ce yacht est une suite de

(1) *Journal de deux Hollandais*, septembre 1657.

petites révélations très-curieuses. Chanut, ambassadeur de France en Hollande, est chargé de cette affaire (1654). Servien le presse ou d'envoyer un yacht tout fait, ou d'en faire exécuter un le plus tôt possible : « car pour ne vous rien déguiser, dit-il, j'ai grande « impatience d'en avoir un bientôt. Il n'est pas que « vous n'ayez éprouvé la chaleur qu'on a dans les « nouvelles acquisitions. Pardonnez à mon effronterie « et à la passion d'un homme qui est dans les pre- « miers empressements d'une acquisition qu'il vient « de faire à la campagne. » Il envoie ensuite le blason de ses armes à sculpter sur le bateau, mais il y renonce sur la représentation de l'ambassadeur, qu'il vaut mieux laisser vide la place du blason, pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi dans la traversée de Hollande à l'embouchure de la Seine. Au moins, il règle lui-même la dimension des chambres, l'ornementation intérieure et extérieure. Il veut des sculptures à la poupe et à tous les fenêtrages des chambres, une ceinture de feuillages tout le long du bord, une poulaine à la proue comme en ont les navires, et un cheval marin sur le bout. Quoique Chanut exprime la crainte que l'embarcation, étant trop belle, ne fasse envie à ceux qui la rencontreront en mer, Servien n'hésite pas devant une dépense de quatorze cents livres demandés par un ouvrier habile pour les grisailles et la dorure. Il ne tient pas, d'ailleurs, à ce que son yacht aille à la voile, « mon dessein étant de le faire toujours tirer par un bateau où seront les rameurs, ou, s'il est nécessaire, par des chevaux en

remontant (1). » Que d'aveux dans cette puérilité : l'impatience de jouir dans un nouvel enrichi, le luxe descendant aux plus humbles usages et perdu dans l'emploi le moins apparent, l'hypocrisie dans le contraste de ces loisirs occupés et de ces promenades triomphales !

Le premier surintendant, Fouquet, avait dans le luxe des allures encore plus magnifiques, on pourrait dire plus distinguées. Il sera à propos ailleurs de parler en détail de ces richesses qui l'ont trahi, de les énumérer, de les évaluer, comme autant d'arguments à l'appui du réquisitoire formidable lancé contre lui : la belle maison de son prédécesseur d'Émery qu'il avait achetée comme pour réunir l'héritage de plusieurs générations, cette terre de Vaux avec ses jardins, ses eaux, ses décorations olympiennes, cette seigneurie de Belle-Isle, véritable citadelle armée en guerre et toute prête à la lutte contre le roi. Ces splendeurs plus encore que le mariage de sa fille avec Charost, et celui de son frère avec mademoiselle d'Aumont, faisaient dire à Le Tellier et surtout à Colbert, qu'il fallait qu'il se fût fort oublié (2). Mais en tout cela, il ne surpassait les autres que par l'ampleur de la possession, par des aveux plus frappants d'infidélité. Son caractère spécial était la munificence. Il se donnait le grand air de ne pas tout garder, tout consommer pour lui seul ; il affectait de partager en grand

(1) Lettres de Servien et de Chanut, publiées par Faugère dans les notes du *Journal de deux Hollandais*.
(2) Mémoires de Gourville.

prince. Il répandait les largesses autour de lui pour se faire des amis intéressés à sa conservation, des défenseurs en cas de danger, des vengeurs dans la postérité. Il gagnait la reine-mère en lui envoyant de l'argent pour ses pauvres (1). Il prêtait aux gens de la Cour, et la plupart, *sacrifiant au veau d'or*, s'attachaient si étroitement à sa fortune, qu'il n'eût pas été sûr de charger quelqu'un d'entre eux de son arrestation. Il salariait les poëtes, les écrivains, grands ou petits, pourvu qu'ils fussent capables de contribuer à sa renommée, Corneille et Gombauld, Scarron et la Fontaine. Il sentait qu'il n'y a guère d'obscurs ou de flétris que ceux qui n'ont pas à leur service une voix sonore ou harmonieuse pour les exalter ou les justifier : *Carent quia vate sacro.* Corneille l'appelle sans façon *surintendant des belles-lettres, non moins que des finances* (2). Il s'élevait sur tous ces appuis avec la prétention de s'élever toujours (*quo non ascendam?*), et il affichait, dans les peintures de sa maison de Vaux, l'assurance de faire monter l'écureuil, son emblème, jusque par dessus la tête de l'aigle.

De bonne heure, Mazarin avait été signalé par ses adversaires comme coupable de réunir dans son palais les merveilles du monde. Un inventaire publié pendant le séquestre de ses meubles, et livré à la haine populaire, énumérait, entassait les objets précieux que le ministre n'avait pu acquérir qu'aux dépens de

(1) Motteville, dernière partie.
(2) Corneille, préface d'*Œdipe*.

l'État ; un lit d'ivoire, des *cabinets* d'ébène ou d'écaille de tortue, avec des tableaux enchâssés, supportés sur quatre lions en cuivre doré et surmontés de licornes, des statues d'Alexandre et de César en porphyre, des tables de marbre sculptées, une chaise mécanique, où, une fois assis, on montait et descendait à volonté par des ressorts inconnus (1). La guerre civile ne paraît pas avoir tout dispersé ; car le palais n'était pas moins bien garni après le retour du maître, il avait même conservé un bon nombre de ces objets précieux. Ce palais, bâtiments et jardins, était circonscrit entre nos rues Vivienne, Neuve-des-Petits-Champs, Richelieu et Colbert ; c'est tout l'espace occupé de nos jours par la Bibliothèque. Mazarin y habitait le corps de logis, où la brique domine, à l'angle des rues Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs, bâti primitivement pour le président Tubœuf ; il y ajouta une riche galerie à deux étages pour y installer les tableaux de maîtres, les statues antiques, bustes et vases, dont il avait le goût éminemment italien. Une chapelle et d'autres constructions se groupèrent successivement sur les côtés de la vaste cour, par laquelle on accède aujourd'hui dans la Bibliothèque, si bien que, à la mort du cardinal, il y eut de quoi faire deux palais, l'hôtel Mazarin sur la rue Vivienne, l'hôtel de Nevers sur la rue de Richelieu. Des témoins oculaires nous donnent de la demeure de Mazarin une description

(1) Inventaire des merveilles du monde trouvées dans le palais Mazarin, 1649.

qui rappelle d'abord celle de la maison de Bretonvilliers (1657); ils y admirent, dans le bas appartement, des statues si bien choisies et si excellentes, « qu'il ne leur manque que la parole, » entre autres celle de la Clémence; dans l'appartement d'en haut, les tentures de brocards d'or et de tapisseries les plus fines et les plus belles, deux tapis de pied d'une longueur incommensurable; une table de marbre incrustée d'or et de pierreries qui avait appartenu à Henri IV, une autre taillée en fleurs avec leurs couleurs véritables (1), une troisième taillée en figures d'oiseaux, des galeries, enfin, où sont étalées toutes les raretés des Indes ; c'est bien là, comme chez les autres, l'ostentation du faste, et l'orgueil rayonnant du parvenu.

Mais, chez Mazarin, le luxe se conciliait avec des instincts de grandeur utile, et des retours singuliers d'économie, qui lui attiraient successivement l'approbation et les quolibets. De ses appartements on passait à la bibliothèque, cette collection proscrite comme lui par les vandales du Parlement, et reconstituée par ses soins depuis son retour. C'était une galerie de cent cinquante pas de long. Cent mille ouvrages y étaient rassemblés sur des tablettes en forme d'armoires, soutenues par des piliers de charpenterie cannelés et taillés élégamment. A droite les imprimés, à gauche les manuscrits grecs, hébreux, chaldéens, syriaques, latins, etc. Un livre tout seul, de l'épais-

(1) Ces deux objets figurent dans l'inventaire de 1649, comme dans la description des deux Hollandais.

seur de deux doigts, était estimé à mille pistoles; c'était un recueil de planches sur parchemin où étaient peints en miniature les plus rares poissons de rivière et de mer, et une bonne quantité de coquilles. Ici le goût des sciences et des arts demandait grâce pour la dépense; si elle était considérable, on sentait au moins que le profit n'en était pas réservé aux caprices d'un seul homme. Puis, en descendant de la bibliothèque à l'écurie située au-dessous, l'impression changeait aussi bien que la scène; la malignité reprenait ses droits. Cette écurie avait trois cents pas de long; elle était voûtée dans toute son étendue, d'une propreté et d'un entretien parfait; mais elle était peu garnie de chevaux. Pourquoi cet appareil grandiose et cette *nudité* ridicule? « On voit bien, dit un des visiteurs, *que celui* « à qui elle est ne se pique pas de cavalcades, de tour- « nois, ni de combats (1). »

Ce n'est pas que Mazarin ne sût être prodigue au besoin, quand il y allait de son importance et de sa renommée. Ayant invité un soir (1658) à souper le roi, la reine mère, la reine d'Angleterre et Mademoiselle, il les mena dans une galerie où il étala à leurs yeux la valeur de quatre à cinq cent mille livres en hardes et nippes, pierreries, bijoux, meubles et étoffes. On y voyait tout *ce qui vient de joli de la Chine*, des chandeliers de cristal et des miroirs, des tables et des cabinets, des senteurs, gants, rubans et éventails. Que signifiait cette exhibition bien faite assurément pour

(1) *Journal de deux Hollandais.*

exciter beaucoup de désirs, on ne le sut que deux jours après. C'était un don qu'il voulait faire aux dames et messieurs de la cour. La compagnie étant assemblée, et la reine arrivée dans le cabinet du ministre, on tira la loterie, mais il n'y avait pas de billets blancs ; *chacun eut son fait*, sans autre distinction que la valeur diverse des objets assignés par le sort. Mademoiselle gagna un diamant de quatre mille livres. Le gros lot, un diamant de quatre mille écus, échut à un sous-lieutenant des gendarmes du roi. « Je pense, ajoute Mademoiselle, qu'on n'avait jamais vu en France une telle magnificence. » Aussi fit-elle grand bruit à la cour, et par tout le royaume et dans les pays étrangers (1).

Or ce bruit aimé des prodigues, envié de quiconque aspirait à la distinction, était, dans les autres classes comme chez les financiers, le stimulant le plus vif du luxe. La noblesse, la robe même, ne prétendaient pas se laisser effacer par les nouveaux-venus. On le voyait bien, à l'étalage qu'ils affectaient même à la guerre, à leurs fêtes dont ni les tiraillements intérieurs, ni les hostilités étrangères, ne diminuaient ni le nombre ni l'éclat. Turenne avait une argenterie considérable dans ses campagnes, et l'usage si magnanime qu'il en fit au siége de Saint-Venant permet encore de constater, sans diminuer le mérite d'un dévouement extraordinaire, quelles étaient en tout lieu les habitudes des grands seigneurs. Le grand Condé, qui se rattache à

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, 1658.

ce monde par ses appétits et ses allures, le grand Condé, hors de France, vivant sur l'argent de l'étranger, au milieu des soucis d'une dernière campagne, avait le temps de penser à l'éclat de sa demeure, de compter les aunes d'étoffe nécessaires à son ameublement, de vanter les beaux tableaux dont sa chambre était parée (1). L'équipage d'un jeune gentilhomme, à son début, coûtait bien au delà de ce qu'on pouvait raisonnablement imaginer. Un sieur d'Hauterive parlant de son fils, parti en qualité de cornette du maréchal de La Ferté, s'en plaignait en ces termes: *Il lui* avait donné vingt chevaux, un maître d'hôtel, plusieurs gentilshommes, pages et laquais, et tout ce qui lui était nécessaire pour un pareil train. Mais à peine arrivé au quartier, le jeune homme avait *acheté cinq* bidets pour aller au fourrage et à la provision; autrement il eût fait souvent mauvaise chère (2).

La concurrence en fêtes, bals, festins, qui n'avait

(1) Parmi les pièces dont le recueil forme ce que les éditeurs appellent les *Mémoires inédits de Lenet*, on trouve cette lettre du prince, sous la date du 15 février 1658 :

« J'ai oublié de vous prier, avant votre départ, de m'acheter de l'é-
« toffe pour mes deux cabinets et mon lit de repos; je vous prie de
« m'acheter la plus jolie que vous trouverez à votre fantaisie, selon le
« mémoire que je vous envoie, et faites-moi-la apporter avec vous;
« je vous rendrai ce qu'elle aura coûté. Vous jugez bien que je ne
« partirai pas d'ici sans voir les curieux et les amateurs; ma chambre
« est déjà toute pleine de tableaux dont il n'y a pas un que vous ne
« voulussiez acheter. »

Une note ajoutée d'une autre main complétait la commande : « Il faut, pour les deux cabinets et le lit de repos de Son Altesse sérénissime, 156 aunes d'étoffe, moitié d'une façon, moitié d'une autre, qui font 78 aunes de chaque sorte. »

(2) *Journal de deux Hollandais.*

pas, comme la guerre, pour excuse apparente les nécessités d'un service public, n'inspirait pas plus de scrupule à la noblesse, et ne lui laissait aucun repos. On dansait beaucoup tous les hivers chez le roi, mais plus souvent chez les particuliers, où la visite du roi justifiait la profusion. Le duc de Guise, pour donner un ballet qui plaisait au roi, dépensa en un jour plus de dix mille écus, quoiqu'il ne fût pas bien dans ses affaires, et qu'il eût grand besoin d'être ménager. A une soirée chez le maréchal de Lhôpital, il y eut certains plats qui revenaient à quatre cents écus ; la dépense totale du souper monta à douze mille écus. On cite un bal du chancelier Séguier, particulièrement remarquable par la quantité des lustres qui semblaient *vouloir effacer la lumière du soleil.* Tout y était extrêmement paré, et principalement les dames de la cour qui avaient à cœur de ne pas se laisser confondre avec les femmes de la ville et de la robe. En janvier 1658, quand les affaires publiques paraissaient *désespérées* à Turenne, le duc de Lesdiguières donna le même soir grand régal, grand bal et belle comédie. Le repas était à l'honneur de six belles dames, dont la jeune veuve marquise de Sévigné. Trente-six lustres de cristal, à douze bougies chacun, éclairaient la salle. Le roi arriva à l'heure du bal, avec son frère et quelques gentilshommes de la cour ; ils étaient masqués à la portugaise, et faisaient montre de leurs habits qu'on trouva en effet admirables. L'amphytrion offrit à cette belle bande une collation superbe. A peine le roi, impatient de se montrer ailleurs, eut-il disparu, que les

autres invités commencèrent à *jouer des mains* et à piller tout. L'assaut des buffets n'est donc pas une invention de notre siècle, ni une preuve, à notre charge, de la perte des belles manières.

Le jeu est encore un des grands airs de la supériorité; car se risquer à perdre, et perdre en effet sans émotion les plus grosses sommes, c'est affirmer la richesse par la sécurité et l'indifférence. Aussi tous ces rivaux d'importance étaient de grands joueurs. Personne, hommes ou femmes, n'échappait à cette passion, pas même la reine-mère; et l'honnête Motteville, au lieu de blâmer ce faible, se montre une fois fort en colère contre Mazarin, parce qu'il ne fournissait pas assez d'argent à cette princesse pour son jeu. On jouait à l'armée, dans les voyages en bateau, aussi bien que dans les salons. Dans la campagne de 1757, entre le siége de Montmédy et celui de Saint-Venant, au milieu de la pénurie des troupes, Bussi-Rabutin écrivait à sa cousine : « J'ai gagné huit cents louis d'or depuis quatre ou cinq jours; si je ne gagne pas davantage, c'est qu'on appréhende ma fortune (1). » On jouait à Paris chez le roi, chez le cardinal, chez le surintendant, chez madame Fouquet, où se réunissaient surtout les dames. Les financiers se présentaient au combat avec les anciens riches; plus habiles et moins téméraires, ils trouvaient dans ce passe-temps un nouveau moyen de s'enrichir. L'enjeu n'était pas seulement l'argent, mais des bijoux de conséquence, des points de Venise de

(1) Bussi-Rabutin à Sévigné, 4 août 1657, du camp de Blécy.

grand prix, des rabats de soixante ou quatre-vingt-dix pistoles. Il n'était pas non plus nécessaire d'avoir l'argent sur table ; il suffisait de l'engager en paroles. A la fin de la séance on apportait une écritoire, le perdant écrivait sur une carte ce qu'il devait au gagnant pour payer le lendemain à la présentation de cette carte, ou faisait une *constitution* de la dette pour l'acquitter plus tard (1).

La rapidité et l'élévation des pertes était énorme. Herwaert, banquier de Mazarin, perdit en une séance cent mille écus. Le comte d'Avaux, dans une soirée chez la surintendante, où les hommes se mêlaient quelquefois aux joueuses, perdit contre Gourville dix-huit mille livres. Gourville raconte qu'une autre fois il gagna cinq mille pistoles sur les familiers de la maison. Ailleurs, jouant contre le duc de Richelieu, il gagna sur lui, en un quart d'heure, cinquante mille livres; pour le payer, Richelieu vendit une terre qu'il avait en Saintonge. Gourville avoue sans hésitation qu'une grande partie de sa fortune venait de bénéfices de ce genre. « Ceux qui comptaient, écrit-il, ce que je ga-« gnais au jeu, disaient que mon gain allait à plus « d'un million. »

On tenait à gloire d'être beau joueur, de dédaigner également le gain et la perte. Mazarin lui-même en proclamait la convenance, quoique tout bas il pensât et agît autrement. On jouait gros jeu chez lui. Le chevalier de Rohan, ayant perdu contre le roi une forte

(1) Mémoires de Gourville.

somme, se trouva quelque peu embarrassé pour payer comptant. On ne devait payer qu'en louis d'or. Après en avoir compté sept ou huit cents, Rohan présenta, pour parfaire la somme, deux cents pistoles d'Espagne. Mais le roi ne voulut pas les recevoir, il prétendait n'accepter que des louis selon la coutume. « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, dit Rohan, « elles ne sont bonnes à rien, » et il jeta les deux cents pistoles par la fenêtre. Le roi trouva le procédé insolent, et s'en plaignit au cardinal : « Sire, répondit « Mazarin, le chevalier de Rohan a joué en roi, et vous « en chevalier de Rohan. » Le bruit que fit cette petite affaire donna beaucoup de relief à son héros dans le public (1). Cependant les financiers ne se piquaient pas toujours de si beaux sentiments. Gourville déclare qu'il s'était fait une loi de ne jamais risquer plus de mille livres de son argent. Mazarin calculait aussi les chances du jeu avec la vilenie d'un usurier. Il pesait les pistoles qu'il avait gagnées, réservant pour lui les plus lourdes, et ne risquant au jeu du lendemain que les plus légères (2).

L'indignation du jeune roi contre la fatuité du chevalier de Rohan n'était pas simplement le dépit d'une gloriole blessée. Elle devait tenir au contraste manifeste, qu'il ne pouvait pas ne pas remarquer, entre l'existence qui lui était faite et celle de ses ministres et de ses courtisans. A côté de tous ces déploiements de

(1) Mémoires de La Fare.
(2) Mémoires de Motteville.

magnificences, il y avait, au su de tout le monde, la gêne, la pauvreté ou la parcimonie apparente du roi. Il avait manqué du strict nécessaire, de vêtements, de robes de chambre à sa taille, pendant les pérégrinations de la Fronde (1). Ce mal qui pouvait s'expliquer alors par la suppression momentanée de tout gouvernement régulier, se continuait, depuis le retour, par les irrégularités de l'administration. Quelques embellissements ajoutés à l'appartement de la reine au Louvre, et vantés par un contemporain (2), n'étaient qu'une contradiction plus flagrante à l'état ordinaire d'embarras de la maison royale. Le roi n'avait réellement que ce qu'il plaisait à ses ministres de lui laisser. Mazarin lui faisait de temps en temps des *cadeaux;* ce mot que le duc d'Anjou trouvait *joli*, et dont il riait comme d'une insolence inconcevable (3), résume nettement la situation. Les officiers du duc d'Anjou n'étaient pas payés; un jour qu'ils s'en plaignaient, leur maître répondit qu'il les recommanderait au roi et à M. le cardinal. Le roi, en campagne, n'avait ni de quoi se nourrir lui-même, ni de quoi soutenir utilement sa dignité. Pendant le siége de Dunkerque, il fut réduit à vivre comme un particulier; sans service ni argent, sans officiers, il n'avait pas de table à lui; il dînait

(1) Mémoires de Laporte.

(2) Les deux Hollandais, sous la date d'octobre 1657, décrivent le nouvel appartement d'été de la reine, avec ses lambris dorés et ses beaux tableaux. Mais ils n'en rapportent pas moins bien d'autres faits, que nous leur empruntons, et qui prouvent la gêne permanente du roi.

(3) Deux Hollandais, mai 1657.

chez Mazarin ou chez Turenne; c'est toujours l'histoire du Béarnais, son grand-père, au siége d'Amiens. Dans les visites qu'il faisait aux troupes, toute générosité lui était interdite. Il rencontrait de pauvres soldats qu'il eût bien voulu soulager; il ne leur donnait rien parce qu'il n'avait rien. L'effet extérieur en était fort regrettable; car les soldats, surtout en ce temps de services mercenaires, « deviennent plus avares de leur vie quand on leur est avare de quelques pistoles. » Mais le ministre ne s'inquiétait pas de ces représailles. Madame de Motteville, qui s'aigrit de plus en plus contre Mazarin, à mesure qu'elle approche du terme de son récit, prétend qu'il travaillait à ôter au roi tout sentiment de libéralité, afin de pouvoir sans réclamation lui en ôter le moyen.

Aussi le roi protestait volontiers contre un faste dont il sentait bien qu'il était la victime. Une ordonnance, du 13 novembre 1656, avait proscrit les passements d'or et d'argent, les dorures des carrosses et calèches, et la parure des habits et des vêtements. Il tint la main, au moins pendant quelque temps, à l'exécution rigoureuse de cette loi somptuaire. Un des trésoriers de l'épargne, La Basinière, ayant paru devant lui avec un habit dont la petite oie était de deux cent cinquante aunes de ruban (1), il l'en réprimanda

(1) *Petite oie* est proprement un *abatis*, c'est-à-dire ce qu'on retranche d'une oie quand on la prépare pour la faire rôtir, comme les pieds, les bouts d'aile, le cou, le foie, le gésier. — Par une métaphore facile à comprendre, *petite oie* a désigné les accessoires de la toilette, plumes, rubans, dentelles, dont à cette époque le costume

vertement, le renvoya à l'édit qu'il bravait, et le força d'arracher immédiatement le gros galant qui ornait ses chausses. On dut poursuivre dans les rues ceux qui s'y montraient dans un appareil contraire à ses ordres, sans faire grâce même aux étrangers; deux d'entre eux racontent que pendant plusieurs jours ils n'osaient sortir, parce qu'ils n'avaient que des habits à l'ancienne mode. Lui-même il voulut se poser en modèle de simplicité. Cinq mois après la promulgation de l'édit, il se montrait à une revue avec un justaucorps de velours noir à boutons de soie, et, par-dessus, un baudrier de maroquin noir sans frange (1). Était-ce déjà le premier essai de cette vengeance qui fit explosion, cinq ans plus tard, par le procès des financiers? Était-ce, dans un cœur encore jeune et généreux, le sentiment du mal qui appelait une prompte réforme? Heureux s'il eût compris tout ce que la fortune publique et privée, et surtout les mœurs, avaient à craindre de cette splendeur extravagante dont il n'a pas su lui-même, aux jours de sa gloire, repousser la tentation!

III. — La licence des mœurs. — Les premiers amours de Louis XIV : Olympe et Marie Mancini. — Persistance de la misère publique. — Premiers sermons de Bossuet : dernières fondations de Vincent de Paul; l'hôpital général. — Besoin universel de la paix.

Le danger se révélait déjà dans la ruine de plusieurs de ces magnifiques. Les dettes, cette lèpre des grosses

masculin était fort chargé (Génin). Un *galant* était un nœud de rubans.

(1) Voyage de deux Hollandais, 2 avril 1657.

fortunes, qui devait être la misère constante du grand siècle, commençaient à flétrir les existences les plus brillantes. On racontait que le comte de Caravas, un ami de Condé, émigré avec lui, avait été arrêté par ses créanciers sur le pont de la Haye. Il resta détenu jusqu'à ce que Ripperda, son beau-père, l'eût cautionné. Au dedans, la mort du duc de Candale, fils du duc d'Épernon, produisit une vive impression par *la découverte* qu'il laissait sept cent mille livres de dettes (1). Les La Rochefoucauld, fort mal dans leurs affaires, pour rétablir l'équilibre ou pourvoir aux dépenses les plus pressantes, se plaçaient dans la dépendance absolue de leur ancien domestique. Le père remettait à Gourville le soin d'administrer ses terres, d'en percevoir les revenus, d'éteindre les dettes, se réduisant personnellement à une pension mensuelle de quarante pistoles pour ses habits et ses menus plaisirs. Le fils, prince de Marsillac, dénué d'argent et d'équipage pour aller à l'armée, empruntait à Gourville d'abord soixante mille livres, un peu plus tard cinquante mille, et dans un autre besoin vingt mille. La famille en fit une *constitution* au prêteur, et le duc de Liancourt, pour mieux assurer ces emprunts, les cautionna. La Rochefoucauld ayant voulu se défaire de son équipage de chasse, Gourville lui épargna ce sacrifice en prenant sur lui-même la moitié des frais d'entretien (2).

L'immoralité était une autre plaie plus profonde,

(1) *Journal de deux Hollandais*, 1er février 1658.
(2) Mémoires de Gourville.

et non moins vivace, comme l'a prouvé toute l'histoire du XVIIe siècle. Le luxe est si bien l'origine ou le foyer des mauvaises mœurs, que son nom latin, *luxuria*, est devenu dans le langage chrétien le nom de la passion la plus impure. Il pousse aux plaisirs et à la variété des satisfactions parce qu'il a de quoi suffire à toutes les convoitises : il pousse au vice par l'élégance qu'il lui prête ; il le réhabilite par une distinction qui anime l'orgueil des effrontés et rassure les volontés faibles contre la honte. Que l'intérêt matériel vienne s'y joindre, l'espoir de s'enrichir en cédant à des propositions coupables, dès lors la provocation ne trouve plus de résistance, et le vers de Boileau, au lieu d'une boutade de malignité morose, n'est que la simple expression d'un fait dont les preuves abondaient sous ses yeux :

Jamais surintendant ne trouva de cruelles.

Le beau monde de l'époque ne reculait pas devant cette théorie à la fois vile et lucrative. « Vous vous « amusez après la vertu, écrit Bussi à Sévigné, « comme si c'était une chose solide, et vous méprisez « le bien, comme si vous ne pouviez jamais en man- « quer ; ne savez-vous pas ce que disait le vieux Sé- « nectaire, homme d'une grande expérience et du « meilleur sens du monde : que les gens d'honneur « n'avaient pas de chausses. Nous vous verrons un « jour regretter le temps que vous avez perdu : nous « vous verrons repentir d'avoir mal employé votre « jeunesse, et d'avoir voulu avec tant de peine ac-

« quérir et conserver une réputation qu'un médisant
« peut vous ôter, et qui dépend plus de la fortune que
« de votre conduite (1). »

Tous ces hommes en effet recherchaient, comme un complément de leur élévation, les succès en matière d'amour, la conquête des *objets* les plus enviés. Madame de Sévigné compte au premier rang parmi celles qui furent le plus poursuivies, et elle le mérite surtout par la fermeté de sa résistance indomptée. Veuve à vingt-quatre ans, et dispensée de tout regret pour un mariage qui ne lui rappelait aucun souvenir heureux, étincelante d'esprit, de talent et de beauté, on la voit, courtisée par le prince de Conti après la paix de Bordeaux, résister *aux cousins de Sa Majesté*, malgré le défi de Bussi. Lesdiguières *lui en voulait*, dit un témoignage contemporain, et cette fête que nous avons décrite plus haut était à l'intention de la gagner ou de la compromettre. Nous ne parlons pas des obsessions permanentes de ce fat de Bussi, qui n'aboutirent qu'à le mettre un jour en fureur et à le jeter par vengeance dans la calomnie. Fouquet se distingua par des avances dont on parlait partout, dont Bussi encore suivait avec malice les progrès ou les échecs. Le surintendant fut obligé de se réduire à la simple amitié; rien n'a pu établir un soupçon sérieux contre la vertu de la femme qu'il désignait ainsi à tous les regards, pas même les lettres signées d'elle qu'on retrouva plus tard chez lui et qu'on lut avec avidité. Cependant il

(1) Bussi à Sévigné, 16 juin 1654.

manque à cette ferme résistance la tenue grave que voudraient y trouver ceux qui prennent au sérieux la pureté des mœurs. Elle riait du danger et elle le faisait durer. Elle parle de ses « précautions et de ses craintes, » et cela ne l'empêche pas de fréquenter le tentateur. Elle espère par sa conduite « l'empêcher de re« commencer toujours inutilement la même chose ; » mais si elle ne l'a vu que deux fois en six semaines, c'est parce qu'elle « a fait un voyage (1). » Jouer avec le feu, parce qu'elle est bien déterminée à ne pas s'y brûler les doigts, n'est certes pas un exemple à proposer. Et que, une fois victorieuse de ces poursuites, elle soit restée la correspondante intime, puis l'avocate passionnée de l'homme qui, après tout, ne se proposait que de la flétrir, c'est dire que la vertu, même dans le jansénisme, ne sentait pas assez vivement l'outrage caché sous des empressements coupables, ni la nécessité de cette rancune extérieure qui est la vengeance de sa dignité.

De toutes les preuves que nous pourrions invoquer, aucune ne démontre mieux l'action meurtrière de l'argent sur les mœurs que les faits, aujourd'hui connus, de la vie privée de Fouquet. La politique, les laissant en dehors du crime d'État, n'en a pas demandé compte ; mais l'histoire, qui juge tout, a le droit de les réclamer et de les produire pour l'instruction de la conscience humaine. Ils dénoncent l'audace d'un côté, la servilité de l'autre, la violence des convoitises de tous. L'ambi-

(1) Sévigné à Bussi, 19 juillet 1655,

tion de Fouquet, si haute qu'elle paraisse, ne surpassait pas son emportement pour la volupté. Il la cherchait à tout prix, sous toutes les formes, dans tous les rangs de la société. Mais s'il provoquait lui-même, il était souvent provoqué à son tour; pendant qu'il s'efforçait de subjuguer les volontés capables de refuser ou de marchander leur consentement, il en voyait d'autres, attirées par l'appât du gain, venir s'offrir d'elles-mêmes. Les lettres, saisies à la fin dans sa cassette, permettent de surprendre sur le fait, à l'état latent mais actif, les hypocrisies, les calculs, les services honteux entre lesquels il avait à choisir. On y voit que telle femme ou fille qui avait bonne renommée, parce qu'elle se conservait une bonne apparence, n'était ni sage ni honnête. On en trouve qui promettent avec l'intention de ne pas tenir, le trompent par *de beaux semblants*, et espèrent recevoir ses libéralités sans lui en rendre le prix : « chose toujours mauvaise devant « Dieu, dit une âme honnête, et honteuse devant les « hommes (1). » Plus loin on reconnait que c'est à sa bourse seule, non à sa personne, que s'adressent les séductions, et qu'il n'est pas nécessaire d'être le plus aimable, le plus jeune ou le plus galant, pour avoir les meilleures fortunes : ce n'est pas en vain, dit Motteville, que les poëtes ont feint la fable de Danaé et de la pluie d'or. Une de ces lettres est ainsi conçue : « Je ne vous « aime pas, je hais le péché, mais je crains encore « plus la nécessité; c'est pourquoi venez tantôt me

(1) Mémoires de Motteville.

« voir (1). » Mais dans quelle catégorie ranger une autre lettre dont la signature et l'objet semblent être la réunion de toutes les turpitudes. L'auteur est une grande dame; elle annonce au surintendant qu'elle a trouvé une nouvelle complice pour sa lubricité, un plaisir à trente pistoles qui lui sera aussi doux que ceux qui lui coûtent tant d'argent (2). Cette dame était la maîtresse de Fouquet ; à ce titre elle recevait, avec quelques membres de sa famille, une énorme pension sur les gabelles. Descendue à la seconde phase de ses complaisances, elle continuait à gagner son argent en pourvoyant le luxurieux au rabais.

Pendant qu'un reste de mystère couvrait en partie ces désordres qui n'en minaient pas moins la société par la base, la cour offrait un spectacle peu capable de rassurer pour l'avenir les hommes de bien et de probité morale. Les amours de Louis XIV commençaient. Le petit-fils de Henri IV avait, dans son héritage de famille, des instincts de volupté qu'aucune éducation forte n'avait amortis, et il trouvait autour de lui des excitations que le sentiment des convenances était impuissant à contrebalancer. Les rappels à l'ordre, que sa mère lui adressait de temps en temps, étaient contredits par les manières belles et galantes auxquelles se complaisait Anne d'Autriche (3); la connivence intéressée qu'on peut imputer à Mazarin, livrant à sa merci les objets de ses désirs, lâchait la bride à sa

(1) Mémoires de Conrart, 29 septembre 1661.
(2) Mémoires de Conrart.
(3) Revoir au ch. II, ce que dit madame de Motteville à ce sujet.

fougue naissante. C'est par les nièces de Mazarin qu'il débuta dans cette voie coupable. Après la dispersion de la Fronde, à seize ans, il commença à distinguer Olympe Mancini dont l'aînée avait épousé le duc de Mercœur. Il lui accorda devant toute la cour une préférence dont la princesse d'Angleterre était jalouse. Il la menait toujours danser; les divertissements, les bals, semblaient n'être que pour elle. En 1656, dans cette même année où il promulguait des lois somptuaires contre les dépenses inutiles et les parures excessives, il ne craignit pas, pour amuser et honorer Olympe Mancini, de faire une course de bagues à l'imitation et avec l'éclat de l'ancienne chevalerie. On se demandait si cet amour n'irait pas jusqu'au mariage; la reine seule soutenait qu'il n'en serait rien. L'année suivante en effet (février 1657), Olympe Mancini épousa le comte de Soissons, prince de Savoie et de Bourbon tout ensemble, dont le père, de la branche de Carignan, s'était greffé par mariage sur une branche de la maison de Condé (1). Olympe devint ainsi cette comtesse de Soissons ou simplement *madame la Comtesse*, destinée à tant d'importance dans les intrigues de la cour, et plus tard à l'odieux renom d'empoisonneuse(2).

(1) Les comtes de Soissons étaient une branche de la maison de Condé, par un fils de Louis de Condé tué à Jarnac. Le comté de Soissons tomba en quenouille en 1641. Marie de Bourbon, seule héritière, avait épousé François-Thomas de Savoie-Carignan qui commença une nouvelle série de comtes de Soissons et servit la France en Italie dans les derniers temps de la guerre de Trente Ans. C'est le fils de ce prince Thomas qui épousa Olympe, et fut le père du fameux prince Eugène.

(2) Motteville.

Mais la tendresse du roi, au lieu de se rebuter par ce mariage, ne fit que s'affirmer avec plus d'obstination, et donner plus d'autorité à la médisance. Il visitait sans cesse la comtesse de Soissons ; il ne paraissait satisfait que dans sa compagnie. Il se hâtait de quitter la fête de Lesdiguières, afin d'aller montrer ses habits portugais à la comtesse de Soissons ; au bal du chancelier Séguier, il fut toujours à côté d'elle, « ce qui prouve, « dit un témoin, que, depuis qu'elle est relevée de cou« ches et plus grasse que jamais, elle retient et pos« sède toutes ses affections (1). » Les uns trouvaient singulières toutes ces allures; d'autres, comme Mademoiselle, s'étonnaient qu'on s'étonnât que le galant déclaré d'une femme se montrât empressé de la voir et de la suivre (2). Ces assiduités durèrent longtemps, même en concurrence avec d'autres liaisons. Le dernier effet s'en fera sentir dans la liberté de la fuite laissée, de l'aveu de Louis XIV, à la comtesse soupçonnée de crimes (3), et peut-être aussi dans la haine la plus opiniâtre contre laquelle Louis XIV ait eu à se défendre à la fin de son règne. Olympe Mancini est la mère du prince Eugène, le dernier des adversaires personnels du grand roi. Qui sait si cette antipathie inexorable n'avait pas pour principe le soupçon et le dépit d'une filiation adultérine ?

L'amour du jeune roi pour la comtesse de Soissons n'était pas exclusif de tout partage. Ici *il en contait*

(1) *Journal de deux Hollandais*, 1657 et 1658.
(2) Mémoires de Mademoiselle.
(3) Sévigné, Lettres, 24 janvier 1680.

dans un bal à mademoiselle de Marivaux ; là il faisait des avances à mademoiselle de Lamotte-d'Argencourt (1). Mazarin, pour le mieux accaparer, lui offrit une tentation qu'il pourrait trouver à toute heure, dans sa maison. Voyant Olympe mariée, dit madame de Motteville, il tira du couvent sa nièce, Marie Mancini, *pour donner une société au roi*. Un tel mot d'une personne si discrète est un aveu décisif dont la réputation de l'oncle ne peut se relever; il affermissait donc sa faveur sur la corruption des siens. Le piége était bien tendu. Quoique Marie Mancini ne fût pas belle, elle plut au jeune homme par d'autres attraits. L'amour se déclara bientôt des deux côtés, avec une vivacité qui dépassa les succès d'Olympe. Le bruit en retentit en France et jusqu'à Rome. Le pape Alexandre *VII* voulut savoir du chargé d'affaires de France ce qu'il fallait en penser. On lui répondit qu'il n'y avait dans tout cela qu'une grande sympathie d'esprits, qu'un amour de deux caractères conformes l'un à l'autre, *amor socialis*, dont la chasteté n'avait rien à craindre (2). Mais en France on put craindre par deux fois que cet amour ne compromît les affaires publiques, et que, pour faire reine la nièce du cardinal, le roi ne trahît les intérêts de sa couronne. Dans le voyage de Lyon, pour le mariage de Savoie (1658), celle qu'il aimait obtint sans peine qu'il se montrât froid pour la princesse qu'on lui proposait. Après la rupture, Marie Mancini triom-

(1) *Journal de deux Hollandais*. Mémoires de Mademoiselle.
(2) Complément des Mémoires du cardinal de Retz.

phante se mit au-dessus de toutes les bienséances et de tous les respects. On la vit partout dans la compagnie du roi, le suivant en tout lieu, le retenant pour elle seule, lui parlant à l'oreille devant la reine-mère; on eût dit que la mère du roi avait déjà l'obligation de s'effacer devant les convenances d'une nouvelle souveraine. Le prince souffrant tant de hardiesse, Mazarin enhardi par cette connivence espéra un moment pour sa nièce un mariage royal. Il voulut pressentir Anne d'Autriche à ce sujet; mais la fierté de la race se redressa contre les complaisances de la femme; la fille des Césars confondit les prétentions de son favori par la menace d'une révolte de toute la France dont elle donnerait le signal. Enfin arriva la question du mariage espagnol; il s'agissait, en mariant Louis XIV à la fille de Philippe IV, de consacrer les victoires du passé, de préparer de plus grandes prospérités pour l'avenir. Marie Mancini eut la confiance d'être plus forte que cette politique de deux règnes. Le roi, ému de ses larmes, se déclara prêt à l'épouser plutôt que de la voir malheureuse. Par bonheur, Mazarin s'obstina à ne pas céder à ces caprices. Soit déférence aux volontés de la reine, soit plutôt respect de sa diplomatie patiente et des grands résultats qu'il avait à cœur de laisser après lui, il trancha la question contre sa famille en faveur de la France. Il réclama l'autorité paternelle sur une nièce que sa mère lui avait confiée en mourant; à ce titre il la tira de la cour et la relégua au Brouage. La séparation montra une fois de plus à quel degré d'exaltation l'amour des deux jeunes gens était monté. Le

roi conduisit Marie Mancini à la voiture qui devait la lui ravir; il avait les yeux pleins de larmes: « Vous pleurez, lui dit la tentatrice, et vous êtes le maître. » Il tint bon contre cet appel désespéré à un coup d'éclat; mais, en laissant voir à tous sa douleur, il témoigna peu de souci du jugement public (1).

Ces galanteries précoces étaient les premières pages d'une histoire qui allait, en peu d'années, se grossir de bien d'autres attentats à la loyauté des mœurs. Mais, on l'a déjà reconnu, la faute n'en était pas au jeune roi tout seul, elle était surtout à la société qui l'entourait, à cette atmosphère viciée dont il était bien difficile de ne pas respirer les émanations malsaines. On raconte que Christine de Suède, qui visitait la France à cette époque (1656-1657), voulut voir, comme une des curiosités dignes d'elle, Ninon de l'Enclos. Après l'entrevue, elle écrivait au cardinal qu'il ne manquait au roi que la conversation de cette rare fille pour le rendre parfait (2). C'étaient les éloges, l'admiration, du maré-

(1) Il est même permis de croire que la tendresse du jeune roi pour Marie Mancini ne fut amortie, ni par cette séparation, ni par son mariage espagnol, et qu'on en pouvait appréhender des conséquences très-regrettables. En 1660, lorsque Louis XIV revenait vers Paris avec la jeune reine Marie-Thérèse, Colbert fit demander à Mazarin s'il fallait préparer au Louvre le logement de ses nièces, Marie Mancini comprise.

Le cardinal répondit : « Pour le logement, je voudrais bien qu'elles « le prissent chez moi, car il y aura peine d'en trouver un dans le « Louvre : outre que je vous dirai confidentiellement qu'il ne serait « pas bien que le roi y trouvât ma nièce, en retournant à Paris avec la « reine. *Et je ne dis pas cela sans beaucoup de raisons.* »

(2) *Journal de deux Hollandais.*

chal d'Albret et de beaucoup d'autres (1), qui avaient attiré l'attention de l'étrangère sur cette femme éhontée, et devancé son jugement. Telle était la tolérance du siècle. Le vice, en se multipliant, s'était arrogé son rang dans la haute société, et pourvu qu'il fût assaisonné d'esprit et paré de distinction, il n'inspirait plus de dégoût. Il fallait être une Motteville pour qualifier nettement Ninon de *courtisane*, et la définir une *demoiselle célèbre par son vice, son libertinage et la beauté de son esprit.* Mais les Motteville restaient obscures, et malgré un talent supérieur n'étaient pas même reconnues pour écrivains pendant leur vie.

Cependant la nécessité devenait de plus en plus urgente, que les chefs et les grands de l'État eussent d'autres péoccupations que celle des plaisirs et des désordres. Car, pour finir par la conséquence naturelle de ces excès, les souffrances des populations étaient considérables ; la misère qui ne diminuait pas était le plus grand embarras de la politique. Les maux dont nous avons donné l'état, à la fin de la Fronde, n'avaient pas eu le répit nécessaire pour arriver à une guérison durable; ils se ravivaient sans cesse, moins encore par les surcharges d'impôts que par la continuation de la guerre, et par les fléaux naturels qui venaient s'y joindre.

A Paris, la multitude des pauvres était énorme; on les voyait partout demander l'aumône, dans les rues et dans les églises. De cette vie errante découlaient

(1) Mémoires de Motteville.

toutes sortes de vices et de libertinages. Vincent de Paul comptait un enfant trouvé, par chaque jour de l'année, recueilli dans la maison qu'il avait ouverte à cette infortune (1). Les provinces frontières, exposées aux coureurs ou au passage des troupes, ne cessaient de recourir aux soulagements que l'activité du grand bienfaiteur trouvait encore moyen de leur expédier. En 1654, le lieutenant général de Saint-Quentin écrivait : « Nous avons eu, la semaine dernière, plus de 1,400 pauvres réfugiés en cette ville durant le passage des troupes. La misère est si grande qu'il ne reste plus d'habitants dans les villages qui aient seulement de la paille pour se coucher, et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister. Tels qui possèdent plus de vingt mille écus de biens ont été *deux jours* sans manger. » La ville de Réthel, surchargée de pauvres et de paysans malades, en faisait passer jusqu'à sept cents à l'hôpital de Reims. Le blé manquait pour la semence ; il fallait en faire distribuer par les missionnaires. En 1657, il y avait encore, sur les frontières de Picardie et de Champagne, plus de quatre-vingts églises qu'on n'avait pu rebâtir (2). A peu près dans le même temps, un prédicateur disait à la ville de Metz : « Nous sommes dans une ville où nous avons « sujet de nous montrer les témoins et les martyrs de « la Providence. Il y a près de vingt ans qu'elle porte « presque tout le fardeau de la guerre. Sa situation

(1) Discours de Vincent de Paul aux dames de la Charité le 16 juillet 1657.

(2) Abély, *Vie de saint Vincent de Paul.*

« trop importante semble ne lui avoir servi que pour « l'exposer en proie à tous ceux qui l'avoisinent, et « comme si ce n'était pas assez de tant de misères, « Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos « moissons, a frappé la terre de stérilité, car il ne faut « pas douter que tous ces maux ne soient arrivés par « son ordre. Il punit par la guerre celle que nous lui « faisons tous les jours.... La paix qu'il nous prépare « semble être prête à descendre sur nous ; on dirait « qu'il dispose toutes choses à son établissement ; « arrachons-la-lui par la ferveur de nos prières, et « surtout si nous voulons qu'il nous fasse miséricorde, « ayons compassion de nos pauvres frères, que la mi- « sère du temps réduira peut-être à d'étranges extré- « mités (1). » Ce prédicateur était Bossuet, prêtre depuis deux ou trois ans, qui inaugurait par la défense des pauvres son apostolat de la justice de Dieu.

Grâces à Dieu, dans l'Église, les voix éloquentes et les dévouements efficaces ne font jamais défaut à la charité. Vincent de Paul le proclamait un jour avec attendrissement, sans penser qu'il était lui-même, en son temps, l'instrument le plus admirable de cette providence fidèle. Il exposait aux dames de la Charité que, depuis Charlemagne et l'abandon de l'institution des diaconesses, les femmes n'avaient pas eu d'emploi dans l'Église; mais que tout à coup la Providence s'étant adressée à quelques-unes d'entre elles pour sup-

(1) Bossuet, panégyrique de saint Gorgon. Ce sermon n'est pas daté; mais il a été prêché devant le maréchal de Schomberg, qui mourut en 1656, et pendant le séjour que Bossuet fit à Metz de 1652 à 1658.

pléer aux insuffisances de l'Hôtel-Dieu, et les premières appelées ayant répondu sans hésitation, d'autres bientôt s'étaient associées à celles-là, et en augmentant le nombre des ouvrières, avaient créé de nouvelles œuvres et trouvé les ressources pour y pourvoir. « Voilà, disait-il en se résumant, la collation et l'ins- « truction des pauvres de l'Hôtel-Dieu, la nourriture « et l'éducation des enfants trouvés, le soin de pour- « voir aux nécessités spirituelles et corporelles des « criminels condamnés aux galères, l'assistance des « frontières et provinces ruinées, la contribution aux « missions d'Orient, du Septentrion et du Midi. Ce « sont là, Mesdames, les emplois de votre compagnie. « Quoi! des dames faire tout cela! Oui, voilà ce que, « depuis vingt ans, Dieu vous a fait la grâce d'entre- « prendre et de soutenir (1). » Quel tableau, et comme il repose la vue du spectacle des aventurières de la Fronde et des libertines des salons financiers! On reconnaît ici ce sel de la terre, qui, en dépit des influences pernicieuses, garde au sol sa force vitale et sa fécondité. On sent que, si la société ne périt pas, c'est parce que le bien fait équilibre au mal, et sauve les coupables eux-mêmes quoi qu'ils fassent pour se perdre : *Vos estis sal terræ.*

Il est incontestable que ces bonnes œuvres contrebalançaient sensiblement les souffrances du peuple. Vincent de Paul se plaint quelquefois que la recette diminue, que la dépense excède les revenus de l'an-

(1) Assemblée des dames de Charité, 11 juillet 1657.

née (1). Mais la vue du déficit, et l'éloge du bien menacé d'interruption, ranime le zèle de ses disciples, et, selon le mot de l'Apôtre, fait abonder les richesses de la charité. On ne cessa pas, jusqu'à la conclusion de la paix, de secourir les provinces frontières par des envois qui portent à 348,000 livres les sommes ainsi distribuées de juillet 1650 à juillet 1656. Dans une année de disette, on leur expédia pour 22,000 livres de semence. Le frère chargé de cette distribution disait à Vincent de Paul : « Voilà les blés qu'on a envoyés aux frontières, qui ont donné la vie à un grand nombre de pauvres familles : elles n'en avaient pas un grain pour semer, personne ne voulait leur en prêter, les terres demeuraient en friche, et ces contrées-là s'en allaient désertes par la mort et le retrait des habitants. » On les servit mieux encore en y faisant naître la charité sur place, en y fondant des confréries semblables à celles de Paris. Les missionnaires en établirent à Reims, à Rethel, à Château-Porcien, à la Fère, à Ham, à Saint-Quentin, à Rouen, à Mézières, à Charleville, à Donchery. Dans toutes ces localités, les bourgeoises les plus charitables et les mieux *accommodées* (2), étendant l'action du sacrifice volontaire, se rangeaient parmi les servantes des malades, des orphelins et des autres délaissés, et offraient à leurs voisins des secours plus prompts et plus opportuns.

(1) La recette des enfants trouvés monte pour l'année à 16,248 livres et la dépense à 17,221 livres. — La recette pour l'Hôtel-Dieu à 3,500 livres, et la dépense à 5,000. — 15 juillet 1657.

(2) Abély, *Vie de saint Vincent de Paul.*

A Paris, de grandes fondations sortirent d'un zèle pareil, et de l'impulsion du même homme. En 1653, un bourgeois déposa entre les mains de Vincent de Paul une somme considérable, pour être employée par lui au soulagement des pauvres dans la forme qu'il jugerait convenable. Vincent de Paul s'arrêta au projet de créer un hôpital pour les pauvres artisans réduits par l'âge ou la maladie à l'inaction et à la mendicité. C'était une pensée bien digne de lui, que de substituer l'assistance complète et durable aux secours partiels et temporaires, au profit de ceux qui avaient un besoin permanent et absolu de secours. Il acheta un terrain assez vaste dans le faubourg Saint-Laurent, avec deux maisons qu'il garnit du mobilier nécessaire, et, du reste de la somme, il constitua une rente annuelle à l'établissement. Ainsi s'éleva l'hôpital du *Nom de Jésus*. Quarante pensionnaires, vingt hommes et vingt femmes, en deux corps de logis séparés, purent y être admis et y rester jusqu'à la mort. Sous la direction spirituelle d'un prêtre de Saint-Lazare, et par les soins des filles de la Charité, ce nouvel asile de la misère devint un modèle de communauté. Les deux sexes vivaient l'un près de l'autre, mais sans communication dangereuse. Les bâtiments étaient si habilement disposés, que tous pouvaient assister à la même messe, et entendre une même lecture de table, sans se voir ni se parler. De chaque côté les pensionnaires vivaient entre eux en bonne intelligence, dociles aux règlements, occupés, chacun selon ses forces, à divers petits ouvrages, car le fondateur les avait pourvus de métiers et d'outils

appropriés à leur état, et mêlant au travail, dans une proportion discrète, les exercices religieux. On ne pouvait voir sans édification un si beau spectacle; quelle différence avec la vie que menaient au dehors tant de pauvres sans domicile fixe, sans vêtements, sans emplois réguliers, toujours aigris par le besoin, et dégradés par la fainéantise et par tous les vices!

La vue d'un si bel ordre toucha d'émulation les dames de la Charité : elles se demandèrent si M. Vincent, avec les prêtres de sa congrégation et les sœurs de la Charité, et aussi avec cette bénédiction que Dieu donnait à toutes ses entreprises, ne pourrait pas faire pour tous les pauvres ce qu'il venait d'accomplir pour un petit nombre. Elles conçurent le projet d'un *hôpital général*, capable de tout accueillir et de tout faire vivre. Il fallait, à un pareil dessein, de vastes espaces, une ville nouvelle, comme on a dit plus tard, à côté de l'ancienne; il fallait des sommes énormes pour le premier établissement et pour l'entretien perpétuel. Rien ne parut impossible à leur ardeur. Elles avaient si grande hâte de commencer, et déjà de finir, qu'elles disputaient à leur directeur le temps de la réflexion. Lui, toujours humble et défiant de ses forces, n'approuvait pas une précipitation qui lui attribuait tant de puissance. Il y avait de plus, dans le plan de ces dames, un détail qui répugnait à son cœur : c'était le dessein de contraindre les pauvres à entrer dans cette maison. A son sens, des commencements modestes et assurés valaient mieux qu'une mise à exécution complète, parce qu'ils donneraient à l'argent le temps de

venir pour les développements ultérieurs ; ils seraient même un encouragement plus persuasif aux libéralités, les donateurs devant avoir plus de foi à des résultats déjà obtenus qu'à des promesses et des espérances vagues et sans effet sensible. Plus tendre que personne pour les pauvres, et plus intelligent du respect qui leur est dû, il aurait aimé qu'ils ne fussent conduits à l'hôpital que par l'attrait des bons traitements, et que la conscience de leur liberté ne leur laissât sentir, dans l'intention de leurs bienfaiteurs, que le désintéressement et l'amour du prochain (1). Il a toujours conservé quelque chose de ces sentiments, et regretté l'imperfection du projet. Mais comme après tout ce projet était une amélioration considérable sur l'état présent des pauvres, il ne se refusa pas *à en* écouter les auteurs, ni à les assister de ses *conseils* et de sa considération auprès des âmes pieuses et de l'autorité royale.

Les fondatrices prouvaient par des actes sensibles que leur zèle n'était pas un enthousiasme passager. Dès la première réunion où la question fut abordée, une d'elles s'engagea à contribuer pour cinquante mille livres ; une autre à servir une rente annuelle de trois mille livres. A la seconde réunion, elles vinrent toutes avec de telles promesses en leur nom et au nom de leurs amies, qu'on put affirmer sans témérité que l'argent ne manquerait pas. L'autorité royale ne fit pas non plus attendre son concours ; c'était un des méri-

(1) V. dans Abély, liv. Ier, ch. XLV, les pensées de saint Vincent de Paul sur ce sujet.

tes bien reconnus d'Anne d'Autriche d'aimer les pauvres et d'avoir foi en M. Vincent. Les dames de la Charité, pour trancher la question si importante du local, avaient proposé de demander au roi l'enclos et les bâtiments de la Salpêtrière, en face de l'Arsenal, vaste domaine qui n'ayant presque pas d'emploi, ne pouvait recevoir de meilleure destination que de servir au logement des misérables. Cette demande, portée par Vincent de Paul, fut immédiatement accueillie, et le don de la Salpêtrière promulgué solennellement (avril 1656). Un particulier ayant fait opposition pour un intérêt qu'il prétendait avoir sur ce terrain, une des dames lui promit, pour le dédommager, une rente de huit cents livres. Les formalités inévitables au Parlement, et le désir que le gouvernement manifesta de retenir la direction d'une œuvre si vaste, retardèrent un peu l'exécution. Mais dès 1657 on voit par une lettre de Vincent de Paul que « ce grand dessein est fort avancé; beaucoup de personnes y donnent abondamment, et d'autres s'y emploient volontiers. On a déjà dix mille chemises et du reste à proportion. » Quelque temps après, Vincent de Paul, n'ayant pas cru devoir accepter pour les prêtres de sa Compagnie le gouvernement spirituel de l'hôpital, désignait à leur place un prêtre formé à leur imitation dans les conférences de Saint-Lazare. Rien ne manquant plus aux nécessités du service, l'hôpital général ouvrait ses portes pour être bientôt proposé comme la bonne œuvre modèle (1), et

(1) Bossuet, Sermon prêché à l'hôpital général.

célébré entre les plus éclatants bienfaits du gouvernement de Louis XIV par lui-même.

Cependant l'effet de cette institution, outre qu'il ne devait jamais s'étendre que dans un rayon étroit, ne pouvait pas être immédiat. Il ne mettait pas un terme aux souffrances générales, et n'amortissait pas le désir de la paix. La paix était le remède souverain invoqué par tous, et réclamé du roi sous toutes les formes. Les prospérités, c'est-à-dire les victoires, n'approchaient pas des avantages que la paix seule faisait espérer. Écoutons encore Bossuet, prêchant devant Anne d'Autriche après la bataille des Dunes et la brillante campagne de Turenne. Le jeune orateur arrivait à Paris (octobre 1658); la reine-mère avait vivement désiré de le connaître et de l'entendre; elle reçut de lui, dès le premier jour, une de ces hautes leçons que nul n'a su donner aux princes avec tant de fermeté et de respect. Disciple de Vincent de Paul par le cœur, par l'admiration, par l'amitié, il plaidait hautement la cause des besoins publics contre l'enivrement de la grandeur. « Parmi tant de *prospérités*, disait-il, nous « ne croyons pas être criminels, si nous vous souhai- « tons aussi des douleurs. J'entends, Madame, ces « douleurs saintes qui saisissent les cœurs chrétiens à « la vue des afflictions, et leur font sentir les misères « des pauvres membres du Fils de Dieu. Votre Majesté « les ressent; toute la France a vu des marques de « cette bonté qui lui est si naturelle. Mais, Madame, ce « n'est pas assez; tâchez d'augmenter, tous les jours, « ces pieuses inquiétudes qui travaillent Votre Majesté

« en faveur des misérables. Dans ce secret, dans cette « retraite où les heures vous semblent si douces, parce « que vous les passez avec Dieu, affligez-vous devant lui « des longues souffrances de la chrétienté désolée, et « surtout des peuples qui vous sont soumis ; et pen- « dant que vous formez de saintes résolutions d'y ap- « porter le soulagement que les affaires pourront per- « mettre, pendant que notre victorieux monarque « avance tous les jours l'ouvrage de la paix par ses « victoires, attirez-la du ciel par vos vœux, et pour « récompense de ces douleurs que la charité vous in- « spirera, puissiez-vous jamais n'en ressentir d'au- « tres (1) ! »

La même pensée, tant elle était vivace, se prolongeait encore après la conclusion de cette paix si désirée, comme si on eût craint qu'elle ne fût pas durable. Elle inspirait Corneille lorsqu'il mettait sous les yeux du jeune roi, au milieu des fêtes de son mariage, le spectacle des maux de la guerre, et faisait retentir à ses oreilles les plaintes de la nation accablée de victoires. C'était dans le prologue de la *Toison d'Or*. Le théâtre représentait un pays ruiné par les guerres, et terminé dans le fond par une ville qui n'était pas mieux traitée, « ce qui fait voir, ajoute le poëte, le pitoyable état où la France était réduite. » La France, prenant la parole, remerciait la Victoire de ses services, et *poussait vers la Paix ses plus ardents soupirs.*

(1) Bossuet, Panégyrique de sainte Thérèse, prêché devant la reine-mère, 1658.

En vain la Victoire se croyant méconnue, voulait rappeler ses titres à la reconnaissance, et protester contre la rupture d'une amitié ancienne et fidèle; la France la réduisait à se taire par ce reproche sans réplique :

A vaincre tant de fois, mes forces s'affaiblissent.
L'État est florissant, mais les peuples gémissent :
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits.
Et la gloire du trône accable les sujets.

Plût à Dieu que la gloire eût été la seule coupable! Mais on a vu que la paix était nécessaire pour guérir encore bien d'autres plaies que celles des armes.

CHAPITRE XII

De la littérature pendant les Frondes.

I. — Caractère général de la littérature pendant les Frondes. — Cercles littéraires qui succèdent à l'hôtel de Rambouillet. — Importance accordée à Christine de Suède. — Tendance des lettres à l'opposition contre le gouvernement français. — Fin de Balzac. — Dernière période brillante de Corneille. — Publication des poèmes épiques : *le Moïse*, *l'Alaric*, *la Pucelle*, etc., etc.

Les héros de romans les plus admirés au XVIIe siècles ont pour signe distinctif d'être toujours et partout amoureux et beaux-esprits. Ni le danger ou les soucis de la guerre, ni les souffrances mêmes de leur amour, ne leur ravissent le temps et la volonté de se montrer aimables aux Dames, d'écouter les sages, de rédiger des codes de tendresse, de perfectionner leur intelligence par la méditation. « Quoique Rome fût bloquée « par Porsenna, on ne laissait pas de voir des gens qui « se divertissaient : la guerre et l'amour ont une telle « sympathie, qu'ils naissent quelquefois l'un par l'au- « tre. On ne laissait donc pas de voir bonne compa- « gnie chez Domitia, chez Bérélise, et en plusieurs au- « tres maisons de qualité, et tous les amants, quelque « braves qu'ils fussent, trouvaient lieu d'aller faire « quelques visites à leurs maîtresses (1). » De même

(1) *Clélie*, V^e partie, liv. Ier, p. 55.

Cyrus, dans le feu de ses préparatifs de guerre, écoute l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris, trouve, entre deux assauts, le loisir de compatir aux malheurs de Timante et de Parthénie, et, tout en se précipitant à la délivrance de Mandane, profite de la rencontre d'Anacharsis et des Grecs ses compagnons, pour se faire raconter le banquet des sept sages (1).

Ce tableau n'est certes pas l'histoire véritable d'Horatius Coclès ou du fondateur de la Perse; mais il convient exactement à la société du temps de la Fronde dont il est l'allégorie. En France non plus, la guerre civile ou étrangère, les emportements des ambitieux, ni les transes des calamités publiques, n'ont pas changé le goût ni dérangé les habitudes du bon ton. Il est bien plutôt vrai que ce goût et ces *habitudes*, exaltés par les lettres, ont animé la lutte par l'emphase des théories qui prétendaient la justifier, par l'exemple des modèles héroïques proposés à l'imitation. C'est la vertu romaine de Balzac, ou la fierté castillane de Corneille, qui parfois réclame dans les discours du Parlement et dans les pamphlets; c'est la galanterie du théâtre et des romans qui pousse aux aventures les Montbazon et les Beaufort, les Longueville et les Nemours, les d'Hocquincourt et les Châtillon. Ainsi les Frondes n'ont pas interrompu le mouvement littéraire, commencé sous Richelieu, soutenu avec non moins d'éclat sous la Régence. Elles ne font

(1) *Cyrus*, passim, IVe partie, liv. II; VIe partie, liv. II; IXe partie, liv. II.

que le modifier par le changement des personnes que la mort emporte et remplace, par le caractère d'opposition au pouvoir qu'elles impriment à certains écrivains, et par le développement malheureux des guerres ridicules dont cet excès même détermine la chute.

Voiture meurt en 1648, Vaugelas en 1649, Descartes en 1650; Balzac mourra en 1654; la première génération des fondateurs paraît sérieusement entamée. Mais Mézeray succède, dans l'Académie, au siége de Voiture, aux fonctions de Vaugelas. Cet écrivain, qui vient de fonder son importance par la publication d'un grand corps d'histoire nationale, ne laissera pas dépérir les travaux du Dictionnaire. En même temps, Ménage qui se ferme les portes de l'Académie par ses petits vers contre les rédacteurs du Dictionnaire, n'en travaille pas moins du dehors à l'œuvre commune (1). Cet érudit,

(1) Nosseigneurs académiques,
Nosseigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendants des orthographes,
Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,
Peseurs de brèves et de longues
De voyelles et de diphthongues...
Ce considéré, Nosseigneurs,
Pour prévenir tous ces malheurs,
Qu'il plaise à votre courtoisie
Rendre le droit de bourgeoisie
Aux mots injustement proscrits
De ces beaux et galants écrits.
Laissez-là le vocabulaire,
Ne songez point à la grammaire,
N'innovez et ne faites rien
En la langue, et vous ferez bien.
(*Requête des Dictionnaires*, 1652.)

ce correspondant préféré de la jeune marquise de Sévigné, publie en 1650 *les Origines de la langue française*, où, tout en paraissant combattre les académiciens, il leur apporte des matériaux et des arguments favorables à l'enrichissement de la langue par la conservation de ce qui lui appartient déjà (1). La mission de l'Académie française se poursuit au travers des obstacles qui embarrassent à chaque pas la politique.

L'hôtel de Rambouillet avait dû céder à la loi inévitable de la durée, et, comme toute vie qui se prolonge, ressentir d'abord quelques affaiblissements, signes de la vieillesse et préludes de la fin. Julie, partie en 1645, à la suite de Montausier son mari, emportait la moitié des charmes de la maison. Son frère, tué à la *bataille* de Nordlingen, suspendit, par un deuil légitime, le ton joyeux et l'assiduité des réunions. Au temps des barricades, la marquise effrayée alla se cantonner dans sa terre. En 1649, le *temple des Muses, de l'honneur et de la vertu*, avait rouvert ses portes, et la même *déesse* y présidait. En 1652, la mort du marquis et l'âge de la marquise (64 ans) décidèrent la dispersion. Dès lors ce n'est plus que dans la fidélité du souvenir, dans l'habitude de retourner les yeux vers le passé, que l'hôtel de Rambouillet continua de vivre, comme

(1) « Je fais le contraire de Messieurs de l'Académie française : Ils remplissent leur dictionnaire des mots qui sont en usage, et moi, je mets avec soin dans mes étymologies ceux qui sont hors d'usage, pour empêcher qu'ils ne tombent dans l'oubli (*Menagiana*). » Il aurait pu ajouter : pour en faire remettre plusieurs en usage.

aussi dans les vers pastoraux de Segrais (1), dans les Précieux du Cyrus (2) ou dans les hommages de Pellisson (3). Mais, ce cercle supprimé, d'autres le remplacèrent, dont quelques-uns existaient même déjà, et commencèrent à briller dès que son éclat ne les offusqua plus. Moins vantés parce qu'ils n'étaient qu'une imitation, ils eurent pourtant leur affluence empressée, leur bruit, leur action extérieure et leur fécondité. Il y eut d'abord le *Samedi* de mademoiselle de Scudéry. Collaborateur de son frère, prosateur presque aussi abondant, et poëte un peu moins plat, Madeleine de Scudéry avait fini par s'acquérir une telle renommée, que Balzac en venait à l'appeler une *fille incomparable*, le *perpétuel objet* de son *admiration* (4). Elle n'eut pas de peine à grouper autour d'elle les beaux esprits

(1) Segrais, dans *Athis*, poëme pastoral, 1653. Il dit d'Arthénice :

Car de l'Inde ..... jusqu'aux rives du Tage,
Nymphes et demi-dieux lui viendront rendre hommage,
Et de son rare esprit les charmantes douceurs
La feront invoquer comme une des neuf Sœurs.

Il dit de ses filles :

Vous, dignes du séjour des voûtes étoilées,
Aux fêtes des grands dieux dignes d'être appelées,
La célèbre Julie, et son illustre sœur
A l'esprit si bien fait, et si plein de douceur.....

(2) *Cyrus*, t. VII : Portrait de Cléomire, qui a bâti son palais pour elle, a des cabinets pleins de raretés, n'a pas besoin de sortir pour trouver de la compagnie ; car il n'y a personne qui n'aille chez elle. Rien n'est trouvé beau si elle ne l'approuve : on ne croit pas être du monde si on n'est pas connu d'elle. Elle a deux filles : l'aînée s'appelle Philonide.

(3) Pellisson, *Discours sur les œuvres de Sarazin*.

(4) Balzac à Conrart, 1643 : « Obligez-la à croire que je ne révère personne de son sexe plus qu'elle, et qu'il y a peu d'hommes que je lui voulusse comparer. »

qu'elle avait rencontrés à l'hôtel de Rambouillet, Conrart, Chapelain, Sarazin, bientôt Pellisson, puis les dames de Sablé, de Montbazon, de Sévigné, puis les admirateurs qu'elle avait acquis au Havre ou à Marseille lorsqu'elle habitait cette ville avec le gouverneur de Notre-Dame de la Garde, puis les amis de ses amis. Elle devint le pendant d'Arthénice par le nom de Sapho, plus prétentieux qu'un simple anagramme, qu'elle prit ou qu'on lui donna pour signifier son génie par une allusion savante. Sa société également s'empressa de renchérir sur celle de Rambouillet. Chez Arthénice, on avait affecté de ne s'occuper de littérature, comme de toute autre chose, que par occasion; on dédaignait de tenir école ouverte. Chez Sapho, on se donna la forme officielle d'un corps tout littéraire. Il y eut un appareil régulier, des séances périodiques, un ordre du jour, des actes, une chronique, une gazette, un secrétaire qui fut Pellisson, un gardien des archives de la société qui fut Conrart. Était-ce vraiment un progrès? La suite a prouvé que c'était le commencement de la décadence et du ridicule du genre.

Il y eut le cercle de madame de Sablé à Port-Royal, pour lequel on croit que Pascal composa quelques-unes de ses *Pensées* (1), et où La Rochefoucauld élabora

(1) Cousin, *Vie de madame de Sablé* : « Nous croyons fort vraisemblable que Pascal a composé plusieurs de ses *Pensées* pour la Compagnie d'élite qui s'assemblait à Port-Royal, ou du moins en vue et en souvenir d'elle. Ouvrez le manuscrit autographe de Pascal, vous y rencontrerez une foule de réflexions, de pensées, de maximes, qu'avec la meilleure volonté du monde il est impossible de considérer comme des matériaux amassés par Pascal pour son grand ouvrage sur la religion. »

longtemps les siennes. Madame Duplessis-Guénégaud, à l'hôtel de Nevers, réunit une société littéraire qui fut en partie aux gages de Fouquet; c'est cette société qui seconda si activement la publication des *Provinciales*. Le Luxembourg s'ouvrit à son tour, quand Mademoiselle de Montpensier revint de l'exil; là se rapprochèrent La Rochefoucauld, madame de Maure, mademoiselle de Montbazon, la duchesse de Schomberg (d'Hautefort), madame de Sévigné que tous les salons s'enviaient, madame de La Fayette; on peut y ajouter madame de Motteville qui fut au moins pendant deux ans la correspondante de Mademoiselle. Segrais, secrétaire des commandements de la princesse, et poëte lui-même, en fut comme l'agent général, et publia, après révision, les œuvres les plus célèbres qui en sont sorties. Nommons encore, afin de n'oublier aucun genre, le salon de Scarron. C'est là que le burlesque, le gros esprit a son centre; c'est surtout un cercle d'hommes, de jeunes gens, de mangeurs. La femme de Scarron, la jeune, la belle, la vertueuse Françoise d'Aubigné, fourvoyée par la misère au milieu de ce monde (1655), y fait respecter sa personne. Elle commande à table la discrétion à cette jeunesse turbulente et libertine; mais elle se retire aussitôt après dans sa chambre, tant elle craint d'encourager la licence par trop de familiarité (1). Aussi on aime bien mieux se réunir, en l'absence de madame Scarron, autour d'un pot de thé, ou d'un pâté envoyé par le duc d'Elbeuf. Les com-

(1) Mémoires de madame de Caylus.

mensaux sont Elbeuf lui-même, Matha, Vivonne, Elbène, Châtillon, Persan (1). Ces grands seigneurs viennent volontiers chez le cul-de jatte, parce que sa maison, comme il s'en vante impudemment, est toujours celle où il se dit le plus de *grosses plaisanteries* (2); ils sont les premiers admirateurs de ces farces en vers ou en prose, où l'esprit s'unit au cynisme, et la platitude à la verve.

De si actives impulsions assuraient les lettres contre l'oubli ou l'abandon. Joignons-y les exemples individuels et les encouragements pécuniaires des particuliers aux écrivains les plus vantés. Dans le grand monde chacun voulait avoir l'apparence d'un lettré. Abel Servien, de l'Académie française, mais diplomate et financier avant tout, ne se contentait pas de reconstruire et d'amplifier Meudon, il tenait encore à étaler son goût pour les livres. « Que penserait-on de moi, disait-il à Ménage, si l'on ne trouvait pas de bibliothèque à mettre dans mon inventaire ? Je vous prie de m'en trouver une et de l'acheter pour moi (3). » Le marché manqua, mais l'intention représente bien le goût du temps. Si les embarras des finances (4), ou quelque rancune

(1) Lettres de Scarron à Marigny, à d'Elbeuf, à Vivonne, etc.

(2) Nous remplaçons mal le vrai mot de Scarron, mais ce n'est pas notre faute.

(3) *Menagiana :* Ménage fit marché avec la veuve de Rigault, au prix de 6,000 fr. Mais quand la veuve sut que c'était pour Servien, elle prétendit avoir davantage. Servien ne voulut pas subir cette exploitation, et mourut sans bibliothèque.

(4) Balzac, en 1653, rappelait à Servien 68,000 livres d'arrérages qui lui étaient dues sur sa pension. Dans une autre lettre à Conrart, il reconnaît que les embarras financiers ne permettent pas de le payer.

assez légitime ne permettait plus au pouvoir de pensionner régulièrement les écrivains, les grands seigneurs ou les financiers le remplaçaient. On sait que le duc de Longueville stipendiait les efforts opiniâtres et lents de Chapelain ; la malignité prétendait même que, si *la Pucelle* ne paraissait pas, c'était parce que l'auteur craignait que la pension ne cessât avec l'attente et les illusions du public et du protecteur (1). Scarron, accusé d'avoir commis, en 1650, *la Mazarinade*, avait perdu sa pension de *malade de la reine ;* tous ses efforts étaient vains pour rentrer en grâce ; ni ses supplications ni ses appels à la clémence du ministre ne lui profitaient. Ce que Mazarin s'obstina toujours à ne pas lui rendre, il l'obtenait de Fouquet. Le métier de solliciteur n'humiliait pas ce rieur de mauvais goût. « Il y a tant de personnes riches et de la plus grande distinction, disait-il au surintendant, qui vous demandent avec moins de retenue que je ne fais, et qui ont moins à prétendre en vos bienfaits qu'un malheureux comme je suis ! » Inépuisable à inventer des moyens de recevoir, tantôt il touchait de l'argent comptant, tantôt il s'assurait une part dans quelque traité de finances. Il contribua vivement à faire ériger en ferme la compagnie des *Déchargeurs*, au grand avantage des marchands selon lui, et à son propre bénéfice, comme il en convient dans son remercîment (2). Scarron n'était pas le seul en qui la libéralité du surintendant entretînt l'ardeur et la liberté

(1) *Menagiana.*
(2) Scarron, lettre au surintendant.

d'écrire; on le verra bien en particulier à la reconnaissance de mademoiselle de Scudéry ; et il est juste d'ajouter que l'éloge de Fouquet en vers et en prose n'a pas été le seul produit de sa bienveillance, puisque c'est cette bienveillance qui a ramené Corneille au théâtre après un long découragement.

Ce besoin de protection avait mis les lettres aux pieds de Richelieu et même d'Anne d'Autriche, quand l'autorité royale était forte et assez riche pour payer ses louanges. Pendant les Frondes, le pouvoir incertain et pauvre n'inspirant plus la même confiance, les hommages se portent volontiers ailleurs, à l'étranger, et sur les rivaux de Mazarin ; les hommes de lettres passent pour quelques années au parti de l'opposition. Il y a une reine vers laquelle montent encore *les panégyriques*; mais au lieu de la reine de France, c'est Christine de Suède. Descartes, retiré auprès d'elle et mort à Stockholm, avait mis à la mode le nom et l'admiration de la fille de Gustave-Adolphe. On la savait érudite et philosophe, lisant Tacite en latin, Thucydide en grec, parlant avec les ambassadeurs toutes les langues de l'Europe. Elle avait aussi une renommée de munificence qui ne pouvait nuire au respect qu'inspiraient ses talents. Après la paix de Munster, elle devient le juge souverain des sciences et des arts : « C'est elle qui met le prix aux ouvrages de l'esprit. » Ménage, Balzac, Scudéry, chantent à l'envi cette royauté. Ménage, lui dédiant les petits poëmes latins de Balzac dont il s'est fait l'éditeur, la déclare supérieure à son père parce qu'elle a étendu non-seulement les limites de

son royaume mais encore les limites de l'esprit (1). Balzac lui destine *Aristippe* et le *Socrate chrétien* (1652), et veut qu'on la loue, qu'on la bénisse pour les bons exemples qu'elle donne à un mauvais siècle, pour avoir achevé la guerre et pour avoir fait la paix, pour savoir régner et n'ignorer rien de ce qui doit être su. « C'est Christine qui s'est opposée à la barbarie qui revenait, et qui a retenu les muses qui s'enfuyaient (2). » Scudéry a une place pour elle dans le *Cyrus*, où, sous le nom de Cléobuline, elle donne tôt, elle donne beaucoup, elle donne de bonne grâce, et mérite d'être appelée la reine des Muses aussi bien que la reine de Corinthe (3). Il lui dédie *Alaric*, heureux de présenter *à la plus grande reine du monde les glorieuses dépouilles de la reine de l'Univers.* Le ton de cette dédicace a tout l'air d'une bravade au gouvernement français : « Depuis « la mort du grand cardinal de Richelieu, mon maître, « j'ai loué fort peu de choses, parce que j'ai trouvé fort « peu de choses louables; mais il n'y a pas moyen de « se taire d'une main royale qui daigne souvent quitter « le sceptre pour prendre nos livres, et qui ramène ces « heureux temps où l'on a dit que les philosophes ré- « gnaient et que les rois philosophaient. » De son côté, Christine entretenait habilement la bonne volonté des adorateurs. S'il était vrai qu'on visitât la Suède pour

(1) Il y a sur cette démarche de Ménage une petite anecdote conservée par ses amis. Ménage offrait les œuvres de Balzac. Christine en reconnaissance envoya à Ménage une chaîne d'or de 1,500 livres. Balzac, de qui était l'ouvrage, n'eut rien (*Menagiana*).

(2) Balzac, *Aristippe*, Lettres.

(3) *Cyrus*, VIIe partie, liv. II.

écouter les leçons de cette souveraine savante (1), la souveraine venait à son tour au-devant des compliments français. Elle avait envoyé son portrait à l'Académie française, dans l'espoir d'en obtenir un nouveau panégyrique sous forme de remercîments. Après son abdication (1654), elle répondit au remercîment par la demande d'être aimée dans sa solitude comme elle l'avait été sur le trône. Elle s'engageait à faire de la langue française *la principale de son désert*, et à goûter à loisir les ouvrages des académiciens si dignes de leur réputation (2). Malheureusement elle se montra à Paris. Ses allures, qui n'étaient ni de l'homme, ni de la femme, commencèrent à dérouter l'enthousiasme. Un peu plus tard le meurtre de son écuyer Monaldeschi la rendit au moins suspecte, sinon odieuse. Elle voulut assister à une séance de l'Académie ; on l'y reçut avec honneur, mais on s'assit devant elle. Elle voulut prendre connaissance des travaux du Dictionnaire ; le secrétaire ouvrit son portefeuille, et en tira l'article *jeu*, où se trouvait cette phrase : « *jeux de princes*, qui ne « plaisent qu'à ceux qui les font, pour signifier des « jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un. » Était-ce involontairement que le secrétaire était tombé sur une allusion aussi directe ? Christine en fut évidemment embarrassée, et elle s'en vengea au dehors. Comme

(1) On a fait en deux vers latins une comparaison entre Christine et la reine de Saba, qui est, bien entendu, à l'avantage de Christine :

Illa docenda suis Salomonem invisit ab oris ;
Undique ad hanc docti, quò doceantur, eunt.

(2) *Histoire de l'Académie.*

on lui demandait son avis sur ces esprits célèbres, elle répondit que l'Académie était un beau lustre de cristal qui imitait les rayons du soleil et le brillant du diamant, mais n'en avait ni la force ni la solidité, qu'elle voyait parmi ces Messieurs l'apparence et l'écorce du savoir sans y rien remarquer de la moelle et du vrai suc; pour achever sa comparaison, elle citait des vers de Juvénal *de vitreo Priapo.* Grande fut la colère des académiciens quand on leur rapporta ces outrages. « Chacun, dit un contemporain, voudrait passer l'éponge sur ce qu'il a dit en sa faveur, et demander pardon à la postérité et aux lettres d'avoir abusé de la crédulité de l'une et de l'excellence des autres, pour la reine des folles et la folle des rois (1). »

Christine n'était pas le seul nom, la seule supériorité que la malignité littéraire trouvât bon d'opposer au pouvoir de Mazarin. Il y avait en Condé, en sa sœur Longueville, une abondante matière à exploiter. Scudéry eut le principal honneur de la mise en œuvre. Tout le *Cyrus*, au moins dans l'ensemble, n'est, à le bien comprendre, qu'une protestation en faveur des héros et des femmes emprisonnés, vaincus ou chassés de France par le ministre. Il est hautement dédié à madame de Longueville; et l'héroïne Mandane est si bien madame de Longueville, que les traits de beauté de l'une dans le roman sont mot à mot les traits de l'autre dans la dédicace. Cette Mandane, si convoitée, si souvent enlevée, pour qui les rois se battent en duel,

(1) *Voyage de deux Hollandais*, mars 1658.

qu'est-ce autre chose que la belle aventurière des Frondes, pour qui Coligny, La Rochefoucauld, Nemours, Turenne lui-même, exposent leur sang, leur fortune et leur honneur? Ce qui est moins ressemblant, c'est la pureté intacte de Mandane, son inflexibilité sur le point d'honneur de la femme, où l'histoire sérieuse ne reconnaîtra jamais l'amante facile de tant de chevaliers errants. Quant à Cyrus, il n'est rien, il ne fait rien, qui ne soit le caractère, l'air de visage, la fougue, les exploits du grand Condé. C'est Condé dans Artamène injustement emprisonné par un caprice de Cyaxare; c'est la garde bourgeoise de Paris dans les habitants de Sinope répandus sur le port ou rassemblés par compagnies pour presser la délivrance du captif; c'est le gouvernement royal dans ces rois ingrats auxquels Cyrus *donne* une leçon de reconnaissance (1). C'est Condé *dans* l'appareil martial de Cyrus, tranquille lui-même au milieu de l'agitation héroïque qui porte la terreur autour de lui, dans ce quelque chose de si divin et de si terrible qu'il lui suffit de paraître avec son bâton de général pour faire trembler ses amis autant que ses ennemis (2). C'est Condé qui lit la Calprenède au milieu des siéges, dans ce Cyrus bien élevé et précieux qui passe ses nuits à écouter l'histoire des malheureux illustres ou à décider des questions d'amour (3). C'est toujours Condé,

(1) *Cyrus*, IIIe partie, liv. Ier; Ve partie, liv. Ier.
(2) Ve partie, liv. II.
(3) *Passim.* Dans vingt endroits du *Cyrus*, mais en particulier, partie III, liv. Ier : débat sur l'amant absent, l'amant non aimé, l'amant en deuil, l'amant jaloux.

le conquérant de Dunkerque, dans le siége de Cumes devant un port et un canal, au milieu de dunes et de nuages de sâbles qui aveuglent les soldats (1). C'est enfin et surtout Condé, le vainqueur de Rocroi, dans la bataille de Cyrus contre Thomyris, gardée pour la fin comme la plus merveilleuse. Rien ne manque au héros perse des traits du héros français : ni les colonnes de la redoutable infanterie scythe, ni le vieux Terez porté dans un chariot, ni la triple attaque sur ces masses jusqu'alors impénétrables, ni la grâce offerte aux vaincus et méconnue par erreur, ni la vie sauvée aux furieux qui refusent de se rendre, ni le vainqueur fléchissant le genou pour remercier le ciel d'avoir éclairé sa victoire (2). Peut-on douter de l'intention de l'auteur, et toutes ses allusions ne sont-elles pas un manifeste de parti? Aussi bien Scudéry en tire franchement vanité. En tête du dixième volume, il lance une nouvelle dédicace à madame de Longueville, à l'époque où la paix de Bordeaux la force de se tenir tranquille à Montreuil-Bellay (1654). « Cyrus, dit-il, a toujours « porté vos chiffres, votre nom, vos livrées ; il n'a pas « craint la rupture entre les couronnes... il a passé au « travers des armées royales pour s'acquitter de ce « qu'il vous devait. Il n'a garde d'être moins exact en « un temps où on ne peut l'arrêter sans violer le droit « des gens et l'amnistie. Comme *je l'ai engagé dans « vos intérêts*, je n'ai garde de condamner ce que je

(1) *Cyrus*, VII[e] partie, liv. II.
(2) IX[e] partie, liv. III.

« ferais moi-même, et si vous honorer et être libre « étaient choses incompatibles, ce serait de la Bastille « que je vous dirais que je suis et que je veux être, « de Votre Altesse Royale, le très-humble servi- « teur (1). »

Il y a moins d'apparat dans l'hostilité de Scarron; celui-ci n'a pas le ton des batailles rangées; il attaque en dessous par des lettres, de petits vers, plutôt que par des livres. On sent même qu'il est tout prêt à poser les armes si le pouvoir voulait lui rendre ses bonnes grâces. Mais, la rigueur continuant, il a besoin de se venger et de se faire payer son opposition par ceux qu'elle flatte et encourage. Il a assez d'amis et de lecteurs intimes, pour que ses petites pièces ne demeurent pas sans influence. En 1651, il gratifie d'un sonnet Châteauneuf, l'ennemi de Mazarin, rentré au ministère, en se recommandant à sa libéralité. En 1652, il loue fort dans une lettre à la comtesse de Fiesque l'expédition de Mademoiselle à Orléans. Il ne peut manquer de tendre la main à Condé et de quêter par là un soulagement à son infortune. Ses lettres vont aux Pays-Bas chercher l'ami des Espagnols, il tâche à le divertir, il l'invite à jurer, à renier Dieu, comme il fait lui-même, pour apaiser sa goutte. Il lui adresse ses épîtres, son *Roman comique;* il est heureux de la gaieté que ses lettres excitent à Bruxelles. « Sa joie a été reçue de tout le monde, » depuis qu'il a appris que Son Altesse s'était divertie en le lisant, et décidé-

(1) Dixième volume, *Dédicace.*

ment puisque Mazarin ne lui répond pas, et qu'au contraire le grand Condé sait qu'il est au monde (1), la reconnaissance efface en lui tout sentiment français : « Ces diables de héros, écrit-il à Marigny, vaudraient beaucoup trop d'argent s'ils étaient capables d'aimer les pauvres mortels qui les aiment beaucoup. Pour le vôtre, il me semble qu'il s'est héroïfié au centuple depuis qu'il prend quelquefois la peine de chausser les éperons à nos invincibles troupes, et l'on peut dire de lui que, s'il fut grand prophète en son pays, il le fut encore plus dans un pays étranger. » Voilà donc les lettres qui passent à l'ennemi, par égoïsme, avec autant d'impudeur que les importants et les princes.

Avec cette disposition des esprits, il semble que le goût, et même le succès de la polémique, aient dû produire, pendant les Frondes, un genre nouveau d'autant plus original, qu'il serait sorti spontanément des nécessités et des sentiments de la situation. Il y eut en effet, comme nous l'avons vu, un débordement infini d'écrits de toutes sortes, pamphlets, affiches, sonnets et triolets ; mais il est vrai aussi que ces productions éphémères n'appartiennent pas à la littérature, et n'ont pas laissé de traces ni d'exemple durables. Le cardinal de Retz, un des plus vifs metteurs en train de cette guerre par la plume, juge peu favorablement ces combats, où le triomphe pourtant ne lui a pas manqué : « Sarasin, dit-il, fit contre moi la *Lettre du marguiller*

(1) C'est dans la même année, 1659, qu'il propose à Mazarin la gloire de la clémence, et qu'il écrit à Marigny ces éloges de Condé vainqueur des Français.

« *au curé*, qui est une fort belle pièce. Patru, bel « esprit et fort poli, y répondit par la *Lettre du curé* « *au marguiller*, qui est très-ingénieuse. Je composai « ensuite le *Vrai et le faux du prince de Condé et du* « *cardinal de Retz*, le *Vraisemblable*, le *Solitaire*....; » puis il ajoute : « Il y a plus de soixante volumes de « pièces composées dans le cours de la guerre civile. « Je crois pouvoir dire, avec vérité, qu'il n'y a pas « cent feuillets qui méritent que l'on les lise (1). » Appuyé sur ce jugement d'un connaisseur irrécusable, nous ne donnerons ici aucune attention à des écrits inspirés par la gaieté, la haine, la rage, la convoitise, ingénieux çà et là, mais trop souvent gros d'injures triviales, d'obscénités, de fautes de langage, qui appartiennent à toutes les époques comme les passions ou l'esprit français dont ils procèdent, et qui n'ont pas fait école. Il nous suffit de renvoyer simplement aux extraits que nous en donnons dans le cours du récit, toutes les fois que les pamphlets deviennent des faits (*voir* les chap. VI et VII). Nous en venons, sans plus de délai, à montrer la suite, la fin de l'histoire des genres déjà célèbres, l'apparition de quelques formes nouvelles, et surtout celle des régulateurs souverains du grand siècle.

Balzac, qui était à lui seul un système, s'éteint et disparaît. Ses deux dernières publications sont *Aristippe* ou *De la cour*, et *le Socrate chrétien*. Le premier, approuvé jadis par Richelieu (1642), est enfin, dix ans

(1) Mémoires du cardinal de Retz, année 1651.



après, déposé aux pieds de Christine. C'est une mercuriale aux ministres, aux confidents des princes ; il blâme les conseillers spéculatifs, les timides, les obstinés, qui ne savent pas abandonner une cause une fois embrassée. L'indignation lui inspire un ferme langage contre *les valets insupportables qui vengent leurs moindres querelles avec les bras et les armes de leurs maîtres*, ces lâches courtisans *qui sont les triomphateurs et n'ont pas été les victorieux. Aristippe* a encore la touche et la vigueur de l'âge mûr. *Le Socrate chrétien* est le plus fidèle emblème de la vieillesse de l'auteur. On y sent l'homme qui a plus d'expérience et moins de force; l'âge lui apporte de plus grandes lumières sur la vraie fin de l'humanité, une plus sûre vision des vérités divines et humaines, mais il lui retire en partie l'art de les faire resplendir par la fermeté de la méthode et par l'ampleur des développements. Ces lambeaux cousus à la suite, mais non rattachés les uns aux autres, ces restes épars d'un beau style, témoignent à la fois du talent passé et de la décadence présente. Il meurt en 1654; avec lui s'en va cette solennité hors nature, qu'il avait habitué ses contemporains à admirer en lui sans les former à une imitation durable. Mais il ne meurt pas sans héritage. Dégagée de ses excès, sa manière avait un fond excellent de régularité, de clarté, de construction et d'harmonie, qui s'imposait à tous les écrivains. C'est là ce qui en reste et se perpétue dans ceux mêmes qui doivent bientôt oublier ou blâmer leur maître ; et la gloire de Balzac n'est pas médiocre, d'avoir laissé au monde cette

langue universelle qui s'appelle la prose française.

Le théâtre se maintient à la hauteur où Corneille l'a élevé, mais toujours par Corneille tout seul. Il y a dans ce génie une abondance, une variété, qui renouvelle à chaque pas l'admiration. Sans cesse il cherche, il trouve la nouveauté, qui est, comme il le rappelle après Horace, l'attrait et le charme du spectateur, et particulièrement du Français : *Illecebris erat et grata novitate morandus spectator*. Peut-être, selon la remarque de Voltaire, doit-il cette fécondité à l'étude assidue du théâtre espagnol (1) ; il a au moins le mérite d'introduire en France ces théories inconnues sous une forme d'exécution qui lui appartient. Il accepte l'opéra mis à la mode par Mazarin, comme le moyen de réunir *tout ce qu'ont de plus beau la France et l'Italie* (2) ; il élève à la dignité tragique les malheurs des particuliers (3) ; il laisse de côté la tendresse et les passions pour donner leur place à la grandeur du courage (4); il entreprend de peindre les temps primitifs de la société moderne, et remonte jusqu'à la férocité des Lombards.

(1) Voltaire : Commentaire sur Corneille. A propos de *Don Sanche :* « Le genre purement romanesque, qu'on appelait la comédie héroïque... ces espèces de comédies furent inventées par les Espagnols. Il y en a beaucoup dans Lope de Vega. »

A propos de *Nicomède :* « Les Espagnols sont les inventeurs de ce genre qui est une espèce de comédie héroïque. Ce n'est ni la terreur ni la pitié de la vraie tragédie; ce sont des aventures extraordinaires, des bravades, des sentiments généreux, dont le dénoûment heureux ne coûte ni de sang aux personnages, ni de larmes aux spectateurs. »

(2) Prologue d'*Andromède.*

(3) Préface de *Don Sanche.*

(4) Examen de *Nicomède.*

D'*Andromède* à *Pertharite*, il essaye ainsi des espèces nouvelles dans le genre dramatique. Il faut l'entendre lui-même expliquer sa pensée. A propos d'*Andromède* (1650), il trace les règles de l'opéra. Il consent à satisfaire les yeux des spectateurs par les décorations changeantes, leurs oreilles par un concert de musique. « Mais je me suis bien gardé de faire rien chanter qui fût nécessaire à l'intelligence de la pièce, parce que communément les paroles qui se chantent, étant mal entendues des auditeurs, elles auraient fait une grande obscurité dans le corps de l'ouvrage. » Combien l'opéra eût gagné à suivre toujours ce modèle ! Il aurait réuni l'invention des accords à la force de la composition littéraire, les sensations de l'harmonie à l'éloquence de la parole, le poëte, le vrai poëte au musicien, tandis qu'il est descendu à n'être qu'un concert sans péripétie et sans style. Dans l'épître dédicatoire de *Don Sanche* (1651), Corneille réclame les droits de la comédie héroïque, ou du drame, selon notre expression, et prouve qu'on peut faire une comédie entre des *personnes illustres*, comme une tragédie entre des *personnes médiocres*. Si la tragédie doit exciter la pitié et la crainte, si ce dernier sentiment ne s'excite que par la vue des souffrances de nos semblables, « n'est-il « pas vrai qu'il y pourrait être excité plus fortement « par la vue des malheurs arrivés aux personnes de « notre condition, à qui nous ressemblons tout à fait, « que par l'image de ceux qui font trébucher de leurs « trônes les plus grands monarques, avec qui nous « n'avons aucun rapport. » *Don Sanche*, malgré ses

défauts, justifie cette doctrine par de nobles scènes et de belles situations. Voltaire lui-même, qui y blâme des longueurs et de froides amours, n'en avoue pas moins que la grandeur héroïque de cet homme, qui se croit fils d'un pêcheur, était une beauté inconnue en France, et que c'est un très-beau sujet qu'un soldat de fortune qui rétablit sur le trône sa maitresse et sa mère sans les connaitre. Une entreprise plus hardie était sans doute *Nicomède* (1652). Au milieu de la domination des Précieuses, des guerres suscitées ou entretenues par l'amour, retrancher de la tragédie la tendresse et les passions, n'était-ce pas supprimer la tragédie elle-même? Corneille passe outre; il ne fait régner dans sa pièce que « la grandeur du courage « combattue par la politique, » qu' « une prudence gé« néreuse qui marche à visage découvert contre les « artifices » de l'ennemi. Ce héros de sa façon ne cherche pas même à faire pitié par l'excès de ses malheurs, et ne « veut d'autre appui que celui de la vertu « et de l'amour qu'elle imprime dans le cœur de tous « les peuples. » Voltaire aura beau dire que l'admiration n'émeut guère l'âme et ne la trouble pas, que c'est de tous les sentiments celui qui se refroidit le plus tôt; Corneille a répondu d'avance, en s'appuyant sur le succès de *Nicomède*, que l'admiration dans l'âme du spectateur est quelquefois aussi agréable que la compassion. Ses contemporains, même les moins sérieux, reprenaient de la gravité pour confirmer ce jugement. Scarron, au milieu des bouffonneries de son *Roman comique*, écrivait du *Nicomède* de l'*inimitable*

M. de Corneille : « Cette comédie est admirable à mon jugement, et celle de cet illustre poëte de théâtre à laquelle il a le plus mis du sien, et a plus fait paraître la fécondité et la grandeur de son génie, donnant à tous les acteurs des caractères fiers, tout différents les uns des autres (1). »

En 1653, Corneille échoua avec *Pertharite*, qui, en vérité, ne méritait pas le même succès que ses aînés ; on n'y trouve d'original que les noms Lombards ; les acteurs, les rivalités d'amour, le langage amoureux, sont de tous les temps ou de tous les personnages d'alors. Blessé de cet accueil, il le prit pour un congé que le public lui donnait, et il se retira du théâtre. Mais cet échec partiel n'ébranla ni sa renommée ni sa primauté. En France, hors de France, il reste toujours le grand poëte dramatique. Son passé fournit assez de quoi suppléer aux défaillances ou au silence du présent : la comparaison inévitable avec ses rivaux a toujours pour dernier mot de le proclamer incomparable. Des étrangers, qui visitent la France pendant ces années, donnent à Corneille, dans leur journal, autant de place qu'aux autres grandeurs contemporaines. A Bruges, ils ont vu représenter *la Mort de Pompée*. A Paris, ils assistent au *Menteur*, la première pièce bouffonne du sieur Corneille, *ce renommé poëte*. Ils voient la *belle et longtemps promise* pièce de Boisrobert intitulée *Théodore, reine de Hongrie* : ils en jugent les pensées assez relevées, mais ils ajoutent : « On voit pourtant

(1) *Roman comique*, IIe partie, ch. XVIII.

bien qu'elle n'est pas composée par Corneille; car cette expression naïve et naturelle, forte et vigoureuse, lui est si particulière qu'il n'a point d'auteur qui l'égale (1). » Sa retraite le faisait plutôt regretter qu'oublier, et au bout de six ans (1659) les encouragements de Fouquet le ramenèrent à la scène, un peu tard peut-être, alors que, véritablement affaibli, il allait se trouver en face d'un adversaire plus jeune, plus français, plus égal à lui-même, mieux fait pour le goût plus régulier de l'époque nouvelle qui s'ouvrait.

Jusque-là, sauf une première apparition de Thomas Corneille (2), le frère et le protégé de la gloire du grand homme, la scène est tenue par Boisrobert, Scarron, Lambert (3), etc., qui travaillent la comédie bien plus que la tragédie, mais sans augmenter le domaine de l'art, et sans espoir d'immortalité. Leur comédie a de grands défauts. D'abord elle n'est presque jamais qu'une répétition monotone de la comédie espagnole : imbroglios compliqués, surprises, tours d'adresse. Ce sont là les originaux que Scarron cherche de préférence, et qu'il réclame de la complaisance de ses amis. Il importe Jodelet, valet ou maître, tantôt acteur principal, tantôt épisode à peine lié au sujet. Mais c'est déjà le type usé du Matamore qui menace par derrière et tremble en face de son ennemi, ou du valet subs-

(1) *Journal de deux Hollandais*, 15 juin 1657.
(2) Par la tragédie de *Timocrate*, aujourd'hui bien oubliée, 1656.
(3) Nous pourrions encore nommer Quinault, qui appartient à cette époque par la date des *Rivales*, de l'*Amant indiscret*, de la *Mère coquette* (1653-1665); mais attendons l'*Astrate*.

titué à son maître pour lui gagner un cœur ou rendre un rival odieux (1). Boisrobert, dans ses préfaces, n'a pas de meilleurs répondants à présenter au public que les grands Espagnols qu'il se glorifie de reproduire et çà et là de perfectionner. Il trouve de si belles choses chez les Espagnols, qu'il s'étonne que les illustres Corneille et leurs inférieurs n'aient pas découvert de si précieuses inventions (2). Or, ces grandes inventions sont Cassandre, comtesse de Barcelone, qui passe tantôt pour la fille du prince souverain, tantôt pour la fille d'un seigneur dont elle aime le fils, qui se croit trahie par des lettres changées d'adresses, et épouse à la fin son amant, parce qu'elle n'est pas sa sœur mais la vraie princesse. Ou bien, c'est la comtesse de Pembroke, Arthénice ou Sapho, qui fait deviner des énigmes aux *mignons d'Apollon*, qui composent son cercle, provoque entre eux des paris *sur la chose que chacun tient pour la plus impossible*, et offre au valet Philipin l'occasion de faire gagner par son maître son pari et sa maîtresse tout ensemble.

On reconnaît pourtant, dans la *Belle Plaideuse* de Boisrobert (1655), quelques traits dont Molière a fait son bien : un fils prodigue qui cherche un usurier et se trouve en présence de son père, un prêteur qui ne peut donner que mille écus comptant et offre le reste en guenons, perroquets empaillés et canons moitié cui-

(1) Scarron, *Jodelet duelliste, Jodelet valet et maître*, Jodelet dans la *Dame intéressée*.

(2) Boisrobert, Dédicace de la *Folle Gageure*, 1653, à propos de la *Vérité menteuse*.

vre et moitié bronze ; un père avare, à moitié amoureux de la maîtresse de son fils, qui se laisse voler pour elle et paye son voleur. Dans *la Dame intéressée* de Scarron, Jodelet, par son audace, ses poses, la fatuité de son langage, a l'air d'être le précurseur de Mascarille chez les *Précieuses*. L'ensemble même de la pièce, les exigences de la dame et le nombre de refus qu'elle reçoit, sont comme un essai de la comédie de caractère. Mais le plus souvent Scarron ne cherche le rire que dans le burlesque et dans le langage ordurier. Son burlesque, assez tolérable quand il n'est que la parodie des Précieuses (voir plus bas), tombe bien vite si bas qu'il n'est pas même possible de le transcrire. *Don Japhet d'Arménie* est l'original de Pourceaugnac par les honneurs dérisoires qu'il subit, par les mauvais tours qu'on lui joue, mais il a bien d'autres impatiences amoureuses que le gentilhomme limousin, et des libertés de langage dans l'expression de ses feux à faire rougir les plus libertins. Jodelet, en tête à tête avec la Dame intéressée, épuise toutes les formes des pensées lascives, mots propres et périphrases, pour déclarer ses goûts et l'emportement de ses désirs. Au milieu d'une pareille lecture, l'esprit dégoûté en vient à trouver la trivialité supportable, quand elle n'est que la trivialité, comme dans cette scène où un autre Jodelet raconte la mauvaise nuit qu'il a passée :

La punaise
M'a pourtant empêché de dormir à mon aise.
Les cousins m'ont piqué; les rats et les souris
M'ont p...sé sur le nez et j'ai vu des esprits.

Au reste, nous avons vu que, depuis la Régence, le burlesque avait pris place entre les genres. Pellisson, dans son histoire de l'Académie (1652), s'en plaint amèrement : « Chacun des deux sexes s'en croyait capable, depuis les dames et les seigneurs de la cour jusqu'aux femmes de chambre et aux valets (1). » C'était là ce qui conservait une grande vogue aux farces des Italiens, aux types perpétuels de Trivelin, de Scaramouche et du Capitan, à leurs postures et gestes, *capables de faire éclater le monde* (2), quoiqu'on n'entendît pas leur langue. Veut-on une preuve plus décisive encore de cette erreur du goût ? Molière, alors acteur de province, débutait par le burlesque. On a retrouvé et publié récemment deux des premiers essais de ce génie qui fut aussi sans égal : *la Jalousie du Barbouillé* et *le Médecin volant*. Qu'y trouve-t-on de plus saillant ? Des calembours, des grossièretés, des obscénités. D'où vient *bonnet?* de *bonum est*, parce que le bonnet garantit des catarrhes et des fluxions. Un personnage cite *Cicéron;* le barbouillé répond : « *Si se rompt, si se casse,* ou *si se brise*, je ne m'en mets guère en peine. » Dans le Médecin volant, original du Médecin malgré lui, Sganarelle visite les urines de l'égrotante; il en boit pour mieux discerner la cause et la suite de la maladie, mais il y en a trop peu, il demande qu'on lui en serve davantage. Nous nous abstenons de citer textuellement les questions d'un docteur à une femme docteur sur

(1) Pellisson : *Histoire de l'Académie*, à l'article Saint-Amant. Ménage, *Menagiana*. — *Clélie :* IVe partie, liv. II, pages 861-869.
(2) *Journal de deux Hollandais.*

la conjonction, les genres, la déclinaison et la syntaxe. De si ignobles inventions ne sont pas de l'esprit; elles ne seraient avouées aujourd'hui par aucun auditoire. Mais à cette époque de transition qu'on appelle les Frondes, elles réussissaient parce qu'elles répondaient à deux besoins. D'une part le burlesque donnait aux pamphlets des modèles de caricatures; l'alliance était si intime, qu'on attribuait à Scarron, qui s'en plaint (1), tout ce qui s'imprimait de bon et de mauvais. De l'autre, le gros rire détendait les manières trop guindées du beau monde et le délassait de sa solennité. Comme le jansénisme, par ses excès de vertu, poussait à l'indifférence en matière de religion, ainsi le bon ton, par ses rigueurs de pensées et de langage, poussait à la licence dans les choses de l'esprit.

La poésie épique garde mieux sa dignité que le théâtre, et, si elle va se heurter à un immense éclat de rire, ce n'est pas au moins de son plein gré. Comme elle prétend à l'admiration, non à la gaieté bruyante des lecteurs, elle ne peut descendre au burlesque que par la parodie, et ce n'est pas elle-même qui dessine sa charge. L'*Énéide travestie*, commencée avec la Fronde, continuée ou modifiée selon les moments, dans le cours de la guerre civile (2), n'avait pas découragé ces poë-

(1) Lettre à propos des 104 vers publiés en 1651, pour se disculper d'avoir composé *la Mazarinade*.

(2) Ce vers à la louange d'Énée :

Point Mazarin, ort honnête homme (liv. VI).

n'est évidemment pas de l'époque où Scarron était dans les bonnes grâces de la reine et de son ministre.

Nous ne croyons pas devoir citer autre chose de cette farce plate et

tes tant promis, tant désirés. Ils paraissent donc, ces poëmes épiques, les uns sur les autres, l'un après l'autre, chacun annonçant celui qui doit suivre, et louant celui qui a précédé : le *Moïse sauvé*, par Saint-Amant (1653), le *Saint-Louis*, par le P. Lemoyne (1653), *Alaric*, par Scudéry (1654), la *Pharsale*, par Brebeuf (1655), la *Pucelle*, par Chapelain (1656), *Clovis*, par Desmarets (1657). Contentons-nous de ces éclosions. Chaque poëte, excepté pourtant le P. Lemoyne, a de lui-même au moins aussi bonne opinion que de ses émules. Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant, écuyer, gentilhomme de la reine de Pologne, et de la caste nobiliaire des Calprenède et des Scudéry, déclare qu'il n'est jamais mieux dans son élément que lorsqu'il s'enfonce dans les sujets les plus graves et les plus sublimes. Si pourtant il s'est plu à décrire de petites choses, c'est parce que la nature est plus ingénieuse dans la construction d'une mouche qu'en celle d'un éléphant. Scudéry (cela ne peut nous surprendre) avoue qu'il s'est un peu pressé, mais il espère que sa gloire n'en souffrira pas. « J'ai tant de facilité à faire « des vers et à inventer, qu'un poëme beaucoup plus « long ne m'aurait pas coûté davantage. » Le lecteur aurait deviné tout seul que de pareils vers ne doivent en effet rien coûter à personne. « Mais j'avais tant « d'impatience de faire voir à la grande reine, pour qui « j'ai composé cet ouvrage, la profonde vénération que

ordurière, qui est, à notre avis, celui de ses ouvrages où Scarron a eu le moins d'esprit et de bonheur à tourner le vers gai et leste.

« j'ai pour une si haute vertu, que je n'ai pu retenir « mon zèle, me flattant de l'espérance qu'à *l'ongle* elle « reconnaîtrait *le lion*, pour user de l'ancien proverbe. » Brébeuf se glorifie d'avoir l'approbation des plus délicats et des plus intelligents de la cour. Chapelain conseille la prudence et la circonspection à ceux qui prétendront le juger; ils feront bien de s'examiner les premiers, et de se demander s'ils possèdent les lumières nécessaires pour prononcer sur son invention, sur sa disposition et sur son élocution. Desmarets défie ses ennemis de rien produire d'égal à ses œuvres : « On « verra si l'envie qui s'enfle à propos de l'excellence « d'un poëme produira contre lui quelque enfant qui « soit assez fort pour le combattre... ou si ne pouvant « l'enfanter, on se moquera du ridicule espoir de ceux « qui prétendent bâtir de sa ruine les fondements de « leur statue (1). »

Chacun représente un système littéraire, et le justifie, sans pourtant rien retirer de son admiration aux amis dont les systèmes sont différents ou contraires. Saint-Amant a pris son sujet dans l'Histoire sainte; il s'insurge contre l'imitation exclusive des anciens; il ne veut pas qu'on s'attache servilement à ne dire que ce qu'ils ont dit, « comme si l'esprit humain n'avait pas « la liberté de rien produire de nouveau. » Scudéry

(1) Il est vrai que la préface d'où nous extrayons cette bravade est postérieure à 1672, et précède une édition refaite, et augmentée des gestes de Louis XIV. Mais la suffisance de Desmarets, aussi bien que ses attaques contre les anciens que nous citons plus bas, appartiennent à toutes les éditions de son poëme comme à toutes les époques de sa vie.

veut que le poëme épique soit tiré de l'histoire pour garder la vraisemblance, et de l'histoire chrétienne parce que le paganisme n'est plus vraisemblable, mais non de l'histoire sainte dont il importe de ne pas altérer la vérité, toute réserve faite d'ailleurs en faveur du *Moïse*, qui est une exception. Il réclame en outre pour le poëte le droit de traiter des sciences et des arts; pour être un véritable poëte, il faudrait ne rien ignorer. Brébeuf a pour objet de révéler les anciens à ceux qui n'entendent pas la langue de Lucain, mais aussi de les améliorer, de les émonder au besoin. S'il désespère d'égaler son modèle dans les endroits où il s'est le plus élevé, il tâche de le rehausser dans ceux qui tombent. Il y a aussi des matières si choquantes, qu'elles sont ordinairement le supplice de l'imagination ; il les retranche, comme les *sales inclinations* de la magicienne Érichtho, qui n'ont pu être approuvées que dans leur temps, et il leur substitue l'histoire toute précieuse, et à la mode moderne, de Burrhus et d'Octavie « dont il n'y a rien dans l'original. » Chapelain entend établir par la *Pucelle* que les femmes peuvent, aussi bien que les hommes, être le sujet de poëmes héroïques. Scudéry avait déjà annoncé qu'à Chapelain surtout appartenait le soin de défendre le principe en défendant sa généreuse bergère. La faiblesse de la femme n'exclut pas l'héroïsme de la volonté, et l'usage de ne pas porter les armes ne prouve pas que les femmes soient incapables de les porter. Chapelain cite à l'appui les dames passionnées pour la chasse, que le soleil le plus ardent, les courses les plus longues, ni les forêts les plus im-

pénétrables, n'affaiblissent, ne lassent, ni n'arrêtent jamais. Son poëme est le panégyrique des héroïnes de la Fronde. Enfin Desmarets se pose ouvertement en ennemi des anciens. Ce n'est pas seulement une place à côté d'eux qu'il réclame; il vise à les détrôner. Comme la beauté de la langue française est au-dessus de toutes les autres langues, ainsi les sujets modernes sont au-dessus des souvenirs de l'antiquité. Homère est entièrement défectueux; on ne peut souffrir ses fictions entassées les unes sur les autres, ses dieux introduits partout, ses narrations si longues, ses discours hors de propos. Virgile a peu d'invention. Ses fautes sont graves, surtout dans la longue et ennuyeuse narration d'Énée. L'ancien le plus raisonnable est Horace, parce qu'il a défendu les droits des modernes contre les anciens.

Deux de ces poëtes, Scudéry et Chapelain, ont encore une bien plus haute prétention. Par delà le triomphe de leurs théories littéraires, ils cherchent pour l'épopée la gloire de servir de docteur à l'humanité. Ils l'érigent en enseignement moral, qui, sous l'attrait brillant des formes poétiques, sous le nom d'hommes grands ou terribles, dans le récit d'événements considérables, n'a pour but que de faire voir les combats de la vertu et du vice, les origines de nos biens et de nos maux, et le triomphe de la vertu. Chacun de leurs personnages est une allégorie dont un lecteur intelligent, à l'aide de la préface, doit lever le voile et recueillir la moralité. Alaric, aux prises avec les séductions d'Amalasunthe, représente la puissante tentation

de la volupté; le magicien qui le persécute est l'obstacle que les démons mettent toujours aux bons desseins; l'invincible résistance du héros signifie la liberté du franc-arbitre; la prise de Rome, la couronne immortelle que Dieu donne enfin à la vertu. Dans Chapelain, tout est allégorie. La France, déchirée par la guerre, représente l'*âme de l'homme* au milieu des tourments, Charles VII la *volonté*, Amaury et Agnès, l'un favori, l'autre maîtresse, les différents mouvements de l'*appétit concupiscible*, Dunois la *vertu*, et Tannegui, le chef du conseil, l'*entendement*. Mais, par-dessus tout, la Pucelle, qui vient assister le monarque contre le Bourguignon et l'Anglais, qui le délivre d'Agnès et d'Amaury, figure la *grâce divine*, qui raffermit la volonté, soutient l'entendement, se joint à la vertu, et, par un *effort victorieux*, assujettit les appétits irascible et concupiscible. La grâce divine et son effort victorieux, ne serait-ce pas un hommage à Port-Royal et à la grâce efficace de la secte? On a déjà vu que Chapelain ne fut pas étranger à la première diffusion des *Provinciales*. Dans *la Pucelle*, la grâce est souvent en scène pour anéantir le mérite de l'homme, non-seulement dans les combats de l'âme ou dans les interventions miraculeuses de l'assistance divine, mais encore dans les actes de courage et les victoires des belligérants. L'homme n'a pas même le mérite d'avoir bien combattu, il n'a que l'*honneur* d'avoir été *élu* pour vaincre (1).

(1) Liv. III : Discours de la Pucelle après la victoire :
..... Ou si dans ce combat nous pouvons rien prétendre,

En dépit de cette confiance et de ces intentions, le succès, à aucune époque, n'a répondu à l'attente des auteurs. A l'exception de leur cabale, dont on retrouve quelques échos dans la période suivante (1), les contemporains les accueillirent par la stupéfaction et le silence. On s'étonna du peu qu'ils donnaient après avoir fait espérer tant de merveilles, et au bout de quelques mois on n'en disait plus rien (2). Vint ensuite la critique directe, enjouée, impitoyable, de l'école de Boileau, qui a passé en chose jugée, puis la postérité, qui répète encore le jugement sans prendre la peine de le vérifier. L'épopée du XVIIe siècle était faite pour mourir en naissant; elle n'avait rien des qualités qui dominent l'opinion même rebelle et traversent les âges. Qu'elle fût morale, honnête, qu'elle flétrit le vice élégant, les passions coupables, loin de lui contester ce mérite, nous applaudissons volontiers à la juste rigueur de Chapelain contre Agnès Sorel, protestation d'homme de bien contre ces complaisances et ces complicités dont plus d'une concubine royale a trop profité dans l'histoire. Mais un bon sen-

C'est l'honneur d'être élus parmi tant de guerriers
Pour cueillir en son nom de si fameux lauriers;
Cette grâce pour nous est une insigne grâce.....

(1) Par exemple dans les Mémoires de Montausier, et dans les souvenirs de Huet : *Huetiana*.

(2) C'est ce qu'avaient annoncé ces petits vers de Linière :

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble et fécond écrivain,
Une incomparable Pucelle.
La cabale en dit force bien;
Depuis vingt ans on parle d'elle.
Dans six mois on n'en dira rien. (*Menagiana*.)

timent ne fait pas un poëme, s'il ne s'y joint le charme de l'art, l'imprévu de l'invention, la richesse du langage, c'est-à-dire ce qui ne se trouve ni dans Chapelain, ni dans les autres. Tout d'abord on reconnaît en eux la copie, non l'inspiration, la copie des épopées anciennes, et même modernes, copie dans la disposition comme dans l'invention. Parce que Virgile prend Énée à la fin de ses voyages et lui en fait ensuite raconter le commencement, il faut que des bergers, à côté du berceau de Moïse, racontent l'histoire de Jacob ou les origines du peuple hébreu ; Joinville, à Damiette, raconte le règne de saint Louis avant la croisade; un enchanteur fait voir à Clovis la prise de Troie, et, dans la dispersion des Troyens, le commencement de la race franque, et ses faits et gestes avant l'invasion dans la Gaule. Au sixième livre de l'*Énéide*, Anchise avait prédit toute l'histoire romaine jusqu'à Auguste. Conformément à ce modèle, la Sibylle prédit à Alaric toute l'histoire de Suède depuis Biorne, contemporain de Charlemagne, jusqu'aux hommages rendus à Christine par les beaux esprits ; un ange fait connaître à Dunois toute sa postérité jusqu'au duc de Longueville, le patron du poëte, à sa femme aux blonds cheveux, et aux deux Phénix, leurs fils ; saint Louis, ravi au ciel, entrevoit toute sa postérité, jusqu'aux victoires de Turenne sur la Lys et la Meuse ; sainte Geneviève annonce à Clotilde les rois chrétiens, François Ier et Richelieu ; la mère de Moïse, dans un songe à la fois rapide et fidèle jusqu'à la minutie, apprend les destinées de son fils, son arrivée à la cour, les plaies d'Égypte, et le

passage de la mer Rouge dans ses plus petits détails.

L'originalité manque au fond aussi bien qu'à la forme. A chaque pas se pressent des emprunts qui dénoncent la stérilité de l'invention. Dans *la Pucelle*, entre ces comparaisons dont toute page est infestée, s'étale la description virgilienne de la nation des fourmis; un guerrier meurt consolé, comme Lausus, de tomber sous de si nobles coups; deux autres, nés *sous le même sort*, meurent tous deux d'une semblable mort; la blessure de la Pucelle est guérie, comme celle d'Énée, par le suc d'une plante pressée de la main d'un ange. Dans *Alaric*, l'Armide et le Renaud du Tasse sont reproduits par les enchantements où le héros se laisse prendre, et par sa délivrance merveilleuse. L'*Énéide* se retrouve à son tour dans la description de l'enfer, avec un genre de damnés de plus, les *partisans*, fort détestés au XVIIe siècle. Alaric, après une tempête, cherche ses vaisseaux comme Énée; un Goth bat le briquet comme Achate. Ce pillage se remarque encore plus dans *Clovis*, parce que le contraste y est plus choquant avec les intentions connues de l'auteur. Le poëme s'ouvre par des imprécations du démon contre le triomphe du christianisme; ce sont les imprécations de Junon contre les Troyens. Les guerriers défilent sous les yeux du lecteur comme dans l'*Iliade* et l'*Énéide*. L'enchanteur présente à Clovis tous les détails de la prise de Troie : c'est le second livre de l'*Énéide* défiguré par le style. Jésus-Christ parle, tout l'univers frémit : c'est le *nutu tremefecit*

Olympum. Deux martyrs ont péri ensemble, mais ils vivront par les vers du poëte : c'est Nisus et Euryale et le *si quid mea carmina possunt.* Quand on rapproche de ces imitations serviles les attaques dirigées, soutenues si opiniâtrément par Desmarets contre les anciens, on croit y sentir la colère intéressée du mauvais débiteur contre son créancier ; on est tenté de lui crier en un sens plus radouci :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

Ils ont pourtant leur originalité ; mais les idées qu'ils tirent de leur propre invention ou de l'esprit de leur société, ne sont pas de nature à *surprendre*, à *saisir*, à *attacher*, comme il appartient à la grande poésie, ni à durer au delà de la mode qui les inspire. Ici, dans un sujet biblique, par besoin de variété, Saint-Amant introduit l'églogue puérile des oiseaux pris au filet ou à la glu, petits *mauvais* qui se défendent en égratignant, et celle du repas des bergers composé de poisson *tant soit peu grillé*, et du vin de palmier *qui n'a pas d'autre tonne, que celle qu'en naissant la nature lui donne.* Là, le Père Lemoyne accumule les aventures fantastiques, pour mieux exalter l'héroïsme de saint Louis et la protection de la Providence, jusqu'à ce que la couronne d'épines, découverte à la fin, vienne se placer d'elle-même et sans raison sur la tête du héros. Scudéry se croit neuf ou curieux, quand il entreprend de peindre les arts ou d'expliquer les sciences. Mais l'inspiration se réduit à une énumération des outils de charpentier, et des provisions dont on charge un vaisseau pour la

guerre (1) ; ou encore à une liste sèche de tous termes d'architecture (2) ; ou enfin à un catalogu bibliothèque qui aligne sous leur nom tout court humanistes, les logiciens, les orateurs, les maître l'optique et de la perspective, et les cosmographe mant avec les géographes. C'est bien d'un pareil venteur que Boileau a voulu dire : *un froid histo d'une fable insipide.* Il ne ranime pas même son récit les tirades d'amour précieux qu'il fait débiter au des Goths ; monologues, dialogues, tout y est ennuy comme l'effort maladroit, comme la passion ajust

(1) *Alaric*, liv. II.

Le bois change de forme, et le bruit et les coups
De maillets, de marteaux, de chevilles, de clous,
De haches, de rabots, de ciseaux et de scies,
Font bien loin retentir les forêts éclaircies.
L'un arrondit le mât, l'autre forme l'antenne ;
L'un à faire un tillac met son art et sa peine,
L'autre élève la hune au plus haut du vaisseau,
L'un fait courber la quille où doit tournoyer l'eau,
L'autre élève la poupe et l'orne avecques pompe ;
Celui-ci fait la proue et cet autre la pompe,
Et malgré le sorcier et malgré le démon
L'un place le fanal et l'autre le timon.
. . . .
. . . .
Ils ont tout ce qu'il faut aux vaisseaux de long cours :
Des armes, du biscuit, et des feux d'artifice,
Cruelle invention de l'humaine malice,
Du charbon et de l'eau, des lampes, des flambeaux,
Et tout cet attirail qu'on met dans les vaisseaux.

(2) *Ibid.*, liv. III.

. . . .
Ce ne sont que festons, ce ne sont que couronnes,
Bases et chapiteaux, pilastres et colonnes,
Masques, petits amours, chiffres entrelacés
Et crânes de béliers à des cordons passés.
Les yeux trouvent partout moulures et corniches
Et figures de bronze en de superbes niches,
Frises, balcons hors-d'œuvre, et cartouches encor
Et cornes d'abondance à fruit, feuille et fleur d'or.

ses phrases et faisant rire à force de se pâmer (1). Chapelain ne reste pas en arrière de Scudéry. Ce grand champion de l'amour (v. plus bas) en prête à tous les guerriers pour Jeanne d'Arc, et, afin de le justifier, *l'ange* met un *nouvel amas de saints enchantements* dans *tout l'aspect* et tous les *mouvements* de la *fille.* N'est-ce pas là en vérité un beau signe de la mission de la noble et chaste bergère? Mais c'est un amour pur, sans désir. Dunois, qui en est atteint plus que les autres, trouve sa gloire à s'en laisser convertir en cendres, et à en mourir martyr. Comme on reconnaît ici l'idéal de ce soudard féroce et jaloux qui se vantait d'avoir tué de sa main dix mille Bourguignons, et qui, pour perdre Jeanne d'Arc, voulut faire échouer la première attaque sur le camp anglais! L'héroïsme de la Pucelle n'est pas mieux compris. A force de grandir son sujet, le poëte en bannit la simplicité et la vraie grandeur. La lettre aux Anglais, ce manifeste de l'envoyé d'en haut à l'étranger surpris et confondu, disparaît dans une emphase sans éloquence ni poésie. Au lieu de cet enthousiasme qui montrait à l'épée des autres l'œuvre à faire, qui commandait sans frapper, comme l'esprit anime et dirige la matière, on ne voit

(1) En voici un petit échantillon. Alaric dit à Amalasunthe, liv. IV :

Vous trouverez en vous une prudence extrême,
Vous trouverez en moi la fidélité même.
Vous trouverez en vous cent attraits tout-puissants,
Vous trouverez en moi cent désirs innocents.
Vous trouverez en vous une beauté parfaite,
Vous trouverez en moi l'aise de ma défaite.
Vous trouverez en moi, vous trouverez en vous
Et le cœur le plus ferme, et l'objet le plus doux.

plus dans l'héroïne qu'une force vulgaire, une énergie brutale, un bras plus pesant que celui de ses compagnons. Jeanne devient un assommeur à la du Guesclin, qui tue, massacre, amoncelle les cadavres sous ses coups, elle qui disait si bien : « Je portais moi-même mon étendard quand j'attaquais l'ennemi pour éviter de tuer quelqu'un ; je n'ai jamais tué personne. » Voilà ce qu'ont fait d'un chef-d'œuvre de Dieu vingt-cinq ans de méditations pédantes, et voilà ce que Balzac appelait le dernier effort des muses françaises.

Restait au moins l'élocution, ce vêtement de la pensée, qui cache tant de défauts, qui fait si bien valoir les moindres avantages. Hélas ! l'élocution est précisément l'écueil suprême d'où ces téméraires ne se sont jamais relevés. Brébeuf est assurément le moins mauvais. Bien que convaincu par Boileau d'enflure et de fatras, il sait pourtant la facture du vers, les lois de la construction ; il ne veut pas que ses idées se succèdent sans liaison, ni que sa phrase tombe sans mesure. Mais il paraphrase plutôt qu'il ne traduit, et tantôt il ôte leur force aux grands traits de Lucain, tantôt il amplifie ses défauts. Il n'est pas de taille à conserver la concision et l'énergie du *fecunda virorum Paupertas*, ou du *multis utile bellum*, mais il est riche en développements des redondances de l'original. Le mal est plus grave quand il veut jeter la terreur par de grands mots, par des phrases sonores comme celles dont est hérissé le début du *Pompée* de Corneille. Des blés mangés en herbe par les chevaux sont à la fois *le crime* et la *peine* des ravageurs ; la *pâture détruite, les*

champs sont vengés : les chevaux réduits de nouveau à le faim, *ne laissent à la mort que la moitié d'eux-mêmes,* « et bientôt les vapeurs de leurs membres pour-« ris vont au cœur des soldats altérer leurs esprits. » Un guerrier a l'œil percé d'une flèche. Il y porte sa main *officieuse* et *fière* (officieuse parce qu'elle donne un secours spontané, fière parce qu'elle ne tremble pas). Il arrache l'œil et la flèche, et à la fois par orgueil et par mépris, ***il foule à ses pieds et la flèche et son œil*** (1). Répétons ici, après Boileau, qu'*une Pharsale même* n'autorisait pas ces extravagances.

Saint-Amant débute par une pointe. Il demande à Moïse une part du feu du buisson ardent; et qu'en veut-il donc faire? *Fais*, dit-il à Moïse, *qu'en ce tableau ce feu me serve enfin à te sauver de l'eau.* C'est lui surtout qui aime les basses circonstances et les banalités. Ses personnages, à leur réveil, ***s'habillent soudain*** et ***vont à la fenêtre pour savoir si le jour s'apprêtait à paraître.*** Il n'est pas moins célèbre pour sa descrip-

(1) Fecunda virorum... Paupertas fugitur :
La sainte pauvreté de ces braves guerriers
Semble être leur opprobre et ternir leurs lauriers.
Et concussa fides, et multis utile bellum :
La foi, ce nœud sacré, ce lien si précieux,
N'est plus qu'un beau fantôme, et qu'un nom spécieux,
Et des plus dissolus la richesse épuisée
Trouve dans le désordre une ressource aisée.
. . . .
Sub juga jam Seres, jam barbarus isset Araxes
Et gens, si qua jacet, nascenti conscia Nilo :
On verrait à tes lois l'Araxe tributaire
Et le Gange soumis aussi bien que l'Ibère.
Malgré son arrogance et malgré sa fierté,
Le Scythe gémirait dans la captivité ;
Enfin tu régnerais du couchant à l'aurore
Et tiendrais dans tes fers le Sarmate et le More.

tion du passage de la mer Rouge (1). Scudéry nous est assez connu pour qu'il ne soit plus nécessaire de mettre en vue sa platitude, son caractère dominant. Nous ne croyons pas le calomnier en disant que, des onze mille vers d'*Alaric*, deux seulement ont une valeur ; le premier du poëme, qui n'est pas même exempt de blâme : *Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre*, et cet autre, inspiré d'ailleurs par une pensée de Juvénal : *Les vices des vaincus triomphaient des vainqueurs*. Aussi bien, si l'on désirait d'autres exemples de cette impuissance, nous renverrions à la description de l'embarquement des Goths, ou à celle du concert dont la mélodie réveille le roi barbare (2). Desma-

(1) On n'en connaît pourtant guère qu'un seul vers. Voici l'ensemble :

Là des chameaux chargés la troupe lente et forte
Foule plus de trésors encor qu'elle n'en porte.
On y peut en passant de perles s'enrichir
Et de la pauvreté pour jamais s'affranchir.
Là le noble cheval bondit et perd haleine
Où venait de souffler une lourde baleine.
Là passent à pied sec les bœufs et les moutons
Où naguère flottaient les dauphins et les thons.
Là l'enfant éveillé, courant sous la licence
Que permet à son âge une libre innocence,
Va, revient, tourne, saute, et par maint cri joyeux,
Témoignant le plaisir que reçoivent ses yeux,
D'un étranger caillou qu'à ses pieds il rencontre
Fait au premier venu la précieuse montre,
Ramasse une coquille, et d'aise transporté
La présente à sa mère avec naïveté.
Là, quelque juste effroi qui ses pas sollicite,
S'oublie à chaque objet le fidèle exercite (armée);
Et là près des remparts que l'œil peut transpercer
Les poissons ébahis le regardent passer.

N'oublions pas que c'est dans une songe que la mère de Moïse voit tous ces détails, sans compter ceux qui précèdent et ceux qui suivent.

(2) *Alaric*, liv. III : Amalasunthe reconnaît qu'enfin Alaric va la quitter, elle entend

Crier aux matelots, à bord, à la marine :

rets mérite qu'on lise *Clovis*, mais par le désir d'y trouver des arguments contre son arrogance, et de montrer à ce contempteur des anciens que ce n'est pas d'un moderne comme lui que leur poésie redoute aucune concurrence. Voici un de ses tableaux :

Là sont chevreuils, chiens, cerfs, et des nymphes les chœurs.

Voici une de ses élégances :

Alors son noble cœur détestant les perfides
Fit verser à ses yeux mille perles liquides.

Voici un de ses bonheurs d'expression que Chapelain aurait pu envier :

..... Son pressentiment qui ne peut s'alléger
L'étouffe, le saisit, et s'oppose au manger.

Jamais peut-être il n'y eut union plus complète entre la sottise et l'aplomb, entre la recherche et la stérilité. Il faut bien ajouter, pour n'oublier personne, que le père Lemoyne, qui avait du talent, comme le reconnaît la Harpe, mais une imagination mal réglée et bi-

Le bon vent est levé; qu'on s'embarque, soldats,
A bord, embarque, à bord, et ne le perdons pas.
Elle entend les nochers, aussi triste que pâle,
Crier : Amarre, hisse, et poude, et guinde, et cale,
Rame, attache, appareille, et divers autres mots
Qui ne sont entendus qu'à l'empire des flots.
. . . .
. . . .
L'un élève sa voix par des accents aigus ;
L'autre abaisse sa voix qu'on n'entend presque plus.
L'un suspend l'harmonie et puis se précipite,
Passant d'un ton fort grave à la fugue subite.
L'autre du ton subit repasse au grave ton
En variant le mode en sa docte chanson.
L'un d'un adroit défaut embellit la musique,
En s'écartant un peu par un ton chromatique.

zarre, n'échappe pas au courant de mauvais goût qui entraîne ses confrères. Il lui faut, à chaque vers, des figures, et il entasse sans choix toutes celles qui s'offrent à son empressement. Les mâts d'une flotte sont des *forêts* qui *volent dans l'air;* les voiles tendues qui donnent de l'ombre *ôtent le jour à l'air;* un soldat blessé aux yeux reçoit *la nuit par les portes du jour;* un autre, qui perd connaissance, *a la nuit aux yeux et la mort au visage.*

Quant à Chapelain, reste-t-il encore quelque chose à dire de son style après Boileau? Nous avouons qu'en lisant *la Pucelle*, il nous a semblé que Boileau lui-même n'avait pas tout dit. La dureté, les constructions rocailleuses, la répétition des mêmes mots sans raison et sans grâce, se heurtent à chaque page, cela est vrai, et l'on en peut ajouter bien des exemples à ceux qui sont déjà connus (1). Mais, ce qui nous frappe encore plus dans ce labeur de trente années, c'est l'impuissance de l'effort, en dépit de la persévérance, à trouver ce qu'il cherche, et la chute, en quelque sorte fatale, de la prétention dans le burlesque. Est-il, par exemple, pour désigner Jeanne d'Arc, un nom

(1) Comme, quand, où l'Afrique est le plus solitaire,
Dans le piége dressé trébuche la panthère...
. . . .
Haussant la main robuste à qui l'acier luisant
Malgré sa pesanteur ne paraît pas pesant.
. . . .
La peur de cette perte est si forte en son cœur
Qu'à travers du feu même, il peut aller sans peur.
. . . .
Dans l'ouverte prison de ses blanches paupières
Deux soleils animés renferment leurs lumières.
. . . .
L'épouvanté bourgeois.....

plus malheureux que celui de *la fille*, et pourtant c'est le nom que le poëte paraît affectionner : « Dieu veut que *pour la fille* l'ange *remplisse de flammes* toutes les âmes guerrières ; à mesure que chacun considère *la fille*, on l'estime et on la révère davantage. » L'écrivain n'a donc pas l'heureux choix des mots ; il n'a pas davantage l'art de lier les idées. Au moment où la Pucelle est blessée, un chirurgien visite la blessure :

Il voit en la sondant que le coup brise l'os,
S'en étonne, la panse, et l'exhorte au repos.

Quel est donc le rapport entre l'étonnement et le pansement ? Évidemment le maladroit n'avait pas de quoi compléter la pensée du premier vers par le second, et il soude deux idées différentes dans la même phrase. Réussira-t-il mieux à décrire dignement des détails secondaires, qu'il s'impose à lui-même et qu'il est libre d'abandonner si l'exécution ne répond pas à son désir de vaincre la difficulté? Il veut peindre d'une façon neuve et poétique les mains d'une jeune femme, et il découvre que les mains sortent des manches, et que les doigts, quoique potelés, sont plus petits que les bras :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras longs et charnus.

La raison de semblables bévues se comprend d'elle-même. L'homme qui a fait de si méchants vers n'avait ni l'instinct ni la pratique de la poésie. C'est une

langue étrangère qu'il entend dans les livres, mais qu'il ne sait pas parler; c'est une région supérieure dont il croit avoir calculé l'élévation, et dont la pente trop raide repousse son pied et le fait retomber à chaque pas. Boileau a dit de Chapelain :

Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose?

On pourrait en dire autant de ses confrères en épopée, et en particulier de Scudéry, dont la prose n'est pas toujours méprisable. C'est pour s'être trompés de vocation que des écrivains, qui n'étaient pas sans mérite, n'ont transmis à la postérité que le souvenir de leurs ridicules.

II. — Mademoiselle de Scudéry et son cercle. — Triomphe de la préciosité. — Découverte du Tendre. — Type de la femme savante dans Sapho. — Le *Cyrus*, la *Clélie* : histoire et appréciation de ces romans.

Avant de revenir au roman, cette forme secondaire du poëme épique, il est utile de visiter le grand arsenal littéraire où s'élaboraient les plus illustres monuments du genre, et de considérer pendant quelques instants la société galante qui tour à tour inspirait ces productions et s'admirait en elles.

Madeleine de Scudéry avait brillé à l'hôtel de Rambouillet par son savoir et sa facilité. Elle faisait de petits vers, quelquefois heureux, comme ceux qu'elle consacra aux fleurs du grand Condé, à Vincennes (1).

(1) Les visiteurs admirant à Vincennes des œillets cultivés par le prince pendant sa captivité, Mademoiselle de Scudéry improvisa le quatrain suivant :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier

Elle participait aux grandes entreprises de son frère. On raconte que, vers 1649, revenant ensemble de Marseille, ils furent arrêtés dans une auberge comme suspects de projet d'homicide, parce qu'on les entendait discuter s'il fallait tuer le prince Mazare, un des héros du *Cyrus ;* on les relâcha quand on eut compris qu'il ne s'agissait que d'un meurtre sur le papier. Il n'était donc pas étonnant qu'elle fît école, et que l'importance de la noble marquise lui revînt comme un héritage naturel. Nous avons déjà indiqué les principaux hôtes du samedi. Pellisson fut certainement le plus illustre. Récemment arrivé à Paris, et pourvu d'une charge de secrétaire du roi, il venait de fonder sa réputation par une *Histoire de l'Académie française* (1652), dont la simplicité et le bon goût contrastaient avec la mode précieuse, et qui lui valut bientôt le titre d'académicien. Il connut mademoiselle de Scudéry chez Conrart, il la retrouvait sans cesse chez son frère ; il ne tarda pas à devenir son ami, et sans doute le premier de ses *tendres amis*, selon la distinction qu'elle établit elle-même entre les degrés de l'amitié. « Il brilla dans son salon par les agréments de son commerce et les charmes de son esprit ; » mais il ne fut pas le seul agréable à la maîtresse de la maison. Sarrazin, esprit moqueur, parfois sceptique, y fut accueilli comme le rieur aimable, le contradicteur piquant, qui apportait dans les conversations *tout l'enjouement de*

Cultivait d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus que Mars soit jardinier.

sa belle humeur (1). Conrart, écrivain discret, n'y fut pas moins vanté pour la grandeur de son esprit, la solidité de son jugement, sa capacité, sa politesse, sa galanterie et sa générosité (2). Autour d'eux, Ménage, Chapelain, Izarn, compatriote de Pellisson, un grand nombre de femmes, telles que l'abbesse de Malnoue, sœur de la duchesse de Chevreuse, y conservèrent leur réputation, ou en cherchèrent une qui est restée aussi mystérieuse que les allégories sous lesquelles leur génie aimait à se produire.

On a avancé que, dans ces réunions, on affectait de dire avec prétention les plus petites choses, qu'on affectait le bon ton parce qu'on ne l'avait pas naturellement (3) ; c'était l'effort du bourgeois pour se hausser au niveau du grand seigneur. En sa qualité de savante, Madeleine de Scudéry aimait en effet à en prendre les airs. « Elle tenait des assemblées où elle faisait des « discours en reine qui a lu Tite-Live (4). » Comme on en peut juger par les tableaux qu'elle a tracés elle-même de sa société, elle proposait des questions graves ou subtiles, philosophiques ou galantes, raisonnables ou sophistiques, qui mettaient en jeu les qualités, les passions, l'esprit de ses habitués (5). Mais, par-dessus tout, s'exerçait sous sa conduite le goût dominant du grand nombre, la littérature de société. Jamais il ne se fit une plus grande quantité de sonnets, rondeaux

(1) *Clélie*, Ire partie, liv. Ier.
(2) *Clélie*, IIe partie, liv. II, p. 738.
(3) Cousin, *Vie de madame de Sablé*.
(4) Marcou, *Histoire de Pellisson*.
(5) V. plus bas la série des questions traitées dans *Clélie*.

et madrigaux. Il n'était pas d'aventure qui ne se dût raconter en vers, pas de petit événement qui n'endossât la forme poétique, pas de cadeau qui ne méritât un remerciment rimé. Pellisson nous en donne un échantillon joyeux dans son récit de *la journée des madrigaux*, le 20 décembre 1653 : « Ce jour-là, dit-il, les inspira-
« tions d'Apollon vinrent, toute la troupe s'en ressen-
« tit. La poésie, passant l'antichambre, les salles et les
« garde-robes, descendit jusqu'à l'office. Un écuyer,
« qui était bel esprit et qui avait pris la nouvelle ma-
« ladie de la cour, acheva un sonnet de bouts-rimés
« sans suer que médiocrement, et un grand laquais
« fit pour le moins six douzaines de vers burlesques.
« Mais nos héros et nos héroïnes ne s'attachèrent
« qu'aux madrigaux. A peine celui-ci venait-il d'en
« prononcer un, que celui-là en sentait un autre qui
« lui fourmillait dans la tête. Ici on écrivait quatre
« vers, là on en écrivait douze. Tout s'y faisait gaie-
« ment et sans grimace. Ce n'étaient que défis, que
« réponses, que répliques, qu'attaques, que ripostes.
« La plume passait de main en main, et la main ne
« pouvait suffire à l'esprit. On fit des vers pour toutes
« les dames présentes. J'en sais même qui pensèrent
« à Doralise, quoique absente, et peut-être avec un
« peu plus d'amitié qu'elle n'en avait pour eux.... »

L'historien moderne de Pellisson a rassemblé agréablement quelques autres traits que nous citons avec plaisir (1). « On ne se donnait pas une corbeille sans

(1) Oui c'est avec plaisir que nous empruntons ces lignes à M. Marcou, notre ancien élève, aujourd'hui et depuis longtemps notre collè-

« y cacher des vers, pas un oiseau sans lui faire dire « des vers.... On chanta en détail toute la volière de « mademoiselle de Scudéry ; sa fidèle *pigeonne* eut des « vers de Pellisson et un mot de Louis XIV ; autour de « sa bavarde fauvette, qui célébra jusqu'au doge de « Venise, il se fit un concert de tous les oiseaux et de « tous les poëtes, et Pellisson la chanta si bien, que « le rossignol vint lui demander justice. » En 1654, il survint parmi ce peuple un événement funèbre ; le perroquet de madame Duplessis-Bellière mourut : un homme, bien moins illustre par ses grandes charges que par ses grandes qualités, voulut célébrer cette douleur. Il remit en honneur les bouts-rimés, qui commençaient à tomber en désuétude, et dont Sarrazin avait célébré plaisamment la défaite ; appliquant ce genre de poésie à son véritable usage, il composa un sonnet en bouts-rimés sur la mort du précieux oiseau. Alors on fit des sonnets de toute part, et sur le perroquet, et sur la conquête de Sainte-Ménehould, que les Français venaient de prendre. C'est Pellisson qui raconte ces choses (1), et l'on sent bien dans son langage un goût d'ironie ; et pourtant il était lui-même un de ces auteurs féconds, intarissables, prêts, à toute heure, à tous les sujets. Mademoiselle de Scudéry (Clélie) exalte avec satisfaction ce génie varié de son ami (Herminius) : « Il « fait en un même jour des harangues, des lettres

gue et notre ami. Son travail sur Pellisson est assurément un des plus curieux, des plus savants, et des plus agréables, qui aient été publiés de nos jours sur cette partie de l'histoire du XVIIe siècle.

(1) Pellisson, Discours sur les œuvres de Sarrazin.

« d'affaires, des billets galants, des chansons, des vers « héroïques, des vers d'amour. Il en fait à l'impro- « viste, il en fait dans le tumulte d'une grande com- « pagnie. Un jour, lui et moi, nous nous répondîmes « si longtemps en vers chez des dames de Capoue, « que tous ceux qui nous entendirent en furent si « épouvantés, qu'ils crurent que cela ne se pouvait « faire sans enchantement (1). » Il ne paraît pas que mademoiselle de Scudéry ait jamais eu de remords de cette apparence de sorcière qui effrayait ses auditeurs. Pour être juste, il faut reconnaître que Pellisson souffrait plutôt qu'il ne se glorifiait d'une manie que l'amitié lui avait imposée. Il a ses moments d'indocilité où « il peste contre cette sotte mesure des vers galants qui le fait enrager (2). »

Cette profusion n'était pas le seul travers du samedi. Les précieux et précieuses y affluaient, et de perfection en perfection, atteignaient en plein le ridicule, qui est demeuré leur dernier nom. « Toute « femme d'esprit n'est pas précieuse, » dit Somaise (3), qui distingue sagement les femmes simples, judicieuses et spirituelles, « de celles qui se mêlent d'écrire ou de « corriger ce que les autres écrivent, et qui inventent « des façons de parler extravagantes dans leur signifi- « cation. » Le même critique partage encore les précieuses en deux catégories; les premières, qui « ayant

(1) *Clélie*, IIIe partie, liv. Ier, p. 158, 159.

(2) Marcou, *Pellisson*.

(3) Somaise, secrétaire de la connétable Colonne, Préface du grand *Dictionnaire des Précieuses*.

« un peu plus de beauté ou de bien que les autres, « tâchent de se tenir hors du commun, lisent les ro- « mans, reçoivent toutes sortes de gens, des vers de « toute main, et disent quelquefois des mots nouveaux; « les secondes, qui sont devenues aussi savantes que « les hommes de leur siècle, parlent plusieurs belles « langues, font des vers et de la prose. » Le samedi était la grande école, la règle de ces goûts. On y méprisait la province, on la plaignait de son infériorité en habits, en langage, en action (1); Clélie redoutait d'y encontrer des gens dont elle fût incommodée (2), si bien que les dames de province finirent par se piquer d'émulation, et que les provinciaux sensés réclamèrent, par les vers burlesques de Somaise, la suppression du corps des précieuses (3). Clélie était également

(1) *Cyrus*, Ire partie, liv. III, dans l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris: « Je m'étonnais de voir qu'une personne nourrie dans une province, et dans une province aussi éloignée, n'eût rien qui la pût faire distinguer d'avec les personnes de la cour les mieux faites, ni en son action, ni en son habit, ni en son langage, et je la considérais comme un miracle.»

(2) *Clélie:* « Ce qui me fait haïr le séjour de la province n'est pas ant la crainte de n'y voir personne que la peur d'y voir des gens qui m'incommodent. » Ve partie, liv. II, p. 693.

(3) *Procès des Précieuses*, par Somaise, 1660.

Depuis six ans le monde en cause,
Je n'entends rien dire autre chose.
Ce mot en province a grand cours
. . . .
J'en veux aux Précieuses,
A ces femmes pernicieuses
Qui troublent le repos public,
Qui causent dans le trafic,
Par des mots inintelligibles
Des révolutions terribles,
Et je demande là-dessus
Que leur langage ne soit plus.

C'est là requête d'un Provincial.

la maîtresse du beau langage. « Il ne faut pas parler « comme le peuple, dit-elle; il faut parler le langage « des honnêtes gens du pays où l'on est, et fuir éga- « lement celui du peuple, qui est bas et grossier, celui « des sots beaux-esprits, et celui qui tenant un peu de « la cour, un peu du peuple, un peu du siècle présent « et beaucoup de la ville, est le plus bizarre de « tous (1). » Un homme *qui ne dit jamais rien qui n'ait été dit*, est bon tout au plus à faire un *mari*, non un *amant* (2). A l'abri d'une aussi grande autorité, et même au delà des intentions de leur reine, les précieuses arrivèrent à se tenir si bien au-dessus du peuple, qu'elles renonçaient même à être comprises des honnêtes gens. Elles eurent leur dictionnaire en concurrence avec celui de l'Académie; malheureusement pour elles, il fut rédigé et publié par leurs ennemis, Molière et Somaise, qui les accablèrent par cette révélation. L'homme y est changé de la tête aux pieds. Les cheveux s'appellent *la petite oie de la tête*, le cerveau *le sublime*, les yeux *le miroir de l'âme*, les oreilles *les portes de l'entendement*, le nez *les écluses du cerveau*, les joues *les trônes de la pudeur*, les dents *l'ameublement de la bouche*, la langue *l'interprète de l'âme* ou *la friponne*, la main *la belle mouvante*, l'ongle *le plaisir innocent de la chair*, les pieds *les chers souffrants* (3).

(1) *Clélie*, IIe partie, liv. III, p. 1125; IVe partie, liv. II, p. 665, 672.

(2) *Clélie*, IIe partie, liv. Ier, p. 466, 467 : Portrait de Collatin.

(3) Nous mettons en note, comme moins en évidence, les périphrases suivantes :

Le c.l : le *rusé inferieur ;*

La chaise-percée : la *soucoupe inférieure ;*

La nature extérieure s'enrichit de périphrases analogues : *le flambeau du jour* ou *l'aimable éclairant* pour le soleil, *le flambeau des nuits* ou *du silence* pour la lune. Les habitudes ordinaires de la vie se voilent sous des figures, qui imposent une réflexion à chacun des actes les plus simples. Au lieu de pain, on dira *le soutien de la vie*, au lieu de boire *le cher nécessaire*, au lieu d'un verre d'eau *un bain intérieur*, au lieu de dîner, *prendre les nécessités méridionales;* au lieu de chandelle, *le supplément du soleil;* au lieu de moucher la chandelle, *ôter le superflu de cet ardent;* au lieu de laquais *inutile*, au lieu de suivante *commune*, au lieu d'éventail *un zéphyr*, au lieu de cabinet *un précieux*, au lieu de porteurs *des mulets baptisés*. Puis, à force de vouloir la distinction, à force de fuir toute idée capable d'embarrasser la pudeur, on tombera de la pruderie dans la crudité, et plutôt que d'exprimer simplement et sommairement qu'une femme est en couches, on tournera la difficulté par cette ironie prolongée et peu décente qu'*elle ressent les contre-coups de l'amour permis* (1).

Comme les noms communs de la langue, les noms propres des familles étaient dédaignés à leur tour. Les personnes avaient sans doute, autant et plus que

Les lieux communs : la *lucarne des Antipodes;*
Un lavement : *un agrément* ou le *bouillon des deux sœurs;*
Un chien qui satisfait ses besoins : un *chien qui s'ouvre furieusement.*

(1) Nous avons cru inutile de citer beaucoup d'autres formules précieuses qui sont suffisamment connues par les *Précieuses ridicules* de Molière.

les choses, droit à l'anoblissement. Les grands même, les nobles dames, malgré la fierté de la race, aimaient à se retrancher, sous le mystère de ces désignations inconnues, dans un monde impénétrable au vulgaire. Les précieuses figurent en grand nombre dans le dictionnaire *historique*, *poétique*, *cosmographique*, *chronologique* et *armoirique* de Somaise ; l'auteur s'engage à y faire voir leur antiquité, leurs coutumes, devises, guerres et hérésies, et les mots inventés par elles ; mais chacune ne porte que le nom d'emprunt auquel la cabale la reconnaît. L'exemple venu d'Arthénice, peu imité pendant longtemps, gagne partout sous le règne de Sapho. De vrai, ce n'est quelquefois qu'un déguisement sans gloire, qu'un changement de syllabe, qu'un rapprochement entre deux sons, l'un ancien, l'autre moderne, que l'adoucissement d'un mot rude : *Persandre* pour Persan, *Calpurnie* pour madame de La Calprenède, *Bérélise* pour mademoiselle de Brienne. Ailleurs, c'est le désir d'appliquer une qualité, un souvenir poétique à une illustration : *Aristée* pour Chapelain. Ailleurs, c'est le besoin de relever ce qui risque de ne pas paraître assez noble. Sarrazin s'appellera *Amilcar*, par cette liaison d'idées que Sarrazin est un nom qui rappelle l'Afrique, que l'Afrique n'a rien de plus illustre que Carthage, et qu'entre les noms carthaginois Amilcar n'est pas le dernier. Pellisson s'appellera *Herminius*, sans doute parce qu'on pourrait tirer son nom de *Pellis*, et que, l'idée de *peau* toute seule étant un peu triviale, il convient de la relever, tout en la conservant, par le nom d'une fourrure élé-

gante, l'*hermine*. Conrart devient *Cléodamas*. Il habite Athis pendant l'été ; le domaine n'est pas très-illustre, mais cette maison est le rendez-vous des esprits, des dames de bon ton, le séjour des grâces ; elle aura nom *Charisatis*. Décidément les critiques du samedi pourraient bien avoir raison ; on y cherche, on y affecte la noblesse, parce qu'on craint de ne pas l'avoir.

De toutes les renommées du samedi, celle qui revient de préférence au plus grand nombre des mémoires, c'est la découverte du *Tendre*, et la carte de ce royaume dessinée par mademoiselle de Scudéry. La reine des précieuses passe pour avoir formulé la plus parfaite, la dernière des théories de l'amour. L'amour était encore, dans ce monde raffiné, le grand sujet des conversations comme le plus noble but des efforts humains. Sarrazin a composé un dialogue entre Ménage et Chapelain, sur la question de savoir *s'il est avantageux à un jeune homme d'être amoureux*. Ménage dit non, et il tire ses arguments de la mythologie, de l'histoire, des romans de chevalerie, et surtout du tableau des libertins désœuvrés et impies de son temps. Mais Chapelain dit oui, et il s'échauffe dans la lutte jusqu'à faire croire qu'il parle de l'abondance d'un sentiment personnel. A son sens, l'amour n'est dangereux que par le mauvais usage que nous en faisons, par l'empressement d'aimer avant d'estimer, avant d'avoir choisi un objet digne d'un amour constant. Quand les femmes sont *fortes* comme les merveilles du siècle présent, quand elles n'ont pas l'âme moins parfaite que le visage, et qu'elles se montrent capables de

grandes actions dans la politique et dans la guerre, on ne peut soutenir qu'un homme se perde pour en être devenu amoureux, pour aspirer à plaire à ces excellentes personnes. L'amour donne la valeur, comme à ces guerriers des *romanceros* à qui on n'eut pas besoin de rappeler la religion et la patrie, et qui furent vainqueurs parce qu'ils avaient promis à leurs belles de l'être. L'amour inspire les meilleurs sentiments de bienveillance; inspire le goût des lettres et des arts, comme on le voit par Quentin Messis. La raison « con-« seille donc aux jeunes gens de n'éviter pas l'amour, « et que, quand il s'approchera d'eux, ils en usent « bien. »

Le samedi est une école d'amour. Les gros livres qui en sont sortis, pour expliquer son histoire, nous font assister aux questions érotiques qui s'y agitaient. On y retrouve d'abord la doctrine de Chapelain. L'amour, lorsqu'il est innocent, est plutôt une vertu qu'une faiblesse, puisqu'il porte l'âme aux grandes choses, et qu'il est la source des actions les plus héroïques (1). L'amour, le mariage, doit être libre et indépendant de la volonté des parents ; le père, ni de son vivant, ni par testament après sa mort, ne doit forcer le choix de ses enfants (2). Cette protestation, renouvelée de l'*Astrée*, revient si fréquemment qu'elle dénonce évidemment une industrie, une tyrannie domestique fort à la mode au XVII[e] siècle, et non

(1) Préface de *Cyrus*.

(2) *Cyrus*, II[e] partie, liv. II. Résistance du fils de Nitocris au choix de sa mère. *Ibid.*, VII[e] partie, liv. I[er]. Décision de Cyrus.

encore abandonnée tout à fait de nos jours. La fidélité de la femme à l'honneur est un devoir si naturel, qu'il ne faut pas plus lui en faire un mérite, qu'on ne tient compte à un homme de n'être ni un voleur ni un assassin (1). La femme, trahie par son mari, repoussera toute proposition de vengeance : « C'est bien assez d'avoir un mari infidèle sans avoir encore un ami peu respectueux ; » elle est vertueuse par respect d'elle-même et non par amour pour son mari (2). De son côté, un homme d'honneur ne peut, sans cesser de l'être, recevoir quelques marques d'affection de la femme d'un homme dont il serait aimé et qu'il aimerait (3). Un homme peut usurper un royaume par la force et par la trahison ; mais qu'un amant commence de découvrir son amour par un enlèvement, c'est ce qui met à bout la patience d'un homme de cœur (4). Jusque-là tout va à peu près bien, et il y a beaucoup plus à louer qu'à blâmer dans ces admonestations honnêtes dont avait grand besoin une société aussi vicieuse qu'élégante. C'est là, nous l'avons dit, le bon côté des précieux. Mais ils ne savent pas s'en tenir longtemps à la raison ; ils retombent à chaque pas dans des exagérations qui rendent l'amour ridicule ou impossible. La femme qui aime et qui se sent aimée ne doit pas souffrir les aveux ni la présence de l'amant ; elle ne doit pas avouer aux autres ni s'avouer à elle-

(1) *Cyrus*, VIIe partie, liv. III. Décision de Mandane.
(2) *Clélie*, IIe partie, liv. III, p. 1300.
(3) *Clélie*, IIIe partie, liv. II, p. 1066.
(4) *Cyrus*, IIe partie, liv. Ier.

même la réalité de ses sentiments (1) ; elle peut tout au plus donner des *assignations d'esprit*, des entrevues en imagination à heure fixe, où l'on songe de loin l'un à l'autre (2). Il y a une grande gloire dans l'amour heureux, même secret, quand, au milieu d'une nombreuse compagnie, on se sait préféré aux plus honnêtes gens du monde par une personne qu'on préfère à toute la terre (3). L'amant doit être plus soumis que la maîtresse. Il y a un grand bonheur pour l'amant à obéir, et, quand sa maîtresse désire de lui quelque chose, il fait une grande différence entre les termes qu'elle emploie, entre *prier*, *ordonner* et *commander ;* il aime mieux *ordonner* que *prier*, et mieux *commander* qu'*ordonner ;* parce que le commandement indique une souveraineté plus complète (4). Ces incertitudes du cœur, ces contemplations muettes, ces échanges de pensées, ces

(1) Est-il possible de comprendre quelque chose à ces sentiments de Mandane et de Lucrèce ? — *Cyrus*, IIe partie, Mandane dit à sa confidente : « Je ne voudrais pas qu'il crût que je le haïsse, je serais bien aise aussi qu'il ne s'imaginât pas que je l'aime, et je souhaiterais qu'il le désirât sans y croire, et même sans l'espérer, et qu'enfin il se contentât d'une fort grande estime et de beaucoup de reconnaissance. » *Clélie*, IIe partie, liv. Ier, p. 413, Lucrèce dit de Brutus : « Je veux que Brutus m'aime, peut-être même le veux-je aimer, et parmi tout cela je sens des mouvements de crainte, de honte et de repentir. Je voudrais lui avoir écrit rudement ; je voudrais ne lui avoir pas répondu ; je voudrais qu'il ne m'eût pas écrit ; je voudrais qu'il m'écrivît tous les jours, je voudrais qu'il ne m'eût jamais aimé. »

(2) *Clélie*, IIe partie, liv. Ier : « Ils convinrent d'une heure chaque jour pendant laquelle ils se promirent de penser l'un à l'autre, et ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'effectivement Brutus attendait aussi impatiemment cette heure-là que s'il eût dû voir Lucrèce. »

(3) *Clélie*, IIe partie, liv. Ier, p. 484.

(4) *Clélie*, IIe partie, liv. II, p. 706.

protestations de dévouement infatigable, deviennent un genre, un signe de reconnaissance, et constituent le peuple des *pousseurs* et *pousseuses de beaux sentiments*.

Au milieu de tous ces débats, mademoiselle de Scudéry avait introduit la question de la tendresse. « Il faut empê-« cher, disait-elle, que le mot de tendresse qui signifie « une chose si douce, si rare et si agréable ne soit pro-« fané : » et elle la définissait ; « une certaine sensibilité « de cœur qui ne se trouve presque jamais qu'en des « personnes qui ont l'âme noble, les inclinations ver-« tueuses, et l'esprit bien tourné, et qui fait que, lors-« qu'elles ont de l'amitié, elles l'ont sincère et ardente, « et qu'elles sentent si vivement toutes les joies et tou-« tes les douleurs de ceux qu'elles aiment, qu'elles ne « sentent pas tant les leurs propres. » La tendresse oblige à mieux aimer la société des amis malheureux que les lieux de divertissement ; elle fait excuser leurs fautes et leurs défauts, et louer avec exagération leurs vertus ; elle pousse à rendre avec joie les grands services, et empêche de négliger les petits soins ; elle entretient la confiance, apaise les petites discordes et unit absolument les volontés. Pellisson lui ayant demandé quel était le point de départ de la tendresse, elle répondit que c'était *la nouvelle amitié*, et comme il insistait pour savoir quelle était la distance de *nouvelle amitié* à *Tendre*, elle voulut bien lui tracer la carte de ces régions jusque-là mal connues. On peut avoir de la tendresse pour trois causes différentes, par *inclination*, par *estime*, par *reconnaissance ;* il y a par conséquent trois villes de *Tendre*, et trois fleuves qui y conduisent.

Il y a *Tendre sur inclination;* la rivière d'inclination y mène sans station. Il y a *Tendre sur estime;* l'estime y conduit à travers les villages de *grand esprit, jolis vers, billets galants, billets doux, sincérité, grand cœur, probité, générosité, respect, exactitude* et *bonté.* Il y a *Tendre sur reconnaissance;* la reconnaissance traverse *complaisance, soumission, petits soins, assiduité, empressement, grands services* (un bien petit village, car bien petit est le nombre de ceux qui rendent de grands services), *sensibilité, constante amitié.* Mais il y a des bifurcations perfides dont on ne peut trop se défier. Ainsi, en partant de *nouvelle amitié,* si l'on tourne trop à droite, on tombe sur *négligence, inégalité, tiédeur, oubli,* et au lieu d'arriver à *Tendre sur estime,* on se perd dans le *lac d'indifférence.* De même, si l'on tourne trop à gauche, on s'égare dans *indiscrétion, perfidie, orgueil, médisance, méchanceté,* et au lieu d'arriver à *Tendre sur reconnaissance,* on fait naufrage dans la *mer d'inimitié* où tous les vaisseaux périssent. Il ne faut pas moins prendre garde à la rivière d'inclination, car elle se jette dans la *mer dangereuse,* ainsi appelée parce qu'il est dangereux à une femme d'aller un peu au delà des dernières bornes de l'amitié; et derrière la mer dangereuse sont les *terres inconnues,* qui veulent dire que nous ne savons pas ce qu'il y a en ces extrémités (1).

La carte de *Tendre* eut un succès d'enthousiasme parmi les initiés du samedi; ils poussèrent énergique-

(1) *Clélie,* Iʳᵉ partie, liv. Iᵉʳ, p. 210, 223, 399.

ment, et le *judicieux* Chapelain en tête, à la publication qui en fut faite dans le premier volume de *Clélie*, sous le nom de cette Romaine (1654). Mademoiselle de Scudéry devint la reine de *Tendre*, elle en reçut, elle en prit le nom. La découverte de *Tendre* fut une ère nouvelle à partir de laquelle la reine datait, par années, ses actes et ses lettres : les adversaires, à leur tour, en ont fait le titre le plus éclatant de l'auteur à leurs moqueries et à leurs interprétations malignes. Car enfin que signifiait le Tendre ? Était-ce la théorie de l'amour ou celle de l'amitié? Un guide des amoureux dans leurs entreprises galantes, ou une invitation à se tenir à distance de la *mer dangereuse?* Clélie dit expressément qu'elle n'a jamais eu d'amour, qu'elle n'aura jamais que de l'amitié, et que c'est là ce qu'elle a voulu exprimer par sa carte. Elle distingue les amis en plusieurs catégories, amis nouveaux, amis d'habitude, amis solides, amis particuliers, tendres amis qui sont les plus avancés dans son cœur. Et pourtant quelques pages plus bas, elle écoute l'amour d'Aronce, lui engage le sien, et brave, pour rester fidèle à cet amant, toute la colère de Tarquin, toutes les entreprises d'Horace, toutes les résistances de Porsenna. Une résolution de Précieuse n'était donc pas plus solide que tant d'autres serments célèbres par leur peu de consistance et de durée; en vérité, il était permis d'en sourire. Peut-être aussi mademoiselle de Scudéry avait-elle voulu parler d'elle-même. Laide à peu de chose près, et fort mécontente des *hommes qui ne permettent pas à une femme de n'être pas belle*, elle se vantait de *rejeter le*

mariage comme une chaîne d'esclave (1), et elle n'en avait pas moins un sentiment très-passionné pour Pellisson qui le lui rendait; leurs intimes en avaient la confidence, qu'ils trahissaient quelquefois, et elle-même en a fait plus d'un aveu dans ses petits vers. Mais Pellisson était en pouvoir d'une mère jalouse qui n'aurait pu souffrir une belle-fille; il lui fallait se résigner à aimer toujours et à ne posséder pas, comme dit Genséric. N'était-ce pas cette nécessité qui décidait l'auteur du Tendre à affecter le choix volontaire d'une privation forcée, et à inventer la tendre amitié supérieure à l'amour, comme la preuve d'une dignité d'âme supérieure aux tendresses matérielles? Les contemporains pouvaient bien avoir ce soupçon et en plaisanter sans être trop téméraires. Il est vrai que Clélie est tantôt mademoiselle de Scudéry, et tantôt une autre personne, et qu'à travers ces changements de masques, on n'est jamais sûr de deviner les visages. Aussi laisserons-nous le soin de démêler ces amphigouris à ceux qui en auraient le goût et le loisir.

Mademoiselle de Scudéry est plus facile à reconnaître dans le type de la femme savante, inséré évidemment pour elle dans le *Cyrus*. Le portrait de Sapho, qui est le sien, et qui vient au moins de la main de son frère, explique comment elle entendait les droits et les devoirs de la femme, le mérite que la femme a le droit d'acquérir, la discrétion qu'elle a le devoir de garder, ce qu'il lui appartient d'être, ce qu'il lui con-

(1) *Cyrus*, Xe partie, liv. II : Portrait de Sapho.

vient de paraître. Sapho n'aime pas les femmes savantes, mais elle ne laisse pas de trouver l'autre extrémité très-condamnable. Il faut laisser aux femmes le droit d'apprendre ce qui peut leur servir toujours; il n'est pas défendu à une femme de savoir cent choses, d'avoir l'esprit fort éclairé, de connaître finement les beaux ouvrages, d'écrire juste et de savoir le monde. Sa conversation doit être plus souvent des choses ordinaires et galantes que de grandes choses, mais il n'est rien qui ne puisse y entrer; les sciences même, en certaines occasions, y auront bonne grâce. Les ennemis de Sapho se condamnent eux-mêmes par les motifs trop visibles de leur opposition. Ce sont : 1° des jeunes gens et des étourdis qui se vantent de ne pas savoir lire; 2° des femmes qui croient qu'elles ne doivent jamais rien savoir sinon qu'elles sont belles, de ces femmes qui veulent qu'une femme ne soit que la femme de son mari, la mère de ses enfants, la maîtresse de sa maison et de ses esclaves; 3° des hommes qui ne regardent les femmes que comme les premières esclaves de leur maison, qui défendent à leurs filles de lire d'autres livres que ceux qui leur servent à prier les dieux, et ne veulent pas même leur laisser chanter les chansons de Sapho. Ce qui nuit à Sapho, ce sont des savantes qui ne parlent que de livres, toujours en style de livres, qui ne disent jamais les choses simplement, et que l'on confond avec elle. Sapho ne permet pas à la femme instruite de se vanter de ce qu'elle sait; elle lui recommande de bien user de son esprit, et de cacher adroitement ce que d'autres montrent mal à

propos. Aussi veut-elle un portrait où elle soit représentée en bergère, et elle se moque de Damophile qui a prétendu se faire peindre avec des livres, des lyres et tout l'attirail d'une savante (1).

Tel est le rôle que mademoiselle de Scudéry compose pour la femme savante. Sans accepter la part trop congrue qu'elle fait à la mère de famille, qui est avant tout la vraie femme, on peut reconnaître que ce rôle était assez adroitement mêlé de théories raisonnables pour dissimuler les défauts du personnage; mais l'auteur elle-même l'a-t-elle toujours joué avec succès? Sans rappeler ces démonstrations de savoir dans les discours que nous citons plus haut, les deux gros livres dont il nous reste à faire l'analyse, *Cyrus* et *Clélie*, sont-ils d'une femme qui cache ce qu'elle sait? Il est vrai que le nom de Georges Scudéry y paraît seul, même en tête de *Clélie;* Scudéry seul fait les préfaces, les dédicaces, se vante du travail, avec ce ton de hauteur qui lui est propre. Il y a de plus, dans beaucoup d'endroits du *Cyrus*, des allures viriles et martiales, un goût de batailles et de questions politiques qui dénotent visiblement la main et la fatuité d'un homme. Mais *Clélie* tout entière appartient à la sœur; on le sent au style perpétuellement flasque, à ces *si bien que*, à ces *de sorte que*, qui lient entre elles d'interminables périodes, et surtout à la multiplicité et à la futilité des questions qui y sont débattues. On la retrouve égale-

(1) *Cyrus*, Xe partie, liv. II. Nous avons conservé presque partout le mot-à-mot de Scudéry.

ment dans le *Cyrus*, au moins comme auxiliaire; l'opinion publique, qui lui attribue quelquefois l'ouvrage entier, a rencontré juste pour bien des parties et des détails qui ont la touche féminine. Or l'érudition historique, philosophique, littéraire, souvent fausse, qui s'étale avec complaisance dans ces deux romans, est un démenti flagrant à cette discrétion que Sapho prétend recommander par son exemple.

Cyrus et *Clélie*, les deux plus célèbres romans du XVII[e] siècle, ont mis douze ans à paraître. *Cyrus* porte, au privilége du premier volume, la date de 1648; *Clélie* porte, au dixième, celle de 1660. Ces vingt volumes se succédaient, par une fécondité régulière, à quelques mois d'intervalle. Ils sont compactes, imprimés, surtout *Cyrus*, en caractères fins, sans autre alinéa que la fin de chaque partie ou de chaque livre, sans aucun titre de chapitre, sans aucune table des matières ; l'ensemble forme dix-huit mille pages. Celui qui les lit d'un bout à l'autre, pour n'en parler qu'en pleine connaissance de cause, a sans doute l'humble mérite de la patience; nous le disons pour nous excuser.

Le lecteur a déjà vu que, depuis l'*Astrée*, le roman se compose d'une action principale, à laquelle se mêlent, comme épisodes, d'autres actions qui n'y ont quelquefois aucun rapport. Chaque nouveau personnage raconte à son tour une histoire qui est au fond celle de tous les autres, histoire d'amour malheureux ou contrarié, de *maux incroyables* endurés par ces âmes tendres. On y habille les héros et les héroïnes à la mo-

derne, comme on peut le voir par l'équipement chevaleresque d'Orondate dans *Cassandre ;* on y traite des questions d'amour, quelquefois même un peu brutalement, comme ce personnage de *Cléopâtre,* qui donne le conseil de contraindre une princesse à céder. L'érudition y tient une large place à côté de la fiction ; d'Urfé avait importé, au milieu des bergeries du Forez, les violences de Valentinien III et les malheurs de sa veuve; La Calprenède prenait pour théâtre le monde entier au temps d'Auguste, et pour base de ses récits l'histoire de tous les peuples soumis aux Romains, et des peuples barbares. Enfin les noms anciens ou fictifs semblaient cacher des célébrités contemporaines. On avait voulu reconnaître Gabrielle d'Estrées dans la Daphnide d'*Astrée;* on expliquait par la duchesse de Chevreuse la Candace de *Cléopâtre.*

Les Scudéry annoncent, dans la préface du *Cyrus,* qu'ils prennent pour modèle l'immortel Héliodore et le grand Urfé ; mais ils amplifient largement l'original. Leur érudition d'abord est bien plus vaste. Dans *Cyrus* figurent tous les peuples de l'Orient, et quelques-uns de l'Occident : tentes royales des Scythes, murailles d'Ecbatane, tour de Bélus à Babylone, culte de Vénus Uranie à Cypre, anneau de Gygès à Sardes, rois et crocodiles d'Égypte, Phocéens à Marseille, Juifs revenant de Babylone à Jérusalem, lois de Solon et tyrannie de Pisistrate; les sept sages, Anacharsis et Ésope, Hippocrate et Pythagore. La chronologie aurait bien souvent à réclamer contre d'étonnantes bévues ; mais, grâce à ce pouvoir de tout oser que les anciens ont

permis aux poètes (et le roman est un poème), une masse de faits des temps antiques s'amoncellent dans un interminable récit de voyages dans toutes les directions. Le théâtre de *Clélie*, restreint forcément à l'Italie, s'étend cependant quelquefois jusqu'à Carthage d'un côté, jusqu'à la Grèce de l'autre. A l'énumération des monuments de Rome, se joint une description de la vallée de Tempé, de l'Élide et d'Olympie. Un séjour fantastique d'Anacréon à Rome amène une longue liste et l'éloge des poètes grecs et romains, et, par une prédiction de Calliope, un défilé des poètes modernes italiens et français, qui s'arrête à Théophile et aux burlesques, et dont Corneille est exclu (1). Ici les péchés contre l'histoire réelle sont encore plus saillants que dans le *Cyrus*; car on y apprend que Brutus a institué à Rome les censeurs, les préteurs, les édiles, les questeurs et les tribuns (2), et que Lycurgue, le législateur de Sparte, a fait élever des statues à Eschyle et à Sophocle (3). Mais, en revanche, la femme savante a fait voir qu'elle sait le nom de toutes les portes de Rome, et qu'elle a entendu parler de Mimnerme et de Lycophron, aussi bien que d'Homère, de Caro et de Guarini, aussi bien que de l'Arioste et du Tasse.

L'amour et son triomphe est le principal sujet des deux poèmes, parce qu'il est le grand, l'unique mobile de toutes les actions des héros de tous rangs. Il s'agit de savoir si Cyrus, d'abord déguisé sous le nom

(1) *Clélie*, IVe partie, liv. II, p. 723.
(2) *Clélie*, IIe partie, liv. Ier, p. 45.
(3) *Clélie*, IVe partie, liv. II, déjà cité.

ırtamène, épousera Mandane, fille de son oncle axare, et si Aronce, fils de Porsenna, d'abord inconnu ous et à lui-même, épousera Clélie. Ni les résistan- ; paternelles, ni les huit enlèvements de Mandane, ni enlèvements de Clélie par Horatius Coclès, ou sa ɔtivité entre les mains de Tarquin ou dans le camp Porsenna, ne lasseront, ne vaincront la persévé- ıce des amants. Écoutez le système de Cyrus : « Ma raison me dit que cette belle passion est la plus noble cause de toutes les actions héroïques, qu'elle trouve place dans le cœur de tous les héros, que l'illustre Persée, le premier roi de ma race, s'en laissa vaincre tout vaillant qu'il était, dès qu'il eut vu son Andromède... Suivons donc cet amour qui nous emporte malgré nous, et ne résistons pas davantage à un ennemi que nous ne pourrions jamais vaincre, et que nous serions même bien marris d'avoir surmonté (1). » Et comme il tient cet engage- ·nt, comme il se dévoue à ce glorieux esclavage! ·st pour délivrer Mandane ravie par le roi d'Assyrie, ·'il va prendre Babylone en détournant le cours de ·uphrate. C'est pour avoir des nouvelles de Mandane vie par le roi de Pont, qu'il institue les postes (2), afin d'être averti en moins de temps de tout ce qu'on pourrait apprendre de la princesse. » C'est toujours ·ur la délivrer qu'il assiége et prend Sardes et gagne la taille de Thymbrée (3), qu'il va s'exposer à la mort

(1) *Cyrus*, Ire partie, liv. II.
(2) *Cyrus*, IIIe partie, liv. III.
(3) *Cyrus*, IVe partie, liv. I, II, III.

en combattant Thomyris, amante jalouse et furieuse, qui croit le tuer, et ne tue que Spitridate dont la ressemblance avec Cyrus égare la main du meurtrier (1). Les amoureux romains ne sont pas moins héroïques dans *Clélie*. Brutus avait aimé Lucrèce, mais, par la volonté de son père, Lucrèce avait dû épouser Collatin malgré elle. Quand elle est morte, Brutus ne songe à la liberté de Rome que pour venger cette victime de la pureté. Il oublie la mort de son père et de son frère. « Lucrèce était le seul objet de son grand et hardi dessein. S'il eût pu ressusciter Lucrèce, il l'eût fait avec joie, quand même il aurait fallu relever de ses mains le trône qu'il venait d'abattre (2). » Les fils de Brutus ne conspirent contre la liberté de Rome que parce qu'ils aiment; leur père est tout prêt « *à les excuser en les accusant,* » parce qu'ils ont péché par amour (3). Mutius Scévola ne prend la résolution de tuer Porsenna que pour gagner un cœur qui lui est rebelle; il n'aurait pas autant osé pour le simple amour de la patrie (4). Par un effet contraire, ce même amour qui fait les libérateurs, pousse aussi quelquefois à l'oppression des peuples. Pisistrate ne s'est fait tyran que pour obtenir l'objet de sa tendresse; c'est ainsi que le *Cyrus* rectifie l'histoire d'Athènes, et émonde les mœurs de Pisistrate (5).

La pureté dans l'amour est encore en progrès sen-

(1) *Cyrus*, X^e partie, liv. II.
(2) *Clélie*, IIIe partie, liv. Ier, p. 36.
(3) *Clélie*, V^e partie, liv. Ier, p. 144.
(4) IIIe partie, liv. II. p. 612.
(5) *Cyrus*, IXe partie, liv. III.

sible chez les deux Scudéry. Sauf quelques détails toujours un peu lascifs dans la description de la beauté des femmes, ils entendent décidément se tenir au-dessus de ces appétits sensuels dont *Astrée* offre trop d'exemples et dont La Calprenède ne s'affranchit pas toujours. « Selon les préceptes de Vénus Uranie, « les amours permises sont des amours si pures, si « innocentes, si détachées des sens, et si éloignées du « crime, qu'il semble qu'elle n'ait permis d'aimer les « autres que pour se rendre plus aimable soi-même par « les soins que l'on prend à mériter la véritable gloire, « à acquérir la politesse, et à tâcher d'avoir cet air « galant et agréable dans la conversation que l'amour « seulement peut inspirer (1). » Aussi quelle innocence dans cette déclaration de Cyrus à Mandane : « Si je « m'étais surpris dans une pensée criminelle, je n'au- « rais jamais eu la hardiesse de vous parler de mon « amour. Je ne veux rien de vous que la seule per- « mission de vous aimer et de vous le dire (2). »

Ses rivaux de leur côté lui font en ce genre une vive concurrence. Le premier ravisseur de Mandane, Philidaspe, roi déguisé d'Assyrie, quand il la tient captive à Babylone, ne l'entoure que de personnes vertueuses, et multiplie près d'elle les marques d'estime et de respect. Le roi de Pont, à son tour, proteste que, pour la vaincre, il n'emploiera jamais que ses larmes, ses soupirs, ses prières et sa persévérance. Les héroïnes de *Clélie* n'ont pas moins de résolution, et commandent

(1) *Cyrus*, IIe partie, liv. III.
(2) *Cyrus*, IIe partie, liv. Ier.

le même respect. Lucrèce, ravie à Brutus par un mariage forcé, refuse de le voir désormais, même par ordre de son mari, et se confine dans Collatie où il n'a aucun prétexte de venir (1). Lysonice, privée du rang de princesse par un mariage moins brillant, ne peut entendre parler de l'amour dont la menace le prince qu'elle aimait, et va s'enfermer derrière de hautes murailles pour montrer qu'elle sait vaincre ses inclinations (2). L'amante d'Hésiode refuse de le suivre pour l'épouser. Elle est maîtresse d'elle-même par la mort de son père et de sa mère; elle n'a que des frères dont les torts la dispensent de tout respect envers eux. « Mais pour une personne qui aime si scrupuleusement sa réputation, il y a quelque chose de fâcheux « à se dérober de ses parents pour suivre hors *du lieu* « de sa naissance la fortune d'un homme, quoiqu'elle « l'épouse (3). » On croirait entendre l'Aricie de Racine si le langage égalait la délicatesse des sentiments.

Mais la grande importance du *Cyrus*, et surtout de *Clélie*, ce qui les a mis bien au-dessus de leurs concurrents, c'est le caractère d'actualité qu'ils présentent, c'est le secret d'être le livre du moment par les questions qui s'y discutent, et qui sont le sujet ordinaire des conversations dans la cabale et au dehors, par des allusions bien transparentes aux événements du jour, par la mise en scène des contemporains eux-mêmes sous des noms faciles à deviner, et dans des conditions

(1) *Clélie*, IIe partie, liv. Ier, p. 585.
(2) *Clélie*, V^e partie, liv. II, p. 847.
(3) *Clélie*, IVe partie, liv. II, p. 1058.

flatteuses pour l'amour-propre ; le lecteur se retrouvait souvent dans ces pages, et répandait le livre pour propager son propre éloge.

Il y a dans le *Cyrus* quelques questions intéressantes qui font reconnaître la pensée d'un batailleur et d'un politique. Lequel vaut le mieux de remporter une victoire en plaine ou de prendre une ville? Il vaut mieux prendre une ville; car le preneur de ville est à la fois vainqueur et conquérant, l'autre est vainqueur tout court et reste les mains vides. Est-ce pour cela que Louis XIV aimait particulièrement la guerre des siéges (1)? Ailleurs, il s'agit de tolérance religieuse à propos de l'arrivée des Phocéens à Marseille. L'auteur soutient le principe de la tolérance par un raisonnement qui ressemble fort à l'indifférence en matière de doctrine; de ce que les dieux souffrent tant de cultes différents, il en conclut que les dieux ne regardent qu'à l'intention et ne tiennent pas à la forme (2). Il existait

(1) *Cyrus*, Ve partie, liv. II. Ailleurs, dans *Alaric*, Scudéry se rencontre encore avec un goût, on pourrait dire un entêtement bien tenace de Louis XIV. Dans le conseil où Alaric discute son projet d'invasion en Italie, le grand amiral essaye de l'en dissuader :

> Comment passer de la cavalerie
> Du rivage Baltique aux bords de Ligurie?
> La distance des lieux ne vous le permet pas;
> Et sans cavalerie où sont les grands combats?
> (*Alaric*, liv. I.)

Or Louis XIV préférait ouvertement la cavalerie à l'infanterie. Peu à peu ébranlé par l'avis de ses généraux, il reprit son sentiment après le combat de Leuze, et ne le perdit tout à fait que pendant la guerre d'Espagne.

(2) *Cyrus*, VIIIe partie, liv. II. « Selon le sentiment le plus universel de tous les Sarronides, ce n'est pas aux hommes à juger souverainement de ce qui passe leur connaissance, et c'est à eux à croire que, puisque

donc en ce temps un certain monde qui allait au delà de la tolérance des personnes par un commencement d'incrédulité. Cependant, par calcul d'intérêt, et aussi par un sentiment de frondeur, et un souvenir des bons offices du cardinal de Retz, on tenait grand compte de l'influence du clergé. On lit dans *Clélie* que Brutus était d'accord contre Tarquin avec la grande vestale, « car « en matière de soulèvement, il faut autant qu'on peut « mettre ceux qui sont les maîtres de la religion dans « son parti (1). » Le roman essayait d'émanciper les lettres en les conduisant çà et là sur le terrain des affaires publiques. Toutefois les questions de civilité, de galanterie, y dominent, parce qu'elles étaient l'entretien préféré de ces sociétés légères, la matière la plus propice aux traits d'esprit, aux petites rivalités, aux sophismes brillants de ces désœuvrés. La nomenclature seule des problèmes de ce genre, résolus dans *Clélie*, risquerait fort de paraître bien longue : *Est-il permis d'ouvrir des lettres par curiosité? Lequel vaut le mieux d'être femme ou d'être homme? L'amour est-elle une passion plus illustre que l'ambition? De l'avantage ou du désagrément d'aimer une enjouée ou une mélancoli-*

les dieux souffrent qu'en un lieu on leur offre des victimes innocentes, qu'en un autre on leur sacrifie des hommes, qu'en d'autres lieux encore on ne mette sur leurs autels que des fleurs, des fruits et de l'encens... c'est qu'ils se plaisent d'être adorés de cent manières différentes. Car enfin, après avoir examiné la chose, il faut conclure de toute nécessité que tous les peuples adorent une même divinité sous des noms différents et par des manières différentes, et que, comme il n'y a qu'un soleil au monde, il n'y a aussi qu'une seule puissance qui soit adorée par toute la terre. »

(1) *Clélie*, IIe partie, liv. Ier, p. 136.

que. Diversités des caractères des femmes, et comment doit-on agir avec les sérieuses, les enjouées, les belles, les laides, etc. Qu'il ne faut pas se mettre en colère sous peine de perdre sa beauté. La jalousie peut-elle exister dans l'amitié comme dans l'amour? Différence entre l'inconstance et l'infidélité. Des diverses espèces d'amitié. Des complaisances. Dans quelles conditions doit-on faire des vers? Des feintes douleurs. De la paresse et de l'activité, de l'ingratitude, de l'espérance (1). *Qui vaut le mieux de parler trop ou de parler trop peu? De l'exactitude. Du mensonge. Comment on peut faire la guerre à ses amis? Des songes. Des désirs.* Nous en passons et non des moins futiles. Mais ceux-là suffisent à faire apprécier quel était l'emploi du temps au Samedi, et dans bien d'autres cercles qui lui ressemblaient.

Les allusions directes aux personnes avaient encore bien plus de charme pour la vanité des uns, pour la malignité des autres. On a déjà vu comment Cyrus était Condé, et Mandane madame de Longueville. On trouvait en outre dans le *Cyrus* bien d'autres portraits contemporains, sous des noms grecs, mais avec les traits exacts de chaque original. Tout l'hôtel de Ram-

(1) La définition de l'espérance est une des plus heureuses que nous ayons relevées dans cette multitude : « L'espérance est comme une jeune étourdie qui croit tout ce qu'on lui dit, pourvu qu'il lui plaise, qui n'a que de l'imagination et pas de jugement, que des chimères divertissent, qui prend le vrai pour le faux et le faux pour le vrai, qui sur de légères apparences prévoit une multitude de plaisirs qui ne peuvent être, et qui, encore qu'elle soit hardie à se promettre tout de l'avenir, ne laisse pas d'être timide. » *Clélie*, IVe partie, livre Ier, p. 434, 447.

bouillet y figure, sauf Corneille (1). On y reconnaît la jeune marquise de Sévigné dans cette Philoxène, belle, jeune, riche, veuve, dont la vertu n'est ni sauvage ni austère, mais au contraire douce et sociable (2). Scarron, que l'on redoute, y est présenté sous la forme d'Ésope plus agréable par son esprit que par sa personne (3). Les choses elles-mêmes, quand elles sont populaires, ont leur éloge destiné à leur auteur. La comédie à machines, la grande nouveauté dramatique, fait partie d'une fête donnée en Phénicie. « La mer « était si bien représentée qu'il y avait lieu de craindre « que ses eaux ne s'épanchassent sur la compa« gnie (4). » *Clélie* renchérit sur *Cyrus ;* il y eut place pour tous et pour chacun, pour tout et pour chaque chose, dans cette histoire romaine ; non-seulement pour les personnages saillants dans les lettres ou dans la politique, mais encore pour des amis particuliers, des voisins, des inconnus, *gens de peu de conséquence*, comme dit Boileau, qu'il est bien impossible de reconnaître aujourd'hui ; non-seulement pour la beauté des femmes, et le caractère des hommes, mais encore pour leurs maisons et pour leurs jardins. *Clélie* publiée en six ans, de 1654 à 1660, semble être un annuaire des événements importants au moins pour la cabale. L'éloge des solitaires, voisins de Syracuse, parut à l'époque de l'enregistrement de la bulle d'Innocent X contre

(1) *Cyrus*, VII[e] partie, liv. I[er].
(2) *Cyrus*, VII[e] partie, liv. III.
(3) *Cyrus*, IX[e] partie, liv. II.
(4) *Cyrus*, VII[e] partie, liv. I[er].

les jansénistes. L'éloge d'Alcandre, pseudonyme de Louis XIV, attribue à ce prince dix-neuf ans, précisément en 1657 lorsque le jeune roi venait d'accomplir sa dix-neuvième année. La critique doucereuse du genre *Portraits* se range dans le volume qui vit le jour immédiatement après le premier bruit des portraits de *Mademoiselle* (1659); l'apothéose de Fouquet répond à l'époque de la plus grande splendeur de ce surintendant; et le résumé des mérites de Mazarin, longtemps laissé dans l'oubli, marque le moment du triomphe définitif du ministre, entre la paix des Pyrénées et les noces de Louis XIV (mars 1660).

Nous ne fatiguerons pas le lecteur à lui montrer sous leurs noms d'emprunt tant de personnages qu'il connaît déjà, tels que Herminius-Pellisson, Cléodamas-Conrart, Aristée-Chapelain, Amilcar-Sarrazin, ni à retrouver madame de Sévigné dans Clorinte, et Ménage dans l'ami savant de la belle veuve, ni madame Duplessis-Guénegaud dans Amalthée, ni même Scarron dans le *fameux Scaurus*, avec sa femme la belle Lyriane. Nous terminons par quelques traits qui accusent la flexibilité des Scudéry, comme de tant d'autres littérateurs, à se partager entre l'opposition et la dépendance, et à subir résolûment l'autorité quand elle est, à n'en plus douter, maîtresse de la situation. Les jansénistes étaient en lutte contre le roi ; il y avait quelque apparence de courage à les défendre. Mademoiselle de Scudéry vante donc les solitaires de Sicile pour leur amour de l'égalité, leurs occupations continuelles, la paix toujours observée parmi eux, et leur chef Timante

(Arnaud d'Andilly), aussi bon jardinier que bon ami, aussi bon poëte que sensible aux bons ouvrages des autres. Elle représente leur maison comme le refuge des disgraciés, et la sagesse de Timante comme le remède des ressentiments (1). Cependant les dépositaires de l'autorité avaient en main des faveurs qu'il n'était pas nécessaire de dédaigner. Le surintendant faisait sentir aux lettrés d'heureux effets de sa richesse : mademoiselle de Scudéry en avait reçu, comme Pellisson, de beaux témoignages. Clélie paie la dette. *Cléonime* (Fouquet) et *Valterre* (Terre de Vaux), les qualités éminentes de l'homme et la magnificence incomparable de ses salons et de ses jardins, sont déroulés au Xe volume, dans plus de cinquante pages d'admiration (2). La flatterie y monte jusqu'à l'audace dans l'interprétation des peintures, des emblèmes dont ce palais d'or éclate de toutes parts. Ce n'est pas assez que l'écureuil soit un astre nouveau auquel Saturne donne l'éternité de la gloire, Jupiter une couronne d'or, Mars un casque et un lion, Mercure son éloquence et son savoir; il faut encore que le surintendant soit un dieu, et même un roi. Le soleil, ce dieu tout lumineux, revêtu d'un manteau d'or, et couronné d'un laurier immortel, représente *Cléonime* qui, « selon « l'étendue de ses grands emplois, *fait tout*, *luit partout*, *fait du bien à tout*, et travaille continuellement « pour l'utilité et l'embellissement de l'univers. » Les

(1) *Clélie*, IIIe partie, liv. II, p. 1138 : Histoire de Thémiste.
(2) *Clélie*, Ve partie, liv. III, p. 1091-1142.

quatre saisons figurent les divers États de l'Étrurie qui payent des tributs, et qui donnent à *Cléonime* l'avantage de *recevoir tout* et de *rendre tout*, parce qu'il est le dépositaire des trésors du prince. Ainsi a-t-il « trouvé par sa justice, son humanité et sa « magnificence, l'art d'obliger les heureux et les mal- « heureux, et d'être le protecteur de tous les gens de « vertu que la fortune a maltraités, aussi bien que « celui des sciences et des arts. »

L'outrecuidance de ces louanges était bien capable de rendre Mazarin jaloux ; peut-être, à une autre époque, eût-on mis de la malice à vanter le subalterne seul, et à garder encore sur le compte du premier ministre un silence évidemment calculé. Mais la fortune venait de prononcer ; le triomphe décisif de Mazarin en France et en Europe ne permettait plus les bravades. Mademoiselle de Scudéry se résigne et fait le sacrifice de bonne grâce, à en juger par l'abondance des offrandes. Sous l'emblème d'un souhait supérieur à tout ce que les hommes peuvent souhaiter, elle passe en revue toutes les circonstances de la vie de Mazarin, et reconnaît en lui une fortune et un génie auxquels nul autre n'a jamais atteint. Il est grand par sa naissance, parce que, au lieu de succéder comme un roi à son père, il a été l'artisan de sa propre fortune. Il est grand par son air noble et son esprit capable de conseiller les rois et de triompher dans les négociations. Il a été grand, lorsque, à son début, par sa seule apparition, il faisait tomber les armes des mains de deux nations, quand il était jugé digne de succéder à

un ministre illustre; grand dans la guerre conduite par sa politique, dans l'exil d'où il gouvernait de loin pour montrer qu'il avait en lui-même le principe de sa grandeur et de sa félicité. Il est grand quand il fait la paix dans une petite île sur laquelle il attire les pensées des peuples, des princes et des rois, quand il marie le jeune roi à la fille du roi ennemi, quand il rattache aux intérêts de l'État un illustre héros. Il ne lui manque plus que d'exercer la souveraineté dans un État électif dont l'autorité morale s'étend sur les rois eux-mêmes, et où l'on est appelé par le choix des plus grands et des plus sages (la Papauté). Mais les destins ont prédit qu'un jour Rome serait gouvernée par un homme du nom de Jules, sorti d'une illustre famille de Sicile. A ces mots, toute la compagnie de Clélie s'incline, et confesse qu'il n'est pas possible de rien souhaiter de plus grand et de plus glorieux, et que tous les souhaits des hommes ensemble ne méritent pas d'être comparés au destin de ce grand homme (1). *Clélie* finit donc, comme le Parlement, comme la Fronde, comme le grand Condé, par l'éloge de Mazarin. C'est la fin de l'opposition littéraire comme de l'opposition politique.

III. — Opposition aux Précieux : Scarron, *le Roman comique*. — Mademoiselle au Luxembourg; *les Portraits* : Segrais. — Ligue contre les Précieux : *les Précieuses ridicules*, *le Dictionnaire des Précieuses*. — Le bon goût se dégage du fatras : Pellisson. — Importance de Pascal. — Apparition de Bossuet, de la Fontaine, de Sévigné.

Comme toutes les importances, la domination des précieuses et des romans ne manquait pas de contra-

(1) *Clélie*, Ve partie, liv. III, p. 1191, 1201 : Souhait d'Amilcar.

dicteurs. Scarron peut être placé à la tête, comme le plus actif et le plus redoutable par le droit de tout dire à la façon du fou du roi, et par le talent d'attraper assez à propos l'idée ou l'expression plaisante. C'est lui qui le premier a appelé les Précieuses les *jansénistes de l'amour* (1), définition que Saint-Évremond commente avec une crudité que nous ne reproduirons pas. Il écrivait à Sarrazin contre les pousseurs de beaux sentiments : « Mon chien de destin m'emmène dans un mois aux Indes Occidentales, ou plutôt j'y suis poussé par une sorte de gens fâcheux qui se sont depuis peu élevés dans Paris, et qui se font appeler pousseurs de beaux sentiments. On ne demande plus parmi eux si on est honnête homme, on demande si on pousse les beaux sentiments (2). » Il se plaignait qu'une grande princesse, en les appuyant de son esprit et de sa qualité, empêchât un parti de se former contre eux. Il donnait au moins le signal de la guerre comme dans ces vers de l'*Héritier ridicule* :

Il vous nomme son âme,
Son ange, son soleil, son inclination,
Et cent autres beaux mots d'édification...
Que dites-vous de moi, d'oser sans parasol
Visiter un soleil ? C'est un acte de fol.
. . . .
Ah ! petite civette ! ah ! chatte ! ah ! petit chien !
Petit chien ? Ce mot-là pour femme est ridicule.
Ah ! pardon. Je voulais vous nommer canicule...
. . . .

(1) Lettre à Marigny, 1655.
(2) Lettre à Sarrazin, vers 1654.

De vos regards doublés les forces agissantes
Font sur mon pauvre cœur impressions puissantes.
Mitigez-les, Madame, ou s'en faudra bien peu,
Si vous continuez, que je ne crie au feu.
Me voilà tantôt cuit. quoique aussi dur que roche,
En donnant seulement encore un tour de broche.

Malheureusement il ne sait pas s'en tenir à ces parodies permises, et, comme il oppose trop souvent à la pruderie de ses adversaires l'obscénité que nous lui avons reprochée, il redevient illisible.

Il attaqua la vogue des romans par son *Roman comique*. Le titre seul indiquait une parodie des romans héroïques. Le choix de son sujet, les allusions aux sujets des autres, l'explication de son plan et de sa manière d'écrire, prouvent largement son intention. Les plus fanfarons des écrivains du temps s'excusaient de leurs fautes de français (La Calprenède) et de leurs négligence de style (Scudéry). Scarron ne veut pas même s'excuser des fautes d'impression dont son livre est rempli : « Lecteur bénévole ou malévole, dit-il, si mon livre te plaît assez pour te faire souhaiter de le voir plus correct, achètes-en assez pour le faire imprimer une seconde fois, et je te promets que tu le verras revu, augmenté et corrigé. » Les grands romans pèchent par le plan ou plutôt par le défaut de plan ; les diverses parties en sont très-mal liées, les événements ou les récits d'histoires y surgissent sans raison, les idées les plus étrangères les unes aux autres ne s'y rapprochent que par des transitions forcées. Scarron n'est pas plus méthodique, et il s'en vante : « Si le lecteur,

« par ce qu'il a vu, a de la peine à se douter de ce « qu'il verra, peut-être que j'en suis logé là aussi bien « que lui, qu'un chapitre attire l'autre, et que je fais « dans mon livre comme ceux qui mettent la bride « sur le cou de leurs chevaux et les laissent aller sur « leur bonne foi (1). » Les autres ne mettent en scène que des héros et des princes; lui, il ne fait paraître que des comédiens ambulants et ceux qui les fréquentent, mais agités des mêmes sentiments que les héros : « L'amour qui fait tout entreprendre aux jeunes et tout oublier aux vieux, qui a été cause de la guerre de Troie, et de tant d'autres dont je ne veux pas prendre la peine de me ressouvenir, voulut faire voir alors, dans la ville du Mans, qu'il n'est pas moins redoutable dans une méchante hôtellerie qu'en quelque autre lieu que ce soit (2). » Dans les histoires qui remplissent les grands romans, longues, interminables, quelquefois de 400 pages d'étendue, le narrateur rapporte toujours scrupuleusement les moindres conversations de ses héros, et jusqu'au contenu littéral de leurs lettres. Scarron, dont les histoires sont ordinairement courtes, parfois vives et spirituelles, affecte de répéter qu'il n'a pas une si belle mémoire, et convient çà et là qu'il ne sait pas ce que les amoureux se sont dit : « Ils se dirent encore cent belles choses que je ne vous dirai pas parce que je ne les sais pas, et que je n'ai garde de vous en composer d'autres, de peur de faire

(1) I[re] partie, ch. XII.
(2) Ch. XIX.

du tort à dom Carlos et à la dame Invisible, qui avaient bien plus d'esprit que je n'en ai, comme je l'ai su depuis d'un honnête Napolitain qui les a connus l'un et l'autre (1). »

Aussi bien, il marche droit à l'ennemi; il nomme ceux à qui il en veut, et met en relief leurs ridicules. Un de ses personnages propose de faire un roman en cinq parties, de dix volumes chacune, qui effacera les Cassandre, Cléopâtre, Polexandre et Cyrus, quoique ce dernier ait le surnom de Grand, aussi bien que le fils de Pepin (1). Un autre offre de lire une pièce de sa façon, *les faits et gestes de Charlemagne, en 24 journées.* Comme les longs récits, il dédaigne les descriptions inutiles. Il ne s'engage pas à représenter la magnificence des palais, le luxe des appartements, la matière, or, argent ou vermeil doré, dont sont faits les flambeaux. « La salle était la plus magnifique du monde, et, si vous voulez, aussi bien meublée que le vaisseau de Zelmandre dans le *Polexandre*, le palais d'Ibrahim dans l'*Illustre Bassa*, et la chambre où le roi d'Assyrie reçut Mandane, dans le *Cyrus*, qui est sans doute, aussi bien que les autres que j'ai nommés, le livre le mieux meublé du monde. »

La parodie étant son objet, au lieu d'actions héroïques et raffinées, il ne présente que des aventures triviales, au lieu du grand ton, des procédés moins que bourgeois, au lieu du langage précieux, des gros mots,

(1) Tome Ier, ch. IX.
(2) Ch. XXI.

et, comme complément inséparable de sa manière, des saletés. De là le personnage du petit Ragotin, avocat de profession, investi d'une petite charge dans une petite juridiction, qui, depuis la mort de sa petite femme, avait menacé les femmes de la ville de se remarier, et le clergé de la province de se faire prêtre. Ce Ragotin, devenu amoureux d'une comédienne, a bientôt à subir tous les mauvais tours de ses rivaux, tous les malheurs de la maladresse, toutes les conséquences de la gloutonnerie; il tombe à califourchon sur une carabine par-dessus la selle de son cheval, se laisse emprisonner dans un coffre, se prend le pied dans un pot de chambre, trouve son habit rétréci par la malice d'un compagnon; il est laissé nu sur un grand chemin, fouaillé par un cocher, mordu par un chien, piqué par des guêpes. A côté, c'est une comédienne, fatiguée des avances peu discrètes des godelureaux de la ville, qui s'en débarrasse par des coups de pied dans l'os des jambes, des soufflets ou des coups de dent. Il y a des comédiennes enlevées, comme les princesses, et délivrées à point par ceux qu'elles aiment. Il y a, comme épisodes, des scènes d'auberge ou des querelles de ménage, et, chemin faisant, des attaques assez vives aux officiers subalternes de la justice, à la tyrannie des hobereaux de campagne, à la curiosité et à la vanité des provinciaux. Tout cela est loin d'être parfait d'invention et d'élocution; mais ces chapitres courts, dégagés de détails traînants, la gaieté de certains tableaux, un style vif et leste, semé de traits inattendus, attirent, éton-

nent et retiennent le lecteur par la verve, le contraste des idées, le gros rire et même le franc rire; et cet agrément n'était pas la concurrence la moins dangereuse aux romans érudits, larmoyants, monotones, sans repos pour l'attention, et sans fin (1).

Le *Roman comique* n'est pas terminé. La fin qu'on en trouve dans quelques éditions n'est pas de Scarron. Les aventures qu'il met en train manquent donc de sens précis, puisqu'elles n'ont pas de conclusion. A quoi cette interruption tient-elle? Ce n'est pas le temps qui a fait défaut à l'auteur; car le second et dernier volume, dédié au Coadjuteur, c'est-à-dire à Paul de Gondi, sans mention de l'Éminence, accuse au plus tard la date de 1652. Serait-ce inconstance de volonté ou un compromis tacite avec les Scudéry? Il avait attaqué *le Cyrus*, mais le *Cyrus* le loua, sous le nom d'Ésope, dans le neuvième volume (1653), sans doute comme un ennemi à gagner. Aussi nulle part il ne touche à *Clélie*, qui ne commença à paraître qu'en 1654. Il prodigue au contraire l'admiration à mademoiselle de Scudéry qu'il appelle :

Inimitable en prose, inimitable en vers,

et en retour *Clélie* lui renvoie, par la bouche d'un devin, l'assurance que l'esprit a réparé en lui la perte de la beauté, et qu'il est *unique en son espèce* (2). Ces ac-

(1) V. le chapitre du soldat devenu hôtelier, IIe partie, ch. VII, la Dérision des Provinciaux, IIe partie, ch. VIII, M. de la Garouffière, et ch. XVII.

(2) *Clélie*, Ve partie, liv. III, p. 1223, 1258, 1259.

commodements ne nous surprendraient guère de la part d'un esprit dont la dignité et la bonne tenue ne sont pas le trait saillant. Scarron s'inquiétait peu de ses propres contradictions. Il louait d'un côté la reine du *Tendre*, et de l'autre il lançait aux Précieuses des qualifications qui leur sont restées, au même moment qu'il sortait du Luxembourg d'amères plaisanteries contre cette cabale (1).

La grande Mademoiselle a sa place dans la littérature comme dans la guerre civile; son entourage personnel l'entretenait dans ce goût aussi bien que la mode générale; elle avait pour secrétaire Segrais, et pour lecteur Huet, l'un et l'autre de Normandie, et de Caen, comme Malherbe. Segrais, connu d'abord dans sa province par une tragédie et un roman, était entré, en 1648, au service de la princesse. Il figura dans le monde de l'hôtel de Rambouillet, où il se fit bien venir par des dédicaces (2). Il donnait dans la chanson, dans l'églogue, genres à la mode et favorables à la réputation d'auteur, et aussi dans le poëme pastoral, en concurrence avec les poëmes épiques. Son *Athis*, publié en 1653, à côté du *Moïse* et du *Saint Louis*, a le défaut de vouloir imiter *Astrée*, et chanter la basse Normandie comme d'Urfé a chanté le Forez. Il renouvelle la distinction entre les nymphes ou races nobles, et les bergers ou personnes privées ou simples gentilshommes. Par le moyen vieux et usé de la prédiction épique, et

(1) C'est en 1659 qu'il les appelle les jansénistes de l'amour.

(2) Sa première églogue est dédiée au marquis de Montausier, la seconde à mademoiselle de Rambouillet.

sous la forme d'un songe, le flatteur se donne le plaisir de louer les héroïnes du bel esprit à propos d'une aventure des temps primitifs ; et dans les malheurs ou les métamorphoses de ses nymphes et de ses bergers, le Normand retrouve l'origine de plusieurs lieux des bords de l'Orne, tels que les Ifs, Ardenne, Athis, Marmion, et même Caen, ce dernier par le cri du canard (can-can) (1). Nous nous hâtons de dire que ses églogues ont plus de valeur. Ses bergers, larmoyants ou jaloux, sont à peu près des bergers, moins précieux que ceux de Racan, moins savants que ceux de Gombauld. Des sentiments heureux, parce qu'ils sont conformes à la nature, des images délicates bien empruntées aux idées champêtres, d'habiles imitations de Virgile, et un vers ferme, malgré certaines lenteurs, toutes ces qualités expliquent la vogue dont Segrais a joui, et que Boileau lui-même ne lui a pas contestée.

Segrais chantait Mademoiselle,

> Merveille de la France, ornement de la cour,
> Vrai sang du grand Henri, noble et fière amazone,
> A qui du monde entier devrait s'offrir le trône.

et il lui dédiait *Athis*, en la priant de ne pas mépriser les ruisseaux et les bois. Huet, qui longtemps porta

(1) Athis et la bergère Ardenne ont donné leurs noms à ces deux localités. Athis et la nymphe Isis sont métamorphosés en arbres, de là *les Ifs*. Marmion le tyran est métamorphosé en loup, et son royaume en désert aride. Un berger, qui a servi d'instrument à la trahison à laquelle Athis a succombé, est changé en canard, et c'est de son cri qu'il va répétant sur les bords de l'Orne (can-can) que vient le nom de la ville de Caen.

l'épée et pratiqua le monde galant, avant de faire pressentir en lui l'homme d'Église, avait l'esprit semblable au visage, c'est-à-dire plus de beauté que d'agrément. Il excellait dans les mathématiques, était universel dans les sciences, savait tout ce qu'un homme peut savoir, et sa mémoire incomparable n'oubliait rien de ce qui méritait d'être retenu (1). Il accompagnait Mademoiselle dans ses voyages, lui faisait la lecture pendant sa toilette, et il atteste qu'elle aimait particulièrement les romans (*romanenses fabulas*). Entre ces deux maîtres, les occasions, les tentations ne pouvaient manquer à la princesse de manier les lettres et de se faire auteur. Tout à coup elle devint chef d'école. Dans l'automne de 1657, la princesse de Tarente et mademoiselle de la Trémouille vinrent la visiter à sa campagne de Champigny ; elles lui montrèrent leurs portraits, qu'elles avaient faits elles-mêmes, sans pinceau, sans couleurs, par la parole et par la plume, sur le modèle d'écrits semblables qu'elles avaient vus en Hollande. « Je trouvai, dit Mademoiselle, cette ma« nie d'écrire fort galante, et aussitôt je fis le mien (2). » Segrais ajoute : « en un quart d'heure, » ce qui est peu vraisemblable, à en juger par la longueur de la pièce, dont le travail matériel seul a dû exiger plus de temps. Cet exemple immédiatement suscita autour d'elle la mode de parler de soi ou de ses amis, de représenter leurs avantages corporels, de mettre en saillie les

(1) Portrait de Huet, par madame D. C. dans le recueil des *divers Portraits* publiés en 1659.

(2) Mémoires de Mademoiselle. Préface des Portraits, par Segrais.

principaux traits de leur esprit et de leur caractère. La duchesse de la Trémouille et le prince de Tarente lui envoyèrent, au bout de quelques jours, leurs portraits, qu'ils venaient de faire à Thouars. Pendant l'hiver et toute l'année 1658, on fit des portraits à Champigny, à Paris, à Saint-Fargeau ; ce devint comme une obligation des habitués du Luxembourg. Mademoiselle y invitait tout le monde, et entretenait l'impulsion par son activité. Elle peignit son écuyer, son secrétaire des commandements, le chevalier de Béthune, mademoiselle de Vandy, la comtesse de Brienne, madame de Montglat, le frère du roi, le roi lui-même, Monsieur le Prince. Madame de Motteville fit le portrait d'Anne d'Autriche, par où elle prouva, dit l'éditeur, que, « si elle était nièce de Bertaut, l'évêque de Séez, elle écrivait aussi bien en prose que son oncle avait fait en vers. » Madame de La Fayette fit celui de madame de Sévigné. Des religieuses de haute naissance furent engagées à suivre le mouvement, et y cédèrent soit en écrivant elles-mêmes (1), soit en se laissant peindre par leurs amis (2). De toutes petites filles furent admises à parler de leur teint, de leur caractère, ou de leurs progrès, en un langage enfantin, et de petites phrases qui ne sont pas sans grâces (3). Scarron s'excusa sur la difficulté d'égaler le talent de Mademoi-

(1) Madame de Montaterre.

(2) L'abbesse de Caen.

(3) La petite fille de la princesse de Tarente âgée de 5 ans et demi. Elle dit : « J'ai le teint bien blanc *quand je me suis décrassée*. J'aime fort à rire. J'ai l'humeur fort gaie. Je ne suis plus opiniâtre. Je ne suis point glorieuse. Je ne serai jamais coquette... »

selle, et sur son ignorance des choses et des personnes (1) ; on trouve néanmoins un portrait dans ses œuvres. On ne peut guère citer que deux résistances ou oppositions à cet engouement, Gaston d'Orléans et mademoiselle de Scudéry. Lorsque Gaston eut vu le portrait de sa fille composé par elle-même, il dit « qu'il le trouvait bien fait, mais qu'il conseillait de ne le montrer à personne, de crainte que cette mode ne vînt, que l'on n'en fît de médisants, et qu'on ne dît : « C'est Mademoiselle qui en a donné l'invention. » J'avoue, ajoute Mademoiselle, que je crus ce conseil un peu intéressé, et qu'il craignait qu'on ne fît le sien (2). » Mademoiselle de Scudéry glissa aussi son objection ; elle blâma les portraits partagés, c'est-à-dire doubles, où d'un côté on dit le bien, et de l'autre le mal. *Clélie* félicite la princesse Lysimène de s'être opposée à un divertissement qui devenait un moyen de déchirer la réputation d'autrui, et rappelle aux princes qu'ils sont engagés à ne pas permettre qu'on ternisse la gloire de ceux qui sont au-dessous de leur condition (3).

Les portraits sont souvent un mélange de bien et de mal. On s'y plaît à décrire la beauté physique, mais on y insinue la critique des imperfections; on y loue les qualités de l'esprit, mais on n'oublie pas tous les travers. Les yeux, le teint, le nez, les bras, la gorge, ce qui est au moins bizarre quand il s'agit de reli-

(1) Scarron, Lettre à Segrais.
(2) Mémoires de Mademoiselle.
(3) *Clélie*, Vᵉ partie, liv. Iᵉʳ, p. 284, 297.

gieuses (1), la couleur des cheveux (2), tous ces détails sont permis et même provoqués par les exemples réciproques. L'amour des romans, la galanterie, la passion de lire ou de faire des vers, la fierté maladroite ou bien placée des originaux, y sont reproduites tout à la fois avec louange et malice. Mademoiselle dit d'elle-même : « J'ai les yeux noirs, peu ouverts, ni grands ni petits, ni beaux ni laids, mais assez doux ; les dents pas des mieux arrangées, mais assez blanches et nettes ; j'ai l'air haut sans l'avoir glorieux ; j'ai une fort grande négligence pour mon habillement, mais cela ne va pas jusqu'à la malpropreté.... J'ai beaucoup de courage et d'ambition.... Je ne suis pas dévote, je voudrais bien l'être, et déjà je me sens dans une profonde indifférence pour le monde... » Tout en louant la valeur du

(1) Huet, dans le Portrait de l'abbesse de Caen, regrette de ne pouvoir parler de sa gorge : « Ne l'ayant jamais vue, je ne puis en parler. Mais si votre sévérité et votre modestie me vou'aient permettre de dire le jugement que j'en fais sur les apparences, je jurerais qu'il n'y a rien de plus accompli. »

(2) Madame de Montaterre, religieuse, parle d'elle-même en des termes qui prouvent toutes les misères du siècle, puisque les idées les plus mondaines ne sont pas déplacées dans les couvents. « Mon teint est blanc et incarnat, sujet à rougir un peu trop. Vous m'avez quelquefois flattée d'avoir la bouche belle, le sourire agréable et marquant quelque chose de fin et de spirituel. Vous juriez que mes dents étaient admirables; mais peut-être vous moquiez-vous de moi. Je sais bien que vous ne le faisiez pas quand vous me disiez que j'avais le nez petit et retroussé, mais je sais bien aussi qu'il n'est pas désagréable et qu'il ne me défigure pas. J'ai les mains belles, la peau blanche et délicate, et toute ma personne nette et propre. Mes cheveux sont d'un brun cendré; vous ne me croirez pas quand je vous dirai qu'ils deviennent gris : j'en attribue la cause à notre coiffure qui produit souvent cet effet, plutôt qu'à l'âge où je suis dont assurément on ne doit rien attendre de tel. »

chevalier de Béthune, elle le raille de ses amours. Elle veut du bien à mademoiselle de Vandy, un des hôtes de Saint-Fargeau; elle atténue, par une habitude de complaisance, le goût de cette personne pour les romans; néanmoins elle persifle sa fierté, son dédain du mariage, et dit assez clairement que, si la prude avait trouvé un galant, elle ne serait pas prude. Mais, en somme, l'éloge l'emportait partout sur la critique; chacun pouvait trouver son compte à figurer dans une exposition publique. En 1659, Segrais satisfit ce désir et la curiosité extérieure. Il revit les portraits, en ajouta quelques-uns, et les publia, de concert avec Huet, à soixante exemplaires seulement. On demanda depuis une édition plus abondante, et on l'obtint. Dans cette même année 1659, furent imprimés deux autres petits ouvrages de Mademoiselle : la *Princesse de Paphlagonie* et la *Relation de l'Ile imaginaire.*

Ces publications étaient de véritables satires; les *Portraits* surtout annonçaient un mouvement décisif de réaction contre la domination des Précieux. L'*Ile imaginaire*, d'après Huet, est destinée à contrefaire un chevalier honoraire du parlement de Dombes. La *Princesse de Paphlagonie*, d'après Segrais, qui donne la clef de tous les personnages (1), était la dérision de mademoiselle de Vandy; *Parthénie*, qui occupe une grande place dans le livre, est la caricature de madame de Sablé, de ses élixirs, de sa peur de la mort, de la grâce qui lui manque pour devenir dé-

(1) Segraisiana.

vote (1). Les *Portraits* s'attaquent sans trop de façon aux romans. Madame de Pontac avoue qu'elle a beaucoup aimé les romans, qu'elle les aime encore, mais que, par un sacrifice volontaire, elle s'en est tout à fait retirée à l'âge de vingt ans. Mademoiselle déclare que les romans portent à aimer la galanterie, mais que les lumières que ces livres donnent ne sont pas d'un bon tour, si tout cela n'est corrigé par quelques années de Paris et de la cour. Ailleurs, elle raille *Cyrus* qui *s'amuse à la belle* pendant que ses troupes se lassent sous les armes, et qui se laisse enlever par un parti ennemi en écoutant les histoires d'amour de ses prisonniers (2). Mais l'attaque capitale est le portrait des *Précieuses* inséré vers la fin du recueil. Tous leurs défauts y sont tracés profondément, et peut-être poussés à l'hyperbole. « Les Précieuses ne sont pas belles; tout contribue à les gâter, leur taille, leur air contraint et

(1) Il y a certainement de l'esprit et du talent dans cette plaisanterie sur la *reine de Misnie* (comtesse de Maure) et *Parthénie* (madame de Sablé) : « La princesse Parthénie avait des frayeurs de la mort au delà de l'imagination... il n'y avait pas d'heures où elles ne conférassent des moyens de s'empêcher de mourir, et de l'art de se rendre immortelles. La crainte de respirer un air trop chaud ou trop froid, l'appréhension que le vent ne fût trop sec ou trop humide, étaient cause qu'elles s'écrivaient d'une chambre à l'autre. On serait trop heureux si on pouvait trouver de ces billets et en faire un recueil. Je suis assuré qu'on y trouverait des préceptes pour le régime de vivre, des précautions jusqu'au temps propre à faire des remèdes, et des remèdes dont Hippocrate et Gallien n'ont jamais entendu parler. »

Plus loin *Parthénie* est retirée chez des vierges pour servir aux Dieux; mais elle n'était pas dévote : « la vertu étant un effet de la grâce, ne l'a pas qui veut. »

(2) *Portraits divers :* passim. Portraits de madame de Pontac, de mademoiselle de Vandy, du chevalier de Béthune.

décontenancé, leurs têtes penchées sur l'épaule, leur mine méprisante, l'affectation déplaisante qu'on remarque en tous leurs procédés. Une précieuse seule dans une compagnie s'y ennuie beaucoup, ne répond pas quand on lui parle, ou ne répond que de travers pour faire voir que son esprit n'est pas à ce qu'elle dit..... Elles ont quasi une langue particulière; à moins que de les pratiquer, on ne les entend pas. Les maris sont rares pour ces demoiselles, et une noce entre elles est une de ces choses qui n'arrivent qu'une fois en un siècle, la plus grande partie d'entre elles n'étant pas remplies d'autant de trésors dans leurs coffres qu'elles en croient avoir dans l'esprit. Elles sont en matière d'amitié comme elles font profession d'être sur l'amour; car elles n'en ont pour personne. Une pareille secte n'est pas à craindre; car elle est désapprouvée de tout le monde, et le sujet ordinaire de la raillerie de ceux qui ont l'autorité de railler impunément. »

Cette guerre aux romans et aux Précieuses n'ôte pourtant pas au cercle du Luxembourg un trait de ressemblance avec le Samedi qui devient commun à tous les lettrés. Clélie finit par l'éloge de Mazarin Mademoiselle et ses amis ont également leur conversion politique au moment où cessent les embarras du ministre. L'héroïne d'Orléans et de la Bastille avait dans son passé plus d'un péché de Fronde dont son exil avait été la punition. Elle oublie, assez facilement l'un et l'autre, et sacrifie sans peine ses anciennes alliances au présent. Deux frondeuses surtout, la com-

tesse de Maure et madame de Sablé, figurent dans la *Princesse de Paphlagonie* pour la participation qu'elles ont prise aux troubles civils. Quelques phrases assez heureusement tournées les représentent mêlées aux affaires de tous les états du monde, aux intrigues des particuliers, galanterie ou autre chose, tantôt apaisant les brouilleries, tantôt les faisant naître selon les avantages que leurs amis en pouvaient tirer. Segrais, à l'exemple de sa princesse, consacre sa septième églogue à vanter la paix des Pyrénées, pour la plus grande gloire de Mazarin. Les campagnes ne vivaient que dans l'inquiétude, les étrangers menaçaient les parcs; Louis, le plus intrépide des bergers, les rassemblait pour les mener à l'ennemi. Anne, inquiète de l'ardeur belliqueuse de son fils, recourt à la sagesse de *Jules*,

A ce sage pasteur
Dont les rares secrets aux neveux incroyables
Jamais, quoi qu'on ait dit, n'ont fait de misérables,
Qui cent fois au contraire, en nos troubles nouveaux
Consola les bergers et sauva les troupeaux.

Jules, par sa piété, par sa vigilance, ramène le repos, et les bergers, délivrés des voleurs, élèvent jusqu'aux cieux l'auteur de leur sécurité :

Le plus grand des humains est l'admirable Jule...
. . . .
Ce génie étonnant, ce célèbre étranger
Ne peut être un mortel, ne peut être un berger.
Acante, c'est un dieu qui, pour chasser la guerre,
Sous l'humaine apparence habite cette terre.

Le Samedi prédisait la papauté à Mazarin. Le Luxembourg se risque jusqu'à lui conférer la déité.

Tout annonçait la chute de la préciosité. Depuis quelque temps, il se formait contre ce travers un parti sérieux, d'autant plus redoutable que plusieurs de ses chefs justifiaient, par un mérite réel, leur opposition. Patru, d'Ablancourt, Maucroix, Gilles Boileau, précurseur de son frère Nicolas, et même un nouveau venu, la Fontaine, protestaient contre Conrart, Ménage et Chapelain, « tyrans des belles-lettres. » On publiait leurs défauts par des épigrammes, des lettres intimes (1); ou on les poussait à fournir des armes contre eux-mêmes par un empressement dérisoire à réclamer leurs œuvres. Ce fut bien plus fort quand on en appela au public pour livrer « ces importants » au rire du bon sens général. On croit que l'abbé de Pure avait composé contre les précieuses une comédie en italien, qu'il fit jouer par les comédiens de cette langue. Mais, ce que tout le monde connaît, Molière lança sur la scène (novembre 1659) les *Précieuses ridicules*. Jusque-là peu illustre, connu seulement par des pièces à intrigues, comme l'*Étourdi* et le *Dépit amoureux*, il révéla, par cette critique, son génie contemplateur, et fonda son importance d'inventeur sans modèle. « Courage, Molière! lui criait un spectateur; voilà la bonne comédie. » Selon une tradition assez bien appuyée, Ménage, au sortir de la représentation, aurait dit à

(1) V. une lettre de Gilles Boileau à madame de la Suze, avril 1656, — citée par Marcou, *Histoire de Pellisson*.

Chapelain : « Nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement; il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. » Mais en dehors de cet aveu, les *Précieuses ridicules* eurent par elles-mêmes une vogue de plusieurs mois: elles allèrent jusqu'aux Pyrénées amuser la cour occupée du mariage de Louis XIV, et en remportèrent une approbation complète. Au même moment (1660), Somaise, bien qu'adversaire de Molière, publiait son petit dictionnaire des *Précieuses* ou *la Clef des ruelles*, en attendant le grand, qui ne parut qu'en 1661. A son tour il livrait au théâtre les *Véritables Précieuses* (1660), et, par l'opposition de ce nom de *véritables* à celui de *ridicules*, par une accumulation plus abondante des excès de langage de la coterie, il ne faisait que frapper plus sûrement sur le mal dénoncé. Il y joignit son *Procès des précieuses*, en vers burlesques, requête d'un provincial à l'Académie, pour obtenir que le corps des précieuses soit condamné à changer de langage, à peine de ne plus jamais lire *Artamène*.

Un symptôme bien meilleur encore que la dérision, c'était un progrès réel qui s'opérait insensiblement dans les esprits, et marchait sans s'arrêter vers le triomphe du goût et de la raison. Au sein même des précieuses, Pellisson avait donné un exemple dont les juges les plus compétents lui ont très-équitablement tenu compte. Il savait se dégager parfois de l'afféterie qu'il respirait dans sa société, des petits vers, des billets galants qui lui donnaient des impatiences amu-

santes, et il trouvait un style qu'on a heureusement appelé le langage de tout le monde. Deux de ses ouvrages en sont la preuve : l'*Histoire de l'Académie* (1652), et le *Discours sur les Œuvres de Sarrazin* (1658). Il déclare qu'il préfère aux descriptions pompeuses, et aux comparaisons élevées, ce style égal et naturel qui fait dire les petites choses et les médiocres sans bassesse, sans contrainte et sans dureté. Il loue Sarrazin d'avoir, dans l'*Histoire du siége de Dunkerque*, « retenu son style dans une juste médiocrité, » et d'avoir fait paraître « la nature à son aise. » Pellisson s'impose à lui-même ces principes. Dans ces deux ouvrages, comme dans ceux qu'il composera plus tard pour Fouquet et pour Louis XIV, il adopte un genre qui n'a pas la solennité de Balzac, mais qui évite également le galimatias des autres, une langue à laquelle on peut atteindre sans génie, mais avec agrément, et où dominent la simplicité, le naturel et l'urbanité. On a dit de Pellisson qu'il était venu aussi à propos, en 1650, pour assouplir la langue française, que Balzac, vingt-cinq ans plus tôt, pour la régler et la polir (1).

A côté de lui, et dans les rangs des adversaires des précieux, les disciples de Balzac et de Descartes achevaient de faire triompher la prose et l'art de la composition enseignés par ces maîtres. Comme on rapporte à Balzac l'agencement, la cadence des phrases, le choix et l'exactitude des mots, on rapporte à Descartes la méthode pénétrant dans tous les genres, la disposi-

(1) Marcou, *Vie de Pellisson*, passim.

tion des idées dans leur ordre et dans leur jour, l'érudition sobre et le style précis ; c'est en ce sens, au moins autant que par les doctrines philosophiques, que beaucoup d'écrivains du grand siècle ont été cartésiens. Les traductions de d'Ablancourt, commencées en collaboration avec Patru en 1638, s'étaient suivies sans interruption de 1644 à 1654 (1). On les a justement appelées les *belles infidèles* : *infidèles*, parce que, sur l'autorité un peu amplifiée d'Horace, l'écrivain ne s'assujettit pas à rendre le mot par le mot, et s'écarte un peu du sens précis pour exprimer sa pensée plus à l'aise, mais *belles*, parce que la phrase y marche bien; la coupure, l'agencement plaît à l'oreille; le mouvement du latin ne gêne pas la liberté du français; la copie se fait une part d'originalité. Dans le même temps, les solitaires de Port-Royal multipliaient leurs traductions, soit pour fournir des lectures à leurs élèves, soit pour mettre à la portée de leurs dames les livres utiles à leur controverse. Leurs adversaires ne leur contestent pas le mérite et le succès en ce genre. « Pour la traduction, dit René Rapin (2), il faut leur donner la louange d'avoir bien réussi en toutes celles qu'ils ont entreprises. » Il dit encore que, au fond de leur désert, « ils s'attachaient à l'étude de la langue, comme à un des moyens les plus propres à établir leur opinion ;... et la grande réputation qu'ils acquéraient

(1) *Annales de Tacite*, 1644 ; *Guerres d'Alexandre*, par Arrien, 1646; *Retraite des Dix-Mille*, 1648; *Commentaires de Cesar*, 1650 ; *Histoires de Tacite*, 1651 ; *Lucien*, 1654.

(2) René Rapin, Mémoires, t. II, liv. IX, p. 497.

par là ne les encourageait pas peu au travail, quelque rude qu'il fût (1). » Nous avons vu (plus haut, ch. x, 2e tableau) quel rang ils donnaient, dans leurs écoles, à l'enseignement du français, comment, en l'étudiant en lui-même et par lui-même, ils contribuaient à en faire un instrument supérieur de communication entre les esprits. Il leur arriva, en 1656, une bonne fortune qui dépassait leur mérite, lorsqu'ils produisirent Pascal en public. Pascal n'était pas leur élève ; il ne tenait d'eux véritablement que l'esprit du parti, et les citations qu'on lui servait toutes faites, comme il en est convenu chez madame de Sablé. Mais il écrivait pour eux et chez eux, et la gloire littéraire des *Provinciales* rejaillit sur la communauté. C'est une époque éminente de la langue française ; il y eut dès lors un monument achevé de prose vive et forte, correcte et hardie, capable de discussion, d'ironie, d'éloquence, et, comme l'avait souhaité Richelieu, propre à traiter tous les sujets, un accord entre les règles et le génie, où le génie vivifiait les règles, où les règles, comme un cadre plus favorable, mettaient le génie dans son vrai jour et dans tout son éclat, un modèle que devrait désormais étudier tout aspirant au talent d'écrivain.

D'autres grands hommes étaient tout prêts, qui s'étaient formés d'eux-mêmes par un habile discernement du bien et du mal de l'époque. Déjà Bossuet s'était emparé de l'attention. S'il avait traversé, dans sa jeunesse, l'hôtel de Rambouillet, il ne s'était pas laissé

(1) René Rapin, Mémoires, t. Ier, liv. III, p. 249.

prendre au brillant de ses défauts ; s'il avait lu Balzac, il avait choisi entre les exemples du maître ; sa langue était à lui, indépendante et réglée, osant beaucoup sans excéder jamais, rejetant le superflu des paroles sans rien ôter à l'expression complète de la pensée. Nourri de la Bible, des anciens, des Pères de l'Église, ces premiers modernes, dont l'originalité n'est pas encore assez connue, il puisait à ces trois sources les richesses de la religion, de la philosophie, de la morale, de la politique et de l'histoire. On sentait dans sa méthode le souvenir des plus parfaites compositions de l'esprit humain et peut-être des leçons de Descartes; large et exacte, capable de tout comprendre et de tout expliquer par la puissance de la disposition, elle se faisait reconnaître, sans s'annoncer d'avance, à la marche naturelle des idées, à la clarté qu'elle portait dans l'esprit de l'auditeur. L'écho de ses sermons était venu de Metz à Paris; la reine, la cour recherchaient la faveur de l'entendre et pressentaient en lui le docteur souverain de l'Église de France (1656, 1658, 1659).

Dans un ordre d'idées bien différent, on commençait à distinguer La Fontaine. Cet insouciant, peut-être plus égoïste que bonhomme, fourvoyé, par la volonté paternelle, dans le mariage et dans un emploi de maître des eaux et forêts au duché de Château-Thierry, s'était ennuyé de sa femme et de sa charge; réfugié à Paris, il cherchait des protecteurs et trouvait Fouquet ; il allait rêvant d'une société à l'autre, écoutant les raisons des divers systèmes littéraires, et

se faisant le sien. Son début avait été une imitation de l'*Eunuque* de Térence (1654); mais il aimait Marot, Rabelais, Régnier; au goût de l'esprit gaulois il joignait celui des Italiens de la renaissance, et de tous ces exemples il composait son originalité, imitant, copiant même, comme il l'a dit plus tard, en attendant qu'il se hasardât à marcher seul. Ses ouvrages n'étaient encore que des épîtres légères, des ballades en l'honneur de Fouquet, des descriptions du château de Vaux, et un poëme d'*Adonis*, d'assez courte haleine (1658). Mais la prose de ses dédicaces ou de ses préfaces n'avait déjà plus rien à gagner (1). Ses petits vers annonçaient une facilité rare, une grâce flexible à manier le badinage sans sacrifier la langue (2); et c'est dans l'*Adonis* qu'on lit ce vers si souvent cité :

Ni la grâce plus belle encor que la beauté.

Le fablier, le conteur incomparable était trouvé. Heureux si l'instinct licencieux de son esprit, mal caché sous l'apparence de la naïveté, ne l'avait pas entraîné trop souvent à des récits lascifs, à des images immorales plus capables d'atténuer le vice que de faire honneur à la poésie.

(1) V. la préface de l'*Eunuque*, la dédicace de l'*Adonis* à Fouquet... « Votre mérite nous réduit tous à la nécessité d'un choix bien difficile ; il est malaisé de s'en taire et l'on ne saurait en parler assez dignement... »

(2) V. l'Épître à Pellisson, où il s'engage à payer annuellement à Fouquet une pension en vers en quatre termes, à la Saint-Jean des madrigaux, en octobre pleine vendange de menus vers, à l'An neuf ballades pour faire rire, à Pâques quelque sonnets pleins de dévotion.

On avait déjà le théâtre, la tragédie, par Corneille: Molière venait d'inaugurer le règne de la comédie de caractère. L'éloquence et l'histoire apparaissaient avec Bossuet, la poésie légère avec La Fontaine. Mais là ne se bornaient pas les résultats de la période de transition dont nous achevons l'histoire. Les défauts des *Précieuses* contenaient en germe bien des formes littéraires, qui n'attendaient que la réaction ou la correction pour paraître avec avantage. De leurs billets doux et galants, de leur fécondité ridicule de correspondance, devait naître le bon genre épistolaire, la véritable gloire des femmes du XVIIe siècle, et la jeune Sévigné, qui avait vécu au milieu des précieuses sans se laisser corrompre le goût par leurs influences, allait enseigner à la société française la perfection du style familier. Le roman même, successivement remanié et ramené à des proportions plus discrètes, aboutira un jour au *Télémaque*. Les portraits de Mademoiselle, perfectionnés par les observations d'un esprit supérieur, deviendront les *Caractères* de la Bruyère.

Enfin, le débordement d'écrits de toute sorte qui avait inondé ces cercles galants, et mis en mouvement tant de cervelles et de vanités, avait répandu de toutes parts le goût des lettres, l'admiration du savoir, la considération des écrivains, et préparé la société à bien recevoir, à exalter, à provoquer les productions des grands auteurs. Richelieu et Mazarin, en dépit des obstacles du dedans et du dehors, des retards et des misères attachées aux plus beaux succès, avaient fondé

la gloire politique de Louis XIV. Rambouillet, l'Académie, le Samedi, Balzac, Corneille, Descartes, les femmes savantes et les précieux, avaient fait jaillir de leurs essais contradictoires les éléments de la grandeur littéraire et scientifique de la France.

CHAPITRE XIII

La paix des Pyrénées.

— État des partis et des belligérants en 1659. — Conférences de l'île des Faisans. — Prétentions du prince de Condé. — Conclusion de la paix des Pyrénées. — Opinions des contemporains sur cette paix.

La guerre étrangère et la guerre civile s'étant confondues par l'assistance que les débris de la Fronde apportaient à l'Espagne, la paix si impatiemment attendue avait à régler un double objet : l'apaisement définitif des rivalités intérieures et la fin des luttes européennes. Résumons donc l'état des partis et des belligérants pour mieux comprendre quels étaient encore les adversaires de Mazarin et de la France. La comparaison de leurs espérances et de leurs craintes, de leurs ressources et de leurs faiblesses, nous fera mieux apprécier les difficultés de la conclusion, et la valeur des soumissions diverses dont le vainqueur allait recevoir l'hommage dans la paix des Pyrénées.

Entre les grands chefs qui avaient fait la Fronde pour eux-mêmes, le plus complétement abattu était Gaston d'Orléans. Retiré à Blois, il y vivait dans un dépit ridicule ou des distractions burlesques dont sa fille était la première à se fâcher ou à rire. Long-

temps il prétendit ne plus retourner à la cour, bien résolu, si on espérait le prendre par la famine, à se contenter du gibier de Chambord, et à manger son dernier cerf avant de se rendre. Puis au bout de quatre ans (1656), il s'accommoda, reparut à Paris, revit la reine, revit Mazarin, et pour compléter son humiliation fit les avances au ministre. Mazarin feignant d'avoir la goutte pour ne pas le visiter, l'oncle du roi se résigna à la première démarche (1). Il était ensuite revenu dans son apanage, il passait son temps, dans la compagnie d'un grand astrologue, à étudier les mouvements du ciel et l'avenir, à corriger les almanachs et les éphémérides puisqu'il ne pouvait corriger le gouvernement; on le surnommait le *Justinien de l'astrologie* (2). Sa fille, après un exil de quelques années, occupé comme nous avons vu de littérature nouvelle, était rentrée en grâce (1657); elle tenait, au Luxembourg, un cercle de bel esprit où se perfectionnait le genre *portraits*.

Le prince de Conti jouissait d'un pardon moins humiliant. Neveu de Mazarin par son mariage, et bon serviteur du roi, il présidait les États de Languedoc pour le plus grand avantage des finances de Sa Majesté, ou il commandait les armées contre les Espagnols tantôt en Catalogne (1655), tantôt en Italie. Lui et Turenne étaient les deux seuls frondeurs à qui la reine disait qu'elle avait pardonné spontanément, tan-

(1) Mémoires de Mademoiselle et de Motteville.
(2) *Journal de deux Hollandais.*

dis qu'à l'égard des autres, elle avait besoin du précepte chrétien de l'oubli des injures. Pour prix de sa bonne conduite, et surtout pour le grandir au détriment de son frère, le roi l'avait fait grand-maître de sa maison. Sa sœur, la duchesse de Longueville, quoiqu'elle ne fût vraiment réconciliée qu'avec son mari, et qu'elle désirât assez haut le triomphe de Condé, se tenait cependant à l'écart des cabales remuantes. Si Turenne prononce son nom dans la révolte des sabotiers, il entend parler des espérances que le voisinage de l'ancienne héroïne donnait aux insurgés bien plus que de sa participation active à leur entreprise (1).

Mais il restait des adversaires opiniâtres, bien difficiles à contenter, et par là obstacle dangereux à la paix. Les premiers étaient Condé et le cardinal de Retz. Il fallait à Condé un accommodement à son avantage personnel que la cour ne pouvait consentir sans se déshonorer, ou une position indépendante au dehors comme une menace perpétuelle à ses ennemis. Pour mettre le pape dans ses intérêts, il avait embrassé (1655) la cause tout ecclésiastique du cardinal de Retz. Deux ans après, fatigué de la lenteur des affaires, mais impatient d'en sortir avec une grande importance, il réclamait l'intervention pontificale

(1) Mémoires de Turenne, 1658 : « Quoique madame de Longueville fût dans une dévotion si grande qu'elle ne se mêlait d'aucune cabale, néanmoins son esprit avait tant d'ascendant sur les personnes, qu'elle les faisait pencher du côté où elle avouait bien que son inclination la portait, c'est-à-dire du côté de M. son frère. »

pour se faire élire roi de Pologne (1). Avec de telles aspirations, il devait s'opposer à tout traité qui le désarmerait avant que son ambition fût satisfaite; ses négociations secrètes vont nous en donner une preuve éclatante. Retz, de son côté, n'appréhendait rien tant que de diminuer les embarras de Mazarin. Il avait refusé de se mettre à la tête du mouvement proposé par Saint-Gilles (Voy. ch. IX); mais l'agitateur infatigable avait plutôt des caprices que des relâches dans ses complots et ses manœuvres. Tandis qu'il dédaignait le concours des jansénistes, il guerroyait le ministre par de nouveaux pamphlets, pour ranimer la confiance des Espagnols en troublant l'opinion en France. Son secrétaire Joly ayant publié sous le nom d'un gentilhomme anglais la critique de l'alliance française avec Cromwell, lui-même il lança par toute l'Europe, en diverses langues, et avec beaucoup d'applaudissements, la *Remontrance adressée au roi sur la remise des villes maritimes de la Flandre entre les mains des Anglais.* De Hollande, ou à Bruxelles, il cabalait, en compagnie de Condé, avec ceux des Espagnols, tels que le marquis de Caracène, qui ne voulaient pas de la paix (2). Derrière ces deux chefs supérieurs, remuait le menu peuple des parlementaires et des nobles, soit au dehors, soit au dedans : le président Viole, réconcilié par l'exil avec Condé, et son émissaire à Rome, et en d'autres intrigues : Boutteville,

(1) Mémoires inédits de Lenet.
(2) Mémoires de Guy Joly.

Coligny, Persan, Marchin, tous spoliés de charges ou de régiments dont ils entendaient bien recouvrer la possession sous peine de ne pas poser les armes. A Paris même, le Parlement n'était pas sûr; les vieilles hostilités y fermentaient toujours. En 1657, un conseiller avait conspiré pour faire livrer Saint-Quentin au prince de Condé. Malgré une conviction évidente, et en dépit des instances du procureur général, le Parlement, inspiré par le premier président Bellièvre, au lieu de la peine de mort, ne lui infligea que le bannissement perpétuel, c'est-à-dire la liberté d'aller retrouver et seconder au dehors des amis et des complices.

L'Espagne était véritablement épuisée. Après la bataille des Dunes et ses conséquences du côté de la Flandre, la victoire remportée par les Portugais à Elvas (janvier 1659), avait donné aux ministres de Philippe IV une telle irritation que, pour avoir le loisir de se venger du Portugal, ils se résignaient enfin à céder à la France. « Il faut conquérir le Portugal (1), » répétaient-ils à tout propos. Elle avait de plus contre elle son isolement absolu, l'alliance anglo-française, la ligue du Rhin, l'engagement pris par l'empereur de ne plus intervenir dans le cercle de Bourgogne. Mais ces alliances étaient-elles pour la France aussi assurées qu'apparentes? Celle de Cromwell avait été aussi impérieuse que profitable. Il venait de mourir, le 3 septembre 1658, délivrant l'Europe de cette terreur que

(1) Ha menester conquistar a Portugal.

Pascal a exagérée dans un tour d'éloquence un peu emphatique. Son fils Richard s'empressa d'écrire à Louis XIV, *le cordial ami de son père et de la république*, à Mazarin, le *constant ami* du protecteur, pour protester de sa bonne volonté dans l'observation des arrangements antérieurs (1). Mazarin ne demandait pas mieux, comme Turenne le lui écrit à lui-même, que de voir la puissance, en Angleterre, « demeurer aux mains de ceux qu'il croyait être le moins bien avec les Espagnols (2). » Cependant, dès le mois de janvier, les Espagnols faisaient courir le bruit, en Flandre, qu'ils étaient sur le point de traiter avec l'Angleterre. Le nouveau protecteur retirait de Dunkerque une partie de ses troupes (3), soit faute d'argent, soit dans l'intention d'effrayer Mazarin et d'obtenir un arrangement plus avantageux. Enfin trois mois plus tard, Richard Cromwell tombait sous le mépris public (avril 1659); et si les agitations du *Rump* ne laissaient plus d'espoir à l'Espagne de regagner l'assistance de l'Angleterre, elles ôtaient aussi à la France tout concours de ce côté.

(1) Ces deux lettres furent écrites par Milton. On lit dans la première, à Louis XIV : « Nous avons la confiance que cette nouvelle douloureuse et inattendue sera reçue par vous avec autant de chagrin qu'elle nous en a causé. » Dans la seconde, à Mazarin : « Nous ne pouvons ignorer la haute estime qu'il avait pour Votre Éminence, et le grand cas que vous faisiez de lui... Nous ferons en sorte, au milieu de votre deuil pour un ami si fidèle, si florissant et si applaudi de toutes les vertus, que rien ne manque à la foi de notre alliance, pour la conservation de laquelle, et pour le bien des deux nations, puisse le Seigneur tout-puissant conserver Votre Éminence. »

(2) Lettre de Turenne à Mazarin, 18 septembre 1658.

(3) Lettres de Turenne à Letellier, 4 et 11 janvier 1659.

Il ne paraît pas non plus que les Allemands eussent bien compris les engagements de la ligue du Rhin, ni l'empereur ceux de sa capitulation. Pendant l'hiver de 1658 à 1659, une des grandes préoccupations de Turenne, c'est que les troupes de l'empereur ne soient appelées par les Espagnols dans les Pays-Bas (1). Il ne croit donc pas que les princes du Rhin ferment la route aux alliés d'Espagne comme ils l'ont promis, ni que l'empereur s'abstienne de secourir l'aîné de sa famille, comme on lui en a arraché le serment. Ce qui rassure Turenne, c'est la présence; l'activité du roi de Suède, Charles-Gustave, le conquérant de la Pologne, l'adversaire du Brandebourg, qui tient l'empire en échec par le siége de Copenhague. Mais était-il raisonnable de faire fond sur les Suédois, surtout quand la victoire enflait leur présomption? Le comte de Brienne, alors ministre des affaires étrangères, connaissait bien la valeur de toutes ces alliances. Il en a laissé un jugement qui mérite d'être rapporté : « Le « roi ne doit pas tellement se fier aux Allemands qu'il « ne prenne de bonnes sûretés avec eux lorsqu'il vou- « dra, pour ses propres intérêts ou pour les leurs. « entrer en guerre avec l'empereur. Les alliances que « nous ferons avec les Anglais ne seront jamais soli- « des, parce que d'un côté le pouvoir de leur roi est « resserré par les parlements, et que de l'autre cette « nation hautaine et ambitieuse ne voit qu'avec jalou-

(1) Turenne à Letellier, 5 novembre et 2 décembre 1658. Le siége de Copenhague, commencé le 11 août 1658, fut levé le 11 février 1659.

« sie la prospérité de ses voisins. L'expérience du « passé nous fait connaître qu'on peut, malgré les « apparences de la bonne foi, se défier des Suédois « et des autres protestants, qui n'ont d'autre dessein « que d'abolir la religion catholique que nous vou- « drions et relever et maintenir dans les pays où elle « a brillé autrefois (1). »

La matière même du débat personnel aux deux peuples était une source de difficultés capables de rompre à chaque instant les négociations. Si l'Espagne avait refusé de traiter à Munster parce qu'elle ne voulait pas abandonner le Roussillon et l'Artois, elle devait avoir plus de répugnance encore pour les dernières conquêtes que la France avait ajoutées à celles-là, pour l'abandon de ces villes de Flandre, de Hainaut, de Luxembourg, par où les provinces méridionales des Pays-Bas étaient toutes entamées. Les petits princes d'Italie, voisins du Milanais, l'avaient insultée par leur accord avec la France; tout récemment le duc de Modène avait contribué à lui prendre Mortara. Les garanties que le vainqueur ne manquerait pas de réclamer pour ces alliés, en irritant son orgueil, pouvaient susciter plus d'un retard. La question du Portugal ne lui était pas moins sensible. Ce pays devait en grande partie son affranchissement à l'appui de la France et à la continuité des guerres européennes qui avait divisé les forces de ses anciens dominateurs. Depuis la paix de Westphalie, et dernièrement à Elvas, il avait con-

(1) Mémoires du comte de Brienne, dernière page.

solidé son indépendance. L'Espagne, qui avait si fort à cœur de le reconquérir, consentirait-elle à le laisser en repos si la France, comme elle avait fait à Munster, prétendait le comprendre dans la pacification?

La France, de son côté, occupait la Lorraine depuis Richelieu (1631). La possession de ce duché paraissait plus que jamais utile à l'unité de son territoire, à la communication entre ses diverses provinces, depuis l'acquisition de l'Alsace. Au contraire, la restitution réclamée par l'Espagne avait été un des prétextes allégués par cette puissance pour ne pas participer à la paix de Westphalie. Il est vrai que les intérêts s'étaient modifiés pendant la dernière période de la lutte. L'Espagne, brouillée avec le duc de Lorraine et le tenant en captivité depuis quatre ans, semblait moins engagée à défendre sa cause. La France qui avait reçu quelques services du frère du captif, et un renfort de ses troupes (1), n'avait plus, pour le dépouiller définitivement, le prétexte d'hostilités flagrantes et de danger permanent. Mais l'Espagne, outre le déshonneur d'abandonner entièrement un ancien allié, craignait un trop grand accroissement de sa rivale dans le voisinage des Allemands; la France, tout en se relâchant de ses prétentions, avait besoin d'en retenir quelque chose pour prendre ses sûretés. C'était donc une

(1) Lorsque le duc de Lorraine fut arrêté par les Espagnols, il écrivit au commandant de ses troupes : *Quittez promptement les Espagnols, tuez tout, brûlez tout, et souvenez-vous de Charles de Lorraine.* Le duc François, son frère, continua encore pendant un an à servir les Espagnols, mais en décembre 1655, il passa au service de la France avec ses troupes.

égale difficulté de ne rien rendre au duc de Lorraine ou de lui rendre tout. Il y avait en outre en Allemagne, à la rencontre des Pays-Bas et de l'empire, des adversaires de l'Espagne, alliés de la France, que Mazarin voulait faire comprendre dans le traité à leur avantage. Le duc de Neubourg réclamait la ville et la citadelle de Juliers et une partie du duché de ce nom que les Espagnols détenaient par suite de l'interminable querelle de la succession de Clèves et Juliers. Le ministre de Louis XIV appuyait cette réclamation avec autant d'insistance que s'il se fût agi d'une conquête directe pour son maître. L'Espagnol ainsi poursuivi dans toutes ses ambitions, sur tous les points et à toutes les extrémités de ses États, ne cherchait qu'à gagner du temps, et se réfugiait dans les chicanes de mots, dans les interprétations frauduleuses, dans tous les délais qui pouvaient retarder la conclusion ou la lui rendre moins préjudiciable.

La suspension d'armes avait été conclue le 8 mai 1659; les conférences entre Mazarin et don Louis de Haro, ministre d'Espagne, ne commencèrent que le 13 août. Elles eurent lieu sur la limite précise des deux nations, dans l'île des Faisans, au milieu de la rivière de Bidassoa. On a répété à satiété que la salle de réunion des plénipotentiaires avait été disposée de telle sorte que Mazarin était assis sur le sol français, et Louis de Haro sur le sol espagnol. Ces conférences, au nombre de vingt-quatre, se prolongèrent jusqu'au 7 novembre. Il fallut donc près de trois mois pour accorder et concilier tous les intérêts. Il n'en était

pourtant pas aux Pyrénées comme en Westphalie; au lieu de vingt nations différentes, deux seulement étaient engagées et représentées dans la discussion. Cette lenteur s'explique par des causes assez curieuses.

La cour d'Espagne n'avait pas donné à Louis de Haro de pouvoir définitif; elle se faisait renvoyer chaque article à mesure qu'il était convenu entre les négociateurs. Dans la transcription de ces articles, il se glissait toujours, non involontairement, quelque terme nouveau dont on n'était pas tombé d'accord, et, quand l'approbation royale arrivait au ministre, Mazarin trop défiant pour ne pas saisir la lettre et l'intention de cette nouveauté, en réclamait la suppression sans crainte d'allonger le débat. Ce qui encourageait ce manége, c'était une cabale espagnole, obstinée à entraver une paix qu'elle estimait trop désavantageuse; c'était un émissaire allemand aux gages de Condé près de Philippe IV, qui répétait que la lenteur était le seul moyen de triompher des exigences de Mazarin. Le ministre de France, disait-on, assailli d'embarras dont la fin de la guerre était le seul remède, engagé vis-à-vis des siens et de l'étranger à faire une paix depuis longtemps promise, ne pouvait consentir à la rupture sans se discréditer d'une part, sans multiplier ses dangers de l'autre; contre ces conséquences il ne lui restait d'autre refuge que d'accorder aux Espagnols toutes leurs demandes (1). Aussi les chicanes renaissaient chaque jour, les interpolations ne cessaient de revenir de Madrid;

(1) Mémoires de Guy Joly.

après avoir été repoussées de chaque article particulier, elles essayèrent, à la dernière heure, de s'insinuer dans la transcription du traité entier. Une vigilance infatigable était nécessaire pour déconcerter ces manœuvres ; il n'est que juste d'en reconnaître le mérite à Mazarin. Jamais il ne se laissa surprendre ni intimider. Une fois, mécontent des termes trop avantageux à Condé, trop peu respectueux pour la France, que la cour d'Espagne avait substitués à ceux de la convention, il rappela le maréchal de Grammont déjà parti pour demander la main de l'infante. Dans les derniers jours, il signifia qu'il se retirerait à Bayonne, si l'Espagne ne renonçait pas à ces expédients de mauvaise foi.

L'indécision tenait encore à l'importance des prétentions de Condé. Cet ambitieux n'était pas plus commode à ses alliés qu'à ses ennemis. Capable de baisser la tête à la fin devant une résistance énergique, comme la suite l'a bien fait voir, il entendait d'abord disputer vigoureusement à l'Espagne le prix de ses services, à la France le gage de sa réconciliation. Nul document n'est aussi précis à cet égard que la note remise par le prince lui-même à son secrétaire Caillet, lorsqu'il l'expédia à la cour de Madrid (11 mai 1659). Il y emploie successivement l'audace et la dissimulation, selon qu'il prévoit pour ses exigences le succès ou un accueil défavorable. Il entend que l'Espagne lui fasse rendre en France tous ses biens, honneurs, dignités et gouvernements, ou, si elle n'y peut réussir, qu'elle lui donne à ses dépens une récompense. Déjà

l'Espagne lui avait fait offrir la souveraineté de trois villes, Charlemont, Philippeville et Marienbourg, avec les fonctions de gouverneur des Pays-Bas sous l'autorité de Sa Majesté Catholique; il ne veut ni de cette petite souveraineté, ni de ces fonctions subalternes. Il lui faut une grande position de souverain indépendant, et à ce titre rien ne lui convient mieux que la Franche-Comté; c'est un pays dont l'Espagne ne tire rien, qui *pourra servir de retraite à tous les mécontents de France*, et qui, par toutes sortes de raisons, sera bien plus utile à l'Espagne entre ses mains que dans celles de Sa Majesté Catholique. S'il est impossible d'obtenir la Franche-Comté, il acceptera la donation de Cambrai, pourvu qu'on y comprenne tout ce qui dépend du Cambrésis et le Catelet; toutefois cet établissement étant bien moindre que la Franche-Comté, on devra, par compensation, obtenir pour son fils un gouvernement en France, tel que le Berry, et la charge de grand-maître. Il entend, en outre, que tous ses amis, y compris les gouvernants de Hesdin, soient rétablis par le roi de France dans leurs biens, honneurs, charges et commandements; il signifie même qu'ils doivent être servis avant lui, préférant ne rien avoir que de s'établir en les abandonnant. On serait tenté de lui savoir gré de ce désintéressement, dont l'expression ne manque pas de grandeur, s'il ne revenait ensuite à lui-même, et ne laissait voir au fond de sa pensée tous les calculs de l'hypocrisie et de l'égoïsme. Il se peut que l'Espagne ne lui accorde pas une récompense satisfaisante, et que Louis de Haro, n'obtenant pas de la

France les arrangements ci-dessus, propose de rompre les négociations. Dans le premier cas, il ne veut pas d'un établissement qui le laisserait sans force contre la persécution de ses ennemis ; dans le second, il se reprocherait de ravir au roi d'Espagne une paix dont il a besoin. Il se déclare prêt à un acte de générosité qui dissimulera ses intentions et lui permettra de se dédommager sans bruit et de *servir encore Sa Majesté Catholique*. Il consentira à rentrer en France dépouillé de tout ; seulement ses agents doivent travailler à établir une union étroite entre lui et l'infante destinée à Louis XIV. Revenu en France dans ces conditions, il saura, par le moyen de l'infante, rentrer en possession de ce qu'il perd ; il pourra secrètement, et sans donner d'ombrage, *y ménager ses habitudes, et faire quelque chose avec ceux qui pourraient y être mécontents*. Il demande, en terminant, que le million d'écus promis par l'Espagne lui soit payé en argent comptant, et que cela ne tire pas en longueur. Enfin, quelle que soit la conclusion, il tient à en être averti sans délai ; car il lui importe de prendre immédiatement son parti, soit pour se rendre dans l'établissement accordé par l'Espagne, s'il est convenable, soit pour rentrer en France *revêtu ou dépouillé* de ce qu'il y réclame. La promptitude peut seule garder à son *sacrifice* la bonne grâce, l'éclat et le mérite de cette action (1).

Louis de Haro soutint longtemps contre Mazarin la

(1) Voir cette instruction, dans les pièces recueillies par les éditeurs des Mémoires de Lenet.

cause du rétablissement de Condé en France ; car l'Espagne aurait voulu ne rien donner de ses domaines, et le Prince insistait fort sur les satisfactions qu'il attendait d'elle. « On insistera là-dessus (la Franche-Comté) comme la seule chose qui me puisse accommoder. ».... « On fera des difficultés à la donation de Cambrai, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espérance pour la Franche-Comté. ».... « Si don Louis ne veut entendre ni à la Franche-Comté ni à Cambrai, on écoutera ses propositions nouvelles, on viendra me les apporter à moi-même, et on tirera parole de don Louis de ne rien conclure jusqu'au retour de l'envoyé. » La France, de son côté, goûtait peu la pensée de rappeler sans garantie, sans punition, un ennemi domestique qui, à ses premiers méfaits de perturbateur, avait ajouté le crime de trahison ouverte. Louis de Haro n'ébranla les refus de Mazarin qu'en se déclarant enfin prêt à constituer au Prince une souveraineté indépendante sur la frontière française, c'est-à-dire, selon l'expression secrète de Condé, un refuge à tous les mécontents. La prudence ne permettait pas à Mazarin de méconnaître ce danger. Il fit une concession, mais avec l'autorité d'un maître. Il promit de pardonner à Condé, mais à la condition que Condé solliciterait ce pardon, se reconnaîtrait coupable, et, renonçant à la protection étrangère, ne recevrait que du roi de France ce que ce roi daignerait lui rendre. L'attitude des Espagnols, à partir de cette promesse, avertit Condé que, s'il ne s'y conformait pas, il n'avait plus rien à attendre de leur concours. Le fier rebelle chan-

gea de ton, comme du reste il en avait prévu la nécessité. Une humble et longue lettre au roi, véritable contre-partie de la note diplomatique que nous avons lue plus haut, apporta la réparation exigée. Il y proteste de son extrême douleur pour la conduite qu'il a tenue au grand déplaisir de Sa Majesté. Il offre la meilleure partie de son sang pour racheter les hostilités dont il s'est rendu coupable au dedans et au dehors du royaume ; il promet pour l'avenir une inviolable fidélité et une entière obéissance aux commandements du roi. Comme première preuve de cette soumission, il s'en remet de tous ses intérêts, dans la conclusion de la paix, à la seule bonté et au propre mouvement de son souverain seigneur. Il va congédier ses troupes et remettre aux mains de Sa Majesté les places de Rocroi, du Catelet et de Linchamp, quoiqu'il tienne les deux premières du roi d'Espagne. Il renonce en un mot à toute ligue avec Sa Majesté Catholique, et désormais il ne recevra aucun établissement, pensions et bienfaits, d'aucun roi ou potentat étranger. Qu'aurait-on pu exiger au delà? Décidément l'ennemi était par terre. Pour donner à sa déroute une authenticité irrévocable, on convint que la lettre serait insérée dans le traité de paix (1).

Lorsque Condé renonçait à la lutte, ce n'était pas le cardinal de Retz qui pouvait la prolonger, malgré ses voyages à Bruxelles et ses mouvements auprès du

(1) V. Bruzen de la Martinière : *Histoire de la vie et du règne de Louis XIV*, sur les Mémoires de M. le comte de ***, la Haye, 1740.

marquis de Caracène, commandant espagnol en Flandre. Déjà Louis de Haro avait écrit à ce marquis de rompre tout commerce avec le cardinal, afin de ne donner aucun ombrage à Mazarin (1). La question du Portugal aurait été un obstacle plus sérieux, si Mazarin eût persévéré dans ses bonnes intentions pour ce royaume; mais, comme il consentit à ménager sur ce point l'amour-propre des Espagnols, les difficultés disparurent; la paix des Pyrénées fut signée le 7 novembre 1659.

1° Le traité consacre les conquêtes de la France, celles qu'il était raisonnable de retenir, parce qu'il était possible de les garder. L'Artois, à l'exception de Saint-Omer et d'Aire, et le Roussillon, ces deux acquisitions de Richelieu, que l'Espagne avait refusé d'abandonner à la paix de Westphalie, deviennent provinces françaises. Au nord de l'Artois, de la Champagne et des trois Évêchés, la France garde, des villes occupées dans la dernière guerre, celles qui touchent à son territoire et le protégent par leur annexion : en Flandre, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant, avec leurs dépendances; en Hainaut, Landrecies et le Quesnoy; entre Sambre et Meuse, Avesnes, Philippeville, Marienbourg; dans le Luxembourg, Montmédy, Danvillers, Longwy, Thionville; autant de postes avancés dans quatre provinces espagnoles, qui préparent des acquisitions ultérieures, et la formation d'une frontière qui se consolidera par les traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Elle abandonne, sans dommage

(1) Mémoires de Guy Joly.



réel, la Catalogne, située en dehors de ses limites naturelles, et dans la Flandre Ypres et Oudenarde, dont la conservation aurait été une gêne, tant qu'on n'était pas maître du cours de l'Escaut.

2° La France consent à rétablir le duc de Lorraine dans ses États, mais à des conditions qui concilient sa sûreté avec les égards dus à un ancien ennemi redevenu allié par les mauvais traitements des Espagnols. Elle retient le Barrois, Moyenvic, Stenay, Dun, Jamets, Clermont en Argonne. Le duc recouvre le reste, mais il démolira les fortifications de Nancy, livrera en tout temps passage aux troupes françaises, et fournira du sel pour les trois Évêchés et les villes cédées par le présent traité.

3° Les alliés de la France sont, comme en Westphalie, l'objet d'une protection attentive et minutieuse. Un seul, le Portugal, est abandonné officiellement; la France se réserve trois mois pour négocier en sa faveur; au bout de ce délai, elle lui retirera son appui s'il n'est pas réconcilié avec la cour de Madrid. Les autres sont satisfaits aux dépens de l'Espagne. Le duc de Neubourg obtient la cession de la ville et de la citadelle de Juliers, et de tout ce qu'il prétendait en outre dans ce duché. Mazarin exaltait beaucoup ce succès; il écrivait que la satisfaction accordée au duc de Neubourg valait mieux pour la France que la possession des quatre meilleures villes de Flandre, sans doute par le bon effet que ce résultat devait produire sur les Allemands. Le duc de Modène est mis à l'abri de toute vengeance. L'Espagne retirera la garnison qu'elle tient

à Correggio, et engagera l'empereur à donner au duc l'investiture de cette ville. Les deux rois le prennent ensemble sous leur protection pour les différends que la possession de Comacchio lui a suscités avec la Chambre apostolique. Le même appui est promis au duc de Parme pour le règlement d'une dette contractée envers le pape. Le prince de Monaco rentre en possession paisible de tous les biens, droits et revenus qu'il possédait avant la guerre dans le royaume de Naples, le duché de Milan, et autres pays de la domination espagnole; il ne pourra être inquiété pour s'être mis sous la protection de la couronne de France. Enfin, les princes de la ligue du Rhin, Venise et les treize cantons suisses sont compris dans le traité, et garantis contre toute rancune espagnole. Ce n'était pas une des moindres habiletés de Mazarin, après *Richelieu*, que ce soin des alliés, si petits qu'ils fussent. Les États faibles que l'Autriche avait dominés et retenus par la crainte, se groupaient volontiers autour de la France, dans l'espoir d'une protection honorable. La suprématie nouvelle se fondait sur la confiance et la sécurité de tous. Ce sera une des plus grandes fautes de Louis XIV, que de changer ces dispositions des alliés par l'intention trop évidente de changer la protection en domination.

4° Le prince de Condé rentre en France; on lui rend ses biens, mais non, comme il l'avait espéré, tous ses honneurs. Il perd Stenay, Jamets, Clermont, Rocroy, le Catelet, Montrond et Bellegarde. Au lieu du gouvernement de Guienne, il reçoit celui de Bourgogne, parce

que cette province n'a pas de places fortes. Il exercera ses fonctions de grand maître de la maison du roi, dont la survivance est assurée à son fils ; mais huit ou neuf années de ses revenus sequestrés pendant son absence ne lui sont pas rendus. Il y aura ordonnance d'abolition du passé pour ceux qui l'ont suivi, mais non pas rétablissement dans leurs charges, ni restitution de leurs revenus confisqués. Le héros désarmé sera réduit à vivre aussi soumis, aussi peu redouté qu'un simple gentilhomme.

5° Le point capital du traité, garantie de la paix immédiate, l'objet de la politique de l'avenir, en considération duquel Mazarin faisait plusieurs concessions dans le présent, est le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV. Après quelques discussions sur la dot, la princesse ne reçoit en fin de compte, qu'une somme de 500,000 livres, quoiqu'il ait été question des Pays-Bas ou de la Franche-Comté. C'est à une époque ultérieure que Mazarin attend le véritable bénéfice de ce mariage. Le roi d'Espagne n'avait eu pendant longtemps que des filles, et le seul fils qu'il devait laisser après lui n'était pas encore né (1). Il se pouvait donc que sa fille aînée fût un jour son héritière. Il est vrai que le traité exige que la princesse renonce à ses droits sur la couronne d'Espagne. Mais quelle sera la valeur d'une renonciation de ce genre dans un avenir que personne n'a le droit d'engager, devant des réclamations d'héritiers qui op-

(1) Charles II ne naquit que le 6 novembre 1661.

poseront au caprice d'un de leurs ascendants le droit antérieur que leur assurent les lois de la monarchie? Déjà il suffit, pour l'annuler, de la pénurie du trésor espagnol : car elle est subordonnée au payement de la dot, et cette modique somme ne sera jamais payée. Philippe IV lui-même n'a pas pris cet engagement au sérieux. Quelques jours avant les noces, dit Motteville, il fit lire devant les grands de sa cour le contrat de mariage. Quand vint l'article de la renonciation : « Ceci, dit-il, est une fadaise (pataratta) ; si les fils me manquent, ma fille hérite de droit. » Mazarin l'entendait bien ainsi ; c'était l'espoir dont on se flattait à la cour de France (1) ; ce fut la justification de toutes les entreprises de Louis XIV sur la monarchie espagnole.

6° La politique ne remplit pas seule les 124 *articles* du traité. Une part y est faite aux intérêts des particuliers, au commerce qui souffrait tant de la guerre et que la paix devait ranimer. On a accusé Mazarin de s'être trop peu préoccupé, pendant tout son ministère, de la prospérité des populations ; la plainte est assez fondée pour que l'histoire tienne à signaler ici une contradiction à cette insouciance. Il est stipulé que les marchands et négociants français seront traités, dans les États d'Espagne, avec la même faveur que les Anglais et les Hollandais. La France aura le droit de négocier avec les pays neutres pour elle, mais en guerre avec l'Espagne, sans être inquiétée par les Es-

(1) Mémoires de Motteville.

pagnols. Si les alliés de la France deviennent ennemis de l'Espagne, les Français n'y pourront pas porter de marchandises provenant des États espagnols et capables de servir contre l'Espagne, ni de marchandises de contrebande. Pour mieux assurer à l'avenir le commerce et l'amitié entre les sujets des deux rois, en cas d'une rupture entre les deux couronnes, il sera toujours accordé un délai de six mois aux sujets de part et d'autre pour retirer et transporter leurs effets et personnes où bon leur semblera.

La paix des Pyrénées, complément de la paix de Westphalie, mettait fin à ces grandes rivalités qui, depuis plus de quarante ans, épuisaient l'Europe; à ce titre seul, elle méritait un accueil favorable. Elle augmentait notablement le territoire français; ce résultat pouvait plaire à l'amour-propre national. Elle a pourtant été discutée et tournée en dérision par plusieurs contemporains, comme un dommage pour le pays, comme un triomphe pour ses adversaires. Les critiques ont affecté de ne plus voir ce qu'elle rapportait dans le présent et dans l'avenir, pour ne considérer que ce qu'elle ne rapportait pas, de dédaigner ce que la France y gagnait, pour n'estimer que ce qu'elle n'enlevait pas à l'Espagne. A l'ancien reproche de ne pas conclure une paix si longtemps désirée, ils ont substitué le reproche de n'avoir pas continué une guerre dont les profits eussent été certains. Tel est toujours, pour l'opposition, le besoin de combattre, qu'elle change de camp plutôt que de poser les armes. Ce n'est pas moins l'instinct de la jalousie, de

déprécier les succès d'autrui, de dénaturer un mérite qui affermit l'importance du rival. Le ministre Brienne est ici d'accord avec Saint-Évremond. Brienne ne reconnaît à la France qu'un bénéfice de marchand dans l'augmentation de son domaine, et il envie à l'Espagne l'honneur de la grande réputation qu'elle s'est acquise, en échappant à sa ruine, et l'avantage d'avoir conservé la Flandre (1). Saint-Évremond, ce détracteur de profession, digne d'inventer le journalisme, renverse sans hésitation la France sous les pieds de l'Espagne. « Les « Espagnols, dit-il, ont fait la paix comme s'ils avaient « été à notre place, et nous avons reçu les conditions « comme si nous avions été en la leur. » Il n'y a eu dans les intentions de Mazarin qu'un calcul d'avare qui a épargné pour lui, non pour le pays, les grosses sommes que la guerre aurait absorbées, que l'égoïsme d'un ambitieux malade qui, pour gouverner toujours le roi, avait besoin que le prince ne fût pas emporté par le métier des armes à une distance où il n'aurait pas la force de l'accompagner. Tout le traité n'est que la parodie de la vertu chrétienne du pardon des injures et de la vertu politique de modération (2). Ces attaques, agréablement tournées à la française, circulèrent en forme de *Lettre au marquis de Créqui;* quoique manuscrites, elles firent fortune dans un monde

(1) Mémoires de Brienne, année 1660.

(2) Saint-Évremond, lettre au marquis de Créqui : « Le devoir du chrétien est de pardonner à ses ennemis et de châtier ses amis; en conséquence le cardinal a pardonné aux Espagnols pour châtier les Français. Pour rappeler les Français à la modestie, il leur a ôté leurs

de rieurs et de médisants obstinés, et valurent deux ans après l'exil à leur auteur.

Mais le bon sens public l'emporta sur les chicanes des partis. Que la paix des Pyrénées fût un compromis et que Mazarin n'eût pas poussé l'Espagne à la dernière extrémité, il n'en était pas moins vrai que la France s'était fait la meilleure part. Il y avait eu surtout un mérite louable à sacrifier quelques surcroîts de victoires au rétablissement de la tranquillité, à la satisfaction d'un vœu si souvent, si généralement formulé. Cette opinion fut la plus forte; elle eut ses interprètes retentissants; Bossuet lui-même lui prêta sa voix déjà respectée : « Parlons, disait l'orateur, parlons et ne « craignons rien. Je sais combien les prédicateurs « doivent être réservés sur les louanges, mais se taire « en cette rencontre, ce ne serait pas être retenu, « mais envieux de la félicité publique. » Il louait Mazarin d'avoir fait son intérêt du bien de l'État, et sa gloire du repos des peuples. Il glorifiait le jeune roi de s'arrêter au milieu de ses victoires, d'aimer mieux étendre ses bienfaits que ses conquêtes, de trouver plus de gloire dans les douceurs de la paix que dans le superbe appareil des triomphes, de se plaire davantage à être le père de ses peuples qu'à être le victorieux de ses ennemis. Il le proclamait le Salomon, c'est-à-dire

avantages : il les a ruinés pour leur bien comme le bourreau qui étrangla don Carlos. Comme Auguste, il a voulu conserver à la France des bornes qu'elle pût garder. Plus sage que les Scipions, il n'a pas voulu détruire Carthage dont la ruine fut la ruine de Rome par l'introduction des mœurs corrompues. Une sagesse si profonde est bien supérieure au dérèglement du cardinal de Richelieu. »

le pacifique. Il lui souhaitait en retour de ne jamais voir son État troublé ni sa maison divisée (1).

Bossuet ajoutait : « Çà ! çà ! peuples, qu'on se réjouisse, et s'il y a encore quelque maudit reste de la malignité passée, qu'elle tombe aujourd'hui devant ces autels, et qu'on célèbre hautement ce sage ministre... » Ce vœu s'accomplissait déjà. Le traité avec l'ennemi du dehors réduisait les ennemis du dedans à poser les armes sans même traiter avec leur vainqueur. Les mécontents n'en voulaient si fort à la paix des Pyrénées, que parce qu'elle consommait l'humiliation de Condé, la dispersion des dernières cabales, et permettait à Mazarin de passer en triomphateur par tous les lieux où la Fronde lui avait disputé son autorité.

II.—Voyage triomphal du roi et de Mazarin par toute la France.— Mariage de Louis XIV. — Dernière soumission du parlement de Paris. — Succès de la politique étrangère. — Traité d'Oliva. — Restauration des Stuarts en Angleterre. — Opposition persistante du cardinal de Retz.

Il y eut, en effet, une série de triomphes pour le ministre plus encore que pour le roi.

Quelques semaines après la conclusion du traité (26 décembre 1659), Condé écrivit à Mazarin pour protester de son impatience de revoir le roi ; il avait à cœur d'assurer Sa Majesté qu'il revenait dans l'intention de lui rendre les services auxquels l'obligeaient sa naissance et son devoir. Il ajoutait : « Pour vous,

(1) Bossuet : Sermon pour le premier dimanche de Carême, deuxième sur les démons ; péroraison adaptée à la circonstance.

« Monsieur, j'espère que, quand je vous aurai entre-
« tenu une heure, vous serez bien persuadé que je
« veux être votre serviteur. *Je pense que vous voudrez*
« *bien aussi m'aimer*, et que vous me ferez la grâce
« de croire que je suis votre très-affectionné servi-
« teur : LOUIS DE BOURBON (1). » Cette lettre, par le contraste même des personnages, est le plus digne pendant de la lettre à Cromwell; des deux côtés même humilité devant la force, là pour obtenir des secours, aliment de la guerre civile, ici pour obtenir l'oubli d'une trahison impuissante. Mazarin n'est plus ce Mars, ce sérénissime faquin à qui le vainqueur de Rocroi tâtait insolemment le menton; c'est par Mazarin que Condé veut être ramené aux pieds de Louis XIV.

Mazarin ni le jeune roi ne jugèrent pas à propos d'attendre ce pénitent. La cour, qui était déjà à Toulouse depuis quelques semaines, en partit dès le commencement de janvier 1660. Le but final du voyage était la célébration des noces qui devaient se faire aux Pyrénées. Mais auparavant il y avait intérêt à montrer l'autorité royale à la Provence où remuaient quelques restes des factions. Marseille s'était soulevée contre le duc de Mercœur pour l'élection de ses consuls; le parlement d'Aix, vieux frondeur, n'était pas étranger à l'insurrection. La cour prit donc la route la plus longue et se rendit à Aix. Déjà Mercœur traitait Marseille en ennemie; il renversait une porte dont l'inscription attestait la

(1) Mémoires inédits de Lenet. Cette lettre termine la collection des pièces.

modération de Henri IV : *Sub cujus imperio summa libertas;* comme symbole d'un nouveau régime il bâtissait un château à l'entrée du port, une citadelle sur les hauteurs qui commandent la ville. La présence de la cour à Aix, et le zèle royaliste du premier président d'Oppède, donnèrent le dernier coup à la révolte. Bon nombre de coupables furent pendus ou envoyés aux galères, quelques membres du parlement furent exilés (1). Ce fut dans ces circonstances que Condé rejoignit enfin la cour. Il avait traversé docilement tout le royaume par le chemin que le ministre *avait fait à Guitaut*, son lieutenant. Il descendit chez Mazarin, son introducteur nécessaire, et fut admis ensuite devant le roi. Il avait fléchi le genou ; il commençait un discours pour avouer sa révolte et demander pardon : « Mon cousin, lui dit « le prince, après les grands services que vous avez « autrefois rendus à ma couronne, je n'ai garde de me « ressouvenir d'un mal qui n'a apporté de dommage « qu'à vous-même. » Une grâce si fièrement octroyée apprit à Condé, comme il l'avoua plus tard, qu'il avait désormais un maître. Quelques jours après, Turenne, le vainqueur d'Arras et des Dunes, était fait maréchal général des camps et armées du roi. Ce titre nouveau, le plus élevé que pût recevoir un sujet depuis la suppression des fonctions de connétable, faisait voir de quel côté était maintenant la faveur et la confiance royale (2).

(1) Mémoires de Montglat.
(2) Mémoires de Brienne. — Bruzen de la Martinière cité plus haut; ouvrage curieux et important par les faits et les témoignages historiques dont il est rempli.

D'Aix, le roi se rendit en personne à Marseille pour confirmer tout ce qu'avait fait le gouverneur. Cette sévérité laissa la ville dans la désolation, au milieu de la joie générale qu'inspirait la paix. Il séjourna quelque temps à Avignon pour régler le sort de la ville d'Orange. Cette petite principauté de la maison de Nassau servait de retraite aux rebelles de France et à toutes sortes de criminels (1). Le ministre Brienne en réclamait le rasement dans l'intérêt de la justice et de la religion, les Avignonais pour le repos de leur territoire sans cesse ravagé par ces fugitifs. Le seigneur en était le jeune Guillaume III, à peine âgé de dix ans,.tenu en tutelle en Hollande par les frères de Witt, et dans ses biens patrimoniaux par sa mère et par sa grand'mère qui n'étaient pas toujours d'accord. Par provision, le roi ordonna d'occuper militairement Orange. Il ne prévoyait pas, et personne ne pouvait prévoir plus que lui, qu'il y avait dans cette mesure le germe des haines de Guillaume III contre son ambition. Il prit ensuite la route de Toulouse, traversant le Languedoc qui avait eu aussi ses rebellions, mais qui maintenant paraissait calme sous le gouvernement du prince de Conti, et arriva à Saint-Jean-de-Luz où le roi d'Espagne le rejoignit avec sa fille et sa cour. Le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche fut célébré le 9 juin 1660 : « Auguste journée où « deux fières nations longtemps ennemies s'avancent « sur leurs confins non plus pour se combattre, mais

(1) Mémoires de Brienne.

[illegible] ces deux rois furent l'un à [illegible] un si grand spectacle (1); [illegible] la France éclatait dans la [illegible] dans cet éloge de Tu[illegible] IV : « Il m'a fait passer de [illegible] »

[illegible] à la cour [illegible] à Bordeaux, la ville de l'Or[illegible] des princes en [illegible] et qui avait com[illegible] Mazarin [illegible] gouverneur [illegible] étaient [illegible], ou du [illegible] croire. Bor[illegible] nouveaux senti[illegible]. Pendant que [illegible] gouvernement de [illegible] à ce refus, le [illegible] Bordelais, loin de [illegible] dignité, l'an[illegible] Ils ne furent pas moins [illegible] du roi et du mi[illegible], le luxe de [illegible] plus ces [illegible] aux souverains les col[illegible]

[illegible] les épuisements ne [illegible] à Mazarin aucune des mesures néces[illegible] et de la tran-

[illegible] Marie-Thérèse.

quillité publique. On avait, dans ces derniers temps, mis la main sur le principal agitateur de Sologne, le sieur Bonnesson, gentilhomme obscur en qui semblait être tout le mouvement des sabotiers. Cette capture avait dissipé pour toujours les intrigues des nobles en Normandie. Pendant que Bonnesson, conduit à Paris, y attendait un jugement capital, Créqui-Barneville et d'Annery, complices de Condé et de Retz, s'étaient enfuis en Hollande. Du milieu de cette marche victorieuse à travers les provinces jadis rebelles, on voit Mazarin suivre de loin, mais sans distraction, le procès de ces coupables. Bonnesson fut exécuté en décembre 1659. Les hommes dévoués au cardinal demandaient s'il fallait continuer les poursuites contre ses complices. Il répond énergiquement qu'il n'y a pas de grâce à leur faire. Il procède à la confiscation des biens de Créqui. « Il faut se souvenir, écrit-il à Colbert, que Créqui a un château auprès de Péronne dont le rasement lui sera plus sensible que celui de la maison qu'il a en Normandie, et il est bon qu'il ressente jusqu'au vif en ses biens la juste indignation du roi, en attendant que Sa Majesté la lui puisse faire ressentir en sa personne (1). » On a déjà remarqué, en citant cette phrase, que Mazarin s'élève ici à la hauteur de la sévérité de Richelieu, qui ne lui était pas ordinaire. Mais il y joint immédiatement le trait essentiel de son caractère propre, la rapacité. La punition de ses ennemis politiques doit être un bénéfice matériel pour

(1) Archives de la Bastille, publiées par Ravaisson.

lui ou pour ses serviteurs. Bonnesson a mérité la mort et la confiscation de ce qu'il possédait; le ministre réclame cette dépouille pour « Le Normand qui le sert il y a longtemps. »

Enfin le cortége triomphal arriva à Paris (26 août 1660). De grandes fêtes attendaient la jeune reine, ce gage de paix, de prospérité et de plaisirs, après tant de misères. Toutes les voix étaient d'accord pour célébrer cette ère nouvelle. Les poëtes éprouvés comme Corneille, les poëtes naissants comme Racine, s'unissaient dans un même concert. La joie populaire retentit dans toutes les rues. On ne se lassa pas de voir défiler cette marche solennelle qui dura presque tout le jour. « J'ai été, écrivait la femme de Scarron, pendant dix heures tout yeux et tout oreilles; la reine doit être contente du mari qu'elle a choisi. » Mazarin dut être plus content encore de sa part de gloire dans cette journée décisive. Il vit enfin le parlement de Paris à ses pieds lui rendre un hommage qui consacrait tous les autres. La compagnie, désignée pour figurer dans la marche, avait osé réclamer contre cette dérogation à ses usages; on ne l'écouta pas, on exigea qu'elle parût comme tous les autres corps, à la suite du roi; on ne consentit qu'à lui accorder un rang plus distingué que celui qui lui avait été assigné d'abord. A la fin de la cérémonie, elle se présenta devant le roi pour le complimenter, et elle termina son discours par un éloge du ministre, qui était la rétractation complète de toutes ses oppositions : « Que Dieu conserve à Votre Majesté ce conseil si fidèle et si clairvoyant qu'il lui

a suscité, dès le commencement de son règne, comme le seul qui pouvait être capable, par une prudence tout à fait admirable, de résister à tant d'événements si étranges, et de conduire ce grand ouvrage de la paix à sa perfection, après y avoir incessamment travaillé l'espace de seize ans. Il a ainsi fait connaître à tout le monde qu'il n'a jamais respiré autre chose, et que les différents effets de la bonne ou mauvaise fortune, les maux domestiques, les grandes maladies de l'État, non plus que les espérances d'une guerre toute pleine de victoires, les batailles gagnées et les conquêtes tout ouvertes, n'ont jamais pu changer l'assiette de son cœur, ni altérer le moins du monde les pensées qu'il a toujours uniquement formées pour le service de Votre Majesté et pour le bien de son État. »

Après de telles paroles, on comprend que le parlement n'eut plus rien à dire. Il trouva cependant qu'il avait encore quelque chose à faire. Il demanda au roi la permission de faire une visite à Mazarin. Le roi répondit : « Vous ne doutez pas que je ne l'aie pour « agréable. » En conséquence, une députation composée d'un président, de deux conseillers de la grand'-chambre, d'un conseiller de chaque chambre des enquêtes, alla féliciter Mazarin dans sa maison. Un pareil honneur n'avait jamais été rendu à aucun ministre ni favori. C'est bien ici le dernier désarmement de la Fronde ; le procès finit au lieu même où il a commencé par le désistement des demandeurs.

Il n'y avait pas jusqu'à la politique étrangère qui n'apportât en ce moment sa part au succès de Mazarin.

Deux grands événements s'étaient accomplis depuis la paix des Pyrénées, où la France trouvait son avantage : le règlement des affaires du Nord, et la restauration des Stuarts en Angleterre.

Depuis cinq ans, le roi de Suède, Charles-Gustave, successeur de Christine, « un autre Gustave non moins fier, ni moins hardi ou moins belliqueux » que le premier, tenait dans l'inquiétude l'Allemagne et tous les États de la Baltique. D'abord maître de la *Pologne*, par un passage rapide, il avait contribué à l'agrandissement du Brandebourg, en délivrant le duché de Prusse de la suzeraineté polonaise. Devenu suspect à ses voisins, à ses alliés mêmes, assailli par le Brandebourg, les Danois, les Hollandais, et la connivence de l'empereur, il avait renoncé à ses prétentions *sur la* Pologne, pour se venger sur le Danemark, et pendant trois ans il avait pénétré jusqu'au cœur de ce royaume, d'île en île, à travers la mer glacée. Mais il s'était suscité tant d'ennemis qu'il n'aurait pu suffire à toutes ces luttes, lorsque sa mort subite (23 février 1660) multiplia les embarras de la Suède, en laissant son fils, âgé de quinze ans, hors d'état de défendre par lui-même les provinces menacées. La grande alliée que la France s'était faite sur la Baltique, allait-elle périr, et laisser passer à d'autres une prépondérance qui était un des principaux résultats de la guerre de Trente ans? La France interposa sa médiation, et pendant que le mariage de Louis XIV sanctionnait la paix des Pyrénées, elle obtint pour la Suède les traités d'Oliva (3 mai 1660) et de Copenhague (6 juin). Par le traité d'Oliva

conclu entre la Suède, la Pologne, l'électeur de Brandebourg et l'empereur Léopold, la Pologne échappait aux prétentions de la Suède, le Brandebourg se faisait confirmer la possession souveraine de la Prusse; mais la Suède ne perdait aucune des provinces qu'elle occupait en deçà de la Baltique, et qui séparaient de cette mer la Pologne et la Russie. Par le traité de Copenhague avec le Danemark, moyennant quelques équivalents, elle conservait une bonne partie des conquêtes de Charles-Gustave, la Scanie, la Hallandie, la Bleckingie et Rugen. Rien ne lui était ravi de la puissance que la paix de Westphalie lui avait constituée.

La restauration des Stuarts s'était opérée d'elle-même. Après la déposition de Richard Cromwell, le parlement, débris honteux de celui qui avait fait la révolution (Rump, Croupion), n'avait pu tenir contre sa propre impopularité ni contre les rivalités militaires. Le général Monck, en y rappelant les membres successivement exclus à diverses époques, en avait changé l'esprit, et préparé de nouvelles élections favorables à la royauté. On croit avoir la preuve que Mazarin ne voyait pas de bon œil ce changement. Il se défiait des Stuarts qu'il avait abandonnés pour s'allier à Cromwell, et qui s'en étaient vengés en combattant dans les rangs espagnols. Il aurait préféré la continuation de la république. On le soupçonnait d'avoir engagé Monck à se faire *protecteur*, il circulait même des lettres qu'on lui attribuait, où cette pensée était nettement formulée (1). Cependant le nouveau parlement, non

(1) Montégu, agent de Mazarin, lui écrivait de Londres, 1er juil-

plus que la nation anglaise, n'avait pas hésité à suivre l'impulsion de Monck. Proclamer Charles II, aller le chercher en Hollande, le recevoir à Londres au milieu d'acclamations universelles, tout cela s'était accompli du 8 au 29 mai 1660. S'il était vrai que Charles II en voulût à Mazarin pour cette opposition à son rétablissement, il est tout aussi démontré que la parenté et le besoin d'argent ne tardèrent pas à le retourner vers Louis XIV et son ministre. Déjà avant le retour à Paris, il était question du mariage de Charles II avec Hortense Mancini, nièce du cardinal. Le roi d'Angleterre, séduit au moins par la perspective d'une dot de cinq millions comptant, persista pendant plusieurs mois à demander des nouvelles de mademoiselle Hortense, « si elle était « embellie, si elle avait de l'esprit. » Il aimait à entendre M. d'Aubigny louer la beauté de son visage, et vanter les *vertus de Mesdames et Mesdemoiselles les nièces* de l'Éminence. Il se défendait du reproche de favoriser le cardinal de Retz, qui travaillait alors par toutes sortes de manœuvres à obtenir son intervention. Il protestait

let 1660 : « L'avis que le beau-frère du général Monck venait de lui donner, que l'on le pressait de déclarer que *je l'avais chargé de la part de Sa Majesté et celle de Son Éminence, de disposer le général à se faire protecteur, ou à maintenir la république*, m'est imputé il y a déjà quelque temps. »

Le P. Duneau écrit de Rome, à Mazarin, 9 août 1660 : « Il se voit ici sous main la copie d'une lettre qu'on dit que Votre Éminence a écrite au général Monck avant le retour du roi d'Angleterre, l'exhortant à s'y opposer, que ce roi l'ayant vue s'en est offensé, qu'il a résolu de se venger, et que c'est la cause pour laquelle il a refusé l'audience au Président de Bourdeaux, et que la garnison de Dunkerque a commencé de faire des hostilités contre les terres voisines. »

surtout qu'il ne gardait aucun ressentiment de l'alliance conclue avec Cromwell, et il était le premier à l'excuser par l'intérêt évident de la France, et la nécessité de la gouverner par les moyens que le cardinal avait adoptés (1). Le mariage n'eut pas lieu ; mais la sœur de Charles II épousa le frère de Louis XIV. Ce nouveau lien de famille et une pénurie permanente rattachèrent le roi d'Angleterre à la politique française jusqu'à le compromettre aux yeux de ses sujets.

Il y eut pourtant une contradiction à cette victoire universelle de Mazarin. Un de ses ennemis restait debout et devait lui survivre. C'était le cardinal de Retz, qui, abandonné de Condé, isolé de ses anciennes alliances par la paix des Pyrénées, invoquait maintenant à la fois l'assistance du roi d'Angleterre et l'autorité du Saint-Siége, pour rentrer dans son archevêché. Il venait de lancer de nouvelles lettres de la façon des Jansénistes (2), l'une au roi, l'autre à son clergé. Il y dénonçait la cruauté du ministre qui, après avoir fait la paix partout, la refusait à un prélat innocent. Il appelait le secours et les prières de tous les prélats de

(1) Voir les lettres adressées à Mazarin par ses agents à Londres, à partir du 7 juillet 1660 (lettres de Lionne), jusqu'au 2 décembre ; (lettres de Bourdeaux), dans le complément des Mémoires du cardinal de Retz.

(2) Guy Joly dit expressément : « Cette lettre était très-bien faite et de la façon des Jansénistes. » On lit dans Sainte-Beuve : « On attribuait cette lettre à Arnauld, elle était certainement d'une main janséniste, comme les précédentes. » Aujourd'hui que Louis XIV n'est plus là pour punir l'intervention des jansénistes dans ses affaires politiques, les amis de la secte ne craignent plus d'avouer cette assistance qui dans le temps même était représentée comme une odieuse calomnie.

l'Église catholique; puis, toutes les voies de conciliation épuisées, il menaçait d'user des derniers remèdes dont il n'avait pas voulu faire usage pendant la guerre. Cette dernière attaque troubla évidemment les joies du retour; elle blessa le roi qui, dès le mois d'octobre 1660, annonça à l'assemblée du clergé qu'il avait résolu de supprimer le jansénisme; mais Mazarin allait mourir avant d'avoir eu raison de cette implacable inimitié.

CHAPITRE XIV

Mort de Mazarin. — Le jeune roi.

I. — Derniers jours de la vie de Mazarin. — Établissement de ses nièces. — Sa fortune; son testament. — Sa mort. — Appréciation de son gouvernement et de son caractère. — Comment peut s'expliquer la persistance de sa faveur.

Mazarin dépérissait visiblement. Sa mort était désormais la meilleure espérance de ses ennemis. On les trouve aux aguets de tout symptôme, de toute nouvelle, inquiets ou rassurés selon que l'heure tant attendue se rapproche ou recule. « Son apothicaire, écrivait un des espions de Retz, a dit qu'il peut vivre jusqu'au printemps, mais il ne faut pas faire fond sur ce jugement... Comme je voulais cacheter, on m'a envoyé un billet pour m'apprendre qu'il a eu une très-mauvaise nuit. La grosse pierre qu'il a dans les reins le tourmente furieusement (1). » En effet, avant soixante ans, après tant de peurs et de luttes, d'affronts, de travaux et de succès, Mazarin succombait prématurément à cette vie d'émotions meurtrières qui avait tué Richelieu encore plus jeune, et qui devait foudroyer Louvois (2).

(1) Lettre à Retz, par un agent qui ne signe pas, 29 août 1660. Voir le complément des Mémoires de Retz.

(2) Richelieu mourut à 57 ans, Louvois à 50.

Six mois ! Voilà tout le temps qui lui fut accordé pour jouir de ses victoires au dedans et au dehors; encore la jouissance n'en fut-elle pas sans mélange, puisqu'il avait toujours devant les yeux le fantôme du cardinal de Retz, et la crainte d'être chassé par ce rival une troisième fois (1). S'il fit deux parts de ce répit, il en consacra au moins la meilleure à son œuvre personnelle qui avait été un des principaux griefs de ses adversaires; sans négliger entièrement les intérêts publics, il se hâta de compléter l'établissement et la fortune de sa famille, par où il espérait perpétuer son importance dans celle que les siens tiendraient de lui. Il avait déjà marié quatre de ses nièces : l'aînée des Mancini au duc de Mercœur, c'est la mère du grand Vendôme; la seconde, Olympe, au comte de Soissons, c'est la mère du prince Eugène; l'aînée des Martinozzi au prince de Conti, c'était une introduction des Mazarins dans la famille royale; la seconde au duc de Modène, prince souverain; elle aura pour fille une reine

(1) Dans une lettre adressée à Retz, le 4 septembre 1660, on trouve la relation d'un conseil où assistaient la reine-mère et Mazarin, et dans lequel on débattit la question de se débarrasser du récalcitrant. La reine proposa de lui donner de l'argent et de le confiner à Rome. A la suite de ce conseil, la reine, voyant Mazarin fort en colère, lui dit : « Pourquoi vous mettez-vous en colère, vous me ferez mourir. » A quoi Mazarin répliqua : « Et le cardinal de Retz ? Vous voulez qu'il me chasse une troisième fois. C'est lui qui nous a troublés, et vous voulez qu'il revienne pour me chasser. Je ne veux pas son retour. C'est lui en donner le moyen que de lui bailler son revenu et ses bénéfices, et lui donner du pouvoir à Rome; il me ruinerait et ma famille. » Voilà, ajoute le correspondant, ce que j'ai appris de la femme de la reine-mère, vendredi, le 3e jour de septembre, vous écrivant le quatrième... » Complément des Mémoires de Retz.

d'Angleterre (la seconde femme de Jacques II). Après la paix il pourvut non moins convenablement les trois dernières Mancini. A la vérité il ne parvint pas à élever une d'elles sur le trône de Charles II, parce que l'Anglais, quand il sentit moins vivement le besoin des écus du cardinal, laissa tomber les propositions qu'il avait faites à l'instigation de sa mère (1). Mazarin refusa de lui-même d'en accorder une au duc de Savoie, parce que la condition de cette alliance aurait été la restitution de Pignerol, et lui aurait fait encourir le déshonneur d'une trahison au lieu de la gloire qu'il cherchait dans l'élévation de ses nièces (2). Mais aucune d'elles n'eut à se plaindre de la position qu'il leur fit. Marie Mancini, celle qui n'avait pu épouser Louis XIV, revenue à la cour après le mariage espagnol, fut fiancée au duc de Tagliacozzo, Laurent Colonna, connétable du royaume de Naples; elle eut pour dot cent mille livres de rentes, et la belle maison de son oncle à Rome. Hortense fut mariée à Charles de La Porte, grand'maître de l'artillerie, fils du maréchal de La Meilleraye, cet ancien surintendant, l'ami et le compagnon d'infortunes du premier ministre au temps des barricades. La dot s'éleva à vingt-huit millions au moins, d'après plusieurs témoignages sérieux, énormité qui donnait des scrupules à La Meilleraye et l'empêcha pendant quelque temps de consentir à ce mariage (3). Les honneurs s'ajoutèrent à l'argent. Le

(1) Motteville.
(2) *Idem.*
(3) L'ancien texte de madame de Motteville porte la dot d'Hortense

cardinal légua son nom à La Porte ; le mari d'Hortense devint ainsi ce duc de Mazarin si célèbre plus tard par ses extravagances et la vie errante de sa femme; mais il eut dans les commencements l'amitié, la confiance du roi, les entrées des premiers gentilshommes, et toutes les distinctions les plus enviées en considération de celui dont il était l'héritier. Restait la plus jeune, la petite Marie-Anne, à peine nubile, dont on ne pouvait guère régler l'établissement que par avance; le bon oncle ne l'oublia pas ; il lui destina deux cent mille écus, et obtint la promesse du gouvernement de l'Auvergne pour celui qui l'épouserait. Après la mort de Mazarin, Marie-Anne épousa le neveu de Turenne; elle est la duchesse de Bouillon également connue pour avoir protégé La Fontaine et cabalé contre Racine.

Ces bienveillances pour les cadettes ne lui firent pas oublier les aînées. Il fit passer à la princesse de Conti et à la comtesse de Soissons des places d'honneur qui les mettaient à la tête des dames de la cour ; à la première la surintendance de la maison de la reine-mère, à la seconde la surintendance de la maison de la jeune reine. Il ne négligea pas non plus Philippe Mancini, le dernier survivant de ses trois neveux. Quoiqu'il ait paru le deshériter, en ne lui laissant pas son nom et en lui substituant un *neveu postiche*, selon le mot du

à 1,500,000 livres de *rentes*, en duchés, gouvernements, maisons, &c. Saint-Simon dit que le procès intenté par le duc de Mazarin à son fils après la mort de sa femme, révéla qu'Hortense lui avait apporté vingt-huit millions.

mécontent lui-même (1), il en fit le duc de Nevers qui continua longtemps à la cour le parti des Mazarins, osa tenir tête au Grand Condé, et opposa ses vers et son goût littéraire à la domination de Racine et de Boileau. Il lui assura en France le duché de Nevers à la place des Gonzague, le duché de Ferretti en Italie, le gouvernement de la Rochelle et du pays d'Aunis, et il lui laissa la moitié de sa maison de Paris. Louis XIV compléta le personnage en le recevant chevalier des ordres à vingt ans, en lui donnant la charge de capitaine des mousquetaires, et le régiment d'infanterie du roi.

La fortune de Mazarin dont ces magnificences dénoncent suffisamment l'immensité, provenait, comme nous l'avons déjà dit, des revenus de ses gouvernements, des bénéfices réalisés sur les affaires publiques, peut-être de la piraterie que d'autres après tout ont exercée plus tard, sans exciter le même scandale (2), et encore des biens ecclésiastiques accaparés sans pudeur entre ses mains. Il possédait vingt-deux abbayes et les meilleures bien entendu : Saint-Denys en France dont les fermes ne rapportaient pas moins de 40,000 écus, Cluny, la Chaise-Dieu, Saint-Pierre de Corbie, Cercamp, le Gard, Saint-Médard de Soissons, Saint-Lucien de Beauvais, Saint-Martin de Laon, Saint-Mansuet de Toul, Saint-Clément et Saint-Vincent de Metz,

(1) Un ministre fameux, pour soutenir son nom,
Va pour neveu postiche adopter un Orgon
Qui de ses grands trésors, pieuse frénésie,
Des Tartuffes du temps nourrit l'hypocrisie.....
(Vers du duc de Nevers.)

(2) Madame de Montespan, Seignelay, ministre de la marine.

Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Seyne, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Victor de Marseille, Saint-Honorat de Lérins, Notre-Dame de Grand-Selve, Saint-Pierre de Moissac, Saint-Michel en l'Herme, Saint-Étienne de Caen, Saint-Pierre de Préaux. Cette longue énumération parle assez haut d'elle-même contre le déplorable système des commendes, imposé à l'Église par l'autorité temporelle, et ruine de l'ordre monastique en France par la faute des séculiers. Une réflexion de ce genre eut-elle quelque part dans les scrupules qu'inspira, dit-on, à Mazarin mourant la considération de ses trésors? Quel qu'en ait été le motif, il paraît avoir eu des doutes sur la légitimité de sa richesse, et senti, à l'approche du jugement, le besoin de rassurer sa conscience. Il recourut à l'autorité royale pour consacrer sa possession. Il fit dire au roi que, comme il tenait tout de lui, il se croyait obligé à tout lui rendre; il lui envoya en conséquence une donation universelle de ce qu'il possédait. Le roi, non moins désintéressé, la lui fit reporter le lendemain. Après ce don formel, et cette responsabilité acceptée par le souverain, Mazarin n'hésita plus à disposer en maître de ce que personne n'avait plus le droit de lui disputer; ajoutons qu'il en disposa en prince magnifique, et en ministre encore sensible à la gloire de l'État après sa mort.

Son testament assigne des legs considérables au roi, aux deux reines, à ses nièces, à Condé, à Turenne, aux Espagnols éminents que la diplomatie avait mis en rapport avec lui. Au roi, dix-huit gros diamants, des plus beaux qu'il y eût en Europe, et qui ont conservé



son nom : *les Mazarins;* à la reine-mère l'anneau du grand diamant, appelé la rose d'Angleterre, un diamant brut de 14 carats, et l'anneau du rubis Cabochon; à la jeune reine un bouquet de 50 diamants appointé de tous côtés; à Monsieur, frère du roi, trente et une émeraudes; au connétable Colonne une épée à garde de diamants; à son neveu Mancini, cent vingt mille livres de pierreries; à chacune de ses nièces, quarante mille livres, et autant à ses exécuteurs testamentaires; à don Louis de Haro, la Flore de Titien, un tableau qui n'a pas de prix; au comte de Fuensaldagne, une pendule à boîte d'or, etc., etc. Tels étaient les accessoires et comme le clinquant de cette fortune si solide d'ailleurs en argent comptant et en biens-fonds; et l'on serait tenté de demander si tant de souffrances publiques, d'exactions insupportables, de guerres lentes et ruineuses, n'avaient dû aboutir qu'à remplir les coffres d'un étranger avide, et à couvrir de brillants sa famille jusque-là obscure et pauvre. Heureusement quelques autres dispositions révèlent chez Mazarin des pensées moins personnelles. Après divers legs aux églises et aux couvents, comme une réparation de ce qu'il avait tiré de ses bénéfices, il déclare un projet, déjà ancien, d'employer en œuvres de charité et de piété les grands biens qu'il avait reçus de Dieu et du prince. Contraint d'en suspendre l'exécution par la nécessité de tenir en réserve de bonnes sommes pour le service du roi, il le reprenait après la conclusion de la paix qui lui rendait la libre disposition de son argent. Il laisse donc les fonds nécessaires, huit cent mille

écus, pour établir un collége et une académie où seront élevés les enfants des domaines réunis à la couronne par les traités de Westphalie et des Pyrénées : Alsace, Artois, Roussillon, Piémont (Pignerol). Il donne à cette maison sa bibliothèque, le plus honorable de ses trésors, qui en effet conserve encore aujourd'hui à son nom l'estime publique, et il veut que cette collection soit mise à la disposition des littérateurs. Ce legs est l'origine du collége des Quatre-Nations, dont les bâtiments sont occupés de nos jours par l'Institut et la Bibliothèque Mazarine.

Quant aux intérêts publics, Mazarin ne négligea pas d'y pourvoir en se préparant un successeur dans le jeune roi. Son testament politique n'est écrit dans aucun acte formel, mais il est épars dans plusieurs traditions dont l'accord fait l'authenticité ; ce sont des conseils donnés à Louis XIV pour la continuation de la politique qu'il avait fait triompher, et le maintien de l'autorité royale à la hauteur où elle s'était élevée depuis Richelieu. Il l'invita à n'avoir pas de premier ministre, expliquant sans détour, par le mal qu'il aurait pu faire lui-même, tous les dangers d'une pareille puissance (1). Il lui recommanda Colbert, son propre intendant, mais grand travailleur, grand administrateur, financier de premier ordre, qui, de la domesticité du ministre, était digne de monter aux plus hauts emplois de l'État. Il le jugea d'un seul mot qui, dans sa bouche, valait tous les éloges : « Je crois m'acquitter

(1) Motteville.

de tout ce que je dois à Votre Majesté, en lui laissant Colbert (1). » Avec ce roturier, encore plus nouveau que les autres, il recommandait implicitement ceux qu'il avait lui-même conservés, malgré tant de résistances, dans les premières fonctions, et il assurait l'éloignement de l'ancienne noblesse et des princes. Il ne craignit pas d'appeler l'attention du monarque sur le gouvernement des finances, où il avait pourtant plus d'un reproche à se faire à lui-même ; il lui dénonça la dissipation des ressources publiques, et prépara ainsi le procès de Fouquet dont Colbert devait être le promoteur le plus actif. Enfin, dans ce zèle de réparations et de blâme de sa propre conduite, il aurait prié le roi d'avoir dans la distribution des bénéfices une attention exacte au mérite, « à quoi il avoua qu'il avait lui-même bien manqué, et qu'il en demandait pardon à Dieu (2). » D'autre part, il disposait l'opinion publique à estimer, à bien accueillir le nouveau maître. Il le louait assez haut pour étonner les jeunes courtisans qui ne voyaient dans le prince qu'un chef ou un compagnon de plaisirs : « Vous ne le connaissez pas, disait-il, il y a en lui de l'étoffe pour faire quatre rois et un honnête homme (3). »

Déjà un incendie au Louvre, dans l'appartement

(1) Mémoires de Choisy, liv. II. — Si cette phrase n'a pas été dite textuellement, en voici au moins l'équivalent dans ce passage du testament du cardinal : « A Colbert, la maison où il demeure, sans être obligé de rendre aucun compte, sous peine d'être déshérités pour ceux qui le demanderont, et prie le roi de se servir de lui étant fort fidèle. »

(2) René Rapin, Mémoires.

(3) Mémoires de Choisy, liv. II.

qu'il occupait au-dessus du roi, l'avait forcé à se transporter au château de Vincennes. Le peuple avait vu dans cet accident un signe de la Providence, qui figurait son éloignement des affaires et sa mort prochaine. A la fin de février 1661, le mal étant décidément sans remède, de l'aveu des médecins, Mazarin voulut finir de bonne grâce, avec grandeur et indifférence. Il parut se plaire à assister à sa mort et à la faire voir aux autres. Il reçut en visite toute la cour, la reine-mère, le roi; il fit défiler dans la ruelle de son lit ceux qui avaient été ses amis ou ses serviteurs, et leur donna le spectacle d'une fermeté d'âme qui parut à plusieurs mêlée d'orgueil. Cette ostentation perça jusque dans l'accomplissement des derniers devoirs religieux, par une exactitude et un empressement de piété qui n'avaient jamais été dans ses habitudes. Il avait reçu les sacrements de la main du supérieur des Théatins, sans rien omettre des cérémonies et des convenances prescrites en cette extrémité. Néanmoins le dimanche avant sa mort, comme pour publier dans le peuple de Paris ses sentiments chrétiens, il manda à la hâte le curé de Saint-Nicolas des Champs au milieu d'un sermon du matin, auquel assistait un grand auditoire attiré comme toujours par la renommée de ce prédicateur. Le curé interrompit son discours pour courir à Vincennes, et cependant il ne fut admis auprès du malade qu'à cinq heures du soir. « J'ai reçu mes sacrements, dit Mazarin, et je ne vous ai envoyé querir que pour parler de Dieu. » Ces entretiens se succédèrent jusqu'au mercredi matin. A deux heures après minuit (9 mars 1661)

le curé, qui se promenait dans une galerie voisine, fut averti que le cardinal allait mourir. Il rentra, s'approcha du fauteuil de l'agonisant, et lui dit : « Monseigneur, l'heure est venue. » « L'heure de miséricorde, répondit Mazarin avec calme, *hora misericordiæ.* » Ce fut son dernier mot (1).

Mazarin a droit à une place distinguée parmi les ministres qui ont utilement servi la France. Dépositaire de l'œuvre de Richelieu, s'il n'a pas l'honneur du plan primitif et de la première entreprise, il a le mérite assez rare d'avoir franchement assumé la politique d'autrui, et d'en avoir assuré le triomphe en secondant incessamment la diplomatie par les armes et les armes par la diplomatie, depuis Fribourg (si on ne peut pas lui rapporter Rocroi) jusqu'à la paix de Munster, et depuis Rethel où il fut le vrai vainqueur jusqu'à la paix des Pyrénées. L'Espagne abaissée pour toujours, l'Autriche dépouillée de la prépondérance en Europe, la France élevée au premier rang par l'éclat de ses victoires, le nombre de ses alliés, la conquête de ses frontières naturelles et tant d'espérances légitimes, c'était ce que Richelieu avait préparé, et ce que Mazarin laissait accompli. Il a prouvé par ces services, comme il le disait quelquefois, que son cœur était français, si son origine ne l'était pas. Quoique étranger, et souvent odieux à ce titre, il n'a jamais pactisé avec l'étranger contre sa nouvelle patrie; le besoin même de sa défense personnelle n'a pu l'entraîner à une tra-

(1) Mémoires de René Rapin, t. III, liv. XV.

bison qui a longuement déshonoré Condé, et voilé un moment la vertu de Turenne.

Au dedans, il n'a pas moins contribué à affermir l'autorité monarchique, qui, par l'unité de la France, préparait l'égalité. Parmi ces soulèvements de nobles et de princes dont il est le prétexte, il n'a pas le ton hardi, les allures victorieuses de Richelieu. Ses revers, ses affronts, donnent à douter tantôt de son aptitude, tantôt de sa fermeté. Cependant comme il n'abandonne jamais la volonté de vaincre, il est vainqueur à la fin. Par sa constance à revenir au combat, à reprendre ce qu'il n'a abandonné que pour un temps, par son habileté à diviser ses adversaires, par les fautes énormes auxquelles il les réduit, il les dépouille peu à peu de leurs forces, de leur prestige, de l'intérêt public. Richelieu, en les brisant, en les domptant par l'épouvante, leur laissait encore l'apparence de persécutés et une ressource dans l'opinion. Mazarin, moins fièrement, par une marche plus couverte, les use et les ruine par la patience et par le ridicule; et il les laisse épuisés et isolés aux pieds du monarque qui doit tout dominer pour tout unir et tout égaler. L'humiliation de Condé n'a pas moins consolidé la suprématie royale que le supplice de Montmorency.

Mais l'éloge doit s'arrêter là. Les succès du politique ne peuvent couvrir les insuffisances, les fautes et les défauts de l'administrateur et de l'homme. Son gouvernement a été stérile en institutions profitables au présent et à l'avenir. Soit dédain personnel, soit égoïsme ou difficulté des temps, on ne trouve sous Mazarin ni

marine, ni colonies, ni industrie, ni commerce, ni même d'organisation militaire, rien de ces fondations qui font dans la postérité la grandeur principale de Louis XIV. Il est tout aussi impossible de justifier ses immenses trésors, et cette gestion des finances qui constitue en état flagrant d'infidélité domestique un ministre si fidèle ailleurs aux intérêts de l'État. Sa timidité, ses hésitations dans les crises, ses manéges maladroits au milieu des obsessions des partis, l'ont déshonoré aux yeux de ses rivaux qui, comme la cabale de Retz, ne l'appelaient que *le Pantalon*. Sa duplicité italienne, ses promesses prodiguées et méconnues, ont soulevé contre sa mémoire le témoignage même de ses amis. S'il en est un qui se vante de lui avoir conservé une amitié fidèle en retour de la sienne (1), d'autres l'accusent de les avoir délaissés pour ménager tout le monde ou favoriser de préférence ceux qu'il avait besoin de gagner et d'attacher à sa cause (2). Il n'avait jamais été populaire ; sa mort

(1) *Mémoires du maréchal de Grammont:* « Il y avait entre eux (Mazarin et Grammont) une conformité de mœurs gaillardes et pleines d'agrément qui concilient bientôt l'amitié : il aima tendrement le cardinal, et le cardinal lui rendit la réciproque à un point qu'il ne pouvait se passer de lui. »

(2) *Mémoires du maréchal Du Plessis* : « Par une politique qui dégoûta fort ses véritables amis, il éleva et fit du bien à tous ceux qui l'avaient desservi, laissant pour une autre fois la récompense que ceux qui l'avaient soutenu devaient espérer, au moins ceux de qui il était le plus assuré, et qu'il pensait si intéressés en sa perte qu'eux-mêmes y perdraient autant que lui. Le maréchal Du Plessis fut le principal d'entre ces derniers, et qui en ressentit le plus fortement les effets. »

Mémoires de Gourville : « Il savait qu'on le blâmait beaucoup de promettre et de ne rien tenir, mais il s'en excusait sur la nécessité de

ne le releva pas dans l'opinion, si l'on en juge par les petits vers qui coururent contre lui (1) ; mais, outre que ces blessures sont bien légères après toutes les fureurs des Mazarinades, c'est le sort des hommes publics, même des plus véritablement grands, d'avoir quelque insulteur à leurs funérailles. Une chose plus triste, c'est l'ingratitude de la famille élevée, engraissée, anoblie par lui, au détriment du royaume. Ses nièces, soit par quelque rancune intime, soit par bassesse de cœur et enivrement d'une grande position, se montrèrent peu sensibles à sa perte. Un Italien, leur domestique, témoin indigné de tant d'impudeur, leur disait un jour : « Ah ! mesdemoiselles, vous vengez les Français de la dureté que le cardinal votre oncle a eue pour eux, par celle que vous avez pour lui (2). »

On s'est demandé (tant la malignité française est curieuse), si Louis XIV avait regretté le tuteur de sa

ménager tout le monde, à cause de la facilité qu'on avait dans ce temps-là à se séparer des intérêts du roi; et il se pourrait faire que s'il n'avait promis qu'à ceux à qui il avait cru pouvoir tenir parole, cela eût causé un plus grand bouleversement dans l'État. Ce n'est pas que je veuille croire que ce soit la raison ni son habileté qui l'aient porté à cette conduite, plutôt que son penchant naturel. »

(1) Mazarin sortit de Mazare,
Aussi pauvre que le Lazare
Réduit à la nécessité.
Mais par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazare ressuscité
Est devenu le mauvais riche.

. . . .

Je n'ai jamais pu voir Jules sain ni malade,
J'ai reçu mainte rebuffade
Dans sa cour et sur le degré.
Mais enfin je l'ai vu dans son lit de parade,
Et je l'ai vu fort à mon gré.

(2) Motteville.

jeunesse et de sa puissance. A le voir si prompt et si bien préparé à prendre en main le pouvoir dès que son ministre disparaît, on soupçonne qu'il éprouva quelque délivrance à ne plus sentir d'intermédiaire entre lui et la nation, entre son importance et ceux qui ne devaient la reconnaître qu'au roi. On peut même s'étonner qu'il ait attendu jusque-là pour rappeler à lui tout l'exercice et tout l'honneur du gouvernement. Cette patience s'expliquerait-elle par une déférence filiale pour le choix de sa mère, ou par cette fierté de souverain qui refuse de donner raison aux clameurs en y cédant trop tôt (1)? D'autres y supposent un respect résigné pour les liens secrets qui unissaient Anne d'Autriche à Mazarin. Mazarin était-il donc, par un de ces mariages de conscience assez fréquents à cette époque, le beau-père de Louis XIV? Nous nous sommes déjà refusé à résoudre cette question; mais nous ne pouvons méconnaître que des découvertes récentes poussent à l'affirmative. La correspondance intime de la reine-mère et de son ministre révèle entre eux des relations auxquelles le mariage peut seul donner une interprétation honnête. Quoique l'amitié y soit

(1) Louis XIV donne lui-même ou fait donner, dans ses *Mémoires*, une explication de sa patience : « Il faut se représenter l'état des choses : des agitations terribles par tout le royaume avant et après ma majorité... un ministre rétabli malgré tant de factions, très-habile, très-adroit, qui m'aimait et que j'aimais, qui m'avait rendu de très-grands services, mais dont les pensées et les manières étaient naturellement très-différentes des miennes, que je ne pouvais toutefois contredire ni discréditer sans exciter peut-être de nouveau contre lui, par cette image quoique fausse de disgrâce, les mêmes orages qu'on avait eu tant de peine à calmer... » *Mémoires de Louis XIV* pour 1661.

seule nommée, un sentiment bien plus vif perce, sous ce nom innocent, dans la chaleur du langage, des impatiences, des protestations, et surtout dans certains signes mystérieux surgissant à la place où l'on attend le mot décisif (1). N'est-il pas en outre permis d'induire, du silence absolu de madame de Motteville sur ce point, un consentement et une affirmation tacite? La confidente, si empressée ailleurs à justifier les mœurs de sa bienfaitrice d'accusations très-retentissantes, ne réfute aucun des bruits divers que suscita la faveur persistante de Mazarin, sans doute parce qu'elle y connaît une réponse péremptoire, et que si les convenances lui interdisent de la produire encore, elle attend de la découverte, plus ou moins tardive de la vérité, une réparation suffisante à l'honneur de l'accusée (2). Ce mariage aurait été connu de Louis XIV ; les mêmes

(1) Ces lettres autographes se trouvent à la Bibliothèque nationale. On peut en lire plusieurs et des plus expressives dans l'ouvrage de Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*.

(2) Madame de Motteville, dans sa première partie, a essayé de répondre aux médisances provoquées contre Anne d'Autriche par les *hommages* de Montmorency, de Bellegarde et de Buckingham; elle conclut sur tous ces points que la vertu de la reine est restée irréprochable. Au temps de Mazarin, elle fait connaître plus que personne la confiance, la prédilection singulière que la reine accordait au ministre. Elle montre les courtisans empressés autour du favori, et la reine délaissée se réjouissant des hommages rendus, à son détriment, à celui qu'elle a choisi. Elle n'a pu ignorer les propos que ces imprudences soulevaient : elle n'a pas pu ne pas entendre ce que tout le monde entendait, les outrages des pamphlets, les imputations de concubinage ou de mariage secret. Cela valait bien une réfutation autant que l'histoire de Buckingham. Pourquoi donc n'en dit-elle rien? Ce n'est pas parce qu'elle ne pouvait justifier sans mentir; c'est bien plutôt parce que la vérité, qui eût rendu la position régulière, tenait captive la

lettres qui le rendent si vraisemblable désignent le roi sous le nom de *confident*, chargent Mazarin d'embrasser le fils pour la mère, et sont quelquefois *pour tous deux* (1). En possession d'un pareil secret de famille, on conçoit quels ménagements devait s'imposer un prince né avec un sens si élevé de la dignité et des convenances. Et comme cette intimité ne perd rien de son ardeur, pas plus après le retour de Saint-Jean de Luz qu'après le retour de Sedan, le ministre a pu garder *jusqu'au dernier soupir*, avec l'affection tant de fois jurée, la puissance qu'il en tenait, et, même au sein de la maladie, « montrer à l'Europe que tout devenait faible contre sa faveur, jusqu'à une mort prochaine et lente (2). »

Madame de Motteville dit et répète que Louis XIV pleura beaucoup son ministre; elle dit presque en même temps qu'il exprima son regret de la dépendance à laquelle son enfance l'avait accoutumé. Ces deux sentiments ne sont pas exclusifs l'un de l'autre; l'émotion sincère du cœur devant la mort n'empêche pas la raison de reconnaître et de réclamer ses droits légitimes. Quoi qu'il en soit, il n'attendit pas longtemps pour prouver que, sous cette longue tutelle, il avait appris à s'en passer.

langue des intimes qui avaient le secret. La conscience une fois rassurée, la fidèle amie s'inquiétait moins du mauvais effet extérieur que le temps finirait par dissiper.

(1) Voir en particulier la lettre de la Fère, du 13 août 1655.

(2) Oraison funèbre du chancelier Letellier.

II. — Le jeune roi : sentiment précoce de sa dignité et de ses droits. — Son amour de la gloire et de la domination. — Son attention aux affaires. — Sa mémoire. — Son penchant pour les plaisirs ; ses efforts pour en atténuer les effets. — Il prend en main le gouvernement.

Qu'on suive en effet, à travers les événements généraux et la marche des mœurs publiques, le développement précoce de son caractère, de ses tendances, de ses aptitudes et même de ses défauts, on trouvera en lui, à vingt-trois ans, le roi qui a rempli son siècle de sa gloire et de ses erreurs, l'homme que l'amour des grandes choses, et le sentiment de sa force et de son droit, ont tour à tour élevé par l'usage utile, ou humilié par l'abus qu'il en a fait.

Dès l'âge de cinq ans, il aimait à se sentir roi et à en recevoir les honneurs. On raconte qu'il empruntait de l'argent à une femme de chambre de Madame de Hautefort pour le jeter par la fenêtre à des gens qui le ramassaient en criant : Vive le roi ! Il se divertissait ainsi à donner et à entendre ces acclamations (1). A dix ans, il savait distinguer et juger ses adversaires. Quand on lui apprit la victoire de Lens, au milieu des résistances des magistrats, il s'écria de lui-même que le Parlement serait bien fâché de cette nouvelle ; accoutumé à regarder ce corps comme son ennemi, il comprenait de quoi l'esprit de parti est capable au détriment du pays. A quatorze ans il aspirait à la renommée de brave, cette grande recommandation auprès des Français. A la nouvelle du désastre de Bleneau, il sautait immédiate-

(1) Cousin, *Vie de madame de Hautefort.*

ment à cheval pour courir à l'ennemi ; il ne fut retenu que par la prudence de Mazarin qui laissa à Turenne le soin d'arrêter le vainqueur. Il ne cessa depuis de chercher le danger et la gloire, comme à Stenay et à Montmédy. Mademoiselle raconte qu'il se plaignait qu'on ne lui permît pas d'égaler Henri IV : « Jusqu'ici, disait-il, on ne m'a pas laissé aller aussi loin que j'aurais voulu, mais à l'avenir j'espère que je ferai parler de moi (1). » Comme il admirait beaucoup François Ier, on lui représenta que la valeur du héros de Marignan l'avait pourtant conduit au malheur de Pavie : « Oui, répondit-il, mais cela en a fait un grand roi (2). »

Dès qu'il eut à exercer l'autorité en paroles ou en actions, il prit le ton fier, le langage ferme du maître qui n'entendait pas transiger avec son droit. Il n'avait que seize ans (1654), quand il vint de Vincennes au Parlement interdire les assemblées en des termes qui sont restés comme un des traits les plus célèbres de sa domination (V. plus haut, ch. IX, p. 82). L'année suivante, dans la campagne de Flandre, il donnait à l'ennemi une preuve non moins ferme, mais moins despotique, de sa dignité royale et de ses sentiments français. Quelques fourrageurs de l'armée de Turenne étaient tombés avec leurs étendards aux mains des Espagnols. Condé jugea à propos de renvoyer ces étendards au roi, pour ne pas laisser, disait-il, les fleurs de lis en trophée à

(1) Mémoires de Mademoiselle, 1657.
(2) Motteville.

des mains étrangères. Mais le roi refusa de recevoir cette grâce d'un sujet coupable ; il ne voulut pas même lire la lettre du prince, et lui fit reporter ces drapeaux avec ces paroles : « Les Espagnols battent si rarement les Français qu'il ne faut pas, quand cela leur arrive, leur envier le plaisir d'en garder quelques marques. » Cette leçon à Condé rebelle annonçait bien la sévérité avec laquelle nous l'avons vu plus tard notifier à Condé, vaincu et agenouillé, les motifs de son pardon. Il avait la même attention à se faire respecter dans sa famille. Il ne permettait pas même à son frère une familiarité qui dérogeât à la supériorité de son rang. Le duc d'Anjou ayant essayé vis-à-vis de lui une de ces plaisanteries triviales que les plus hauts seigneurs ne s'interdisaient pas, le roi le remit à l'ordre avec une vigueur qui fit du bruit jusqu'au dehors, puisque des étrangers l'ont recueilli (1) : « Je vous apprendrai, lui dit-il, le respect que vous me devez, et je vous traiterai comme un petit garçon. » Ce frère, après la mort de Gaston d'Orléans (février 1660), se para du nom de *Monsieur* et du manteau traînant; il ne parlait que de l'apanage de son oncle comme de son héritage légitime. Le roi souriait de ces prétentions : « Il ne le tient pas encore, » dit-il à Mademoiselle; et il le fit attendre quelque temps pour lui montrer que cela ne pouvait lui venir que du roi.

Profondément convaincu de la supériorité de sa race, il ne dissimulait pas son ambition de faire recon-

(1) Mémoires de Mademoiselle ; *Journal de deux Hollandais*, 1657

naître sa suprématie par les autres rois. « N'est-il pas « vrai, disait-il à sa mère, que ceux de la maison d'Au- « triche n'étaient encore que comtes de Habsbourg « quand nous étions déjà rois de France? » Et comme sa mère, qui était Autrichienne, se plaignait qu'il le prît avec tant de hauteur, il ajouta : « Si nous étions « à nous disputer, le roi d'Espagne et moi, je le ferais « bien céder. Que je serais aise s'il voulait se battre « contre moi pour terminer la guerre tête à tête ! Il « n'aurait garde de le faire ; de cette race ils ne se « battent jamais. Charles-Quint ne le voulut pas contre « François Ier qui l'en pressa instamment (1). » Cette présomption de jeune homme n'est pas loin de la politique du monarque, qui, dans quatre ans, ne permettra pas aux ambassadeurs d'Espagne de *concourir* avec les siens, qui ne daignera pas avoir un ambassadeur à Vienne, parce que la morgue impériale lui refuse le nom de Majesté.

Dès son adolescence, la maturité s'était fait voir par la puissance de garder sa pensée pour lui-même, afin d'en assurer le succès par le mystère. « Le roi, écrivait, en 1654, le père Paulin, jésuite, croît en sagesse et en dissimulation. » Déjà, deux ans plus tôt, il avait dirigé l'arrestation du cardinal de Retz avec une adresse et une vigueur dont tout le monde fut surpris et étonné (2). Il ne savait pas moins se plier au labeur

(1) Mémoires de Mademoiselle, 1658, Voyage à Lyon pour le mariage de Savoie.

(2) Le P. Paulin raconte dans une lettre à Mazarin, 25 décembre 1652, les particularités de cette arrestation : « J'étais présent lorsque le roi

des affaires sérieuses et sans éclat, en accepter les sévérités pour lui-même et les imposer aux autres par son exemple. On l'a vu dans sa fidélité à observer ses édits somptuaires pour les nécessités de l'État, et dans l'admonestation adressée à La Basinière, obstiné dans un luxe prohibé (V. ch. XII, p. 278). Il écoutait attentivement au conseil, et s'attachait à démêler les questions et à connaître les hommes par leurs avis. Cela valut à Lamoignon l'honneur d'être choisi pour premier président du Parlement de Paris (1658). On cherchait un successeur à Pomponne-Bellièvre, successeur de Mathieu Molé ; le jeune roi préféra Lamoignon, maître des requêtes : « Je n'entends bien, dit-il, que « les affaires qu'il rapporte. » En lui annonçant ce choix, il le rehaussa encore par un mot également honorable au magistrat et au prince : « Si j'en avais connu

en donna le commandement en présence même dudit seigneur cardinal, ce que Sa Majesté conduisit avec tant de sagesse qu'il est très-malaisé de le dire; seulement avouerai-je ce mot, qu'il n'y a jamais en politique plus raffiné qui l'eût pu si bien faire. J'étais auprès dudit seigneur cardinal, je lui faisais admirer la bonté du roi et sa grandeur. je me conjouissais de plus de ce qu'il faisait si bien sa cour. Le roi s'approcha de tous deux et nous parla de comédie qu'il avait en tête, en parlant tout haut à M. de Villequier, puis comme en riant s'approcha de son oreille (et ce fut le moment de son commandement), s'en retira tout aussitôt, et comme s'il l'eût entretenu de comédie : « Surtout, lui dit-il tout haut, qu'il n'y ait personne sur le théâtre. » Cela dit, je priai le roi d'aller à la messe, qu'il était midi. Sur le milieu de la messe, M. de Villequier lui vint rendre compte de l'exécution tout bas à l'oreille. Comme j'étais tout auprès du roi, il se tourna vers moi, et me dit : « C'est que j'arrête ici le cardinal de Retz... je le fais arrêter céans prisonnier. » En vérité, Monseigneur, je fus bien surpris. Que dit Votre Éminence de cette sagesse? Cette vigueur étonne et surprend tout le monde. »

« un plus capable, je l'aurais choisi. » Jusque dans un compliment, il faisait reconnaître l'homme réfléchi et attentif au bien public.

Cette vigilance lui avait donné la mémoire des choses et des hommes, comme une expérience dont il tira toujours les motifs de sa conduite. Anne d'Autriche, au moment de l'arrestation de Broussel, disait aux magistrats : « Mon fils s'en souviendra quand il « sera majeur. » Peu d'hommes se sont aussi exactement souvenus du bien et du mal; peu de jeunes gens sont capables d'observer et de retenir, comme il faisait, tout ce qui s'accomplissait autour de lui. Il avait fort bien remarqué, entre les victoires, l'échec du grand Condé contre Lérida. Soixante ans plus tard il s'en servait comme d'une leçon de modestie à la maison de Condé (1). Il distingua très-nettement, dans la trahison du maréchal d'Hocquincourt, le père et le fils. Pendant que le père passait à l'ennemi, le fils se jetait dans la ville de Péronne pour la défendre. Trente ans après, spontanément, sans aucune sollicitation, il créa le fils chevalier des ordres, en rappelant ce vieux service (2). Mathieu Molé, après plus d'une tergiversation, avait fini par embrasser le parti du roi ; son autorité, en ruinant l'opposition des magistrats, avait grandement contribué à décider la querelle de la Fronde en faveur de la volonté royale. Sa mort, en 1657, ne mit pas fin à son importance ; la reconnaissance du roi

(1) Mémoires de Saint-Simon.
(2) Sévigné, *Lettres*, décembre 1688.

s'étendit à ses enfants, qui furent comblés de bénéfices et de faveurs intimes (1).

Il est à regretter qu'à côté de ces dispositions brillantes, où tout n'est pas pur, mais dont la grandeur tempère les défauts, il eût pour les plaisirs et pour la galanterie cette ardeur dont nous avons signalé les conséquences, fatales quelquefois à l'intérêt public et à sa propre dignité. Ce sera la grande tentation de son pouvoir souverain, et une tache que met davantage en lumière la splendeur dont il prétendait la couvrir. Heureusement il s'en défiait, comme on le voit, par une recommandation qu'il fit à Colbert et à ses autres ministres, dès les premiers jours de son administration : « Je vous avoue franchement que j'ai un fort « grand penchant pour les plaisirs ; mais si vous vous « apercevez qu'ils me fassent négliger mes affaires, je « vous ordonne de m'en avertir (2). » Ainsi il confessait sa faiblesse et appelait à son aide la vigilance d'autrui. Il donnait pour garantie aux devoirs du prince contre les égarements de l'homme, sinon le frein de la conscience, au moins la crainte des reproches extérieurs. Il faut savoir gré à un monarque si fier d'avoir accordé une pareille autorité sur lui à ses serviteurs. Il faut blâmer les serviteurs qui ont négligé de l'exercer.

Il était donc prêt à régner par lui-même. Rien ne

(1) L'abbé de Sainte-Croix, dernier fils de Mathieu Molé, eut pour sa part un petit gouvernement, six abbayes, et l'usage des chiens du roi pour le chevreuil.

(2) Racine, Fragments.

lui manquait pour cette haute responsabilité, ni le sens des affaires, de la politique, de la gloire du royaume, ni le discernement des hommes, ni la conscience de sa force. Il avait eu, de plus, la patience d'attendre, et, sans aucune témérité, il entrait au gouvernement de l'État par le cours naturel des choses. Quelques heures après la mort de Mazarin, le délai nécessaire pour recevoir cette nouvelle et commencer sa journée, Louis XIV se rendit à son poste de roi pour ne plus le quitter un seul jour pendant cinquante-cinq ans.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE DEUXIÈME VOLUME

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

HISTOIRE

DU RÈGNE DE

LOUIS XIV

RÉCITS ET TABLEAUX

PAR

M. Casimir GAILLARDIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE POLITIQUE, RELIGIEUSE, LITTÉRAIRE SOUS MAZARIN

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

ANCIENNE MAISON PÉRISSE FRÈRES DE PARIS

LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS

RUE BONAPARTE, 90

Même Librairie

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE

Par M. Amédée Gabourd. 10 vol. in-8. . . . . 50 fr. —

On vend séparément :

Histoire de la Révolution française. 5 vol. in-8. . . . . 25 fr. —
— **Assemblée constituante.** 1 vol. in-8. . . . . . . 5 fr. —
— **Assemblée législative.** 1 vol. in-8. . . . . . . 5 fr. —
— **Convention nationale.** 2 vol. in-8 . . . . . . 10 fr. —
— **Directoire.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. —
Histoire du Consulat et de l'Empire. 5 vol. in-8. . . . 25 fr. —
— **Consulat.** 2 vol. in-8 . . . . 10 fr. —
— **Empire.** 3 vol. in-8. . . . . 15 fr. —

RECHERCHES HISTORIQUES

Sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682

Par M. Charles Gérin, juge au Tribunal civil de la Seine. *Deuxième édition.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE D'ALGER

Écrite sur des documents inédits et authentiques ; par M. Alfred Nettement. *Deuxième édition.* 1 beau vol in-18 jésus de 600 pages, *avec une carte topographique des environs d'Alger.* . . . 4 fr. —

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

Par M. Alfred Nettement. 1 vol. in-18 jésus, avec une carte de l'Algérie . . . . 3 fr. 50

HISTOIRE DE LA RESTAURATION

Par M. Alfred Nettement. 8 vol. in-8 sur beau papier fort et glacé.

En vente :

Tomes I et II. **Restauration de 1814. Cent Jours.** 2 vol in-8 de 1300 pages. . . . . 14 fr. —

Tome III. **Règne de Louis XVIII : Chambre de 1815.** 1 vol. in-8 de 668 pages . . . . 7 fr. —

Tomes IV et V. **Règne de Louis XVIII :** Ministère Richelieu-Decazes. Ministère Dessolle-Decazes. Decazes, président du Conseil. Second ministère Richelieu. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr. —

Tome VI. **Règne de Louis XVIII :** Ministère de M. de Villèle. Première phase : Décembre 1821-Septembre 1826. 1 v. in-8. 8 fr. —

Tome VII. **Règne de Charles X :** Ministère de M. de Villèle. Seconde phase : Septembre 1824-Janvier 1828. 1 vol. in-8. . . . 7 fr. —

Le tome VIII et dernier est sous presse.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

